

Diplôme de conservateur de bibliothèques

**Signalement et valorisation des
ressources libres en LSH par les
bibliothèques universitaires et de
recherche : une mission, un défi ?**

Amandine Wallon

Sous la direction de Marianne Pernoo
Adjointe à la directrice, chargée de la mission "Communication et
partenariats"
Bibliothèque Diderot de Lyon

Remerciements

Mes remerciements vont en premier lieu à Marianne Pernoo pour avoir accepté de diriger mon mémoire d'étude et m'avoir soutenue dans mes recherches.

Je voudrais dire ma reconnaissance à Christophe Catanèse, pour sa présence et ses commentaires avisés.

Pour avoir suivi l'écriture de ce mémoire, l'avoir enrichi par ses remarques éclairantes et ses compétences en matière de documentation électronique, puisse Gabrielle Richard recevoir l'expression de ma gratitude.

Je tiens à remercier les nombreuses personnes sollicitées au cours de cette étude et qui ont fait preuve d'une grande disponibilité. Si je ne puis toutes les nommer ici, qu'elles sachent que j'ai toujours apprécié leur concours.

Que soient remerciés tout particulièrement dans les bibliothèques choisies pour mon étude des ressources de LSH : Nathalie Marcerou-Ramel, Danièle Ablin, Gilles Sosnowski et David Schreiber ; Emmanuelle Sordet, Muriel Armanet et Pierre Marige ; Bernadette Vincent ; Christine Darlin, Christiane Gallix et Valérie Bertrand ; Romain Le Nezet et Stéphanie Boudet ; Clémence Carraud-Joste et Natacha Leclercq ; Marie-Joëlle Tarin.

J'adresse mes vifs remerciements à Philippe Bourdenet, Alexandre Chautemps, Thierry Claerr et Dominique Filippi qui ont accepté de partager leurs idées et m'ont fourni des pistes de réflexion fécondes.

Je remercie vivement Olivier Legendre, Jean-François Lutz, Camille Meyer, Thomas Parisot, Jean-Christophe Peyssard, Nathalie Reymonet et Dominique Rouger pour m'avoir livré leur vision de l'Open Access ; Philippe Marcerou, Florence Leleu, Frédérique Joannic-Seta et Anne Weber pour m'avoir parlé de leurs projets de numérisation.

Un grand merci aux chercheurs qui ont accepté de répondre à mes questions alors même que le temps leur manquait pour leurs propres travaux, ainsi qu'à Françoise Lagnau, qui fut mon messenger auprès d'eux. Qu'ils sachent que je leur en sais gré.

Que mes proches, amis et collègues soient assurés de ma reconnaissance pour avoir été prodigues d'encouragements et avoir pris la peine de relire avec rigueur et minutie mon travail. Laurence K., Maud M., Maud S. et Benjamin, merci.

Une pensée émue pour Françoise Ntatda, que j'aurais aimée avoir à mes côtés.

Je remercie affectueusement mes parents pour leur indéfectible soutien en une année bien difficile.

Enfin, rien n'aurait été sans toi, Yves

*« vers toi par toi en toi
je n'ai pas cessé
de devenir nous-mêmes »*

(Henri Meschonnic, Demain dessus demain dessous.)

Résumé :

Dans le paysage documentaire des bibliothèques universitaires et de recherche, les ressources électroniques sont bien présentes. Manifestement, la priorité est accordée aux ressources payantes d'accès restreint, y compris en lettres et sciences humaines, où le développement du numérique n'est pas sans incidence sur les pratiques de recherche. À partir d'un échantillon de bibliothèques, il s'agit d'analyser la mise en visibilité des ressources libres de LSH dans les dispositifs de signalement et de valorisation des collections. Si les professionnels des bibliothèques se montrent hésitants à instruire la question du libre en LSH, la promotion de l'Open Access continue à prendre de l'ampleur sur la scène internationale. Dans un contexte économique de plus en plus difficile, l'enjeu est d'articuler le repérage et la diffusion des contenus libres aux besoins des communautés de recherche. Définir, mettre en perspective et en pratique la notion de libre accès en LSH requiert des bibliothèques qu'elles redévoient des compétences dans la médiation, la formation et la création de contenus.

Descripteurs :

Sciences humaines --France

Sciences humaines -- Recherche

Bibliothèques universitaires -- France

Bibliothèques de recherche -- France

Édition en libre accès

Édition savante électronique

Information scientifique -- Ressources Internet

Recherche documentaire -- Étude et enseignement (supérieur)

Abstract :

In academic and research libraries, electronic resources are present. Obviously, priority is given to licensed resources, even in the humanities where the development of digital technology is impacting research practices. By studying the e-resources of a sample of libraries, we intend to analyze how open access resources for the humanities are integrated into indexing tools and promoting activities. If librarians seem reluctant to follow through the issue of Open Access in the humanities, the exhortations to advance the cause of openness are growing internationally. In such a difficult economic context, the challenge consists in articulating the identification and dissemination of free web materials with the needs of research communities. Defining the concept of Open Access in the humanities, putting it into perspective and into practice may require expanded efforts on three core areas: that of mediation, training and content creation.

Keywords :

Humanities --France

Humanities --Research

Academic libraries --France

Research libraries --France

Open access publishing

Scholarly electronic publishing

Communication in science

Computer network resources

Information behavior



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France** »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/deed.fr> ou
par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San
Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	9
INTRODUCTION	11
I. UNE MISE EN CONTEXTE	15
A/ En préambule : avant le libre, le numérique	15
1. <i>L'environnement informationnel en LSH : vers une économie mixte des ressources.....</i>	<i>15</i>
2. <i>Les logiques d'appropriation de l'information en LSH.....</i>	<i>22</i>
B/ Le libre, quelles conséquences ?	28
1. <i>Les modalités du libre accès.....</i>	<i>29</i>
2. <i>Les défis du libre accès en LSH.....</i>	<i>30</i>
3. <i>Les enjeux du libre accès en bibliothèque</i>	<i>32</i>
CONCLUSION DE LA 1ÈRE PARTIE	35
II. LES RESSOURCES LIBRES EN BIBLIOTHÈQUE, DES QUESTIONS EN SUSPENS	37
A/ Une analyse de la visibilité des ressources libres de LSH dans les bibliothèques	37
1. <i>L'objectif.....</i>	<i>37</i>
2. <i>La méthodologie suivie</i>	<i>40</i>
B/ Une intégration problématique des ressources libres de LSH.....	50
1. <i>Une sélection exigeante mais peu balisée</i>	<i>50</i>
2. <i>La complexité technique du signalement.....</i>	<i>53</i>
3. <i>Des actions de valorisation à développer.....</i>	<i>59</i>
C/ Une attention de plus en plus grande portée au libre accès en LSH	63
1. <i>La bibliothèque doit-elle plaider en faveur du libre accès en LSH ?</i>	<i>64</i>
2. <i>Le libre, une économie ?</i>	<i>67</i>
CONCLUSION DE LA 2ÈME PARTIE.....	71
III. DES ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE : MÉDIATION, CRÉATION, DIFFUSION DE CONTENUS	73
A/ Pour une meilleure promotion des contenus de LSH en période de cohabitation.....	73
1. <i>Le référencement</i>	<i>73</i>
2. <i>La curation de contenus</i>	<i>77</i>
B/ La bibliothèque productrice et éditrice de contenus de LSH	84
1. <i>La production et l'édition de contenus par les bibliothèques</i>	<i>84</i>
2. <i>Les opportunités de la création de contenus de LSH</i>	<i>86</i>
3. <i>Des difficultés majeures</i>	<i>89</i>

C/ La bibliothèque dans l'écosystème du libre.....	90
1. <i>Pour la liberté des usages</i>	90
2. <i>L'enseignement, la recherche en LSH et les bibliothèques : une alliance renouvelée</i>	92
3. <i>La nécessité d'une impulsion politique</i>	97
CONCLUSION DE LA 3^{ÈME} PARTIE	98
CONCLUSION.....	99
BIBLIOGRAPHIE	101
1. <i>Lettres et sciences humaines.....</i>	<i>101</i>
2. <i>Bibliothèques, documentation et chercheurs</i>	<i>101</i>
3. <i>Digital Humanities.....</i>	<i>104</i>
4. <i>Ressources numériques en bibliothèque.....</i>	<i>105</i>
5. <i>Édition / publication</i>	<i>107</i>
6. <i>Open Access</i>	<i>108</i>
7. <i>Bibliothèques productrices de contenus</i>	<i>111</i>
8. <i>Dimension politique</i>	<i>112</i>
TABLE DES ANNEXES	115
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	141

Sigles et abréviations

- € : symbole utilisé pour euro(s) ; M€ : pour million(s) d'euros
- ABES : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur ;
- ADBU : Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et des services documentaires de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Adonis : Accès unique aux données et aux documents numériques des sciences humaines et sociales ;
- AERES : Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
- ALPSP : *Association of Learned, Professional and Society Publishers*
- ANR : agence nationale de la recherche
- API : *Application programming interface*
- ATILF : Analyse et traitement informatique de la langue française
- BIU : bibliothèque interuniversitaire
- BIUS : Bibliothèque interuniversitaire de Santé
- BDIC : Bibliothèque de documentation internationale contemporaine
- BnF : Bibliothèque nationale de France
- BNUS : Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg
- BOAI : *Budapest Open Access Initiative*
- Bpi : Bibliothèque publique d'information
- BSG : Bibliothèque Sainte-Geneviève
- BSN : Bibliothèque scientifique numérique
- CADA : Commission d'accès aux documents administratifs
- CCSD : Centre pour la communication scientifique directe
- CESR : Centre d'Études supérieures de la Renaissance
- CHRST : Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques
- CNAM : Conservatoire national des arts et métiers
- CNRS : Centre national de la recherche scientifique
- Couperin : Consortium universitaire de publications numériques
- CRISCO : Centre de Recherche Inter-langues sur la Signification en COntexte
- DOAB : *Directory of Open Access Books*
- DOAJ : *Directory of Open Access Journals*
- DUMAS : Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance
- DTD : *Document Type Definition*
- EHESS : École des hautes études en sciences sociales
- ENS : École normale supérieure
- EQUIPEX : Équipement d'excellence
- ERMS : *Electronic Resource Management System*

GFII : Groupement Français de l'Industrie de l'Information
HAL : Hyper articles en ligne
INHA : Institut national d'histoire de l'art
INIST : Institut de l'Information Scientifique et Technique du CNRS
INRA : Institut national de recherche agronomique
Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale
IST : Information scientifique et technique
JISC : *Joint Information Systems Committee*
KBART : *Knowledge Bases And Related Tools*
LABEX : Laboratoire d'excellence
LARHA : Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes
LSH : Lettres et sciences humaines
MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
OAI-PMH : *Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting*
OAPEN : *Open Access Publishing in European Networks*
OATAO : Open Archive Toulouse Archive Ouverte
OPAC : *Online Public Access Catalogue*
OCR : *Optical Character Recognition*
OST : Observatoire des sciences et techniques
PUF : Presses Universitaires de France
PUL : Presses Universitaires de Lyon
SCD : Service Commun de Documentation
SIG : Système d'information géographique
SIGB : Système intégré de gestion de bibliothèque
SPARC : *Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition*
STM : Sciences, Techniques, Médecine
SUDOC : Système Universitaire de Documentation
TGE : Très Grand Équipement
TGIR : Très Grande Infrastructure de Recherche
UMR : Unité Mixte de Recherche / UMS : Unité Mixte de Service
UPMC : Université Pierre et Marie Curie
URFIST : Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique
XML : *Extensible Markup Language*

NB : les citations nominatives ont fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable des personnes concernées. En note de bas de page, figurent uniquement les prénom et nom, ainsi que la date à laquelle l'échange a eu lieu. Les fonctions et lieu d'exercice sont mentionnés dans l'annexe 3 (*cf.* p. 124). Lorsque des citations en anglais sont présentes dans le corps du texte, les traductions se trouvent en note de bas de page. La mention « Trad. pers. » signifie que la traduction a été faite par nos soins.

INTRODUCTION

En octobre 2012, pour la première fois, a été organisée l'édition parisienne de l'*Open Access Week*. Deux conférences ont permis aux professionnels et aux étudiants d'échanger avec des ténors de l'*Open Access* tels que Pierre Mounier¹, Bernard Rentier² ou Curt Rice³, sur les promesses et les ambiguïtés du libre. N'est-il pas symptomatique que l'université - Pierre et Marie Curie - qui a accueilli en ses murs le premier événement, soit à dominante scientifique et médicale ? N'est-il pas aussi révélateur que l'introduction à la soirée ait été confiée à un responsable du portail numérique des Bibliothèques de l'UPMC⁴ ?

Le libre interroge forcément le positionnement de la bibliothèque dans ses liens avec le monde de l'enseignement universitaire et de la recherche, et la place qu'elle peut occuper au sein de ce microcosme. La mission qui incombe prioritairement à la bibliothèque dans ce contexte est d'assurer la diffusion de l'information scientifique et technique. Or, notre postulat de départ est que, dans le domaine des sciences, techniques, médecine (STM), le libre est d'ores et déjà considéré comme le moyen d'étendre et simplifier l'accès aux savoirs. Ceci nous conduit à nous demander si, en lettres et sciences humaines (LSH), le plaidoyer pour le libre accès se traduit en actions concrètes. Il s'agit de déterminer si les bibliothèques universitaires et de recherche prennent en compte les ressources libres dans la pratique. Les motivations ne sont peut-être pas assez fortes pour produire des changements dans la gestion et la mise en place de l'offre de collections et de services. Il se peut qu'à leur échelle elles ne soient pas en capacité de valoriser le libre comme elles le voudraient. Nous nous attacherons à montrer quelle place les bibliothèques accordent réellement aux contenus libres dans le panel des ressources électroniques de LSH. Si elles les oublient, est-ce délibérément ? Est-il raisonnable de déplacer l'ordre des priorités des ressources payantes d'accès restreint, qui grèvent des budgets documentaires par ailleurs en berne, aux ressources libres, plus éphémères et difficiles à identifier ?

Les travaux qui s'intéressent aux bibliothèques et à leur rapport au libre, soit considèrent tout le champ de la recherche académique et développent peu les spécificités des LSH (Jean-Michel Salaün⁵, Laura Bowering Mullen⁶), soit, parce qu'ils ne sont pas écrits par des bibliothécaires, mais par d'autres acteurs issus des sciences humaines (Pierre Mounier, Marin Dacos⁷), n'engagent pas les bibliothèques à tirer toutes les conséquences des potentialités du libre.

Notre champ de recherche est circonscrit aux LSH, envisagées tout d'abord comme distinctes des sciences dites dures. Cette segmentation du savoir, dont il est

¹ Pierre MOUNIER est professeur certifié à l'EHESS et directeur-adjoint du Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo) ; il est un des principaux acteurs français des *Digital Humanities*.

² Bernard RENTIER est recteur de l'université de Liège. Président-fondateur de l'organisation « *Enabling Open Scholarship* » (<<http://www.openscholarship.org>>), il consacre régulièrement des billets à l'*Open Access* sur son blog : <<http://recteur.blogs.ulg.ac.be/?cat=10>>.

³ Curt RICE est le vice-président de la recherche et du développement de l'université de Tromsø (Norvège) et président du Conseil d'administration de l'organisation nationale *Current Research Information System in Norway* (<<http://www.cristin.no/english/>>).

⁴ Frédéric FLAMERIE DE LACHAPPELLE, conservateur, responsable de la formation des doctorants à la Bibliothèque universitaire Pierre et Marie Curie (BUPMC).

⁵ Voir bibliographie, p. 109.

⁶ Voir bibliographie, p. 109.

⁷ Marin DACOS est Directeur du Cléo. Il a co-créé le logiciel Lodel et les portails suivants : *Revue.org*, *Calenda*, *Hypotheses.org*.

possible de trouver trace dans *L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*⁸, s'est renforcée au fil du temps, d'autant qu'ont divergé les méthodes de travail, les pratiques des chercheurs, les structures organisationnelles. Aujourd'hui, comme il y a près de 30 ans le philosophe Otto A. Bird a pu l'écrire dans son essai *Cultures in Conflict. An Essay in the Philosophy of the Humanities*⁹, d'aucuns estiment que nous assistons à une sorte d'« impérialisme » des sciences en matière de connaissance. Plus modestement, Yves Citton, dans un ouvrage publié en 2010¹⁰, s'attache, lui, à dépoussiérer les humanités, en montrant que l'intuition esthétique peut revêtir un rôle aussi déterminant que la systématisme scientifique. Parce qu'elles posent question et semblent ne plus devoir être érigées en « modèle », il a semblé intéressant de centrer notre travail sur les LSH et de tenter de dépasser une vision réductrice pour toucher du doigt une réalité plus nuancée et complexe.

Notre objet d'étude s'inscrit essentiellement dans le contexte universitaire français. Il convient en effet de rappeler que l'expression de LSH est située, dans le temps et dans l'espace. Par le décret du 23 juillet 1958, les facultés des lettres sont transformées en facultés des lettres et sciences humaines. Plus qu'une nouvelle appellation, ce changement traduit une nouvelle répartition de *l'epistémè* (le savoir) : à la littérature, aux sciences du langage et aux arts, viennent s'ajouter un certain nombre de disciplines qui ont pour visée la connaissance de l'homme. Elles étudient exclusivement les cultures humaines et leur histoire et se distinguent en ce sens des sciences naturelles. Les exemples étudiés au cours de notre travail nous ont porté vers les disciplines qui sont au cœur des humanités, les lettres, l'histoire, la géographie, l'archéologie, l'histoire de l'art et la philosophie.

La finalité de ce travail est de déplacer le libre de la théorie vers la pratique, de présenter le libre accès non comme un idéal, mais comme une donnée avec laquelle la bibliothèque est en prise. Il importe de ne pas se laisser emporter par une phraséologie idéologique et de lever les ambiguïtés sous-jacentes. Ainsi, dès lors que les ressources sont librement accessibles, la question peut se poser de l'utilité de la médiation de la bibliothèque. Traditionnellement, en LSH, le rôle que joue cette dernière dans « la grande conversation scientifique »¹¹ est manifeste. Aussi conviendrait-il d'analyser si le mouvement de l'*Open Access*, au lieu de bénéficier aux bibliothèques, n'aurait pas davantage un impact déstabilisateur.

Tracer une ligne de démarcation entre ressources en *Open Access*, ressources gratuites et ressources payantes d'accès permettra de poser une hypothèse de travail selon laquelle l'utilisateur ne fait pas réellement de différences. De sorte qu'est soulevée la question de savoir s'il faut véritablement intégrer les ressources librement accessibles sur la Toile dans les dispositifs de signalement et de valorisation des ressources payantes (acquises). Quel sens cela a-t-il d'intégrer le libre aujourd'hui ? Cette décision contribue-t-elle à enrichir l'offre ou, au contraire, à l'uniformiser ? Proposer des ressources libres de LSH ne doit pas se faire au détriment des usagers.

⁸ Lorsqu'aux « [...] gens de lettres, qui cultivent seulement l'érudition variée & pleine d'aménités », sont opposés « [...] ceux qui s'attachent aux sciences abstraites, & à celles d'une utilité plus sensible ». Source : Chevalier de JAUCOURT, « Lettres », *Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*, XXX, 1765.

⁹ Otto Allen BIRD, *Cultures in Conflict. An Essay in the Philosophy of the Humanities*, University of Notre Dame Press, Indiana, 1978.

¹⁰ Yves CITTON, *L'avenir des humanités : économie de la connaissance ou cultures de l'interprétation ?*, Paris, La Découverte, 2010.

¹¹ Jean-Claude GUÉDON, Alain AMBROSI (réal.), *Petite histoire du mouvement vers l'accès libre : La science est une grande conversation*, Forum mondial sciences & démocratie, Belém, Brésil, Vecam / C&F éditions, 26-27 janvier 2009. [En ligne]. <<http://cfeditions.com/sciences-et-democratie/?a=jcg1>>.

La problématique du libre rejoint inmanquablement la question du soutien et de la défense politique de l'*Open Access*, dans la mesure où des financements sont nécessaires, les coûts de mise à disposition des contenus ne disparaissant pas, même si l'utilisateur final y accède gratuitement. De sorte que la bibliothèque ne peut pas éluder le problème du retour sur investissement.

L'intérêt de l'étude est de se situer au-delà de la question de savoir si le libre, en LSH, est un épiphénomène ou un frémissement, et de proposer, non pas des solutions, mais des pistes innovantes pour que les bibliothèques, tout en continuant d'assurer un accompagnement à la formation et un support à la recherche, puissent répondre de manière originale à une nouvelle donne.

Après avoir posé des éléments de contexte qui permettent de mieux comprendre comment les chercheurs de LSH se sont emparés du numérique et ce que le libre est en mesure de changer dans leur domaine et pour les bibliothèques, la méthodologie employée pour mener à bien ce travail sera explicitée et sera proposée une photographie de l'existant des ressources libres de LSH en bibliothèques, entre intégration et périphéricité. Enfin, seront dégagées, dans le champ des possibles, les voies que peuvent emprunter les bibliothèques pour se saisir de la question du libre accès et préfigurer, à partir de leurs missions traditionnelles, une autre image d'elles-mêmes.

I. UNE MISE EN CONTEXTE

Afin que l'examen de la place qu'accordent les bibliothèques aux ressources libres de LSH (partie II) prenne tout son sens et permette de tirer des conclusions d'ordre pratique (partie III), s'interroger préalablement sur ce que les chercheurs, jeunes ou expérimentés, font réellement de la documentation qui leur est proposée, s'impose. En effet, s'ils ont davantage besoin de manipuler les imprimés, que pourrait leur apporter un élargissement de l'offre des bibliothèques vers des contenus libres ?

A/ EN PRÉAMBULE : AVANT LE LIBRE, LE NUMÉRIQUE

Une fois le périmètre de la présente étude délimité, il est apparu nécessaire d'esquisser le panorama documentaire actuel en LSH, puis de faire un point sur les pratiques informationnelles à l'œuvre dans ce domaine. Quand bien même des lignes de force pourront se dégager au sortir d'une comparaison STM vs LSH, une première précaution méthodologique commande de rappeler que les constats émis à l'échelle de toutes les lettres et sciences humaines doivent être tenus pour relatifs. Les références à des travaux scientifiques auront pour finalité de resituer toute assertion un peu générale dans son contexte. Nonobstant, certaines observations relatives aux modalités de recherche et aux attentes des chercheurs pourront aider à mieux cerner les enjeux touchant aux ressources électroniques - qu'elles soient libres ou non - dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche.

1. L'environnement informationnel en LSH : vers une économie mixte des ressources

Il s'agit, tout d'abord, de travailler le *topos* selon lequel « [d]e manière générale la communauté scientifique des lettres et sciences humaines paraît en retrait dans l'usage des supports numériques par rapport aux disciplines relevant des sciences dites dures »¹². En effet, on se figure généralement que le chercheur en lettres et sciences humaines est réfractaire au numérique. Le rapport de la *British Academy* de 2005¹³ déconstruit cette idée reçue en montrant que les universitaires des sciences humaines sont majoritairement d'accord (88%) pour dire que les ressources numériques sont essentielles pour leur travail¹⁴.

1.1 L'importance de la bibliothèque physique

Certes, dans le monde anglo-saxon, l'environnement des étudiants et chercheurs est essentiellement numérique alors qu'en France, les bibliothèques

¹² Viviane COUZINET, « Évaluation de la recherche : cas des sciences de l'information et de la communication », *Schedae*, fascicule n°1, prépublication n°8, 2008. [En ligne]. <<http://www.unicaen.fr/puc/ecrire/preprints/preprint0082008.pdf>>.

¹³ THE BRITISH ACADEMY, *E-resources for Research in the Humanities and Social Sciences: A British Academy Policy Review*, Londres, The British Academy, 2005. [En ligne] <<http://www.britac.ac.uk/policy/eresources/e-resources.cfm>>.

¹⁴ Cette donnée (88%) provient du chapitre de Claire WARWICK, Melissa TERRAS, Isabel GALINA, *et al.*, « Bibliothèques, ressources d'information et utilisateurs de ressources électroniques », p.161, dans Ghislaine CHARTRON, Benoît EPRON et Annaïg MAHÉ (dir.), *Pratiques documentaires numériques à l'université*. Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2012.

physiques sont encore bien présentes. Ce point s'explique par le fait que la documentation utilisée par les chercheurs francophones est majoritairement en langue française et, par conséquent, encore, en grande partie, au format papier¹⁵. En outre, les chercheurs en LSH entretiennent pour beaucoup un rapport affectif au livre¹⁶ - ainsi qu'en témoignent leurs collections personnelles¹⁷. Toutefois, s'ils se déplacent pour aller consulter des documents et fréquentent à ce titre plusieurs bibliothèques, c'est parce qu'ils ont spécifiquement besoin de ressources primaires pour mener à bien leur « travail d'enquête et d'archéologie »¹⁸. Comme le souligne Annaïg Mahé dans sa rétrospective 2000-2010 des pratiques informationnelles dans l'enseignement supérieur et la recherche¹⁹, la bibliothèque est pour le chercheur en sciences humaines ce qu'est le laboratoire pour le scientifique.

1.2 La montée en puissance des ressources électroniques

Cependant, la consultation des ressources électroniques progresse, corollaire de la croissance de l'offre. Cet essor est relativement récent :

[l]es LSH ont été plus tardivement touchées par le développement du numérique que le secteur des sciences, techniques, médecine (STM), voire que les sciences sociales²⁰.

Le paysage des ressources électroniques en lettres et sciences humaines n'est donc pas figé, il se renouvelle au contraire, et est le point d'émergence de nouvelles sources documentaires.

1.2.1 La littérature tertiaire : longtemps, le noyau dur de l'offre numérique

Longtemps les bases de références bibliographiques ont constitué le cœur de l'offre numérique en lettres et sciences humaines. Les bibliographies papier existantes commencent en effet à être mises en ligne durant la décennie 1970-1980, marquée par une accélération des développements informatiques²¹. Ainsi, la base de données bibliographiques en sciences humaines et sociales Francis est créée en France par le CNRS en 1972.

Offrant un point d'accès unique aux références de publications savantes, le plus souvent accompagnées de résumés, qu'elles soient générales ou spécialisées, ces bases de données se distinguent par la qualité de leur indexation, l'étendue de leur couverture chronologique et du nombre de titres de revues qui y sont dépouillés. Elles revêtent une valeur ajoutée scientifique réelle, permettant d'offrir des résultats beaucoup plus affinés que ceux d'un simple moteur de recherche généraliste.

¹⁵ Ce qui est vrai en particulier des sources (*cf.* p. 19) et des monographies (*cf.* p. 18).

¹⁶ Voir à ce propos l'introduction du mémoire de recherche d'Emmanuelle BERGER, Claire NGUYEN et Virginie ROSE, *Les usages d'Internet chez les étudiants de l'École Normale Supérieure-Lettres et Sciences Humaines de Lyon*, Villeurbanne, Enssib, 2005, p. 9.

¹⁷ Voir à ce sujet la partie intitulée « La bibliothèque personnelle comme bibliothèque de référence » (p.44-47) du mémoire d'étude de Gaëlle CHARRA, *Pratiques de recherche documentaire et attentes des publics de chercheurs en lettres et sciences humaines. Étude à partir du cas de la bibliothèque Denis Diderot*, Villeurbanne, Enssib, 2006.

¹⁸ Expression mise entre guillemets par Annaïg MAHÉ dans le chapitre « Les pratiques informationnelles des chercheurs dans l'enseignement supérieur et la recherche : regards sur la décennie 2000-2010 », dans G. CHARTRON, B. EPRON et A. MAHÉ (dir.), *op. cit.*, p.25.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ André LOHISSE, Chantal SIBILLE et Mathieu STOLL, « Le panorama des ressources électroniques en lettres et sciences humaines et sociales », dans Pierre CARBONE et François CAVALIER (dir.), *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2009, p.29.

²¹ Pour mémoire, le premier micro-ordinateur du monde, le Micral de Bull, apparaît en 1973.

Mais elles sont aujourd'hui relativement peu utilisées²² car peu attractives en comparaison des ressources plein texte. À l'heure du tout-numérique, devoir aller consulter un article dans une revue papier – ou tâcher de le retrouver dans une plateforme de revues – à l'issue d'une recherche dans une base bibliographique est généralement assimilé à une perte de temps. Les bibliothèques universitaires et de recherche tentent de remédier à ce problème d'accès effectif au texte intégral. Pour faciliter le parcours de recherche de l'utilisateur, elles mettent en place des résolveurs de liens, qui, de la référence, permettent de basculer vers l'article chez l'éditeur concerné²³.

1.2.2 La littérature secondaire : au centre de toutes les attentions

Les revues en LSH, bien qu'avec retard par rapport à leurs consœurs de STM, sont de plus en plus nombreuses à être diffusées au format numérique. Les éditeurs Taylor & Francis²⁴, Wiley-Blackwell²⁵, SAGE²⁶, Oxford University Press²⁷ et Cambridge University Press²⁸ se partagent les titres selon des critères disciplinaires. En outre, si le secteur des archives de revues a été jusqu'à présent dominé par JSTOR²⁹ (pour *Journal Storage*) - qui gère les archives numériques pérennes des périodiques les plus importants des universités et autres institutions, certains éditeurs commerciaux se lancent actuellement dans le créneau (De Gruyter en philosophie, par exemple). Ils ont bien compris que les collections d'archives numérisées sont fondamentales pour les chercheurs de LSH, qui travaillent en règle générale sur une grande antériorité.

Il faut reconnaître toutefois que, dans l'espace francophone, l'édition électronique de revues LSH n'est pas encore tout à fait arrivée à maturité. Le portail Persée³⁰, fruit d'un programme de numérisation et de publication électronique soutenu par le Ministère de l'Enseignement supérieur et par les universités Lumière Lyon 2 et Paris Descartes, offre depuis 2005 l'accès en ligne aux collections rétrospectives des revues académiques de sciences humaines et sociales. Persée s'efforce de constituer un véritable « bouquet de connaissances »³¹ puisqu'un comité scientifique, chargé de la sélection des revues, est constitué garant de la haute tenue de l'offre éditoriale. De plus, une passerelle est assurée entre Persée, qui ne met en ligne que les numéros qui se situent en-deçà de la barrière mobile³², et les plateformes de diffusion des périodiques courants. Ces dernières sont :

²² Source : entretien avec Gabrielle RICHARD, 12 juin 2012. cf. 2.1.1 La recherche d'information dans les Humanités.

²³ Pour peu que la bibliothèque ait souscrit un abonnement adéquat chez ledit éditeur.

²⁴ <<http://www.tandfonline.com/>>

²⁵ <<http://onlinelibrary.wiley.com/>>

²⁶ <<http://online.sagepub.com/>>

²⁷ Plus de 140 périodiques en sciences humaines et droit publiés par OUP : <<http://www.oxfordjournals.org/>>

²⁸ <<http://journals.cambridge.org/>>

²⁹ <<http://www.jstor.org/>>

³⁰ <<http://www.persee.fr/>>

³¹ Expression de Thierry CLAERR au sujet de la finalité du projet Persée (projet présenté dans le cycle de formation « numérisation et constitution de bibliothèques numériques » qu'il coordonne avec Isabelle Westeel). entretien du 5 novembre 2011.

³² La barrière mobile, dite aussi période d'embargo, est déterminée par chaque revue. Il s'agit d'« une période de restriction pendant laquelle seuls les résumés des articles et les comptes rendus de lecture des numéros de revues sont publiés en libre accès. Elle varie en fonction des revues de 1 à 3 ans, et concerne les derniers numéros des revues. Les numéros situés hors de cette barrière mobile sont accessibles en texte intégral en libre accès ». Source : OpenEdition, « Catalogue des revues et collections », Tri par politique d'accès : Barrière mobile. [En ligne] <<http://www.openedition.org/6403?lang=fr>>.

- la fédération de revues, Revues.org³³, créée en 1999 et développée par le Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo)³⁴ qui associe le CNRS, l'Université d'Aix-Marseille, l'EHESS et l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, qui promeut le libre accès ;
- la plateforme Cairn³⁵, lancée par quatre maisons d'édition (Belin, De Boeck, La Découverte et Erès) et désormais contrôlée par Editis, qui gère la fabrication et la diffusion papier et électronique des publications et a opté pour le principe de la barrière mobile³⁶ ;
- enfin, le portail canadien Érudit³⁷ fondé par un consortium interuniversitaire (Université de Montréal, Université Laval, Université du Québec à Montréal) et qui offre 90% d'accès libre intégral.

Ces bases d'articles en ligne répondent totalement aux besoins de la communauté universitaire : elles autorisent la recherche en langage naturel et proposent du texte intégral, indexent à l'article et vont même jusqu'à un niveau de granularité plus fin, en segmentant les différents éléments qui le composent. De sorte que le succès de ces ressources, comparé aux bases bibliographiques, est aisément compréhensible. Ce recours facilité à la littérature de seconde main peut néanmoins entraîner une raréfaction de l'exploration méthodique des sources (plus difficiles à localiser) et ainsi poser le problème de l'introduction de biais dans la construction des objets étudiés.

Par ailleurs, cette masse d'articles disponibles en ligne ne supplée pas les études exhaustives sur un sujet, une œuvre ou un auteur, autrement dit les monographies, dont l'importance en LSH – pour la recherche et la carrière académique – sera rappelée ci-après. Leur présence en ligne est très faible, mais quelques initiatives sont toutefois remarquables. Les Presses universitaires de Lyon (PUL) mènent, avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, un programme d'édition électronique donnant libre accès à des publications scientifiques, ainsi qu'à certains ouvrages épuisés de leur fonds³⁸. La bibliothèque numérique OAPEN³⁹ – *Open Access Publishing in European Network* - lancée par un consortium initialement composé de six presses universitaires, dont celles d'Amsterdam, et d'un musée, diffuse depuis octobre 2010 des nouveautés et des livres numérisés en libre accès, dont quelques titres en langue française (les PUL sont justement partenaires du projet). Enfin, Cairn, percevant une attente de la part des bibliothèques universitaires et du lectorat de LSH, s'est attelé à développer cette partie de son offre, en proposant, dans un premier temps, des ouvrages collectifs, signés à plusieurs mains, très proches formellement des périodiques, et ayant quasiment disparu du réseau des librairies, puis, dans un deuxième temps, des monographies de recherche, moins strictement académiques et pouvant, par conséquent, intéresser les étudiants de Master⁴⁰.

³³ <<http://www.revues.org/>>

³⁴ Le Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo) est un laboratoire associant le CNRS, l'EHESS, l'université d'Aix-Marseille et l'Université d'Avignon. Voir : <<http://cleo.cnrs.fr/>>.

³⁵ <<http://www.cairn.info/>>

³⁶ Cairn.info, Service aux particuliers, « [...] le texte intégral des articles datant de 2 à 5 ans (selon les revues) est également consultable en accès libre, alors que celui des numéros les plus récents est habituellement proposé en accès conditionnel ». [En ligne]. <<http://www.cairn.info/services-aux-particuliers.php>>

³⁷ <<http://www.erudit.org/>>

³⁸ <http://presses.univ-lyon2.fr/edition_numerique.php>

³⁹ <<http://www.oapen.org/>>

⁴⁰ Source : intervention de Thomas PARISOT, Enssib, 16 octobre 2012.

1.2.3 Les sources primaires : une offre en progression

En lettres et sciences humaines, le travail sur les sources et la littéralité des textes est primordial.

Les corpus

Dès les années 1990, des collections de textes littéraires, philosophiques, ou de sources historiques sont disponibles sous la forme de cédéroms. Les éditions électroniques se sont développées et sont encore aujourd'hui en expansion.

Les corpus sont issus de la compilation d'éditions imprimées de référence ou de l'exploitation de fonds d'archives. Dans ces corpus textuels peuvent être distingués :

- les ensembles visant à l'exhaustivité, dans lesquels les publications d'origine ont perdu leur individualité pour, une fois reformatées, balisées, permettre la recherche sur le texte intégral ;
- les corpus linguistiques, qui comprennent des textes spécifiquement préparés (et, notamment, lemmatisés) pour donner lieu à des analyses lexicographiques ou linguistiques, et qui, par conséquent, n'offrent pas de visibilité sur les œuvres, mais seulement des possibilités d'extraction d'occurrences et de recherche d'expression.

Figurent dans la première catégorie, les corpus de littérature française et francophone des Classiques Garnier Numérique⁴¹, le *Thesaurus linguae graecae* (TLG)⁴², la collection de textes philosophiques Past Masters d'InteLex⁴³ ou *Early English Books Online*⁴⁴, le corpus des imprimés britanniques du XVe au XVIIIe siècle. Frantext⁴⁵, maintenu par le laboratoire Analyse et traitement informatique de la langue française (ATILF) du CNRS, relève de la seconde en tant que base de textes du XVIe au XXe siècle, support d'études relatives à l'évolution de la langue.

Par ailleurs, des bases composées principalement de documents non textuels, en l'occurrence d'enregistrements sonores et de ressources iconographiques voient le jour depuis peu et répondent à des besoins ciblés, autrement non satisfaits. Le *pack Music Online*⁴⁶ d'Alexander Street Press et la Discothèque Naxos⁴⁷ qui rassemblent des fichiers musicaux diffusés en *streaming* s'avèrent ainsi particulièrement utiles aux étudiants et chercheurs en musicologie. Quant aux banques d'images telles qu'ARTstor⁴⁸, composée à partir des iconothèques d'environ 150 institutions et collections privées, elles offrent aux historiens de l'art des images de haute qualité qu'ils ne pourraient pas trouver librement sur Internet. Ces corpus visuels et musicaux permettent en outre aux enseignants du supérieur d'autres disciplines des humanités d'établir facilement des ponts numériques entre les étudiants et le sujet étudié⁴⁹.

⁴¹ <<http://www.classiques-garnier.com/numerique/>>

⁴² <<http://www.tlg.uci.edu/>>

⁴³ Comprend les œuvres de Foucault, Beauvoir, Merleau-Ponty, etc. Voir : <<http://www.nlx.com/home>>

⁴⁴ <<http://eebo.chadwyck.com/home>>

⁴⁵ <<http://www.frantext.fr/>>

⁴⁶ <<http://alexanderstreet.com/products/music-online-listening-package>>

⁴⁷ <<http://www.naxosdiscotheque.com/>>

⁴⁸ <<http://artstor.org/index.shtml>>

⁴⁹ « ARTstor a changé la façon dont j'enseigne Shakespeare. En projetant des images sur un écran, je crée instantanément des environnements précieux pour l'interprétation des pièces en classe, ce qui améliore sensiblement la façon d'apprendre et l'expérience de mes étudiants. », Julia Reinhard Lupton, *Professor of English and Comparative Literature*, University of California, Irvine. Source : brochure de présentation d'ARTstore, 2012. [En ligne] <<http://www.artstor.org/what-is-artstor/w-pdf/artstor-brochure-2012-fre.pdf>>.

Les archives historiques

Les archives sont, elles, véritablement entrées dans « l'âge de l'abondance »⁵⁰, à en croire Roy Rosenzweig, fondateur du *Center for History and New Media* aux États-Unis. Rappelons qu'une archive est « un document produit ou reçu par une personne dans l'exercice de son activité »⁵¹. Au-delà de sa valeur pratique et juridique, l'archive revêt une dimension patrimoniale et culturelle indéniable. Les dépôts d'archives proposent désormais non seulement des inventaires et des catalogues en ligne, mais aussi des fonds numérisés. En France, l'effort de numérisation des archives départementales a, pour l'instant, surtout porté sur l'état civil, les documents cadastraux et les informations utiles aux généalogistes, même si les fonds sonores et iconographiques s'enrichissent. En 2012, le compteur affiche 174 millions de pages en ligne⁵².

Les éditions de référence

La numérisation d'éditions imprimées de référence est entamée depuis quelques temps du côté des bibliothèques, mais son champ d'application est principalement circonscrit à des œuvres anciennes, pour des raisons d'ordre juridique. L'éditeur est en effet censé avoir un droit sur sa maquette et sur la police de caractères utilisée.

Cependant, il faut signaler que les grandes bibliothèques nationales offrent d'importantes ressources numérisées, comprenant, entre autres, des ouvrages. Gallica⁵³, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France (BnF), portail d'accès aux collections numériques françaises, permet ainsi de consulter librement plus de 300 000 livres. En tous les cas, riche et diversifiée, l'offre des bibliothèques numériques s'inscrit durablement dans le dispositif de recherche en LSH.

1.2.4 Les outils de la recherche : une grande hétérogénéité

Outils de recherche indispensables, les encyclopédies et dictionnaires de référence, qui se sont lancées dès les années 1990 dans l'aventure du numérique, sont majoritairement accessibles en ligne. Ces outils ont élargi leur public, dans la mesure où la consultation est plus souple (comparé au maniement de pesants volumes imprimés) et s'enrichit de documents multimédia. La dématérialisation est tellement la règle dans ce secteur que, dans la typologie des offres d'e-books 2011 de Couperin (Consortium Universitaire de Publications Numériques), il est indiqué que « [l]es collections de dictionnaires et d'encyclopédies spécialisées représentent désormais 70% des offres proposées via les plateformes d'éditeurs ». Tandis que certains éditeurs de référence ont choisi d'« enferm[er] leurs produits derrière des murs payants pensant les protéger »⁵⁴, d'autres ont fait le choix de la gratuité sur Internet.

⁵⁰ Nous reprenons une formule de Roy ROSENZWEIG, dans son article « Scarcity or abundance ? Preserving the past in a digital era », publié dans l'*American Historical Review*, 108-3, juin 2003, p. 735-762, telle que rapportée dans Nicolas DELALANDE et Julien VINCENT, « Portrait de l'historien-ne en cyborg », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 58-4bis, mai 2011, p. 18.

⁵¹ Martine DE BOISDEFRE, « Les archives à l'ère numérique », *Le Débat*, n°158, janvier-février 2010, p. 61.

⁵² Voir à ce sujet le site des Archives de France, et plus précisément la page « Les archives en ligne en quelques chiffres » : <<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/ressources/en-ligne/chiffres-clefs/>>

⁵³ <<http://gallica.bnf.fr/>>

⁵⁴ Hubert GUILLAUD, « Où sont passés les éditeurs de dictionnaires ? », *LaFeuille*, 22 juillet 2011. [En ligne]. <lafeuille.blog.lemonde.fr/2011/07/22/ou-sont-passees-les-editeurs-de-dictionnaires/>.

À l'inverse, en matière de livres numériques universitaires, c'est-à-dire de synthèses permettant d'aborder ou de cerner un sujet, le volume d'offre global est incomparable avec celui des STM et ne représente qu'une fraction minime de la production papier correspondante. Si la plupart des éditeurs anglophones proposent en version électronique des monographies et des manuels (à l'instar des *Cambridge Companions*⁵⁵, *Cambridge Histories*⁵⁶ ou *Oxford Scholarship Online*⁵⁷), il n'en va pas de même pour les éditeurs français, qui se montrent soucieux de garder la maîtrise de la diffusion numérique de leurs titres et sont donc encore assez frileux. Cette « position défensive »⁵⁸ aboutit à l'absence de plateforme de collections de manuels destinés spécifiquement aux Licences. La plateforme Numilog, principal acteur du livre numérique français, regroupe des ouvrages d'édition générale ; les livres de niveau universitaire en LSH sont au nombre de 200 environ⁵⁹. L'Harmattan, précurseur dans l'édition numérique, propose dans son catalogue l'Harmathèque⁶⁰ des e-books en langue française dans tous les champs des sciences humaines⁶¹. Cairn donne accès à des livres numériques universitaires, essentiellement des ouvrages de référence, les collections encyclopédiques de poche « Que sais-je ? » des Presses Universitaires de France et « Repères » de La Découverte étant les plus emblématiques.

1.2.5 La littérature grise : un espace disponible

La littérature grise désigne tous les documents publiés en dehors des circuits commerciaux de l'édition classique et qui sont donc diffusés par des institutions dont l'édition n'est pas l'activité première. Elle comprend des rapports techniques ou de recherche, des thèses de doctorat, des actes de congrès, des publications officielles, etc. Elle suscite un intérêt croissant chez les chercheurs.

Or, ce type de littérature est trop peu valorisé par l'édition papier en raison des coûts et d'un lectorat limité⁶². Or, les thèses de doctorat sont particulièrement recherchées en lettres et sciences humaines car elles permettent au chercheur de faire un point sur une thématique ou une discipline donnée ainsi que sur l'état de la recherche en cours. Leur diffusion en ligne peut dès lors constituer un axe de développement intéressant en LSH. Il en va de même pour les actes de colloques et de conférences. De plus en plus, les universités, par l'intermédiaire des bibliothèques, cherchent à donner de la visibilité à ces travaux de recherche⁶³. Selon une étude menée conjointement par l'université de Lille 3 et par l'Institut de

⁵⁵ <http://cco.cambridge.org/public_home>

⁵⁶ <http://histories.cambridge.org/public_home>

⁵⁷ <<http://www.oxfordscholarship.com/>>

⁵⁸ Expression utilisée p. 8 de l'étude pour le Conseil de recherche en sciences humaines et sociales du Canada de Gérard BOISMENU, Martin BOUCHER, Michael EBERLE-SINATRA, et al., *Le Livre universitaire numérique en sciences humaines et sociales : pour un foyer d'expertise et une infrastructure de stature mondiale*, 1^{er} décembre 2010. [En ligne]. <<https://depot.erudit.org/id/003372dd>>

⁵⁹ BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3, Bibliothèque numérique, Livres numériques, « Numilog », page mise à jour le 20 juillet 2012. [En ligne]. <<http://scd.univ-lyon3.fr/bibliotheque-numerique/livres-numeriques/numilog-474583.kjsp?RH=SCD-ELECTest>>

⁶⁰ <<http://www.harmatheque.com/>>

⁶¹ Voir le descriptif de l'Harmathèque.com sur le site de la Bpi, rubrique Professionnels, Collections et Services, Carel – Ressources numériques, mis à jour le 24 janvier 2012. [En ligne]. <http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections_et_services2/carel_ressources_electroniques/catalogue/harmatheque_co_m.html>

⁶² Ghislaine CHARTRON, *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris, France, Éd. du Cercle de la librairie, 2002, p.37.

⁶³ cf. 2.2.1 Mettre en ligne le « patrimoine universitaire ».

l'Information Scientifique et Technique (Inist) de mars à décembre 2009, 74 % des archives ouvertes en France contiennent des documents gris⁶⁴.

En dépit d'une inégalité certaine suivant le type de document concerné, les ressources électroniques en LSH sont en progression. Afin de mieux cerner les apports possibles du libre dans un tel contexte, s'interroger sur le travail de recherche en LSH tel qu'il se fait aujourd'hui a paru opportun. Constaté les implications de la multiplication des données numériques sur les stratégies de recherche et de publication devrait permettre de se faire une idée des attentes des usagers en LSH et de repenser la place des ressources libres en bibliothèque.

2. Les logiques d'appropriation de l'information en LSH

Pour découvrir si la disponibilité des matériaux de recherche sous forme numérique est un réel enjeu en LSH, nous allons examiner les pratiques de recherche, puis de diffusion de l'information dans ce secteur, avant de faire le point sur les éventuelles attentes qui perceraient.

2.1 Les pratiques informationnelles en LSH

Nous l'avons vu, de plus en plus, l'information scientifique en LSH se donne à voir sous une forme numérique - qu'elle soit native ou le fruit d'une numérisation. Nous allons tenter de donner quelques pistes sur le comportement informationnel en LSH, dans le but de faire émerger des lignes de force qui interpellent et intéressent au regard des ressources libres.

2.1.1 La recherche d'information dans les Humanités

Tout d'abord, lorsqu'il s'agit de rechercher de l'information, que celle-ci soit numérique ou non, des particularités disciplinaires existent. Aussi n'est-il pas rare de trouver, dans la littérature consacrée aux usages des ressources électroniques à l'université, des développements nombreux sur les différences entre chercheurs en lettres et sciences humaines et scientifiques, tel que celui-ci :

It became apparent through this study and through examination of the literature on humanities information seeking that the mix of motivations and objectives of humanities scholars demands a different type of information be selected for mounting and searching than is common for the sciences⁶⁵.

Le comportement informationnel des chercheurs en lettres et sciences humaines est si caractéristique que d'aucuns plaident pour que cette différence soit reconnue et prise en compte dans la structure même des ressources électroniques. Pour tâcher de confirmer la pertinence du périmètre choisi pour cette étude, il paraît nécessaire

⁶⁴ Joachim SCHÖPFEL et Hélène PROST, *Usage of grey literature in open archives: state of the art and empirical results*, GreyNet, GL11, Washington DC, 2009, 14 p. [En ligne]. <<http://hdl.handle.net/10068/698110>>

⁶⁵ « Il est devenu évident à travers cette étude et l'examen de la littérature sur la recherche d'information dans les lettres et sciences humaines que la diversité des motivations et des objectifs des chercheurs dans ces disciplines requiert que soit sélectionnées et mises à la disposition de la recherche des ressources différentes de celles qui le sont en science. » [Trad. pers.] Marcia J. BATES, « The cascade of interactions in the digital library interface », *Information Processing and Management*, vol.38, n°3, 2002, p. 381-400.

de développer cette différence constatée entre les techniques de recherche utilisées en LSH et celles rencontrées en sciences⁶⁶.

En premier lieu, des variations sont observables dans la construction des requêtes selon qu'elles sont le fait d'un chercheur en lettres et sciences humaines ou en sciences exactes. Selon Ilham Derfoufi⁶⁷, les modalités de recherche sont fonction de l'importance accordée à l'ouvrage ou à la revue en tant que support de publication privilégié dans une discipline. Dans les champs d'étude où la revue est le canal de publication par excellence, la recherche directe sur des plateformes de revues multidisciplinaires du type *Web of Knowledge* est privilégiée. En revanche, dans les disciplines, comme les LSH, où le livre scientifique est nanti de prestige dès lors qu'il est publié dans une collection reconnue, la recherche par nom d'auteur est plus fréquente. La recherche par mots-clés, qui est au fondement de l'utilisation des bases de données, ne prime pas dans les techniques de collecte des données des chercheurs en LSH. Souvent mal adaptés, ils ne correspondent pas aux termes disciplinaires. Bien plus, en philosophie ou psychologie par exemple, la recherche se fait par concepts ; or, ce n'est pas l'indexation par concepts qui prévaut dans les bases de données⁶⁸. Ce problème permet d'expliquer pourquoi les bases de données ne sont pas les outils de recherche de prédilection des usagers en LSH.

Car les sources d'information elles-mêmes sont plus ou moins plébiscitées par les chercheurs d'un domaine :

There are again differences between subjects, with Medical scientists more likely to use subject portals/repositories, Life scientists more likely to use bibliographic databases, and respondents in Social sciences, humanities & arts more likely to use library resources and search engines, than respondents from other subjects⁶⁹.

Les chercheurs, ayant tendance à privilégier l'accès le plus direct au contenu le plus large possible, se révèlent des utilisateurs familiers de Google. Ils se sont accoutumés à son ergonomie de recherche, sa simplicité d'accès et sa rapidité. Les chercheurs en LSH, suivant en cela leurs collègues des sciences exactes, tendraient de plus en plus à utiliser Google Scholar⁷⁰, au détriment des bases de données spécialisées⁷¹. Toutefois, si l'utilisation de Google est dominante, elle coexiste avec d'autres stratégies de recherche. L'enquête réalisée par Revues.org auprès de son lectorat en 2009⁷² a permis de dégager que les universitaires en lettres et sciences humaines se réfèrent à des sites précisément et clairement identifiés dans leur domaine⁷³ : ont été cités les portails Cairn et Persée, la base JSTOR, Gallica,

⁶⁶ Nous entendons par « sciences » le domaine des sciences, techniques et médecine (STM).

⁶⁷ Ilham DERFOUFI, « Pratiques numériques de chercheurs : reflet de la discipline, l'exemple des Sciences de l'éducation », dans G. CHARTRON, B. EPRON et A. MAHÉ (dir.), *op.cit.*, p.133.

⁶⁸ L'exemple de PsycINFO est donné par Ilham Derfoufi, *op. cit.*, p.129.

⁶⁹ « Il y a encore une fois des différences entre les disciplines, dans les sciences médicales les chercheurs sont davantage susceptibles d'utiliser des portails thématiques ou des archives ouvertes, dans les sciences de la vie, des bases de données bibliographiques, et les interviewés en arts, sciences humaines et sociales sont plus à même d'utiliser les ressources des bibliothèques et les moteurs de recherche que les autres. » [Trad.pers.] Jenny FRY, Charles OPPENHEIM, Steve PROBETS, *et al.*, *Behavioural Research: Authors and Users vis-à-vis Journals and Repositories*, rapport final, août 2011. [En ligne]. <http://www.peerproject.eu/fileadmin/media/reports/PEER_D4_final_report_29SEPT11.pdf>.

⁷⁰ Gail HERRERA, « Google Scholar Users & User Behaviors: An Exploratory Study », *College & Research Libraries*, vol.72, n° 4, juillet 2011, p.316-330. [En ligne]. <<http://crl.acrl.org/content/72/4/316>>.

⁷¹ cf. 1.2.1 La littérature tertiaire : longtemps, le noyau dur de l'offre numérique.

⁷² Enquête dont les résultats sont rapportés dans le chapitre de Marin DACOS et Emma BESTER, « Que savons-nous de l'identité, des comportements et des attentes des lecteurs de Revues.org en 2008 et 2009 ? », dans G. CHARTRON, B. EPRON et A. MAHÉ (dir.), *op. cit.*, p.175-191.

⁷³ Marin DACOS et Emma BESTER, *op.cit.*, p.184.

entre autres. Mais la ressource primordiale en LSH est encore le site Internet de la bibliothèque. Une des conclusions du projet britannique LAIRAH (*Log analysis of Internet resources in the arts and humanities*)⁷⁴, qui a étudié l'usage des ressources électroniques par les chercheurs en sciences humaines de juin 2005 à septembre 2006, est que le portail de la bibliothèque est la ressource favorite des chercheurs (13%), loin devant Google (qui ne rassemble que 4% des suffrages)⁷⁵.

Les bibliothèques sont largement utilisées et estimées en lettres et sciences humaines. Elles apparaissent comme le premier point d'accès aux ressources électroniques puisque 22% des accès en sciences humaines se font depuis la bibliothèque⁷⁶. Les ressources auxquelles accèdent le plus fréquemment les usagers *via* la bibliothèque constituent en quelque sorte le pendant numérique de collections de référence, soit de vastes regroupements d'informations et de documents en texte intégral⁷⁷. Les chercheurs savent que les ressources sélectionnées par la bibliothèque sont de qualité, et que cette garantie manque précisément lorsque les informations sont obtenues par l'intermédiaire de moteurs de recherche généralistes. En outre, les chercheurs en LSH, s'ils lisent en moyenne moins d'articles de revues et des articles plus anciens, lisent en revanche davantage d'ouvrages, de matériaux primaires et de manuscrits⁷⁸, qu'ils trouvent précisément dans les espaces physiques des bibliothèques.

Encadré : une consultation des usagers à la Bibliothèque Diderot de Lyon

Afin d'étayer les différents constats tirés des enquêtes citées précédemment, nous avons interrogé 9 chercheurs et enseignants-chercheurs de la Bibliothèque Diderot de Lyon, en juin et septembre 2012. Il ressort principalement de ces échanges qu'il est très souvent fait usage des catalogues de bibliothèques, que le texte intégral est très recherché, que la logique des moteurs de recherche est intégrée. S'ils ne font pas de distinction entre ressources libres et ressources payantes, ils ont conscience que certains sites sont peut-être moins légitimes, ou, en tout cas, moins académiques. Un résumé des entretiens est disponible en annexe.

2.1.2 L'hétérogénéité des communautés de recherche en LSH

Même si des tendances générales peuvent être ainsi ébauchées, le comportement informationnel des chercheurs dans une discipline donnée est

⁷⁴ Projet basé à la *School of Library Archive and Information Studies* (SLAIS) de l'University College of London (UCL) et financé par l'AHRC-ICT Strategy Scheme (*Arts and Humanities Research Council*). [En ligne]. <<http://www.ucl.ac.uk/infostudies/research/circah/lairah/>>

⁷⁵ Claire WARWICK, Melissa TERRAS, Paul HUNTINGTON, *et al.*, *The LAIRAH Project : Log Analysis of Digital Resources in the Arts and Humanities - Final Report to the Arts and Humanities Research Council*, School of Library, Archive and Information Studies, University College London, septembre 2006, p. 19 (voir en particulier : « fig. 1. *Digital resources which users find most useful* »). [En ligne]. <<http://www.ucl.ac.uk/infostudies/claire-warwick/publications/LAIRAHreport.pdf>>.

⁷⁶ Pourcentage précisé à la page 19 du chapitre d'Annaïg MAHÉ, « Les pratiques informationnelles des chercheurs dans l'enseignement supérieur et la recherche : regards sur la décennie 2000-2010 », dans G. CHARTRON, B. EPRON et A. MAHÉ (dir.), *op. cit.*, p.25.

⁷⁷ C. WARWICK, M. TERRAS, P. HUNTINGTON, *et al.*, *The LAIRAH Project...*, *op.cit.*, p.18-19.

⁷⁸ « *Humanities faculty read fewer articles, rely more on browsing, and read older articles on average. This is not to say that humanities faculty members do not read, but they most likely read books, primary materials, and manuscripts.* » [Les chercheurs de LSH lisent moins d'articles, ont davantage recours à la navigation, lisent des articles plus anciens en moyenne. Ce n'est pas que les chercheurs en LSH ne lisent pas, mais il y a plus de chances qu'ils lisent des livres, des sources primaires et des manuscrits.] [Trad. pers.] Carol TENOPIR, Donald W. KING, Jesse SPENCER, Lei WU, « Variations in article seeking and reading patterns of academics: What makes a difference ? », *Library & Information Science Research*, vol. 31, n°3, septembre 2009, p.139-148.

suffisamment singulier pour constituer un objet d'étude en soi. Pour parer au risque de sur-généralisation, il peut être utile de s'intéresser à un niveau micro et d'interroger la notion de communauté scientifique. Car il y a de très fortes chances pour que les paradigmes de recherche et l'usage des ressources électroniques soient liés à une dynamique au sein d'un groupe.

Vu le temps imparti pour cette étude, il nous a été impossible de mener une enquête précise sur une communauté particulière. Toutefois, nous avons relevé qu'à l'université de Paris-Sorbonne, les musicologues consultent énormément les ressources électroniques mises à leur disposition par la bibliothèque⁷⁹. Est-ce le fait du rôle de certains chefs de file, du bouche-à-oreille ou de la constitution même des réseaux de recherche ? En tout cas, cela témoigne de ce que les relations établies entre chercheurs d'une même communauté sont assez puissantes pour influencer leur utilisation des ressources numériques.

La composante disciplinaire est certes importante, mais des pratiques de recherche différentes peuvent donc se rencontrer au sein de chaque communauté locale. En ce sens, le clivage LSH/STM est à relativiser. Les pratiques sont plurielles, le commerce avec le numérique ne peut être pensé comme un phénomène homogène. Toutefois, dans la suite de cette étude, cette opposition binaire se révélera encore riche pour l'analyse.

2.2 Les modalités de production, de diffusion et de validation de l'information scientifique en LSH

Les chercheurs n'entretiennent pas seulement avec l'information scientifique un rapport de consommation. La production, ce moment de la publication des résultats de leur recherche, est essentielle, la validation et la reconnaissance de leur travail en dépendent. Selon Ghislaine Chartron, Professeur titulaire de la chaire d'Ingénierie documentaire au Cnam-Paris⁸⁰, diffusion de la production scientifique et usage de l'information se rejoignent étroitement. « Les sources d'information privilégiées par le chercheur sont généralement celles où il cherchera à valoriser ses travaux, à publier⁸¹. »

En lettres et sciences humaines, l'écriture est au fondement de la production des connaissances. Le passage obligé – et le plus important – de la publication est la rédaction de la monographie. Les travaux de Gautier Poupeau⁸² montrent que celle-ci représente, pour les médiévistes, le travail préalable à toute autre diffusion du travail historique et constitue un véritable rite d'institution. La monographie sert le développement d'une pensée personnelle et sa formalisation, et les articles de revue, la diffusion de la connaissance. En sciences humaines, les revues nationales de débat vont être privilégiées aux revues internationales en langue anglaise. Le livre, lui, qu'il soit individuel ou collectif, à partir du moment où il est publié dans une collection dirigée par des enseignants-chercheurs faisant autorité dans le domaine, apparaît comme la pièce maîtresse du dispositif symbolique qui établit l'identité des lettres et sciences humaines. Il est l'affirmation de la spécificité des

⁷⁹ Source : entretien avec Dominique FILIPPI, 28 juin 2012.

⁸⁰ Conservatoire national des arts et métiers.

⁸¹ Ghislaine CHARTRON, « Éléments pour une approche comparée de la publication scientifique », Colloque du centre de coopération interuniversitaire franco-québécois, *La communication scientifique: enjeux du partage de la connaissance*, Montréal, Archives nationales du Québec, 4-6 juin 2003. [En ligne]. <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000435.html>.

⁸² Travaux mentionnés et évoqués par G. CHARTRON, *ibid.* Gautier POUPEAU, *L'information historique à l'épreuve de l'édition électronique*, mémoire de DEA sous la direction de Ghislaine Chartron, juillet 2003. [En ligne]. <<http://www.lespetitescases.net/book/export/html/1089>>.

LSH face au modèle des sciences de la nature. Cette position « est fondamentale dans la mesure où elle est au cœur de l'éthos et de l'habitus d'une corporation⁸³ ».

Cependant, les articles de revues prennent une importance accrue étant donné que les critères d'évaluation des sciences exactes en viennent à constituer un modèle de référence. En effet, certaines disciplines des sciences dites dures ont mis au point, voici quelques décennies, des outils quantitatifs dont la finalité est de mesurer la qualité du travail des chercheurs et des revues par le biais d'indicateurs numériques. Même si ces moyens bibliométriques⁸⁴ ne permettent pas actuellement une évaluation pertinente des chercheurs ou des revues en LSH, la culture de la citation semble bien imprégner désormais tout le champ de la littérature scientifique. Ce qui n'est pas sans poser problème dans la mesure où, dans les disciplines littéraires (au sens large), on note une diversité des langues d'expression, le maintien de petites communautés de recherche sur des sujets de niche et, enfin, l'absence de bases de données de référence pour les études bibliométriques⁸⁵. Depuis 2009, l'AERES⁸⁶ diffuse sur son site un classement des revues SHS par champ disciplinaire⁸⁷, qui s'inspire du celui de l'ERIH (Index européen de référence pour les sciences humaines) de la Fondation Européenne pour la Science. Mais la contestation qui a suivi l'établissement de ces listes⁸⁸ montre l'inquiétude des chercheurs quant au recours croissant à l'évaluation quantitative. Sont redoutés un appauvrissement de la recherche et une survalorisation de la production anglo-saxonne.

En fait, en LSH, « l'appréciation de la qualité des travaux par les experts reste le critère primordial d'évaluation⁸⁹ ». La notion de validation par les pairs est donc décisive en lettres et sciences humaines ce qui soulève le problème aigu de l'estimation de la valeur académique des ressources directement produites en ligne⁹⁰.

Le clivage entre les sciences exactes (STM) et les lettres et sciences humaines est donc sans aucun doute à nuancer. Il existe certes des facteurs de différenciation dans les pratiques scientifiques et les modes d'évaluation des chercheurs. Néanmoins, les frontières se brouillent dès lors que se développe un positionnement de plus en plus interdisciplinaire : les approches s'entrecroisent, les méthodes et les processus d'interprétation au sein d'un même champ disciplinaire peuvent varier et conduire à l'adoption de modes de publication divers. Ainsi des chercheurs peuvent publier dans des revues qui relèvent d'autres disciplines que des leurs. L'opposition mise en place dans notre étude entre STM et LSH continue d'être opératoire, mais ne doit pas faire oublier que la réalité scientifique n'est pas aussi tranchée.

⁸³ Olivier DONNEAU, « Livres, Internet, sciences humaines », *CONTEXTES*, Prises de position. [En ligne]. Mis en ligne le 3 avril 2008. <<http://contextes.revues.org/902>>.

⁸⁴ En particulier le facteur d'impact, qui permet d'attribuer un rang à une revue suivant un algorithme qui tient compte du nombre de « citations » obtenues par les articles publiés dans ladite revue. Voir l'annexe 1, p. 117 : il est fait référence d'Eugene Garfield.

⁸⁵ <<http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/evaluation-production-scientifique/introduction.htm>>

⁸⁶ Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur : <<http://www.aeres-evaluation.fr/>>.

⁸⁷ Voir <<http://www.aeres-evaluation.fr/Publications/Methodologie-de-l-evaluation/Listes-de-revues-SHS-sciences-humaines-et-sociales>>.

⁸⁸ Voir notamment la pétition qui a circulé demandant le retrait de la liste de l'AERES : <<http://www.appelrevues.org/>>.

⁸⁹ AERES, « Listes de revues SHS (sciences humaines et sociales) ». [En ligne]. <<http://www.aeres-evaluation.fr/Publications/Methodologie-de-l-evaluation/Listes-de-revues-SHS-sciences-humaines-et-sociales>>.

⁹⁰ Claire WARWICK, Melissa TERRAS, Isabel GALINA, *et al.*, « Bibliothèques, ressources d'information et utilisateurs de ressources électroniques », dans Ghislaine CHARTRON, Benoît EPRON et Annaïg MAHÉ (dir.), *Pratiques documentaires numériques à l'université*. Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2012, p.146.

2.3 Les attentes des chercheurs de LSH

Dans le contexte actuel d'accélération de la numérisation des contenus, il semble important de s'intéresser aux attentes des lecteurs en lettres et sciences humaines. Ces attentes peuvent porter sur les « trois dimensions » que met en évidence Ghislaine Chartron lorsqu'elle examine quelles pourraient être les recommandations pour un passage à l'édition numérique⁹¹.

2.3.1 La valeur ajoutée du numérique

La première dimension est celle de la valeur ajoutée spécifique du numérique par rapport aux autres supports. Dans le champ des LSH, les chercheurs travaillent généralement sur des échelles temporelles importantes. Aussi la numérisation rétrospective des ressources primaires et, en premier lieu, des textes et des archives, à condition que la numérisation soit de qualité, est-elle sollicitée des chercheurs.

Néanmoins, il faut ici souligner que nombre de ressources numériques proposées par les bibliothèques sont sous-utilisées⁹². Les chercheurs se sentent comme pris au piège d'une offre qui ne cesse de s'enrichir et d'augmenter. Paradoxalement, plus les données numériques sont nombreuses et composites, plus elles risquent d'être difficiles à trouver et à utiliser. Comme d'autres, « [l]'historien navigue dans un océan d'informations qui peut vite décourager le pilote le plus averti⁹³. » Cette difficulté peut s'expliquer en partie par la forte proportion de chercheurs travaillant seuls. Les informations sur les ressources circuleraient donc peu. Toutefois, le recours à des canaux de communication informelle, comme les conférences et les colloques par exemple, n'est pas négligeable. Des équipes universitaires et des associations de spécialistes parviennent à travailler en réseau, et un angliciste de Paris-IV connaîtra mieux un autre angliciste de Paris-III qu'un dix-huitiémiste ou un grammairien de sa propre université.

2.3.2 Les vecteurs privilégiés de la communication scientifique

Le numérique doit tenir compte des vecteurs dominants pour la communication scientifique au sein de chaque communauté. Puisque la monographie a une importance majeure dans la production intellectuelle en lettres et sciences humaines, les initiatives de diffusion en ligne des livres d'éditeurs académiques mériteraient d'être encouragées. En effet, « [l]e numérique bien compris devrait consolider les logiques du métier qui ont été définies avant lui, plutôt que les fragiliser⁹⁴. » Le numérique pourrait permettre de valoriser ces ouvrages de recherche et d'érudition qui, au format papier, ne sont parfois jamais consultés, ce que confirment les faibles tirages dont ils font l'objet. Le développement d'impressions à la demande, à partir des fichiers numériques,

⁹¹ Ghislaine CHARTRON, « Éléments pour une approche comparée de la publication scientifique », *op.cit.* (note 81), p. 10-12.

⁹² Dans le projet LAIRAH, l'analyse portait sur les 3 principaux portails numériques de sciences humaines au Royaume-Uni en 2005-2006 : *Arts and Humanities Data Service (AHDS)*, *Humbul*, *Artifact*. Entre 30 et 35% des ressources numériques examinées n'ont jamais été consultées pendant le temps de l'étude. C. WARWICK, M. TERRAS, P. HUNTINGTON, *et al.*, *The LAIRAH Project*, *op. cit.* (note 75), p.5 : <<http://www.ucl.ac.uk/infostudies/claire-warwick/publications/LAIRAHreport.pdf>>

⁹³ N. DELALANDE et J. VINCENT, « Portrait de l'historien-ne en cyborg », art. cit. (note 50), p. 18.

⁹⁴ N. DELALANDE et J. VINCENT, « Portrait de l'historien-ne en cyborg », *op. cit.* (note 50), p. 12.

relancerait le pan de cette économie et relancerait la lecture linéaire, réflexive, de ces études.

2.3.3 La vitesse et le gain de temps

Le numérique doit pouvoir faire gagner du temps au chercheur dans son activité de recherche. En pratique, les ressources électroniques présenteraient l'avantage de la facilité d'accès⁹⁵. D'où la reviviscence de la pratique de la computation, ce que Milad Doueïhi appelle aussi la « tendance anthologique⁹⁶ ». Par exemple, si la lecture d'un livre numérique⁹⁷ répond, aujourd'hui, de manière générale, à un besoin d'informations ponctuelles⁹⁸, c'est que l'extraction d'éléments est aisée. Faciliter cette lecture opérationnelle nécessite un gros travail d'indexation, ainsi que l'adjonction de fonctionnalités telles que l'annotation ou le commentaire en marge du texte. Le chercheur doit à chaque fois pouvoir se référer à du contenu validé et pertinent. On retrouve le problème de la légitimité (absence de prestige et, parfois, de procédure de sélection) des publications numériques des universitaires évoqué précédemment. Les chercheurs sont en demande de moyens d'évaluation par les pairs suffisamment sérieux pour remplacer le mécanisme de validation par l'institution académique et/ou le travail éditorial avec ses règles strictes d'évaluation des manuscrits. C'est tout le processus de publication et de reconnaissance des travaux en LSH qui est à redéfinir.

Ces remarques sur les techniques de recherche, les modalités d'évaluation de la littérature scientifique et les attentes des chercheurs vont nous permettre de voir dans quelle mesure les bibliothèques pourraient ajuster au mieux l'offre et la demande de ressources numériques dans le domaine des lettres et sciences humaines. Il s'agit d'arriver à déterminer dans quelle mesure les ressources libres pourraient contribuer à une meilleure diffusion de l'information scientifique en LSH, tout en préservant la diversité des pratiques informationnelles.

B/ LE LIBRE, QUELLES CONSÉQUENCES ?

Après une brève présentation du libre accès dont la finalité est de rappeler certains éléments contextuels, seront examinées quelques-unes des entreprises

⁹⁵ Se référer à l'anecdote racontée par David Bell : « *In an old and dreary secondary source, I find an intriguing but fragmentary quotation from a newspaper that was briefly published in French-occupied Italy in the late 1790s. I want to read the entire article from which it came. As little as five years ago, doing this would have required a forty-mile trip from my home in Baltimore to the Library of Congress and some tedious wrestling with a microfiche machine. But now I step over to my computer, open up Internet Explorer, and click to the "digital library" of the French National Library.* ». [« Dans une source secondaire ancienne et ennuyeuse, je trouve une citation intéressante mais fragmentaire d'un journal qui a été publié pendant un bref laps de temps dans l'Italie du temps de l'occupation française, vers la fin des années 1790. Je veux lire l'article complet à partir duquel a été extraite cette citation. Il y a seulement encore cinq ans, pour ce faire, il m'aurait fallu faire un voyage de quarante miles depuis ma maison située à Baltimore jusqu'à la Bibliothèque du Congrès, puis j'aurais engagé une lutte pénible avec un lecteur de microfiches. Mais maintenant, je m'empare de mon ordinateur, j'ouvre Internet Explorer et clique sur la "bibliothèque numérique" de la Bibliothèque nationale française. »] [Trad. pers.] David BELL, « *The bookless future: what the Internet is doing to scholarship* », *The New Republic*, 2 mai 2005. [En ligne]. <<http://www.tnr.com/article/books-and-arts/the-bookless-future>>.

⁹⁶ Milad DOUEIHI, *La grande conversion numérique ; suivi de Rêveries d'un promeneur numérique*, Paris, France, Éd. du Seuil, 2011, p.308.

⁹⁷ Contrairement au livre papier, comme exposé dans les quelques lignes qui précèdent. Ce qui témoigne du fait que les différents supports ont des usages distincts.

⁹⁸ Voir, par exemple, Annaïg MAHÉ, « Les pratiques informationnelles des chercheurs dans l'enseignement supérieur et la recherche : regards sur la décennie 2000-2010 », dans G. CHARTRON, B. EPRON et A. MAHÉ (dir.), *Pratiques documentaires numériques à l'université...*, op. cit. (note 90), p.25.

menées dans le domaine des LSH, et, enfin, seront considérés les principaux défis qui se posent aux bibliothèques d'enseignement et de recherche dans ce cadre.

1. Les modalités du libre accès

L'apparition d'Internet, conjuguée au sentiment que l'édition du savoir, telle qu'organisée traditionnellement, est devenue sclérosante (pour les chercheurs) et trop coûteuse (pour les bibliothèques) a favorisé l'émergence du « libre accès »⁹⁹ et sa première formalisation, le 14 février 2002 à Budapest¹⁰⁰. Le libre accès peut prendre des formes différentes. Certes, un chercheur peut mettre en ligne ses documents sur son site web personnel ou un blog. Mais, dans un souci d'organisation, de systématisation et, par suite, d'accroissement de la visibilité, deux stratégies sont préconisées : soit le dépôt d'un exemplaire du texte dans une archive ouverte, soit la publication dans une revue en libre accès.

1.1 La voie verte

Les archives ouvertes sont des réservoirs numériques (*repositories*) thématiques et/ou institutionnels qui accueillent les dépôts de publications réalisés par les auteurs eux-mêmes. Désigné sous le vocable de « voie verte » (*green road*) de l'*Open Access*, l'auto-archivage est rendu possible et efficient par la conservation des droits de l'auteur sur son manuscrit¹⁰¹ et la capacité des différents serveurs à communiquer entre eux grâce à l'utilisation d'un protocole technique commun, l'OAI-PMH¹⁰². Cette interopérabilité entre archives ouvertes facilite la description et la diffusion des métadonnées des publications scientifiques en accès ouvert. En France, dès novembre 2000, sur l'initiative du physicien Franck Laloë, le CNRS crée le Centre de communication scientifique directe (CCSD)¹⁰³, dont la mission est de proposer une structure de base de données et d'archivage pour les publications scientifiques - sur le modèle d'ArXiv, mais ouverte à toutes les disciplines. Naît l'outil logiciel *Open Source HAL* (Hyper articles en ligne)¹⁰⁴ qui, depuis 2006 et la signature d'un accord national, joue le rôle d'archive centrale, en articulation avec les archives ouvertes des institutions partenaires. Malgré leur émergence récente, ces entrepôts constituent une référence de plus en plus avérée, eu égard à la diffusion du savoir. Plus visibles, les publications déposées dans des ces dépôts ouverts sont davantage consultées, utilisées et citées, ce qui augmente considérablement leur impact¹⁰⁵.

⁹⁹ Pour un historique du mouvement, se reporter à l'annexe 1, p. 118.

¹⁰⁰ *Budapest Open Access Initiative* (BOAI). Le texte de la déclaration est disponible, en français, sur le site « Libre accès à l'information scientifique et technique » de l'Inist : <<http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-l->>. Pour plus de précisions, se reporter également à l'annexe 1, p. 120.

¹⁰¹ La liste Romeo permet de connaître la politique adoptée par les principaux éditeurs anglo-saxons : <<http://www.sherpa.ac.uk/romeo/>>. Héloïse est le service d'information sur les politiques des éditeurs français en matière de dépôt des articles : <<http://heloise.ccsd.cnrs.fr/>>.

¹⁰² *Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting*. Ce protocole a été élaboré par l'*Open Archive Initiative*, à l'issue de la Convention de Santa Fe de 1999.

¹⁰³ <<http://ccsd.cnrs.fr/>>

¹⁰⁴ <<http://hal.archives-ouvertes.fr/>>

¹⁰⁵ Voir à ce propos : THE OPCITATION PROJECT, « The effect of open access and downloads (« hits ») on citation impact: a bibliography of studies », *The Open Citation Project - Reference Linking and Citation Analysis for Open Archives*, mis en ligne le 15 septembre 2004. Mis à jour le 27 juin 2012. [En ligne]. <<http://opcit.eprints.org/oacitation-biblio.html>>. Et, plus particulièrement, la présentation de Alma SWAN, « Open Access : Why should we have it ? », mai 2006. [En ligne].

<<http://www.keyperspectives.co.uk/openaccessarchive/Journalpublications/Belgian%20library%20journal%20article%20-%20final%20revised%20version.pdf>>.

1.2 La voie dorée

La seconde voie, dite voie dorée (*gold road*), préconisée par l'*Initiative de Budapest*, désigne les revues dont l'accès n'est pas facturé. Répertoriées par le DOAJ (*Directory of Open Access Journals*)¹⁰⁶, elles répondent aux exigences de qualité des articles scientifiques par la présence d'un comité de lecture qui procède à leur évaluation (*peer review*). Les distinguent des revues traditionnelles un mode de financement différent, reporté vers l'amont (pour couvrir les coûts de production), permettant une diffusion aussi large que possible. Il ne s'agit plus qu'une bibliothèque paie pour accéder au contenu d'une revue par le biais d'un abonnement. Le modèle économique « auteur-payeur » (*author pays*) est le plus connu et médiatisé, bien que nombreuses soient les revues en *Open Access* qui ne font pas supporter de frais de publication aux auteurs eux-mêmes¹⁰⁷. La plupart du temps, les droits de publication – qui consistent en une somme forfaitaire pour chaque article publié – sont financés par une subvention de recherche ou par des fonds institutionnels.

En France, la plateforme de revues de LSH Revues.org¹⁰⁸, qui promeut le libre accès, ne facture pas la publication des articles aux revues qui, à leur tour, ne les facturent pas aux auteurs. Les coûts existent puisqu'une revue en libre accès requiert un travail d'édition électronique : depuis le développement du logiciel *Open Source*¹⁰⁹, jusqu'à l'administration de serveurs et « l'invention des nouvelles modalités d'écriture et de lecture liées à l'adoption du support électronique¹¹⁰ ». Mais ces coûts sont mutualisés entre les différents organismes de recherche et d'enseignement supérieur concernés.

2. Les défis du libre accès en LSH

2.1 L'invention d'une édition ouverte

Le libre accès a initialement été promu par les sciences exactes et les sciences de la vie¹¹¹. Aussi ce changement de paradigme n'est-il pas vraiment taillé pour les LSH et constitue bien plutôt un défi. Le financement des articles de recherche par les auteurs est difficilement concevable attendu que les laboratoires de LSH disposent de budgets limités. Or, dans le même temps, le secteur peut subir le préjudice d'une baisse des crédits d'acquisition des bibliothèques, conséquence du contexte budgétaire et de l'envolée des prix de la documentation dans les autres disciplines. Comme le souligne Jean-Michel Salaün, « reste donc à inventer, dans ce domaine, un modèle alternatif adapté, où vraisemblablement les notions de corpus et de patrimoine seront prises en compte. Il est intéressant de noter que

¹⁰⁶ Le DOAJ ne recense que les revues *Open Access* (OA) à comité de lecture. Ce projet est hébergé et maintenu par la bibliothèque de l'université de Lund, en Suède. Voir : <<http://www.doaj.org/>>

¹⁰⁷ "In fact, most OA journals (70%) charge no author-side fees at all." Peter SUBER, « Open Access Overview », 2004. Mis à jour le 18 juin 2012. [En ligne]. <<http://www.earlham.edu/~peters/fos/overview.htm>>.

¹⁰⁸ Pour Revues.org : cf. *supra*.

¹⁰⁹ Lodel est utilisé par le Cléo.

¹¹⁰ Delphine CAVALLO, « Revues.org : l'invention de l'édition électronique scientifique, entre libre accès et modèle économique pérenne », dans Björn-Olav DOZO et Karine VACHON (dir.), *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, « La publication électronique en sciences humaines et sociales », Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec, vol. 1, n°1, 2009. [En ligne]. <<http://www.erudit.org/revue/memoires/2009/v1/n1/038638ar.html>>.

¹¹¹ Voir l'annexe 1, p. 116.

c'est dans ce domaine que le CNRS paraît vouloir investir pour construire un centre d'édition original¹¹². »

En 2007, un Très Grand Équipement, le TGE Adonis¹¹³, est créé sur l'initiative du CNRS dans le but de permettre la constitution d' « un espace unique de navigation dans le document numérique¹¹⁴ », entendu comme l'ensemble des documents numériques produits par les sciences humaines et sociales : « thèses, revues, bases bibliographiques, sources auxiliaires (ouvrages-outils du type catalogues, actes de colloques, inventaires, publication de feuilles...), communication scientifique directe (littérature grise, épijournaux¹¹⁵, thèses en ligne...) »¹¹⁶. Pour y parvenir, il s'est révélé indispensable de fédérer les diverses initiatives menées en sciences humaines sur la thématique de l'accès ouvert. C'est pourquoi, depuis ses débuts, le TGE Adonis s'est attaché à multiplier les passerelles d'interopérabilité entre les différentes plateformes numériques d'agrégation de revues en ligne, Revues.org, Cairn¹¹⁷ et Persée¹¹⁸. Puis, pour parer à l'absence de point d'accès unifié aux ressources en *Open Access* (HAL-SHS, Revues.org, Persée, etc.), le TGE Adonis a réalisé la plateforme web de recherche et de diffusion Isidore (Intégration de services, interconnexion de données de la recherche et de l'enseignement¹¹⁹), dont la version bêta a été ouverte au public en décembre 2010. Elle donne accès à des données moissonnées dans plus de 740 sources différentes.

Pour développer l'édition en libre accès en sciences humaines tout en veillant à lui assurer une viabilité économique et à répondre aux exigences de qualité scientifique, le projet *Digital Library for Open Humanities* (DILOH), dont la finalité est de construire une bibliothèque internationale pour l'édition en libre accès et les humanités numériques, s'est vu doter de 7 M€ sur 8 ans, au titre du Label Equipex¹²⁰. Le porteur du projet, le Cléo, voit son portail OpenEdition¹²¹ - qui réunit plus de 350 revues (Revue.org), des événements scientifiques (*Calenda*) et 500 carnets de recherche (Hypotheses.org), reconnu comme structure stratégique pour le libre en LSH.

2.2 Le libre accès au fondement des Humanités numériques ?

Dans les sciences humaines, les arts et les lettres, le libre accès est encouragé par des acteurs étroitement associés au mouvement naissant des *Digital*

¹¹² Jean-Michel SALAÜN, « Libre accès aux ressources scientifiques et place des bibliothèques », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 49, n° 6, 2004, p. 28.

¹¹³ Le TGE Adonis (Adonis pour « Accès unique aux données et aux documents numériques des sciences humaines et sociales ») : <<http://www.tge-adonis.fr/>>.

¹¹⁴ MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, *Très Grandes Infrastructures de Recherche – Feuille de route française*, 2008, p.58. [En ligne].

<<http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/07/4/40074.pdf>>. Les pouvoirs publics ont ainsi accordés 9 M€ à ces outils des SHS.

¹¹⁵ Les épijournaux ou épi-journaux sont des tables des matières thématiques : voir, par exemple, *La Lettre de Liens Socio*, *La Lettre d'Open Edition*.

¹¹⁶ MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, *Très Grandes Infrastructures de Recherche – Feuille de route française*, *ibid.*

¹¹⁷ Pour Cairn : cf. *supra*

¹¹⁸ Pour Persée : cf. *supra*

¹¹⁹ Isidore est un moteur réalisé par le TGE Adonis et mis en œuvre par le CCSD/CNRS. Il donne accès à plusieurs centaines de sources de publications et de données numériques françaises, dont les archives de revues Persée, Revues.org et Cairn, la base d'articles HAL, Gallica, etc. : <<http://www.rechercheisidore.fr/>>.

¹²⁰ Lire le communiqué sur le carnet d'OpenEdition : Lisa GEORGE, « OpenEdition, lauréat des Équipements d'excellence (Equipex) », *L'édition électronique ouverte : Le carnet d'OpenEdition*, 22 février 2012. [En ligne] <<http://leo.hypotheses.org/8619>>.

¹²¹ <<http://www.openedition.org/>>

Humanities (DH). Marin Dacos et Pierre Mounier, respectivement directeur et chargé de formation du Cléo, sont aussi les premiers signataires du *Manifeste des Digital humanities* de 2010¹²².

S'il est difficile de donner une définition arrêtée des Humanités numériques¹²³, il est néanmoins intéressant de voir que cette expression englobe :

- un changement des pratiques de recherche, avec une mobilisation structurelle des moyens informatiques (comme des grilles de calcul pour traiter de vastes ensembles de données (*data sets*)) ;
- l'emprunt de modèles épistémologiques aux *e-sciences* (tels que les projets de saisie de corpus ou les approches statistiques) ;
- des manières de diffuser les résultats de la recherche qui exploitent la communication en réseau¹²⁴.

Pour autant, y a-t-il un lien nécessaire entre les Humanités numériques et l'*Open Access* ? Sigi Jöttkandt, un des fondateurs de la « collective d'édition de SH en accès libre¹²⁵ » *Open Humanities Press*¹²⁶, explique cette connexion :

*[...] as long as the primary and secondary materials that these tools operate on remain locked away in walled gardens, the Digital Humanities will fail to fulfill the real promise of innovation contained in the digital medium*¹²⁷.

Toutefois, des éditeurs commerciaux peuvent vouloir contribuer au mouvement des DH¹²⁸. Il n'en demeure pas moins que les *Digital Humanities* sont adossées à une économie de l'abondance et non de la rareté. L'examen de milliers ou de millions de livres paraît plus facile à réaliser si l'ensemble du matériel est non seulement librement accessible à des chercheurs (qui peuvent être dispersés sur le territoire) mais également réutilisable et modifiable.

3. Les enjeux du libre accès en bibliothèque

Avec une mise à disposition toujours plus importante de ressources numériques, la bibliothèque universitaire et de recherche ne risque-t-elle pas de représenter plus un coût qu'un investissement pour sa tutelle ? Avant de regarder comment la bibliothèque peut répondre au défi du libre accès, il faudra examiner si elle peut continuer à jouer son rôle traditionnel de médiation.

¹²² Marin DACOS, « Manifeste des Digital humanities », *ThatCamp Paris*, Paris, ThatCamp, 26 mars 2011. [En ligne]. <<http://tcp.hypotheses.org/318>>. Le Manifeste promeut la réforme des pratiques savantes et, dans cette optique, appelle au « libre accès aux données et aux métadonnées » et se montre favorable « à la diffusion, à la circulation et au libre enrichissement des méthodes, du code, des formats et des résultats de la recherche ».

¹²³ À ce propos, voir le mémoire d'étude de Benjamin CARACO, *Bibliothèque de sciences humaines et sociales : quelles particularités dans le contexte du XXIe siècle ?*, Villeurbanne, Enssib, 2012. [En ligne]. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-56730>>.

¹²⁴ [Pierre MOUNIER et Marin DACOS], « *Digital Humanities*. Les transformations numériques du rapport aux savoirs », EHESS, Enseignement 2012-2013. [En ligne]. <<http://www.ehess.fr/fr/enseignement/enseignements/2012/ue/324/>>.

¹²⁵ Titre du billet rédigé par le TGE Adonis, « OHP, collective d'édition de SH en accès libre », sur le blog *Digital Humanities International* réalisé par l'Institut national des techniques de la documentation-CNAM, 18 mai 2008. [En ligne]. Mis à jour le 14 septembre 2011. <<http://dhi.intd.cnam.fr/2008/05/18/ohp-collective-d%E2%80%99edition-de-sh-en-acces-libre/>>.

¹²⁶ <<http://openhumanitiespress.org/>>

¹²⁷ [« [...] aussi longtemps que les documents primaires et secondaires sur lesquels ces outils [les nouveaux outils de text-mining et de visualisation du texte] interviennent demeureront enfermés dans des jardins clos, les *Digital Humanities* ne parviendront pas à tenir leur promesse, celle, réelle, de l'innovation contenue dans le médium numérique. »] [Trad. pers.] Sigi JÖTTKANDT, « Open Humanities Press : Free/ Libre Scholarship », Conférence HumaniTech, UC Irvine, avril 2008.

¹²⁸ À l'instar de ProQuest engagé dans une collaboration avec les bibliothèques de l'université du Michigan et de l'université Oxford pour les transcriptions en XML des images fixes des livres anciens : *EEBO TCP (Early English Books Online Text Creation Partnership)*

3.1 Vers une (désinter)médiation documentaire ?

Si le modèle économique d'accès coûteux aux publications est remplacé par un accès libre, le risque que la bibliothèque perde son statut d'intermédiaire obligé entre les ressources et les lecteurs se profile. La bibliothèque perdrait de son intérêt aux yeux des étudiants et chercheurs puisqu'ils pourraient s'en passer. Il leur suffirait d'aller sur la Toile pour accéder à la littérature scientifique.

3.1.1 Se passer de la bibliothèque : une illusion ?

Les ressources en *Open Access* sont, il est vrai, accessibles en dehors de l'intermédiation de la bibliothèque. Près de la moitié des répondants à l'enquête en ligne du Cléo de 2009 ont ainsi déclaré avoir inscrit le site Revues.org dans leurs favoris¹²⁹. Ils utilisent par conséquent leurs signets pour se rendre sur la plateforme et ne passent pas au préalable par le site web de la bibliothèque¹³⁰. Ce qui pose question ici est la place même de la bibliothèque sur Internet. Si les ressources sont librement accessibles, pourquoi les usagers passeraient-ils par le portail de la bibliothèque et, plus précisément, par la rubrique dédiée aux ressources en ligne ? La crainte d'un évitement de la bibliothèque (non plus seulement physique, mais aussi numérique) n'est pas totalement infondée. En effet, les usagers accèdent de plus en plus aux ressources depuis chez eux et, même si les bibliothèques ont répondu à cette exigence¹³¹, elles ne sont plus la seule source d'information scientifique. Parallèlement, les usagers revendiquent leur souhait de naviguer sans barrière entre les diverses ressources.

Mais, dans le même temps, la documentation et ses méthodes deviennent de plus en plus complexes du fait de l'inflation vertigineuse du nombre de publications en ligne. Désormais, outre le contenu, c'est le processus de communication de l'information lui-même qui doit être géré. Dans cette perspective, les dispositifs de mise en valeur, de mise en relation et de médiation prennent une importance considérable. Seulement, pour que ces techniques fonctionnent et soient pleinement intégrées par les usagers, il faut, au préalable, avoir réussi à solliciter leur attention.

3.1.2 La bibliothèque dans l'économie de l'attention

En somme, la bibliothèque est entrée dans l'économie de l'attention. Elle doit parvenir à capter l'attention de l'utilisateur du réseau « pour s'inscrire dans les

¹²⁹ C'est une pratique encore largement répandue en 2012. Voir l'annexe relative à la consultation des usagers, p. 130.

¹³⁰ Marin DACOS et Emma BESTER, « Que savons-nous de l'identité, des comportements et des attentes des lecteurs de Revues.org en 2008 et 2009 ? », Ghislaine CHARTRON, Benoît EPRON et Annaïg MAHÉ (dir.), *Pratiques documentaires numériques à l'université*. Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2012, p.187.

¹³¹ Déjà en 2007, Marie-Françoise LIARD et David SORET notaient que du côté des bibliothèques : « on assiste à une forte augmentation de la demande d'accès distant à laquelle les éditeurs devront s'adapter en aménageant des tarifications qui ne seront plus liées aux sites géographiques ». Marie-Françoise LIARD et David SORET, « Abonnements électroniques : perspectives stratégiques », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 52, n° 6, 2007, p. 95-96. [En ligne]. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0095-007>>. Fin 2007 étaient communiqués les résultats d'une enquête COUPERIN sur l'accès distant : « À partir d'un questionnaire en ligne auquel les membres de Couperin ont été invités à répondre par le biais de la liste Couperin-général en novembre 2007, cette étude montre que la moitié des établissements ayant répondu (soit 60 % des membres du consortium) déclarent proposer un mode de consultation de leurs ressources électroniques en dehors du site de leur établissement » et 13% étaient sur le point de se doter d'une solution d'accès distant. Voir en ligne : <<http://www.couperin.org/fr/dossier-de-veille-thematiques/acces-distant/131-acces-distant/501-resultats-de-lenquete-couperin-sur-lacces-distant>>.

quelques points d'accès qu'il voudra bien retenir¹³² ». En un mot, elle se doit d'être visible.

Il se pourrait que la clé soit dans la capacité de la bibliothèque à garantir la validité et la qualité des ressources - à accès restreint ou libre - auxquelles elle donne accès. Mais quels sont au juste les leviers de légitimité de la bibliothèque ? Le fait est que « pendant longtemps, la raison d'être des bibliothèques et leur légitimité n'était pas à prouver, mais était considérée comme acquise¹³³. » La qualité de leurs collections, la pertinence de leurs sélections et prescriptions, en somme, l'expertise des bibliothécaires, les dispensaient de se justifier d'exister. Cette légitimité aurait-elle perdu de son évidence pour le plus grand nombre ? Manifestement, la bibliothèque se doit de regagner la confiance de ses usagers pour mieux revenir au cœur de leurs pratiques de recherche documentaire. Visibilité et légitimité ont partie liée.

Pour démontrer sa valeur auprès de la communauté universitaire, la bibliothèque peut se prévaloir de la mission qui lui incombe traditionnellement et qui est fortement réactualisée par la revendication du libre accès, celle de la diffusion de l'IST.

3.2 La mission de diffusion de l'information scientifique et technique à « l'âge de l'accès »

L'article 3 de la *Charte des bibliothèques*, adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991, énonce ce que sont les missions premières de la bibliothèque :

La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société¹³⁴.

Dans la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche, la bibliothèque est encore le principal vecteur de diffusion de l'information scientifique. De par ses collections imprimées et numérisées, elle constitue un élément majeur du paysage documentaire. Mais aujourd'hui, de plus en plus, l'accès aux ressources informationnelles est menacé, les barrières s'élèvent et se multiplient.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes que le développement d'un moyen de communication mondial, l'Internet, puisse se traduire par une marchandisation accrue de l'information et du patrimoine et, par voie de conséquence, par une éventuelle restriction du champ d'intervention des bibliothèques¹³⁵.

¹³² Ghislaine CHARTRON, « L'offre documentaire numérique : repères et décryptage », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, vol. 45, n°2, 2008, p. 28-43. [En ligne]. <<http://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2008-2-page-28.htm>>.

¹³³ Lionel DUJOL, « Web social : de nouveaux usagers en bibliothèque ? », *La bibliothèque apprivoisée*, 7 décembre 2010. [En ligne].

<<http://labibapprivoisee.wordpress.com/2010/12/07/web-social-de-nouveaux-usagers-en-bibliotheque/#more-828>>.

¹³⁴ CONSEIL SUPÉRIEUR DES BIBLIOTHÈQUES, *Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991*, extrait du Rapport du président pour l'année 1991, Paris, Association du Conseil supérieur des bibliothèques, ministères de l'Éducation nationale, de la Culture et de la Recherche, 1991. [En ligne]. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1096>>.

¹³⁵ Daniel RENOULT, « Bibliothèques de recherche et mondialisation », dans *La mondialisation de la recherche*, Paris, Collège de France (« Conférences »), 2011. [En ligne]. <<http://conferences-cdf.revues.org/285>>.

Dans l'économie de l'accès, le marché mondial de l'information scientifique représente assurément une manne financière. Car, ainsi que le démontre Jeremy Rifkin dans son ouvrage¹³⁶, « l'âge de l'accès » n'est en aucune manière celui de « la disparition pure et simple de la propriété ». Il s'agit au contraire du déplacement de cette notion de propriété, de l'idée de possession (d'un patrimoine) vers celle d'usage (de ressources contrôlées). La particularité des ressources informationnelles est qu'elles sont potentiellement des biens non rivaux : la lecture d'une revue par un individu n'empêche pas un autre de la lire à son tour, s'il le souhaite. Mais le problème vient de ce qu'ils sont supposés être non-exclusifs : un seul fichier PDF peut satisfaire un nombre illimité d'utilisateurs à un coût marginal presque nul. D'où la volonté des acteurs économiques de contrôler et, par conséquent, de restreindre, l'accès aux biens informationnels. Les institutions académiques et, au premier chef, les bibliothèques, dans le cadre des acquisitions de ressources électroniques, sont contraintes d'acquiescer les coûts de l'accès.

Or, le mouvement de l'*Open Access* s'insurge précisément contre les dérives de l'édition scientifique, en particulier la croissance exponentielle des prix des abonnements aux revues et une cession des droits généralement défavorable aux chercheurs. Les bibliothèques sont bel et bien en première ligne sur ces questions.

Dans l'intérêt des chercheurs, et plus largement, de l'ensemble de ses usagers habituels, la bibliothèque ne devrait-elle pas s'attacher à intensifier la mise en valeur des ressources librement accessibles ? Car ce qui est interrogé dans la situation actuelle, c'est le positionnement même de la bibliothèque au sein de l'écosystème de la recherche. Est-elle en mesure de lever les obstacles à la diffusion la plus large des connaissances ? Dans la réponse à cette question est en jeu la capacité de la bibliothèque à faire vivre l'impératif de la démocratisation du savoir.

CONCLUSION DE LA 1ÈRE PARTIE

Dans les humanités, les chercheurs utilisent une gamme étendue de documents, parmi lesquels figurent en bonne place les monographies, qui s'appliquent à donner une interprétation originale et approfondie de leur objet d'étude. Si l'électronique n'est pas près de se substituer complètement au papier pour les chercheurs de LSH, l'utilisation des ressources numériques se répand assurément.

D'ailleurs, la profusion est telle que des procédés de plus en plus performants doivent être mis en œuvre pour trier, hiérarchiser et interpréter les données. De nouvelles perspectives heuristiques s'imposent et nombreux sont les projets et les questionnements qui se rapportent aux *Digital Humanities*.

L'invention d'une édition ouverte en LSH oblige la bibliothèque à se remettre en question. Le risque d'une désintermédiation se fait patent. Aussi, dans le contexte d'une revendication élargie du libre accès, convaincre de son utilité, est-ce réaffirmer sa mission première de vecteur de diffusion légitime de l'IST.

¹³⁶ Jeremy RIFKIN, *L'âge de l'accès : la nouvelle culture du capitalisme*, Paris, La Découverte, 2005.

II. LES RESSOURCES LIBRES EN BIBLIOTHÈQUE, DES QUESTIONS EN SUSPENS

Un examen détaillé, en situation, va permettre de faire le point sur les complications et les opportunités suscitées par les ressources libres de LSH.

A/ UNE ANALYSE DE LA VISIBILITÉ DES RESSOURCES LIBRES DE LSH DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Après nous être attachés à montrer ce que le libre représente dans la sphère de la production et de la diffusion de l'information scientifique, il importe maintenant de regarder ce qui est considéré concrètement comme libre dans le panel des ressources LSH mises à la disposition du public par les bibliothèques. Une fois ces ressources libres délimitées, il s'agira de voir comment les bibliothèques s'en emparent, quelle place elles leur octroient.

1. L'objectif

La présente analyse a pour objectif de cerner les similitudes et les différences de traitement des ressources libres de LSH dans les bibliothèques, et de réfléchir aux conclusions qui peuvent en être tirées quant au positionnement technique, organisationnel et politique des professionnels. De cette étape, procéderont en partie les pistes de réflexion et recommandations énoncées dans la partie III.

1.1 L'enjeu

Est en jeu dans notre démarche la possibilité de remettre en question l'idée reçue selon laquelle le libre constituerait le domaine réservé des STM et ne concernerait pas les lettres et sciences humaines. Pour y parvenir, sera conduite une étude objective des ressources électroniques libres de LSH dans un échantillon déterminé de bibliothèques. Le but de cette analyse, quoique nécessairement limitée, est de montrer en quoi, aujourd'hui, l'intégration des ressources libres de LSH dans l'offre électronique des bibliothèques peut poser problème.

1.2 L'objet

Dans ce cadre, la première notion à approfondir sera celle de ressource libre : à quels types de documents et à quels contenus renvoie-t-elle pour les professionnels des bibliothèques ?

1.2.1 Une définition extensive

Dans les bibliothèques étudiées, le terme « libre » est généralement compris non dans son acception restreinte de libre accès à la littérature scientifique, au sens de la BOAI¹³⁷, mais dans un sens large, plus proche de l'esprit de la déclaration de Berlin, incluant tous les biens culturels et toutes les données scientifiques :

¹³⁷ Budapest Open Access Initiative, disponible sur Internet : <<http://www.soros.org/openaccess/read>>. Pour plus de précisions, voir l'annexe 1, p. 118.

*Open access contributions include original scientific research results, raw data and metadata, source materials, digital representations of pictorial and graphical materials and scholarly multimedia material*¹³⁸.

Les bibliothèques conçoivent le libre comme quelque chose de fondamentalement ouvert et, en cela, obéissent à une certaine logique : la mission première qui leur est confiée, et qui est leur raison d'être, consiste à créer les conditions pour que « tout citoyen [puisse], tout au long de sa vie, accéder librement aux livres et aux autres sources documentaires¹³⁹. »

Le libre accès n'est pas ici synonyme d'utilisation incontrôlée des ressources. Les documents et données en *Open Access* sont eux aussi protégés par le respect de la paternité de l'œuvre et de son intégrité, même si les usages possibles sont plus ouverts.

1.2.2 Englober les ressources gratuites : un amalgame ?

Les bibliothèques, quand elles signalent des ressources « libres », mentionnent aussi, parfois, des ressources accessibles sur Internet gratuitement, mais non nécessairement librement. Les bibliothèques sont évidemment soucieuses de ne pas signaler des contenus qui violeraient manifestement le droit d'auteur. Généralement, quand bien même la diffusion se fait dans le respect de la légalité, elles ne réutilisent pas elles-mêmes les contenus diffusés gratuitement¹⁴⁰, mais redirigent simplement les usagers vers la source. C'est à eux ensuite de prendre connaissance des conditions d'utilisation. L'adjectif « libre » vient surtout marquer la différence entre des contenus accessibles sur le web par tous et des ressources acquises à titre onéreux et, à ce titre, accessibles uniquement aux usagers de la bibliothèque, sur identification. Dans cette acception, la notion de libre s'oppose non pas tant à celle de propriété qu'à celle de restriction de consultation.

Dans la suite de cette étude, nous nous attacherons essentiellement à la littérature scientifique qui, lorsqu'elle ne s'ajuste pas exactement à la définition stricte de l'*Open Access*, relève alors souvent du régime des licences *Creative Commons*¹⁴¹. Seuls les sites web (signets) ressortissent à la catégorie des ressources gratuites.

Si les bibliothèques adhèrent généralement à une conception ouverte de la diffusion et de l'accessibilité de la connaissance sous format numérique en signalant des ressources libres, cela ne signifie pas que celles-ci ne leur posent pas de difficultés. La nature des ressources libres est en soi problématique : elle

¹³⁸ « Les contributions au libre accès se composent de résultats originaux de recherches scientifiques, de données brutes et de métadonnées, de documents sources, de représentations numériques de documents picturaux et graphiques, de documents scientifiques multimédia. », traduction issue du site « Libre accès à l'information scientifique et technique » de l'Inist : <<http://openaccess.inist.fr/?Declaration-de-Berlin-sur-le-Libre>>. Le texte de référence étant : *Berlin Declaration on Open Access to Knowledge in the Sciences and Humanities*, 22 octobre 2003. [En ligne]. <<http://oa.mpg.de/lang/en-uk/berlin-prozess/berliner-erklarung/>>.

¹³⁹ CONSEIL SUPÉRIEUR DES BIBLIOTHÈQUES, *Charte des bibliothèques*, op. cit. (note 134).

¹⁴⁰ C'est le cas, notamment, des images ; voir les conditions d'utilisation de Calisphère, collection d'images de l'histoire et de la culture californienne : <<http://www.calisphere.universityofcalifornia.edu/copyright-cs.html>>. Ou bien encore celles de la bibliothèque numérique de l'INHA : <<http://bibliotheque-numerique.inha.fr/conditions-utilisation/>>.

¹⁴¹ Les licences C.C. « ne sont pas des contrats de cession de droit avec transfert de propriété, mais des offres (pollicitation) de mise à disposition sous certaines conditions ». Définition de Manuel DURAND-BARTHEZ. Pour plus de précisions, se reporter à son chapitre « Les archives ouvertes et autres publications scientifiques. L'autogestion des droits par les auteurs : *Creative Commons* », dans Yves ALIX (dir.), *Droit d'auteur et bibliothèques*, Éd. du Cercle de la Librairie, 2012, p.182-184.

recouvre des réalités différentes, des objets bien identifiés et d'autres qui le sont beaucoup moins¹⁴².

1.3 L'approche

Notre étude s'est appuyée pour partie sur une enquête de terrain, menée dans 10 établissements documentaires, en l'occurrence 5 bibliothèques universitaires, 3 bibliothèques interuniversitaires, 1 bibliothèque de grande école et 1 bibliothèque d'enseignement supérieur et de recherche hors université.

Nous ne considérerons pas ici les cas de la Bibliothèque nationale de France et de la Bibliothèque publique d'information¹⁴³, trop spécifiques, de par la singularité de leur offre documentaire, guidée par le principe de l'encyclopédisme et destinée à être accessible à tous les publics.

La composition de notre échantillon s'explique par le fait que l'offre de ressources électroniques n'ouvre pas sur les mêmes questionnements en bibliothèque publique et en bibliothèque universitaire et de recherche. Le contexte documentaire est très différent. Globalement, les bibliothèques publiques acquièrent encore très peu de ressources électroniques¹⁴⁴ alors que, dans l'enseignement supérieur, les bibliothèques ont dépensé, en 2007, 23,2 M€ pour l'achat de ressources électroniques, soit un peu plus de 25% de leur budget documentaire total¹⁴⁵. Ce décalage en termes de volume d'acquisitions de ressources électroniques a une incidence sur la perception qu'ont les lecteurs de la bibliothèque et de son offre numérique. Dominique Lahary¹⁴⁶ a montré que le grand public, pour les biens dématérialisés qui l'intéresse, passe par Internet - où règne « l'économie de l'abondance » - et se passe des bibliothèques. Ce que confirme l'enquête 2010 du consortium CAREL, qui souligne que les usages ne sont pas massifs¹⁴⁷. *A contrario*, les ressources électroniques sont bien présentes dans le paysage documentaire des bibliothèques d'enseignement et de recherche et les usages se révèlent significatifs, voire en augmentation, alors que d'autres indicateurs d'activité, tels les prêts d'ouvrages à domicile ou la fréquentation des salles de lecture, marquent le pas. L'offre a suscité le besoin, il n'y a pas de retour en arrière envisageable. Les bibliothèques apparaissent alors comme des intermédiaires importants dans le processus d'accès à l'information scientifique dématérialisée. Il nous a donc semblé intéressant d'observer dans ce contexte précis quelle place pouvait être accordée aux ressources libres. La contradiction

¹⁴² cf. 2.3 L'identification des ressources libres de LSH

¹⁴³ Nous nous y sommes toutefois intéressé à la marge, c'est pourquoi il sera fait mention à l'occasion de l'un et l'autre établissement.

¹⁴⁴ Ainsi que l'énonce Bruno Racine dans son rapport de décembre 2009 : « [I]es bibliothèques de lecture publique acquièrent encore peu de ressources électroniques. » Bruno RACINE, *Schéma numérique des bibliothèques*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, 2009. [en ligne]. <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/cgi-bin/brp/telestats.cgi?brp_ref=104000143&brp_file=0000.pdf>. Voir aussi l'enquête du consortium CAREL de 2010, selon laquelle, en ne tenant compte que des ressources négociées précisément par le biais de CAREL, les établissements de lecture publique dépensent en moyenne 7370 € pour 6,6 abonnements, comprenant généralement une ou deux encyclopédies, une base de presse généraliste et un titre jeunesse. C. GOBBO, *Enquête sur les abonnements aux ressources numériques payantes dans les bibliothèques de lecture publique - Année 2010*, Paris, Bpi-Carel, juillet 2011.

¹⁴⁵ Bruno RACINE, *Schéma numérique des bibliothèques*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, 2009, p.22. [En ligne]. <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/cgi-bin/brp/telestats.cgi?brp_ref=104000143&brp_file=0000.pdf>.

¹⁴⁶ Dominique Lahary, « Dématérialisation, désintermédiation et abondance : Les bibliothèques au défi du numérique », dans *Quelles politiques publiques pour les bibliothèques à l'ère du numérique ?*, colloque de la FNCC et de la ville de Monceau-les-Mines, Monceau-les-Mines, 24 novembre 2006. <<http://www.lahary.fr/pro/2006/fncc-dematerialisation.htm>>.

¹⁴⁷ C. GOBBO, *Enquête sur les abonnements aux ressources numériques...*, op.cit., p.16.

théorique¹⁴⁸ entre la mission d'acquisition de ressources électroniques et le référencement et la valorisation de ressources libres – qui sont accessibles en dehors de l'intermédiation des bibliothécaires – pourrait-elle être levée, et comment ? Les ressources libres LSH peuvent-elles réellement être prises en compte dans la politique documentaire des bibliothèques universitaires et de recherche ?

2. La méthodologie suivie

2.1 Le travail d'enquête¹⁴⁹

Dans un premier temps, il s'est agi de repérer des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche dont l'offre en ressources électroniques de LSH est significative (entre 80 et 150 ressources électroniques payantes de LSH). Puis, pour ne pas examiner seulement des bibliothèques à dominante littéraire, des établissements documentaires pluridisciplinaires ont été introduits dans le panel, à la condition qu'ils offrent plus de 30 ressources électroniques payantes de LSH ou qu'ils proposent des ressources très spécialisées dans le domaine. Dans l'échantillon, certaines bibliothèques s'adressent davantage à des chercheurs (M, D), d'autres aux étudiants de Licence.

Ont été rencontrés pour des entretiens qualitatifs (d'une heure et plus) les responsables de la documentation électronique et/ou de l'informatique documentaire, et, également, selon les établissements, des acquéreurs, des responsables de la politique documentaire, des chargés de formation (soit, au total, plus d'une vingtaine de professionnels¹⁵⁰). Dans un second temps, la problématique de l'étude ayant été précisée, de nouveaux entretiens ont été conduits avec ces mêmes professionnels, en face-à-face ou à distance.

2.2 La liste des établissements¹⁵¹

Les 10 établissements documentaires choisis pour l'étude approfondie du traitement des ressources libres LSH sont :

- la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne¹⁵² ;
- la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC)¹⁵³ ;
- la Bibliothèque interuniversitaire de lettres et sciences humaines de Lyon¹⁵⁴ (qui, avec la Bibliothèque de l'ENS de Lyon, forme depuis le 1^{er} septembre 2012 la Bibliothèque Diderot de Lyon¹⁵⁵) ;
- les Bibliothèques de l'École normale supérieure Ulm-Jourdan – Lettres et Sciences Humaines¹⁵⁶ ;
- les Bibliothèques de l'Université Lumière Lyon 2¹⁵⁷ ;
- les Bibliothèques de l'Université Jean Moulin Lyon 3¹⁵⁸ ;

¹⁴⁸ Voir, par exemple, Emma BESTER, *L'économie de l'attention pour le Libre Accès : le cas de Revues.org dans les bibliothèques universitaires*, mémoire, sciences de l'Information, INTD, 2009.

¹⁴⁹ Pour davantage de précisions, se reporter à l'annexe 2, p. 124.

¹⁵⁰ Pour une liste complète des professionnels interrogés, voir l'annexe 3, p. 124 *sqq.*

¹⁵¹ Voir l'annexe 2, « Grille de présentation des bibliothèques étudiées », p. 121.

¹⁵² <<http://www.bibliotheque.sorbonne.fr/biu/>>

¹⁵³ <<http://www.bulac.fr/>>

¹⁵⁴ <<http://biu.ens-lyon.fr/>>

¹⁵⁵ <<http://www.bibliotheque-diderot.fr/>>

¹⁵⁶ <http://www.bib.ens.fr/Ulm_-_Lettres_et_Sci.65.0.html>

¹⁵⁷ <<http://www.univ-lyon2.fr/documentation/>>

¹⁵⁸ <<http://scd.univ-lyon3.fr/>>

II. Les ressources libres en bibliothèque, des questions en suspens

- le Service Commun de la Documentation de l'Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle¹⁵⁹ ;
- les Bibliothèques de Paris-Sorbonne¹⁶⁰ ;
- le Service Commun de la Documentation de l'Université Paris Diderot - Paris 7¹⁶¹ ;
- la Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe¹⁶².

Ces bibliothèques ont pour la plupart une dominante lettres et sciences humaines, touchent un public potentiel compris entre 5 500 et 25 000 usagers et consacrent entre 15 et 40% de leur budget documentaire à l'achat - de l'accès à - des ressources électroniques.

Les catalogues, les listes de documentation électronique (listes de liens et *A to Z*), les répertoires de signets de chacun des 10 établissements retenus ont été examinés.

2.3 L'identification des ressources libres de LSH¹⁶³

Le vocable de ressources libres recouvre des contenus très différents, parfois atypiques. Pour que notre analyse de l'existant nous permette de mesurer l'adéquation ou l'écart qui existe entre les possibles et la réalité du référencement, nous avons choisi de structurer la présentation des ressources libres LSH en nous posant la question du "niveau" ou du "grain" de l'unité de sens d'un document. Il s'est agi pour nous de répondre à une série de questions. Qu'est-il possible dans l'absolu de repérer et d'indexer ? Est-ce fait dans la pratique ?

2.3.1 Les publications

Nous nous intéressons en premier lieu aux publications, entendues au sens de ce qui porte le texte à la connaissance de tous. Ces objets présentent un niveau de granularité fin, même s'ils contiennent eux-mêmes des documents textuels, voire iconographiques, organisés et structurés.

- Les **revues en libre accès** qui font l'objet d'un travail éditorial (*Gold Open Access*) sont bien identifiées par les bibliothécaires, tant d'un point de vue intellectuel que technique.

Ces revues alternatives, au même titre que les revues payantes, regroupent des articles qui répondent aux exigences de qualité scientifique. Le format documentaire est le même pour un périodique en libre accès que pour un périodique électronique avec accès contrôlé. Dans les deux cas, le catalogueur est en présence d'une publication en série en ligne. Pour preuve, l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) procède à des exemplarisations automatiques de certaines revues en *Open Access* afin de les rendre visibles au public dans le SUDOC¹⁶⁴. Les revues libres peuvent tout à fait être intégrées dans les outils de gestion documentaire de la bibliothèque.

¹⁵⁹ <<http://www.univ-paris3.fr/service-commun-de-documentation-scd--51.kjsp?STNAV=&RUBNAV=>>

¹⁶⁰ <<http://www.paris-sorbonne.fr/les-bibliotheques/>>

¹⁶¹ <<http://bibliotheque.univ-paris-diderot.fr/>>

¹⁶² <<http://www.bsb.univ-paris3.fr/>>

¹⁶³ Se reporter au Tableau 4 : Quelques ressources libres et gratuites dans les bibliothèques étudiées.

¹⁶⁴ Voir le guide méthodologique, rubrique « Aide au catalogage », partie « Règles de description », « Notices bibliographiques – catalogage des ressources continues » :

<http://documentation.abes.fr/sudoc/regles/Catalogage/Regles_PubSer_en_ligne.htm>.

- Les **livres numériques librement accessibles** sur Internet se prêtent moins facilement à une intégration dans l'offre documentaire des bibliothèques.

Il faut reconnaître que les *e-books* payants ne sont pas toujours davantage repérables, du moins au titre à titre.

Il est parfois plus facile de moissonner les informations le concernant [= ce nouveau support] que de l'intégrer aux catalogues, même si de nombreuses initiatives de mises en valeur fleurissent dans les bibliothèques. Le gratuit reste peu visible et peu promu¹⁶⁵.

La nécessité de signaler de façon exhaustive les livres numériques acquis en achat pérenne fait consensus. Les *e-books* gratuits ne sont pas la priorité, leur signalement, même sans aller jusqu'à une granularité fine (chapitre), est presque toujours quasiment inexistant. Les Bibliothèques de Lyon 2 font figure d'exception en la matière¹⁶⁶.

Il faut convenir que l'offre gratuite légale, de contenus libres de droits ou dont les auteurs autorisent l'accès libre, n'est que peu souvent le fait des éditeurs traditionnels¹⁶⁷. Il s'agit au contraire d'une offre profondément éclatée : on trouve des auteurs qui offrent un accès gratuit à leurs livres depuis leur site Internet¹⁶⁸, des plateformes payantes qui proposent au téléchargement des titres gratuits¹⁶⁹ ou bien encore des bénévoles qui transcrivent de façon collaborative des textes libres de droits ou placés sous licence libre. Sera examinée ci-après¹⁷⁰ la façon dont les plateformes de livres numériques gratuits sont elles-mêmes référencées en bibliothèque.

- Les **ouvrages de référence en accès libre et gratuit** sont généralement bien signalés par les bibliothèques.

Les dictionnaires de référence des langues modernes sont pour beaucoup accessibles gratuitement sur Internet et leur qualité est bien souvent équivalente à celle des ressources payantes d'accès restreint. Citons le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi)¹⁷¹, en accès libre sur le site du laboratoire ATILF¹⁷² (CNRS – Université Nancy 2), qui comprend les 16 volumes du dictionnaire de référence de la langue française contemporaine (1789-1960)¹⁷³ ou encore le *Dictionnaire Électronique des Synonymes* (DES)¹⁷⁴ du CRISCO¹⁷⁵ (Université de Caen).

¹⁶⁵ André DAZY, *Éditorial : E-book sous le signe de la complexité*, Couperin, 7 mai 2012. [En ligne]. <<http://www.couperin.org/edito-578/download/2258/731/15>>.

¹⁶⁶ Voir en annexe le Tableau 4.

¹⁶⁷ Voir le billet d'Hubert GUILLAUD, « Abonnement ou vente unitaire ? L'enjeu de la diversification des modèles économiques du livre numérique », *LaFeuille*, 22 mai 2010. [En ligne]. <<http://lafeuille.blog.lemonde.fr/2010/05/22/livre-numerique-les-modeles-economiques/>>.

¹⁶⁸ L'exemple de *Sharing : Culture and the Economy in the Internet Age* de Philippe AIGRAIN est particulièrement intéressant. La version en accès libre et gratuit (sous licence CC-BY-NC-ND) n'est qu'une des modalités possibles d'acquérir l'ouvrage. Car le livre a aussi fait l'objet d'une publication papier et des e-books sont commercialisés au format ePub. Voir le site dédié : <<http://www.sharing-thebook.net>>.

¹⁶⁹ « [...] en matière de téléchargements, l'une des principales plates-formes de distribution, Fnac.com, annonce un peu plus de 120 000 téléchargements en 2010 (contre 60 000 en 2009), et déjà 130 000 sur le seul premier trimestre 2011 (dont 50 % de titres gratuits) », MATHIAS DAVAL, *L'offre légale et illégale de livres numériques – Tableau de bord n°2*, l'Observatoire du livre et de l'écrit en Île-De-France (le MOTif), mai 2011. [En ligne]. <http://www.lemotif.fr/fichier/motif_fichier/264/fichier_fichier_.l.offre.de.livres.numa.riques.tableau.de.bord.na.2.pdf>.

¹⁷⁰ cf. p. 44

¹⁷¹ <<http://atilf.atilf.fr/>>

¹⁷² ATILF : Analyse et traitement informatique de la langue française.

¹⁷³ *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle*, publié sous la direction de Paul IMBS (vol. 1-7), puis de Bernard QUEMADA (vol. 8-16), Paris, Gallimard, 1971-1994.

¹⁷⁴ <<http://www.crisco.unicaen.fr/des/>>

¹⁷⁵ CRISCO : Centre de Recherche Inter-langues sur la Signification en COntexte.

Des encyclopédies, générales ou spécialisées dans un domaine des LSH, ayant opté pour le libre accès, sont signalées par les bibliothécaires. Peut être citée l'Encyclopédie Universelle en ligne de Larousse¹⁷⁶, qui reprend le contenu de la première édition imprimée de 1999. La *Stanford Encyclopedia of Philosophy*¹⁷⁷, une encyclopédie philosophique en libre accès, gérée par l'Université de Stanford et à laquelle participent bénévolement 850 universitaires et 91 éditeurs, est parfois mise en avant plus volontiers par les bibliothécaires que la *Routledge Encyclopedia of Philosophy*, payante. La production, la mise à jour, le référencement et la validation par des experts du domaine des articles publiés font en effet de cette encyclopédie thématique une ressource « dynamique de référence¹⁷⁸ ».

L'encyclopédie Wikipédia¹⁷⁹ est un cas singulier. Parmi les 10 bibliothèques étudiées, une seule l'a incluse dans ses signets¹⁸⁰. Le modèle est effectivement questionné par les bibliothécaires. Une bibliothèque universitaire peut-elle renvoyer à une ressource fondée sur le principe de la régulation post-éditoriale sans perdre de sa crédibilité ? L'anonymat, l'absence de validation par les pairs, le crédit dont bénéficie tout contributeur indépendamment de son expertise expliquent pour partie la réticence des bibliothèques étudiées à la signaler. Wikipédia est pourtant un site très largement consulté. En termes de ressource libre, ce n'est pas un outil neutre : avec elle, « le savoir devient libre de droits et réutilisable¹⁸¹ ». La notoriété de l'encyclopédie est un argument avancé pour justifier l'absence de signalement dans le portail de la bibliothèque : elle serait tellement connue des usagers qu'il serait superflu de l'indiquer. En outre, Wikipédia est indexée par les moteurs de recherche : nul besoin de consulter le site pour interroger l'encyclopédie. Ne pas la mentionner dans les listes de sites ressources relèverait-il d'une étroitesse de vues ? Au-delà de la controverse sur la qualité de la ressource, ce qui est à interroger par rapport à de tels documents numériques qui « s'éloignent progressivement du paradigme original¹⁸² », c'est bien la pertinence d'un signalement classique, dans le portail de la bibliothèque. Ne faudrait-il pas mieux que les contenus de la bibliothèque soient présents dans les moteurs de recherche ?

- **La littérature grise** passe de l'ombre à la lumière.

En France, une attention particulière est prêtée au signalement des thèses soutenues et de celles en préparation. Le portail theses.fr¹⁸³ recense les thèses françaises dans leur version de soutenance déposées sous forme électronique depuis 2006¹⁸⁴, ainsi que les sujets de thèses, grâce aux applications développées

¹⁷⁶ <<http://www.larousse.fr/encyclopedia>>.

¹⁷⁷ <<http://plato.stanford.edu>>.

¹⁷⁸ Claire BÉLISLE, Eliana ROSADO, Alexandra SAEMMER, *et al.*, *Encyclopédies en ligne : quels enjeux pour le lecteur ?*, Proposition pour la conférence « Document numérique et Société » DocSoc, Fribourg, Suisse, 20-21 septembre 2006, p. 4. [En ligne]. <<http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/11/20/21/PDF/Encycl-EnjeuxLecteur.pdf>>.

¹⁷⁹ <<http://fr.wikipedia.org/>>.

¹⁸⁰ Voir Tableau 4 : Quelques ressources libres et gratuites dans les bibliothèques étudiées.

¹⁸¹ Laure ENDRIZZI, *L'édition de référence libre et collaborative : le cas de Wikipédia*, Institut national de recherche pédagogique - Cellule de veille scientifique et technologique, avril 2006, p. 11. [En ligne]. <<http://www.inrp.fr/vst/Dossiers/Wikipedia/sommaire.htm>>.

¹⁸² Pierre Mounier, quand il utilise cette expression, désigne les revues numériques. Mais, plus loin dans son billet, bien plus général puisqu'intitulé « La fin de l'imprimé », il évoque aussi, entre autres, Wikipédia. Source : Pierre MOUNIER, « La fin de l'imprimé », extrait du blog Blogo-numericus, 5 août 2010. [En ligne]. <<http://blog.homo-numericus.net/article10602.html>>.

¹⁸³ Portail conçu et développé par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) : <<http://www.theses.fr/>>

¹⁸⁴ Arrêté du 7 août 2006 relatif aux modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat. [En ligne]. <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000635069&dateTexte>>.

spécifiquement par l'ABES, Star (Signalement des thèses, archivage et recherche) et Step (Signalement des thèses en préparation). Le moteur de recherche de theses.fr donne accès au texte intégral.

Au contraire, quel que soit le pays concerné, le recensement des mémoires de niveau bac+4 ou +5 s'avère lacunaire. Ces travaux académiques se révèlent être parfois d'une qualité variable, ce qui pose problème quant à l'opportunité de leur diffusion numérique. Le CNRS a pourtant mis en place DUMAS¹⁸⁵, une base d'archives ouvertes de travaux d'étudiants de Master dans toutes les disciplines.

2.3.2 Les agrégateurs

À un niveau de granularité intermédiaire, se placent les portails et plateformes, qui sont des points d'accès uniques à de multiples services et contenus documentaires.

- Les **portails de revues LSH en libre accès** sont bien présents dans les ressources mises en avant dans les bibliothèques.

Lorsque les établissements choisissent de signaler un portail, ils procèdent généralement par un renvoi (lien hypertexte). Pour faire figurer la notice du portail dans le catalogue de la bibliothèque, le catalogueur est confronté à la difficulté de déterminer le format documentaire, autrement dit le type de publication auquel il a affaire. Il pourrait considérer ces agrégateurs (Revue.org, Persée, Érudit) comme des publications en série, relevant de la base de données ou du site web. Revue.org dispose depuis 2004 d'un numéro ISSN (1769-6828)¹⁸⁶ et a une notice dans le SUDOC¹⁸⁷. Un catalogage manuel est également réalisable, même s'il n'est pas évident d'établir dans quel champ et sous quelle terminologie inscrire ces ressources intégratrices. Toutefois, ce type de ressource n'est pas actuellement prioritaire, les bibliothèques préfèrent signaler finement les titres de périodiques fédérés dans ces portails¹⁸⁸, voire l'unité documentaire de base qu'est l'article¹⁸⁹ plutôt que la structure globale.

- Les **plateformes de livres numériques librement accessibles** sont signalées aléatoirement.

Alors que les bibliothèques ne sont pas encore arrivées au stade du signalement titre à titre des livres numériques libres¹⁹⁰, elles mentionnent rarement les plateformes dans les listes de documentation électronique.

Pourtant la donne éditoriale en matière de livres de niveau universitaire est en passe de changer. Un consortium d'éditeurs universitaires européens (soutenu par le TGE Adonis et la Commission européenne), OAPEN¹⁹¹ (*Open Access Publishing in European Networks*), a publié un rapport sur les modèles économiques du livre numérique dont il ressort que le libre accès est prometteur pour les SHS¹⁹². Son auteur note que « le système de publication des livres en

¹⁸⁵ Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance : <<http://dumas.ccsd.cnrs.fr/>>

¹⁸⁶ Source : échange avec Marianne Lacoste du Centre ISSN France, le 17/09/2012.

¹⁸⁷ <<http://www.sudoc.fr/090141962>>. Source : échange avec Claude Oulion, pour le pôle Métadonnées, Sudoc Abes, 26/09/2012.

¹⁸⁸ cf. p. 41.

¹⁸⁹ cf. p. 59.

¹⁹⁰ cf. p. 39

¹⁹¹ cf. p. 18.

¹⁹² Janneke ADEMA, *Overview of Open Access Models for eBooks in the Humanities and Social Sciences*, OAPEN, 8 mars 2010. [En ligne]. <<http://project.oapen.org/images/documents/openaccessmodels.pdf>>.

sciences humaines et sociales doit remettre en question un modèle vieillissant, hérité des systèmes de publication “papier”. Des solutions qui s’appuient sur le flux de la production et de la distribution propre au numérique commencent à émerger [...] ¹⁹³ ». Plusieurs projets, menés, conjointement ou non, par des presses universitaires, des éditeurs en SHS, des bibliothèques sans but lucratif et des universitaires ont abouti. Peuvent être citées à titre d’exemples :

- la base UC Press E-Books Collection, 1982-2004 ¹⁹⁴, produite par la bibliothèque (*California Digital Library*) et les Presses de l’université de Californie, qui propose une partie de ses ouvrages en libre accès (plus de 700 titres en septembre 2012) dans plusieurs disciplines de sciences humaines et sociales ;
- la collective d’édition *Open Humanities Press* ¹⁹⁵, en partenariat avec le département éditorial de la bibliothèque de l’université du Michigan, qui a lancé 5 collections de livres en accès libre sur la théorie critique et culturelle ;
- *OAPEN Library* dont nous avons déjà parlé ¹⁹⁶.

Si l’Université Lyon 2 est partie prenante de ce dernier projet (avec les PUL), il faut toutefois souligner que les réalisations en matière de livres numériques francophones en accès libre sont encore embryonnaires. Ce qui est peut-être en train de changer, avec le Cléo qui travaille à la numérisation, l’encodage et l’édition électronique de 15 000 ouvrages en SHS pour lancer une plateforme dédiée aux collections de livres, OpenEdition Books. Les éditeurs partenaires d’OpenEdition se sont engagés à ce qu’au moins la moitié des titres soit d’emblée diffusée en *Open Access* et l’objectif d’OpenEdition est de parvenir à libérer de l’accès exclusif chaque année un certain nombre de livres électroniques. L’intégration des livres numériques dans la plateforme OpenEdition devrait précisément séduire les bibliothèques qui sont en demande d’une offre déjà choisie, sélectionnée ¹⁹⁷. De plus, OAPEN, en partenariat avec OpenEdition, a développé un répertoire qui permet d’effectuer une recherche parmi une collection de livres en *Open Access* sélectionnés par des pairs, avec des liens vers le texte intégral disponible sur les sites des éditeurs ou dans des dépôts, le *Directory of Open Access Books* (DOAB) ¹⁹⁸.

Il reste toutefois que l’accès aux e-books libres sur une interface autre que celle du catalogue de la bibliothèque n’est peut-être pas la solution la meilleure pour les usagers. Mais ce problème est partie prenante de la problématique plus large de « l’intégration du livre électronique dans l’écosystème de l’établissement ¹⁹⁹ ».

- Les **plateformes de textes** en ligne, parce qu’elles ne répondent pas toujours aux critères d’excellence scientifique exigés par les bibliothécaires, sont très peu signalées.

Il en est ainsi de Wikisource ²⁰⁰ qui rassemble un grand nombre de textes numériques d’après des éditions de référence ²⁰¹. Cette ressource n’est signalée que

¹⁹³ Janneke ADEMA, dans Stéphane POPLIMONT, « Expérimentations dans le domaine de l’édition numérique en SHS : possibilités et défis. Cours de l’Université d’été », *L’édition électronique ouverte - Le carnet d’OpenEdition*, 21 avril 2011. [En ligne]. <<http://leo.hypotheses.org/6589>>.

¹⁹⁴ <<http://publishing.cdlib.org/ucpressebooks/>>

¹⁹⁵ <<http://openhumanitiespress.org/>>

¹⁹⁶ cf. p. 16.

¹⁹⁷ Source : entretien avec Natacha LECLERCQ, le 12 juillet 2012.

¹⁹⁸ <<http://www.doabooks.org>>. Version bêta rendue publique au printemps 2012.

¹⁹⁹ Titre de la 6^{ème} journée sur le livre électronique organisée par Couperin, Paris, BULAC, 5 avril 2012.

²⁰⁰ Voir : <<http://fr.wikisource.org/wiki/Wikisource:Accueil>>.

²⁰¹ Seuls 400 textes (sur plus de 100 000) possèdent le statut « validé ».

dans une bibliothèque du panel²⁰². La présence de coquilles, le non achèvement du texte, les éventuelles inexactitudes observées par rapport à la version originale font qu'elle ne peut être jugée totalement fiable. Le problème de la validité et de la légalité se pose avec acuité dans le cas de ressources accessibles gratuitement comme celles-ci. Car s'il ne saurait être considéré que toute publication électronique dévalue *ipso facto* son contenu, il ne s'agit pas non plus de céder sur les critères de qualité de l'information.

2.3.3 Les sites web

Il s'agit cette fois du bloc d'informations le plus large, qui aura plus fonction d'aiguiller l'utilisateur, de lui donner confirmation qu'il cherche dans la bonne direction, plutôt que de lui fournir un contenu très étoffé. Les sites Internet sont des ressources « multiforme[s] et voué[s] à des développements perpétuels²⁰³ ». Ils s'apparentent aussi bien aux périodiques qu'aux monographies ou aux ressources électroniques, selon que l'on considère respectivement leurs mises à jour régulières, leur contenu textuel ou leur support. Ce sont, de fait, des ressources dynamiques et instables. Laurence Dupourqué, bibliothécaire canadienne, précise :

Un site Web peut changer de serveur, d'adresse URL, de titre, d'éditeur, de lieu de publication et aussi son contenu peut être remanié au point de rendre inappropriés les vedettes-matière, l'indice de classification ou le résumé de la notice²⁰⁴.

Les données analytiques relatives à un site Internet (résumé, mots clés) ne sauraient donc être exhaustives, tant les informations changent et se périment vite. Les informations primaires elles-mêmes, telles que le titre ou la mention de responsabilité éditoriale, non seulement ne sont pas établies dans la durée, mais peuvent être difficiles à repérer. En conséquence, le format Unimarc s'avère lourd et inadapté au signalement de telles ressources.

Ressort principalement de ce rapide panorama que les ressources libres en bibliothèque sont problématiques par nature. Contrairement aux ressources « traditionnelles » - monographies et périodiques – géographiquement situées, elles se révèlent souvent difficilement appréhendables. Leurs origines, formats et contenus sont divers, leur cycle de vie est très dépendant des matériels techniques²⁰⁵. Elles ne suivent pas nécessairement des processus de contrôle et de normalisation avant d'être publiées et affichent par conséquent des contours mal définis. Elles s'accommodent généralement peu des règles de description bibliographique. Les ressources libres apparaissent moins stables encore que les ressources électroniques d'accès restreint. Leur mobilité est importante, leur pérennité mal assurée, aussi l'investissement que représente un référencement de

Source : <http://fr.wikisource.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Textes_valid%C3%A9s>.

²⁰² Voir en annexe le Tableau 4.

²⁰³ Thierry SAMAIN, « Du catalogue enrichi au métacatalogue », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, n° 2, p. 82-86. [En ligne]. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-02-0082-001>>.

²⁰⁴ Laurence DUPOURQUÉ, « Le catalogage des sites web : vers une organisation structurée du web », *Documentation et bibliothèques*, vol.49, n°2, 2003, p.64.

²⁰⁵ Se reporter à l'article de Catherine MOREL-PAIR, « Panorama : des métadonnées pour les ressources électroniques », *Atelier des réseaux de la documentation scientifique « Métadonnées et Archives Ouvertes »*, Arcachon, 14 octobre 2005. [En ligne]. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1841>>.

qualité n'est-il pas assuré de retour. La singularité et la labilité des ressources électroniques libres en LSH font obstacle à leur réelle intégration dans la politique documentaire des établissements.

2.4 Les critères d'analyse de la prise en compte des ressources libres LSH

2.4.1 Des différences selon le type d'établissement ?

Les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche qui possèdent entre 80 et 150 ressources électroniques payantes de LSH n'attachent pas moins d'importance aux ressources libres que les autres. Les bibliothèques de Paris-Sorbonne et de Paris 3 figurent même parmi celles qui donnent le plus de visibilité au libre (la première possède 3548 signets, la seconde présente 426 ressources libres dans sa liste de bases de données²⁰⁶).

Dans notre échantillon, les établissements documentaires pluridisciplinaires qui offrent plus de 30 ressources électroniques payantes de LSH sont sensibilisés au libre. La Bibliothèque Sainte-Barbe comme le SCD de Paris 7 ont souscrit à l'offre *Freemium* d'OpenEdition²⁰⁷. Mais le signalement de ressources libres n'est pas pour autant massif. L'accent est mis sur la formation des usagers et des agents.

Les bibliothèques pluridisciplinaires qui proposent de la documentation dans un domaine spécialisé des humanités signalent des ressources libres pointues, différentes de celles signalées dans une bibliothèque qui s'adresse à un public plus généraliste. Les bibliothèques de l'université Jean Moulin – Lyon 3 signalent ainsi une base de données de sceaux de collectionneurs d'ouvrages littéraires japonais²⁰⁸.

Les différences de signalement tiennent toutefois davantage à la technique utilisée qu'à des critères documentaires.

2.4.2 Un signalement spécifique

Les établissements documentaires sont à même de choisir de présenter les ressources libres en tant qu'elles sont libres, en marquant bien leur différenciation d'avec les ressources payantes d'accès restreint. Il en va ainsi des bibliothèques qui choisissent de créer une collection de liens - commentée ou non - sous la forme d'un répertoire de signets ou d'un outil de gestion de contenus web. En complément, des rubriques ou des pages du site de la bibliothèque peuvent être dédiées exclusivement aux ressources en libre accès. C'est principalement la littérature scientifique en *Open Access* qui est ainsi présentée distinctement, mais les documents numériques produits par la bibliothèque – essentiellement des documents patrimoniaux – ou par la communauté universitaire, qu'il s'agisse de littérature grise ou de publications scientifiques, font aussi l'objet de développements, voire de plateformes propres. Les logiques d'indexation et d'accès sont effectivement différentes. La documentation patrimoniale, qui intéresse souvent un public distant, n'a que peu à voir avec les ressources numériques sélectionnées pour la communauté universitaire locale. Il semble difficile cependant d'affirmer si ces lignes de partage permettent de mieux valoriser les ressources ou si, au contraire, elles leur font perdre ainsi toute chance

²⁰⁶ Données vérifiées à la date du 18 décembre 2012.

²⁰⁷ cf. OpenEdition *Freemium*, p. 69.

²⁰⁸ *Collectors seals of the National Institute of Japanese Literature* : <http://base1.nijl.ac.jp/~collectors_seal/>.

d’être consultées. Derrière la volonté de singulariser les ressources libres, n’y a-t-il pas l’aveu que ce ne sont pas des ressources comme les autres ?

2.4.3 Un signalement intégré

Une autre façon de faire consiste à utiliser les outils de gestion des ressources électroniques payantes d’accès restreint pour signaler les ressources libres et, partant, offrir à l’usager un service qui lui est transparent, qui lui évite de multiplier ses cibles et stratégies de recherche. Pour que le signalement des ressources libres d’accès soit intégré et requière le minimum d’interventions manuelles, les bibliothécaires doivent s’appuyer sur les bases de connaissances qui alimentent les listes *A to Z* de revues et, éventuellement, les listes de bases de données interrogeables par un moteur de recherche fédérée. Dans les bibliothèques, la question du catalogage des ressources libres ne se pose que rarement. Toutefois, il est à noter que les OPAC nouvelle génération, les *Discovery Tools*, découplés des SIGB, offrent à la documentation électronique – qu’elle soit payante ou libre – une visibilité accrue. Enfin, les ressources libres incontournables en LSH (Persée, Revues.org, Érudit, TLFi) sont souvent mentionnées dans les listes maison des ressources électroniques, présentées suivant un rubriquage typologique et/ou disciplinaire.

2.5 Les grilles résultant de l’analyse menée

Tableau 1 : Le signalement spécifique des ressources libres LSH dans les 10 établissements documentaires étudiés

Bibliothèques	Sélection ou répertoire de signets <i>ad hoc</i>	Rubrique ou page dédiée aux Archives ouvertes	Rubrique ou page dédiée à des documents numériques produits (par la bibliothèque / par les usagers)	Rubrique ou page dédiée à l’ <i>Open Access</i>	Un signalement spécifique ?
BIU Sorbonne	non	non	non	non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
BULAC	oui	non	oui	oui	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Diderot Lyon	non	oui	oui	non	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
ENS Ulm - LSH	oui	non	non	oui	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Lyon 2	oui	oui	oui	non	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Lyon 3	non	non	oui	en projet	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Paris 3	non	non	non	non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Paris Sorbonne	oui	oui	oui	oui	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Paris 7	non	non	non	en projet	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Sainte-Barbe	non	non	non	non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Ont développé le plus d’outils spécifiques pour mettre en visibilité et rendre accessibles des contenus libres, les bibliothèques qui récoltent le plus de carrés bleus dans la dernière colonne, soit celles de Paris-Sorbonne, Lyon 2 et la BULAC.

Les espaces dédiés aux documents numérisés par la bibliothèque sont généralement bien distincts du reste de la documentation électronique :

- à la BULAC, les « collections numériques »²⁰⁹, qui rassemblent des documents antérieurs à 1941, rares, à tirage limité ou dédicacés et difficilement accessibles

²⁰⁹ <<http://bulacbibnum.omeka.net/>>

II. Les ressources libres en bibliothèque, des questions en suspens

dans leur pays d'origine, sont mis à disposition sur une plateforme développée avec le CMS *Open Source Omeka* ;

- à la Bibliothèque Diderot de Lyon, la « bibliothèque numérique »²¹⁰, constituée d'un corpus documentaire en éducation, et conçue à partir d'une base PHP/MySQL, dispose actuellement d'une rubrique propre au sein du site web et bénéficiera prochainement d'une application dédiée DigiTool (Ex Libris)²¹¹.

De la même façon, les travaux académiques diffusés en ligne disposent de plateformes qui leur sont propres (le site e-Sorbonne²¹² pour les meilleures thèses de Paris-Sorbonne, un portail des thèses électroniques²¹³ à Lyon 3), ou d'une rubrique détaillée (à Lyon 2²¹⁴) qui offre simultanément des informations sur les archives ouvertes et un lien vers la collection Lyon 2 dans HAL-SHS²¹⁵.

La voie verte est cependant peu mise en avant (3 bibliothèques sur 10 lui consacrent un développement). Sont peu fréquentes également les sélections de sites web (4 bibliothèques sur 10 en alimentent).

Tableau 2 : Le signalement intégré des ressources libres LSH dans les 10 établissements documentaires étudiés

Bibliothèques	Discovery Tool ?	Dans le catalogue (qui devient point d'accès de...)			Dans la liste A-Z des revues	Dans la liste des ressources en ligne présentée sous la forme d'un index alphabétique, selon un rubriquage disciplinaire ou typologique	Dans des sets thématiques (pour la recherche fédérée)	Un signalement intégré ?
		...ressources intégratrices	...périodiques	...articles				
BIU Sorbonne	non	non	non	non	oui	oui	non	<input type="checkbox"/>
BULAC	non	non	non	non	oui	oui	non	<input type="checkbox"/>
Diderot Lyon	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	<input type="checkbox"/>
ENS Ulm - LSH	non	oui	oui	non	oui	oui	non	<input type="checkbox"/>
Lyon 2	non	oui	oui	non	oui	oui	non	<input type="checkbox"/>
Lyon 3	non	non	non	non	oui	oui	non	<input type="checkbox"/>
Paris 3	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	<input type="checkbox"/>
Paris Sorbonne	non	non	oui	non	oui	oui	non	<input type="checkbox"/>
Paris 7	oui	non	non	oui	oui	oui	non	<input type="checkbox"/>
Sainte-Barbe	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	<input type="checkbox"/>
		●	●	●	●	●	○	

Les bibliothèques qui ont choisi de recenser et présenter les ressources libres à part (dans des répertoires de signets, dans les pages de leur site web) sont généralement aussi celles qui ont le moins intégré ces ressources dans leurs outils de gestion documentaire traditionnels (catalogue, liste *A to Z*). En règle générale, plus une bibliothèque est dotée de solutions de gestion des ressources électroniques, plus le degré d'intégration²¹⁶ des ressources libres est fort. Autre fait notable, les établissements dotés d'un *Discovery Tool*²¹⁷ ne dissocient pas ressources payantes et ressources libres. Ainsi en est-il de la Bibliothèque Diderot de Lyon et des Bibliothèques de Paris 3 – Sorbonne Nouvelle, qui disposent toutes deux d'un ensemble de logiciels complémentaires - *Discovery Tool*, résolveur de liens et outil de recherche fédérée.

²¹⁰ <<http://www.bibliotheque-diderot.fr/bibliotheque-numerique/>>

²¹¹ Source : entretien avec Vincent BAAS, le 10 décembre 2012.

²¹² <<http://www.e-sorbonne.fr/>>

²¹³ <<http://theses.univ-lyon3.fr/>>

²¹⁴ <<http://www.univ-lyon2.fr/recherche/publications-et-theses-en-ligne/#KLINK>>

²¹⁵ <<http://hal.archives-ouvertes.fr/UNIV-LYON2/fr/>>

²¹⁶ Pour davantage de précisions, cf. 2.2 L'intégration des ressources libres aux outils de signalement documentaire

²¹⁷ *Discovery Tool*, parfois traduit par « outil de découverte » est un catalogue nouvelle génération. cf. p. 81.

Si les listes *A to Z* des revues en ligne et les listes de documentation électronique sont monnaie courante, la recherche fédérée, qui pourrait accroître la visibilité des ressources libres (en ne proposant qu'une seule interface de recherche) est en revanche très peu développée en raison de problèmes techniques récurrents²¹⁸. Dans l'OPAC, les ressources intégratrices et périodiques libres de LSH apparaissent souvent dans les résultats de recherche, au contraire des articles. Ces différents points seront approfondis dans la suite de l'étude, avec un focus sur l'aspect technique du signalement²¹⁹ et des précisions sur les actions mises en œuvre par les bibliothèques pour valoriser les ressources libres²²⁰.

B/ UNE INTÉGRATION PROBLÉMATIQUE DES RESSOURCES LIBRES DE LSH

L'analyse de l'existant exposée précédemment permet de formuler trois considérations sur la manière dont les ressources libres de LSH sont prises en compte dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur et la recherche :

- elles ne sont pas au cœur des préoccupations relevant de la politique documentaire ;
- leur signalement est complexe ;
- leur valorisation ne fait pas partie d'un projet raisonné.

1. Une sélection exigeante mais peu balisée

Dans les bibliothèques étudiées, il n'a jamais été question de ne pas signaler du tout de ressources libres en LSH. Un consensus existe sur l'utilité de présenter aux usagers toutes les ressources, qu'elles soient payantes ou non, à condition qu'elles entrent dans le champ défini par la politique documentaire de l'établissement. Toutefois, en interrogeant les professionnels, deux difficultés ont émergé :

- la première est celle de trouver le temps nécessaire à la sélection des ressources libres ;
- la seconde, de définir le périmètre de sélection de ces ressources.

1.1 La sélection des ressources libres, une question de priorité ?

1.1.1 La veille

Le travail de repérage et de sélection des contenus libres est généralement partagé entre le responsable de la documentation électronique et les acquéreurs, experts dans un domaine qui correspond à une ou plusieurs disciplines de lettres et sciences humaines.

Le repérage peut se faire dans un premier temps par exploration de certains sites ressources sur le web, comme les signets de la BnF²²¹ ou les *Internet gateways* recensés par les bibliothèques anglo-saxonnes et qui sont des sites

²¹⁸ Problème de maintenance des connecteurs, délais de réponse très longs, sélection de 10 bases maximum.

²¹⁹ cf. 2. La complexité technique du signalement

²²⁰ cf. 3. Des actions de valorisation à développer

²²¹ <<http://signets.bnf.fr/>>

passerelles, des points d'entrée vers des contenus « académiques » librement accessibles²²². En complément, peuvent être exploités les produits de veille, à l'instar de *The Scout Report*²²³, publication hebdomadaire de *l'Internet Scout Project (University of Wisconsin-Madison)* donnant des informations critiques sur de nouvelles ressources Internet.

Dans la majorité des cas, il s'avère difficile, voire impossible, de quantifier le temps passé à cette sélection. Ainsi à la bibliothèque Sainte-Barbe, « sans que cela soit véritablement formalisé, chacun au cours de sa veille concernant son domaine d'acquisition ou le monde des bibliothèques en général est amené à découvrir des ressources libres. Si certaines semblent potentiellement utiles aux collègues (pour le renseignement documentaire, par exemple), elles sont partagées (généralement par mail à la liste)²²⁴. » De même, à Lyon 2, « la veille est tous supports, certains acquéreurs se réservent peut-être un temps spécifique pour le libre, mais ce n'est pas formalisé à l'échelle du SCD²²⁵. » Même les plus actifs ne consacrent au libre que peu de temps : quelques dizaines de minutes par jour à Paris-Sorbonne, une heure par semaine à la BULAC.

1.1.2 Le libre passerait après les ressources acquises ?

Dans les discours, le travail de sélection du libre est très fréquemment rapporté aux missions estimées premières - l'acquisition et la gestion des abonnements aux ressources électroniques d'accès restreint – et, partant, apparaît comme non prioritaire.

Les bibliothèques œuvrent avant tout à la valorisation de leurs ressources onéreuses. Au cours des entretiens, les responsables de la documentation électronique ont souvent mis en avant leur rôle de gestionnaire. Expliciter et justifier leur activité et les budgets afférents fait partie intégrante de leur mission²²⁶. Les bibliothécaires seraient-ils devenus avant tout des administrateurs de ressources financières ? Certes, l'heure est à la présentation de bilans et à la mesure de la qualité. Se dévoile dans les discours le fait que l'établissement des priorités joue en défaveur du libre²²⁷.

Pourtant, les ressources libres estimées incontournables en LSH, reconnues par la communauté scientifique – *a minima* Persée et Revues.org - sont toujours bien signalées : ces dernières sont présentes dans l'offre documentaire des 10 bibliothèques étudiées.

Comme l'énonce Bertrand Calenge, « force est de constater que les politiques documentaires ne font que commencer à explorer ce nouveau visage de la collection, et que les outils sont encore en gestation qui aideraient à penser le développement conjoint des collections physiques et des collections de flux²²⁸. »

²²² Voir, par exemple, les *Internet Gateways* de la Bibliothèque de la SOAS (*the School of Oriental and African Studies*), de l'Université de Londres. [En ligne]. <<http://www.soas.ac.uk/library/subjects/sea/internet/>>.

²²³ <<https://scout.wisc.edu/report/sr/current>>

²²⁴ Source : entretien, le 5 septembre 2012.

²²⁵ Source : entretien, le 3 septembre 2012.

²²⁶ « On a plus tendance à mettre en valeur ce qu'on a payé très cher parce que, comme cela, on a le sentiment de ne pas gaspiller l'argent. » Source : entretien avec un responsable de documentation électronique, juin 2012.

²²⁷ « On privilégie les ressources achetées. On manque de temps, de moyens. Le libre passe après. On met nos moyens sur ce qui est payant. » Source : extrait d'un entretien avec un responsable de documentation électronique et un responsable de politique documentaire, juillet 2012.

²²⁸ Bertrand CALENGE, « Quand peut-on établir qu'une bibliothèque dispose d'une politique documentaire ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.51, n° 1, 2006, p. 18-23. En ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0018-002>>.

1.2 Jusqu'où aller dans la sélection ?

1.2.1 Un trop-plein de ressources

Le champ des ressources libres est si vaste qu'il peut paraître douteux pour certains professionnels qu'on puisse le maîtriser un jour²²⁹. Pour étayer la décision de contenir le signalement des ressources libres, les bibliothèques avancent soit qu'elles ne veulent pas « noyer » l'utilisateur, soit que l'utilisateur connaît déjà ces ressources et qu'il est inutile de les lui indiquer. Paradoxalement, les deux arguments sont parfois soutenus conjointement.

Ces raisons invoquées pour expliquer, sinon une réticence, du moins une réserve, à signaler des ressources libres, ne le sont pas quand il s'agit des livres imprimés, quand bien même la masse documentaire est impressionnante.

1.2.2 Une mobilité plus grande

Plus que la quantité, c'est davantage la nature des ressources libres qui est en cause.

Le bibliothécaire d'aujourd'hui n'a plus derrière lui le mur rassurant de centaines d'étagères lourdement pourvues, il est plongé dans des flux matériels et numériques aux côtés du lecteur venu quérir son information. Il ne saurait plus être rassuré par la collection, tant la profusion documentaire le déborde²³⁰.

Le bibliothécaire n'est plus rasséréiné parce que, comme nous l'avons montré précédemment²³¹, l'instabilité des ressources libres (leur « fluidité ») est un frein au signalement. À partir du moment où une bibliothèque décide de signaler une ressource libre, une veille constante est exigée : « il faudra faire et défaire et je ne suis pas sûre qu'une bibliothèque puisse suivre ce travail de dentelle²³². » Dans 4 des établissements étudiés est déplorée l'absence de politique claire sur le libre au niveau du SCD. Même si « déjà d'en parler, d'avancer, de mettre en avant des ressources, cela oblige à se poser des questions²³³. »

1.2.3 Un périmètre à circonscrire

Le problème n'est pas de devoir procéder à une sélection du libre. « [L]e bibliothécaire habitué à manipuler et mettre en forme des contenus au service de publics » s'est converti à l'idée de « m[ettre] à disposition ses sélections et repérages de contenus (production de signets dans des services de signets sociaux, sélections de flux RSS mis à disposition des internautes, production de

²²⁹ Les observations suivantes ont été recueillies au cours d'entretiens avec des responsables de documentation électronique :

- « On n'a pas voulu se disperser, on s'est dirigés vers ce qui était déjà fait [signalé]. On va essayer d'en rester à l'essentiel. » (entretien, juillet 2012) ;

- « Il faut opérer une sélection. Quand il y en a trop, on ne sait plus où aller. » (entretien, juin 2012) ;

- « Il faut également faire attention avec le temps à la masse considérable de ressources qui seront mises à disposition du lecteur. » (entretien, septembre 2012).

²³⁰ Bertrand CALENGE, « Le nouveau visage des collections », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.55, n° 3, 2010, p. 6-12. En ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0006-001>>.

²³¹ cf. 2.3 L'identification des ressources libres de LSH

²³² Source : entretien avec un responsable de la documentation électronique, septembre 2012.

²³³ Source : entretien avec un responsable de la documentation électronique, juillet 2012.

« webographies » commentées, etc.)²³⁴. » Le problème réside bien davantage dans le périmètre de la sélection à opérer. Jean-François Lutz, responsable de la Bibliothèque numérique à l'Université de Lorraine (UL), s'est interrogé en ces termes :

Qu'est-ce qu'on entend par ressources libres ? À l'UL, on signale le DOAJ, le DOAB, Persée, de grands corpus numérisés. Mais faut-il signaler aussi Gallica ? Google Books ? Quel périmètre de ressources libres dois-je signaler ? C'est une vraie question²³⁵.

Les réponses sont relativement différentes selon les établissements. Les bibliothèques de l'Université de Lorraine ont fait le choix d'être restrictives et de ne signaler que ce qui relève de la littérature scientifique. Mais la frontière est poreuse entre littérature scientifique et patrimoniale, par exemple. Certains titres de revues de Persée sont plus anciens que ceux de Gallica, pourtant la bibliothèque numérique de la BnF n'est pas signalée. De la même façon, le PRES de l'Université de Lorraine a mis en ligne PETALE (Publications Et Travaux Académiques de Lorraine), une plateforme de diffusion sur Internet des thèses et mémoires²³⁶. Mais la bibliothèque, qui doit aussi être force de propositions pour son public, aurait pu décider de valoriser non seulement les travaux universitaires lorrains, mais également nationaux, en moissonnant HAL-SHS et theses.fr. La limite est difficile à trouver.

Si la bibliothèque choisit de ne pas s'en tenir aux ressources libres les plus connues en LSH, mais de signaler des ressources de niche, susceptibles d'intéresser un très petit nombre de chercheurs et d'étudiants, elle s'interroge sur la solution à adopter :

Pour l'instant, c'est un signalement comme ça, très classique. À un moment, on mettait Gallica dans la liste de la documentation électronique. La question se pose de savoir si l'on veut signaler plein de ressources hyper spécialisées et entretenir une base de signets. Est-ce qu'on la mélange au reste de la documentation électronique ?²³⁷

Ressort ici l'idée qu'on ne saurait présenter ensemble des ressources électroniques acquises et certaines ressources libres pointues, exigeantes.

L'aspect technique du signalement n'est donc pas anodin, certaines décisions relevant de ce que Bertrand Calenge appelle « un fondamental : l'information documentée à transmettre, donc en fin de compte [d']une politique documentaire profondément enracinée »²³⁸.

2. La complexité technique du signalement

Depuis le début des années 2000 et le développement de l'offre de bouquets de périodiques en ligne, le signalement des ressources électroniques est érigé en priorité par les bibliothèques. La complexité du projet tient au passage de « la

²³⁴ Bertrand CALENGE, « Le nouveau visage des collections », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 55, n° 3, 2010, p. 6-12. [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0006-001>>.

²³⁵ Source : entretien avec Jean-François LUTZ, le 28 septembre 2012.

²³⁶ Voir : le site des Bibliothèques Universitaires de Lorraine <<http://bu.univ-lorraine.fr/ressources/theses-et-memoires>>. Voir aussi PETALE <<http://petale.univ-lorraine.fr/index.html>>. cf. 2.2.1 Mettre en ligne le « patrimoine universitaire ».

²³⁷ Source : entretien avec un responsable de la documentation électronique, juin 2012.

²³⁸ Bertrand CALENGE, « Quand peut-on établir qu'une bibliothèque dispose d'une politique documentaire ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 51, n° 1, 2006, p. 18-23. [En ligne]. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0018-002>>.

gestion d'un flux que l'on subit plutôt que l'on maîtrise. Le constat que les outils traditionnels de catalogage ne satisfaisaient pas les besoins inhérents à cette gestion ne tarda pas²³⁹ ». Dans ce cadre, les ressources libres peuvent être traitées de manière spécifique ou, au contraire, être complètement intégrées à l'offre payante restreinte d'accès.

2.1 L'utilisation d'outils spécifiques, les signets

Parce que le regroupement de sites ressources peut constituer un gain de temps et un moyen d'accroître le champ des ressources disponibles sur le web, certaines bibliothèques ont choisi de construire une base autonome de signets. Elles signalent par ce biais des sites validés, tâchent de les ordonner et hiérarchiser. Afin de créer cette collection de liens enrichie d'une description normalisée et structurée, plusieurs solutions techniques sont envisageables.

Tous les signets peuvent être réunis dans un ensemble de pages web statiques créées et mises à jour à l'aide d'un éditeur HTML²⁴⁰. Cette option ne convient que si le nombre de signets retenus n'est pas trop important, faute de quoi la maintenance risque d'être complexe et le résultat peu clair pour l'utilisateur. De façon plus satisfaisante, la bibliothèque peut créer un répertoire de signets maison, généralement fondé sur une base de données MySQL, couplé au langage de script PHP : la gestion des informations et leur mise à jour en sont facilitées ; les possibilités de recherche dans la base de signets sont effectives *via* un formulaire inséré dans une page web.

Certaines bibliothèques souhaitent un système collaboratif, qui permette aux usagers d'enrichir la sélection et de s'approprier réellement l'organisation des ressources. Elles ont alors recours à des applications web de partage de signets (*social bookmarking*). Mais, quand ces dernières appartiennent à des sociétés privées dont on ne peut être certain du devenir, l'inconvénient majeur est le manque de stabilité. Le changement de version de Delicious²⁴¹ en 2011 a ainsi entraîné une perte de certaines fonctionnalités de recherche et d'étiquetage des données²⁴², ce qui a pu déstabiliser un temps deux utilisateurs, la Bibliothèque de Paris-Sorbonne²⁴³ et la BULAC²⁴⁴. Pour contrôler la volatilité de tels outils, le mieux est de les développer soi-même. Le réseau thématique des professionnels de l'information scientifique rattaché au département SHS du CNRS, Isore²⁴⁵, a conçu et réalisé, dans le cadre d'un projet financé par le TGE Adonis, le site des Signets du Sociopôle²⁴⁶ avec le logiciel libre SemanticScuttle²⁴⁷. Le problème est que ces réalisations nécessitent des moyens humains importants : la mise en œuvre de ce répertoire spécialisé en sociologie francophone nécessite 3 développeurs²⁴⁸. Il

²³⁹ Benjamin BOBER, « Signaler les ressources électroniques. Une priorité du projet d'établissement », *Arabesques*, n°65, mars 2012. [En ligne] <<http://www.abes.fr/Arabesques/Arabesques-n-65>>.

²⁴⁰ HTML : *Hypertext Markup Language*.

²⁴¹ <<http://delicious.com/>>

²⁴² « [...] l'interface a été alourdie (illustrations, présentation des étiquettes) et [...] manquent encore des possibilités de tri (auparavant, on pouvait trier par ordre chrono ou alphabétique, direct ou inverse, ça manque) et de visualisation. N'a pas été rétablie, et c'est particulièrement dommage pour une utilisation en bibliothèque, la possibilité d'associer un descriptif à chaque étiquette. » Source : entretien avec Dominique FILIPPI, le 14 septembre 2012.

²⁴³ Compte Delicious « bibliparis4 » : <<http://delicious.com/bibliparis4>>.

²⁴⁴ Compte Delicious « lemondensignets » : <<http://www.delicious.com/lemondensignets>>.

²⁴⁵ <<http://www.isore.cnrs.fr/>>

²⁴⁶ Voir : <<http://www.sociopole.cnrs.fr/>>. Source : entretien avec Marie-Josèphe PIERRAT et Sandra CHALLIN, animation Sociopôle, Bibliothèque de Sciences Humaines et Sociales Descartes CNRS, le 10 septembre 2012.

²⁴⁷ Voir la description de ce logiciel dans PLUME (Promouvoir les Logiciels Utiles Maîtrisés et Économiques dans l'Enseignement supérieur et la recherche) : <<https://www.projet-plume.org/fiche/semanticscuttle>>.

²⁴⁸ Source : *Ibid.*

s'agit d'une structure beaucoup trop lourde pour être mise en place de façon systématique dans les établissements documentaires. D'autant qu'aujourd'hui les interrogations autour de la pertinence de la notion de *bookmarking*, fondée sur la métaphore du livre²⁴⁹ sont réelles. « Dans le contexte de l'information scientifique et technique, la recherche (*Pull*) le cède au partage et à la découverte (*Push*) de ressources sur des plateformes qui accueillent des millions de visiteurs et s'enrichissent constamment de nouvelles fonctionnalités²⁵⁰. » Tandis que le succès des réseaux sociaux ne se dément pas, l'actualité des bases de signets serait-elle plutôt de l'ordre de la « chronique d'une mort annoncée » ?

En fait, il est possible de concevoir ces outils comme constituant une « sédimentation de la veille ». C'est le point de vue adopté par Paris-Sorbonne : « [le compte Delicious] c'est plus dans notre esprit un site d'informations qu'un répertoire à prétention plus ou moins systématique. On signale donc tout type de ressources qui conviennent à notre offre de formation²⁵¹. » En effet, pour les besoins de la formation aux usagers ou du renseignement (physique, en service public, ou virtuel, avec les services de références), les bibliothécaires se réfèrent souvent aux mêmes sites ressources et éprouvent le besoin d'en recommander, en appui à leurs affirmations. C'est particulièrement vrai dans le domaine des lettres et sciences humaines, où la documentation est dispersée et les ressources parfois hyperspécialisées. Quand il s'agit ainsi de ressources de niche²⁵², qui n'ont pas leur place dans un catalogue, les signets font preuve de leur utilité.

2.2 L'intégration des ressources libres aux outils de signalement documentaire

Dans le Tableau 2, il apparaît clairement que certaines des bibliothèques étudiées dans le cadre de ce travail ont choisi d'intégrer les ressources libres de LSH à leur offre documentaire²⁵³. Il s'agit maintenant de regarder de plus près comment cette intégration est réalisée au point de vue technique.

2.2.1 Le SIGB

L'outil premier qui permet d'accéder aux descriptions et localisations des ressources documentaires est le Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB) et sa version publique, l'OPAC. S'interroger sur l'éventuelle présence de notices bibliographiques de ressources libres dans le catalogue revient à se demander si le catalogage de ce type de ressources est réalisable et surtout si celui-ci, au bout du compte, est souhaitable.

Dans certains catalogues en ligne²⁵⁴, apparaissent des notices de ressources libres intégratrices, celles des agrégateurs de contenu Persée et Revues.org. Elles

²⁴⁹ Un signet (en anglais, *bookmark*) est fondamentalement un « marque-page », ce « signe matériel que l'on insère entre deux pages d'un livre et qui permet de retrouver facilement un passage » (Source : *Le Petit Robert de la langue française*, 2013).

²⁵⁰ Source : « La science en signets : quelle veille pour les ressources en ligne ? », Isore. [En ligne] <<http://www.isore.cnrs.fr/spip.php?article511>>.

²⁵¹ Source : entretien avec Dominique FILIPPI, Paris Sorbonne, le 14 septembre 2012.

²⁵² Dominique Filippi donne l'exemple du programme de numérisation de manuscrits de la littérature islandaise ancienne, collaboration entre l'université de Copenhague (*Den Arnamagnæanske Samling*), l'institut d'études islandaises *Árni Magnússon* de l'université d'Islande (*Stofnun Árna Magnússonar í íslenskum fræðum*) et la bibliothèque nationale islandaise : <<http://handrit.is/>>. Source : entretien avec Dominique FILIPPI, le 28 juin 2012.

²⁵³ Ce sont celles qui récoltent le plus grand nombre de carrés bleus dans la colonne intitulée « Un signalement intégré ? » du Tableau 2.

²⁵⁴ Ceux des bibliothèques Lyon 2 et ENS Ulm-Jourdan, qui ont fait l'objet d'une analyse. Dans le Tableau 2, on voit que le catalogue est bel et bien un point d'accès vers des ressources libres de LSH.

proviennent d'un catalogage manuel. En annexe²⁵⁵ figure à titre d'exemple la notice qui décrit le portail de revues Persée²⁵⁶ dans le catalogue de l'ENS Ulm-Jourdan, avec les divers éléments d'identification nécessaires (titre, éditeur, résumé, indexation matière et URL d'accès).

Il est possible pour toute bibliothèque universitaire et de recherche de récupérer la notice de Revues.org dans son SIGB après s'être localisée dans le SUDOC²⁵⁷. Toutefois, lorsque les établissements décident de cataloguer des ressources libres de LSH, ils préfèrent se concentrer sur les titres de revues électroniques que sur les portails et procèdent :

- soit en cataloguant dans le SUDOC, et, en ce cas, les notices sont extraites de la base du SUDOC dans un format standard (ISO 2709), puis chargées sur un serveur à partir duquel le SIGB les réinjecte dans sa base locale ;
- soit en chargeant des données fournies en format MARC par les éditeurs.

Les deux solutions peuvent être combinées, comme à Paris-Sorbonne.

Mais, en tous les cas, il ne s'agit pas d'un signalement complet massif de ressources libres dans le catalogue. Les forces manquent, car ce qui représente une vraie difficulté, hormis d'entrer les données, c'est de les maintenir à jour. Or, il a déjà été souligné²⁵⁸ combien les ressources libres peuvent être éphémères, les changements d'URL ou de statut (notamment, de libre à payant, de niveau scientifique à grand public) étant fréquents. En outre, la priorité est donnée aux ressources électroniques acquises à titre onéreux par la bibliothèque, lesquelles requièrent également un suivi qui est souvent chronophage :

Paradoxalement, j'ai moins de difficultés à maintenir les titres de la DOAJ que ceux de n'importe quelle base commerciale car, au moins, les informations remontent²⁵⁹.

Cataloguer les ressources libres de LSH tient de l'utopie et ce n'est pas véritablement la tendance qui se dégage pour l'avenir. Le commentaire d'un participant à la table ronde sur l'*Open Access* organisée par l'éditeur SAGE en collaboration avec la *British Library* en août 2012, est éclairant à ce sujet :

*We will have to forget about traditional cataloguing and create web-scale metadata*²⁶⁰.

2.2.2 La base de connaissances

Sans être encore dans la prospective²⁶¹, il existe actuellement un autre moyen d'intégrer les ressources libres : celui qui consiste à tirer parti des outils de gestion des ressources électroniques. Il s'agit précisément d'exploiter la base de connaissances (*knowledge base*) – base de données qui répertorie des ressources en texte intégral – et ses services associés (optionnels) que sont :

²⁵⁵ Voir l'exemple présenté en annexe, p. 140.

²⁵⁶ <http://halley.ens.fr/record=b1295056~S1*frf>

²⁵⁷ cf. p. 44. Une remarque, à la date du 24/10/2012, seule la Bibliothèque électronique de Tours s'est localisée sur la notice de Revues.org dans le SUDOC.

²⁵⁸ cf. 1.2 L'objet

²⁵⁹ Source : entretien avec Dominique ROUGER, le 17 octobre 2012. Le DOAJ charge les métadonnées d'éditeurs dont les titres sont recensés.

²⁶⁰ Siân HARRIS, *Moving towards an open access future: the role of academic libraries*, Compte rendu d'une table ronde organisée à l'initiative de SAGE, en collaboration avec la *British Library*, août 2012. [En ligne] <<http://www.uk.sagepub.com/repository/binaries/pdf/Library-OARreport.pdf>>.

²⁶¹ cf., partie III - 1. Le référencement.

II. Les ressources libres en bibliothèque, des questions en suspens

- la liste *A to Z*, qui est un répertoire des revues (parfois, aussi, des e-books) interrogeable par un index alphabétique et un moteur de recherche ;
- le résolveur de liens, ce logiciel qui extrait et encapsule des métadonnées (grâce au protocole OpenURL), puis les utilise pour créer un lien prévisible vers le texte intégral de la ressource ou tout autre service adéquat identifié par la bibliothèque (notamment, rebond vers la notice du titre de la revue au format papier ou formulaire de demande de Prêt Entre Bibliothèques) ;
- un module de recherche fédérée, permettant d'interroger simultanément tout ou partie des bases de données référencées ;
- un ERMS, *Electronic Resource Management System*, « outil gérant les abonnements à des ressources électroniques et permettant de décrire de manière structurée les droits de représentation et de reproduction acquis²⁶² ».

Ces solutions tantôt se juxtaposent, tantôt sont intégrées à l'outil classique de gestion des collections qu'est le SIGB.

La base de connaissances peut être une application maison alliant une base de données PHP/MySQL et une interface web, comme à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne²⁶³. La majorité des bibliothèques interrogées ont cependant opté pour une base tenue à jour par un fournisseur commercial. Ex Libris, Ebsco et Serials Solution dominant actuellement le marché de ces « systèmes de gestion et de communication des ressources électroniques²⁶⁴ ».

Comme son nom l'indique, elle contient, sur les revues électroniques, les e-books, éventuellement les bases de données, à accès restreint ou libre, des informations telles que les titres, dates de couverture, fournisseurs chez lesquels les ressources sont accessibles, période d'embargo, syntaxe des liens entrants.

Si l'objet électronique auquel la bibliothèque veut donner accès existe dans la CKB²⁶⁵ [SFX d'Ex Libris], il suffit d'en repérer la source (l'éditeur), de cocher la *target/cible* qui le contient et les services qui lui sont associés (*getfulltext*)²⁶⁶.

Il est à noter que les ressources libres peuvent se trouver dans de nombreuses *targets* différentes, qu'il s'agisse de *packages* :

- créés spécifiquement, tels les « *miscellaneous free ejournals* » ou « *miscellaneous free ebooks* », dont les noms sont significatifs ;
- ou correspondant (pour tout ou partie) à des ressources intégratrices, à l'instar de Persée ou du DOAJ, qui existent donc en tant que telles dans la base de connaissances d'SFX.

Si la base de connaissances est dès le départ bien fournie, chaque bibliothèque est néanmoins en capacité de la personnaliser en fonction de ses besoins et de ses propres collections locales. Ainsi une bibliothèque peut-elle ajouter des revues ou des livres numériques libres qui lui semblent pertinents selon trois processus distincts. Elle peut tout d'abord créer des *targets* et des objets

²⁶² Tosca Consultants, *art. cit.* NB : aucune des bibliothèques étudiées au cours de cette analyse (2012) ne dispose d'un ERMS.

²⁶³ Source : entretien avec Dominique ROUGER, le 22 octobre 2012. Voir en ligne :

<https://ent.univ-st-etienne.fr/uPortal/render.userLayoutRootNode.uP?uP_sparam=activeTab&activeTab=2&uP_root=u6711n71>.

²⁶⁴ TOSCA CONSULTANTS, « Les logiciels métier destinés aux bibliothèques », Tosca Consultants, 2011. Mis à jour le 19 mars 2012. [En ligne]. <<http://www.toscaconsultants.fr/logiciel.htm#typologie>>.

²⁶⁵ *Central Knowledge Base*.

²⁶⁶ Source : entretien avec Stéphanie Boudet, le 15 octobre 2012.

locaux. Toutefois, cette option est très rarement retenue par les bibliothécaires lorsqu'il s'agit de ressources librement accessibles²⁶⁷, pour des raisons de maintenance sur la durée. En deuxième lieu, si l'objet n'existe pas dans la CKB, la bibliothèque peut faire une demande d'ajout²⁶⁸. « Il faut généralement compter un mois d'attente avant que les objets soient ajoutés dans la CKB et surveiller les mises à jour pour activer l'objet une fois qu'il est disponible²⁶⁹. » Enfin, concernant les portails ou autres agrégateurs de contenus libres, une demande d'ajout à la base de connaissances peut être soumise au vote de la communauté des utilisateurs, ce qui peut prendre du temps.

Le problème majeur des bases de connaissances tient, comme l'a souligné le groupe de travail KBART²⁷⁰, au fait que sa qualité repose en grande partie sur les données que les fournisseurs de contenu (éditeurs, agrégateurs, hébergeurs de texte intégral) envoient aux développeurs de la base de connaissances²⁷¹. Les données sont réunies en *packages*²⁷² presque toujours pluridisciplinaires, aussi la sélection des ressources de LSH et leur maintien à jour sont, de fait, des tâches fastidieuses. Si l'activation des ressources libres présentes dans la KB est largement pratiquée (voire systématique), les réticences à ajouter des titres isolés sont grandes. En outre, comme le fait remarquer un responsable de documentation électronique :

[...] il y a un énorme problème de qualité, voire d'exactitude de ces données, qui ne sont mises au point qu'en vue de l'accès à l'information, pas de sa description (l'idéal pour les bases de connaissance, ce sont les identifiants du type ISBN, ISSN, DOI : ça leur suffirait amplement à identifier, mais toute description disparaît)²⁷³.

Exploiter les bases de connaissances serait alors un pis-aller ?

2.2.3 Le *Discovery Tool*

Les bases de connaissances demandent beaucoup de travail de correction de la part des bibliothécaires. Pourtant, certaines bibliothèques, grosses pourvoyeuses de ressources électroniques payantes, parviennent à rendre visibles un certain nombre de ressources libres. Dans le Tableau 2, il ressort que les bibliothèques dotées d'un outil de découverte sont précisément celles qui intègrent le plus les ressources libres de LSH à leur offre documentaire.

L'outil de découverte est une brique logicielle supplémentaire, une surcouche. Il donne des renseignements de niveaux différents sur des contenus de provenance multiple (acquis ou sur abonnement, moissonnés, sélectionnés par la bibliothèque, produits en interne) et marqués par l'hétérogénéité (ressources

²⁶⁷ Aucune des bibliothèques interrogées ne l'a fait.

²⁶⁸ *Via* le pivot : « Ce système gère les rapports d'incident entre Ex Libris et ses clients. Toutes les communications avec la société passent par cet outil. » Source : Carine PELLET, *Rapport de stage : La Bibliothèque Paul-Émile-Boulet*, Université du Québec, Chicoutimi, 2012. [En ligne] <<http://cpellet.files.wordpress.com/2012/01/20111128-cap-rapportuqac.pdf>>.

²⁶⁹ Source : entretien avec Stéphanie Boudet, le 15 octobre 2012.

²⁷⁰ KBART : « *Knowledge Bases And Related Tools* » ; traduit par « Bases de Connaissances et Outils Associés ». Groupe de travail « qui rassemble des membres issus des différentes composantes de la chaîne d'alimentation des données relatives aux ressources électroniques », sous l'égide de l'UKSG (*United Kingdom Serials Group*), une association qui regroupe et relie les acteurs du monde de l'information.

²⁷¹ Source : KBART: *Bases de connaissances et outils associés*, Rapport préparé par le groupe de travail NISO/UKSG KBART, janvier 2010. Traduction en français assurée par : Thomas PORQUET et Karine DELVERT, Couperin, juin/juillet 2011. [En ligne] <http://www.couperin.org/images/stories/KBART/kbart_couperin_fr.pdf>.

²⁷² Les *targets* correspondent généralement à des bouquets de revues électroniques, mais ne collent pas aux offres Couperin auxquelles s'abonnent les bibliothèques.

²⁷³ Source : entretien avec Dominique FILIPPI, le 12 septembre 2012.

textuelles, iconographiques, sonores et multimédia)²⁷⁴. En effet, il sollicite naturellement :

- le catalogue de la bibliothèque (grâce à la mise en place d'un accès dynamique à ce dernier ou d'une copie de la base mise à jour régulièrement²⁷⁵) ;
- la base de connaissances de la bibliothèque ;
- les bases de métadonnées relatives aux documents numériques produits la bibliothèque ou la communauté universitaire.

Il donne une visibilité certaine à de nombreuses ressources libres. Cela est encore renforcé par le fait que les gestionnaires d'outils de découverte développent leurs propres index. Ainsi, par exemple, « Serials solutions référence aujourd'hui 156 revues adhérentes de Revues.org²⁷⁶ ». De façon similaire, l'index Primo Central (Ex Libris) est constitué des métadonnées mises à disposition par les éditeurs. Or, ce sont précisément les éditeurs de revues libres qui ont le plus d'intérêt à exposer ainsi leurs données et être bien référencés: ils peuvent ainsi espérer récolter ce qu'ils cherchent, des lecteurs supplémentaires, un trafic sur leur site. Concrètement, si l'on procède à une recherche par titre d'article (qui est l'unité signifiante pour l'étudiant ou le chercheur), la référence qui ressort dans Summon ou Primo permet d'accéder au minimum à la page d'accueil de la publication en ligne²⁷⁷. Le texte intégral de l'article est plus facilement repérable.

Le *Discovery Tool* porte à la connaissance des usagers des ressources libres et non libres, jusqu'à des niveaux de granularité intéressants. C'est précisément ce type de signalement qui correspond aux usages actuels d'Internet²⁷⁸.

Mais en matière de libre, informer, communiquer et former sont des actions tout aussi essentielles.

3. Des actions de valorisation à développer

Le JISC²⁷⁹, en partenariat avec la British Library, a publié en juin 2012 une étude intitulée *Researchers of Tomorrow : The research behaviour of Generation Y doctoral students*. Elle s'appuie sur une enquête ayant concerné 17 000 doctorants, nés entre 1982 et 1994, de 70 universités du Royaume-Uni. Un des constats principaux est le suivant :

*Doctoral students are insufficiently trained or informed to be able to fully embrace the latest opportunities in the digital information environment*²⁸⁰.

La méconnaissance des ressources libres est la cause principale des réticences des chercheurs en LSH à utiliser et produire des ressources libres. Pour

²⁷⁴ Voir l'annexe l'annexe 6 « Ressources documentaires accessibles avec un outil de découverte », p. 137.

²⁷⁵ Voir l'analyse d'Yves DESRICARD dans sa recension de l'ouvrage de Marc Maisonneuve, « Tosca Consultants, 'Le catalogue de la bibliothèque à l'heure du web 2.0 : étude des OPAC de nouvelle génération' », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2008, t.53, n° 6, p. 119. [En ligne]. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-06-0119-011>>.

²⁷⁶ Émilie BRÉMOND, « Indexation : Revues.org référencé par Serials Solutions », *L'Édition électronique ouverte*, 4 décembre 2009. [En ligne]. <<http://leo.hypotheses.org/3526>>.

²⁷⁷ Source : entretien avec Christophe Pion, 7 septembre 2012.

²⁷⁸ Il n'est pas étonnant que le *Discovery Tool* de la Bibliothèque Diderot de Lyon ait été plébiscité par ses usagers. Voir l'annexe consacrée au compte rendu de la consultation de ces usagers, p. 130.

²⁷⁹ Historiquement, l'acronyme JISC signifie *Joint Information Systems Committee*. Il désigne une organisation britannique qui promeut l'usage des technologies numériques dans l'enseignement et la recherche universitaire. [En ligne] <<http://www.jisc.ac.uk/>>.

²⁸⁰ [« Les doctorants sont insuffisamment formés ou informés pour être en mesure de saisir pleinement les dernières opportunités offertes dans l'environnement de l'information numérique. »] [Trad. pers.] Source : JISC, « *Researchers of Tomorrow: the research behaviour of Generation Y doctoral students* », *site web du JISC*, 2012. [En ligne]. <<http://www.jisc.ac.uk/publications/reports/2012/researchers-of-tomorrow>>.

éclairer cette question, aider les usagers à trouver les ressources en ligne dont ils ont besoin, l'information et la formation sont cruciales.

3.1 L'information sur l'accessibilité des ressources

Sur l'importance de spécifier que telle ressource est accessible uniquement sur authentification ou librement, les bibliothèques ont des points de vue divergents. 7 bibliothèques parmi les 10 étudiées ont adopté un logo ou une mention dédiée à l'accès libre. Certaines se montrent particulièrement soucieuses de la lisibilité des accès afin de démêler en amont d'éventuels problèmes techniques²⁸¹.

Les autres considèrent que cela ne revêt que peu d'intérêt pour le public²⁸², puisque l'essentiel est d'accéder au contenu. Mais cette position a pour conséquence d'entretenir le flou sur les notions de libre accès. La confusion est réelle²⁸³ entre ressources en libre accès et ressources rendues accessibles grâce à l'action des bibliothèques. Les efforts que les bibliothèques investissent dans les ressources numériques d'accès restreint ne sont pas généralement pas connus, *a fortiori* reconnus par les chercheurs et les enseignants. Ce qui pourrait conduire les bibliothèques à revoir leurs priorités et s'inscrire résolument dans l'écosystème du libre²⁸⁴.

Quoiqu'il en soit, l'information sur les accès ne dispense pas d'un travail pédagogique à mener auprès des usagers.

3.2 La communication

Quand bien même les étudiants et chercheurs de lettres et sciences humaines reconnaissent l'utilité des ressources libres d'accès, ils craignent de les inclure dans leurs bibliographies et se sentent globalement peu encouragés à leur prêter une vraie valeur scientifique. Ainsi le témoignage rapporté dans l'enquête du JISC,

*YouTube videoblog entries are useful to my research, in the same way that blogs and autobiographies are – but I am aware of the potential for online resources to be removed, and the problems that can cause in referencing my sources. Similarly, while open source wikis might give an initial impression, unless they're peer reviewed I don't feel comfortable basing research on them. (Arts and humanities)*²⁸⁵

Les doctorants et les jeunes chercheurs se retrouvent aux prises avec le conservatisme de leur discipline, ce qui est particulièrement vrai dans certaines disciplines de lettres et sciences humaines, comme le souligne Milad Doueïhi dans

²⁸¹ « Quand l'utilisateur ne parvient pas à accéder à la ressource, pour savoir si c'est parce qu'il n'a pas fait la bonne manipulation, parce qu'il y a un problème technique ou bien parce qu'il n'a pas les droits, c'est complexe. Ce n'est pas une partie négligeable du travail d'information que de répondre à ces situations ». Source : entretien avec Gabrielle Richard, le 12 juin 2012.

²⁸² « L'essentiel [est] pour lui de trouver l'information qu'il cherche, pas de savoir si nous avons payé pour cela ou pas. » (entretien, septembre 2012) ; « Le logo accès libre n'est pas essentiel. » (entretien, septembre 2012).

²⁸³ Parmi les 9 chercheurs et enseignants-chercheurs interrogés, pas un ne donne une définition précise et exacte d'une ressource libre. Voir l'annexe sur la consultation des usagers, p. 130.

²⁸⁴ cf. Partie III - C/ La bibliothèque dans l'écosystème du libre

²⁸⁵ « Les auto-enregistrements vidéos de *YouTube* sont utiles à ma recherche, de la même façon que les blogs et les autobiographies. Mais je suis consciente que ces ressources en ligne peuvent être retirées, et que cela me causera des problèmes au moment de référencer mes sources. Pareillement, quand bien même des wikis libres peuvent me donner une impression initiale, à moins qu'ils ne soient validés par des pairs, je ne me sens pas à l'aise pour fonder ma recherche sur eux. (Arts et Humanités). » [Trad. pers.] JISC, THE BRITISH LIBRARY, *Researchers of Tomorrow: the research behaviour of Generation Y doctoral students*, HEFCE (Higher Education Funding Council for England) et The British Library, juin 2012. [En ligne]. <<http://www.jisc.ac.uk/publications/reports/2012/researchers-of-tomorrow>>.

La Grande Conversion numérique : « les disciplines littéraires sont historiquement conservatrices, fondées sur la tradition et la lente pénétration de nouveaux paradigmes²⁸⁶. » Les chercheurs ne sont pas censés prendre des initiatives allant à l'encontre des pratiques instituées de la discipline. Il n'est pas attendu d'eux qu'ils développent des initiatives quant à la forme de leur recherche.

In the web-based environment, doctoral students can be prevented from legitimately widening the scope of their research using internet-based and open access research resources by a number of factors that include:

- *Widespread misconceptions about concepts such as open access, self-archiving, copyright and IPR ;*
- *The citation-based assessment and authenticity criteria current in doctoral and academic research that discourage citing non-published or original material, such as web-based data, as research evidence in doctoral theses²⁸⁷.*

Pour parer à la mauvaise connaissance des ressources libres et tirer parti de la tendance observée dans les LSH qui « [...] font un peu figure de spectateur déconcerté qui cherche la meilleure façon de réagir dans son passé, dans ses liens historiques avec les archives imprimées et leur exploitation²⁸⁸ », communiquer sur quelques titres en particulier peut être une première approche fructueuse. À la Bibliothèque Diderot de Lyon, des flyers²⁸⁹ ont été édités qui listent un certain nombre de titres de revues libres et non libres, en rapport avec une discipline donnée. Les lecteurs peuvent ainsi faire le lien entre les titres qu'ils connaissent, qui font autorité dans leur discipline et la documentation électronique qui, sinon, leur apparaît souvent décalée, voire inadéquate. Une telle démarche peut contribuer à montrer la pertinence pour la recherche de ressources documentaires librement accessibles.

Pour ce qui est de faire un focus spécifique sur une ressource libre de LSH, les pratiques varient beaucoup en fonction des bibliothèques. Certaines s'y sont mises, de façon ponctuelle, à l'instar de la Bibliothèque Sainte-Barbe qui a publié sur la page d'accueil de son portail documentaire une actualité sur OpenEdition suite à l'abonnement auquel elle a souscrit en mai 2011²⁹⁰. Les bibliothèques de Lyon 2 et Lyon 3 ont mis en avant Isidore en publiant une actualité sur leur site web. De façon plus poussée, les bibliothèques de Paris-Sorbonne affichent sur leur page Facebook²⁹¹ et leur blog In Quarto²⁹² les signets les plus intéressants du compte Delicious par l'instauration d'un fil RSS (sur l'étiquette créée à cet effet @facebook dans le premier cas, sur le compte complet dans le second)²⁹³. D'autres l'envisagent sérieusement, à la condition, par exemple, que la ressource ait été

²⁸⁶ Milad DOUEIHI, *La Grande Conversion numérique*, ..., p.194.

²⁸⁷ « Dans un environnement de recherche dominé par le web, un certain nombre de facteurs peuvent empêcher les doctorants d'élargir légitimement le champ de leurs recherches de par l'utilisation de ressources librement accessibles sur Internet et de la littérature scientifique en *Open Access*, notamment: les idées fausses largement répandues au sujet de concepts tels que l'accès ouvert, l'auto-archivage, les droits d'auteur et les droits de propriété intellectuelle ; l'évaluation par le taux de citation et les critères d'authenticité courants dans la recherche doctorale et universitaire qui découragent de citer des travaux non publiés ou des sources originales, telles que données ouvertes sur le web ou les données de recherche figurant dans des thèses de doctorat. » Source : THE BRITISH LIBRARY, HEFCE, *Researchers of Tomorrow*, *op. cit.*

²⁸⁸ *Ibid.*, p.195.

²⁸⁹ Source : entretien avec Gabrielle Richard, 12 juin 2012.

²⁹⁰ Voir la page d'accueil du portail de la Bibliothèque : <<http://www.bsb.univ-paris3.fr/>> ; voir aussi, la page vers laquelle pointe l'actualité : <http://www.bsb.univ-paris3.fr/primo_library/libweb/help/OpenEdition.html>.

²⁹¹ <<https://www.facebook.com/Bibliothèques.de.ParisSorbonne>>

²⁹² <<http://blogscd.paris-sorbonne.fr/>>

²⁹³ Source : entretien avec Dominique FILIPPI, le 12 septembre 2012.

produite par des chercheurs de l'institution (BULAC)²⁹⁴. Mais d'autres encore hésitent à le faire tant que la politique de l'établissement par rapport au libre n'a pas été complètement définie (bibliothèques de Paris Diderot – Paris 7)²⁹⁵.

Communiquer sur les ressources documentaires de LSH en libre accès n'est pas systématique et tient souvent à l'initiative de quelques bibliothécaires plus sensibilisés aux enjeux de l'*Open Access*. En ce qui concerne la formation, le même constat prévaut.

3.3 La formation

Dans les 10 bibliothèques étudiées, les présentations ou formations spécifiquement dédiées aux ressources documentaires libres sont très peu formalisées, voire inexistantes.

3.3.1 La formation interne

En matière de formation interne, à destination des bibliothécaires de l'établissement, le libre n'est généralement pas l'objet d'une attention particulière. Dans 7 des bibliothèques étudiées, les présentations de ressources se font de façon globale, par champ disciplinaire ou aire géographique, et incluent libre et non libre. Il n'y a pas de temps spécifiquement réservé au libre accès et, par conséquent, les ressources, comme les enjeux, ne font pas l'objet de réels développements.

L'expérience menée au SCD de l'université Paris Diderot – Paris 7 paraît d'autant plus intéressante à signaler. Des ressources libres sont présentées dans la formation à la recherche bibliographique destinée aux agents qui démarrent le service public à la Bibliothèque centrale. Il s'agit en particulier des revues libres intégrées à la liste *A to Z* et de Persée. Lors de formations plus approfondies en cours d'année, d'autres ressources libres (Revue.org, DOAJ...) sont également mises en avant, avec des explications sur le modèle du libre accès. Enfin, il est envisagé de proposer aux agents intéressés une séance spécifique sur le libre accès à l'IST, avec plusieurs objectifs :

- la sensibilisation des professionnels aux problèmes de modèle économique de la documentation électronique ;
- le développement de la culture professionnelle, notamment pour les collègues passant des concours de catégories A et B ;
- l'amélioration du service rendu aux bureaux d'information²⁹⁶.

Ce type de formation présente l'avantage d'aider les bibliothécaires à se saisir de la problématique du libre accès et à mieux connaître les ressources libres pour être en mesure, ensuite, d'orienter vers elles les lecteurs. La formation interne au libre est également estimée importante au regard de la maîtrise de l'environnement documentaire.

Cette façon d'envisager le libre, particulièrement en LSH, n'est pas répandue. Il se pourrait que le développement de services tels que celui proposé par OpenEdition dans son offre *Freemium*²⁹⁷, qui consiste en la « formation sur site ou en ligne, en français ou en anglais, des formateurs et autres personnels des bibliothèques [avec]

²⁹⁴ Source : entretien avec Bernadette VINCENT, le 3 septembre 2012.

²⁹⁵ Source : entretien avec Natacha LECLERCQ, le 7 septembre 2012.

²⁹⁶ Source : entretien avec Clémence CARRAUD-JOSTE, le 7 septembre 2012

²⁹⁷ cf. p. 71.

présentation des ressources documentaires, des fonctionnalités et des nouveautés d'OpenEdition²⁹⁸ » contribue à changer la donne.

3.3.2 Les formations aux usagers

Dans le cadre des formations aux usagers, qu'elles prennent la forme d'une présentation, d'un atelier ou d'un travail dirigé, les étudiants d'une même discipline ou sous-discipline sont formés aux outils de recherche et aux ressources documentaires auxquels la bibliothèque leur donne accès et le libre est intégré à la séance. Les revues accessibles en libre accès sont souvent introduites lors de l'initiation à l'utilisation de l'A to Z. Les agrégateurs de revues francophones font l'objet de présentations plus détaillées aux étudiants de Master en LSH, et parfois de Licence. Malgré tout, le temps de présentation des ressources libres aux niveaux L et M ne dépasse pas en moyenne un quart d'heure.

Lors des formations de doctorants, beaucoup plus de temps est consacré au libre accès. Il s'agit en effet de s'adresser non plus seulement à ceux qui cherchent, mais à ceux qui produisent de la littérature scientifique. À l'université Paris 7 – Paris Diderot, sur une journée de 7h de formation de niveau D, 1h30 est consacrée au libre. Sont abordés l'historique et les enjeux, le dépôt dans l'archive ouverte HAL, les répertoires d'archives ouvertes et le DOAJ, en plus de la recherche de documents en libre accès²⁹⁹.

La Bibliothèque Diderot de Lyon, en partenariat avec les professionnels de la documentation des universités de Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Étienne, et en collaboration avec l'URFIST de Lyon, a monté un programme de formation à destination des doctorants, IsiDoc't³⁰⁰. Dans ce cadre, une séance de 3h porte uniquement sur les ressources libres en lettres. L'accent est mis sur la compréhension des ressources, le développement d'une expertise propre à valider les contenus libres et l'acquisition d'une méthodologie de recherche.

Seulement, les écoles doctorales, partenaires des bibliothèques dans ces actions de formation, n'ont pas toujours examiné la question de l'*Open Access*. Dans ce contexte, il apparaît difficile aux bibliothécaires d'intervenir sur le sujet auprès des jeunes chercheurs. Autrement dit, les professionnels de la documentation sont véritablement en attente d'une prise de position claire de leur institution vis-à-vis de l'*Open Access*³⁰¹, pour pouvoir se sentir tout à fait légitimes à instruire ce dossier et se lancer dans une politique de valorisation raisonnée.

C/ UNE ATTENTION DE PLUS EN PLUS GRANDE PORTÉE AU LIBRE ACCÈS EN LSH

Les variations observées dans le signalement et la valorisation des ressources libres sont, dans la majorité des cas, fonction du degré de sensibilisation des professionnels, essentiellement des responsables de la documentation électronique et de la formation aux ressources documentaires. S'il n'y a pas, à l'heure actuelle, dans les bibliothèques, de préconisations générales en matière de libre en LSH,

²⁹⁸ CLÉO/ OPENEDITION, « OpenEdition *Freemium*, un programme innovant pour le libre accès à l'édition scientifique ». [En ligne] <<http://www.openedition.org/8873>>.

²⁹⁹ Source : entretien avec Clémence Carraud-Joste, le 7 septembre 2012.

³⁰⁰ « Initiation aux Services de l'Information Documentaire ». Voir sur Internet : <<http://www.bibliotheque-diderot.fr/formations/isidoc-t-122181.kjsp?STNAV=&RUBNAV=>>>.

³⁰¹ cf. Partie III - 3. La nécessité d'une impulsion politique

cela tient fondamentalement aux spécificités du paysage éditorial. Mais les questions d'ordre économique pourraient pousser les bibliothèques à s'intéresser de plus près à la problématique du libre accès.

1. La bibliothèque doit-elle plaider en faveur du libre accès en LSH ?

Le libre contient la promesse d'un accès gratuit et universel aux connaissances. À première vue, le bibliothécaire ne pourrait trouver à redire à « cet élan altruiste, reposant sur la bonne volonté des acteurs et répondant à une attente collective politiquement consensuelle³⁰² ». Néanmoins, il n'est pas sans importance que plusieurs des professionnels interrogés au cours de notre étude aient eu le sentiment de manquer de temps pour approfondir le dossier du libre accès et aient exprimé un doute quant à la nécessité de soutenir ce modèle en LSH.

1.1 Le libre accès en LSH, un nécessaire contrepoids à l'édition marchande ?

Depuis le milieu du XXe siècle, les acteurs commerciaux, attirés par l'appât du gain, sont de plus en plus présents dans le circuit de l'édition scientifique. Le passage en ligne de la documentation a eu pour conséquence d'exposer encore davantage les bibliothèques à leurs pratiques abusives. Obligés de faire face à l'augmentation constante du coût des abonnements, certains professionnels des bibliothèques se sont convertis au mouvement du libre accès³⁰³. En 1998 l'*Association of Research Libraries* fonde SPARC (*Scholarly Publishing & Academic Resources Coalition*)³⁰⁴, très important *lobby* en faveur de l'accès ouvert. En 2002, SPARC Europe³⁰⁵ est à son tour créée.

Les appels au boycott et autres actions de rejet des politiques éditoriales pilotées par un esprit de lucre³⁰⁶ se multiplient, généralement initiés dans le milieu des sciences exactes³⁰⁷. Qu'en est-il dans le secteur des lettres et des sciences humaines ? Précisément, les gros éditeurs commerciaux et grandes sociétés savantes dont les appétits financiers sont fréquemment dénoncés³⁰⁸ n'ont qu'une très faible proportion de titres de LSH. Ce ne sont donc pas les grands groupes oligopolistiques qui dominent le paysage éditorial de LSH, mais bien plutôt des structures éditoriales de taille petite ou moyenne, dont la situation économique est souvent extrêmement fragile du fait de la « crise de l'audience » qu'elles subissent. Pour les ouvrages de fond, les essais, les tirages papier sont limités, la rotation des

³⁰² Valérie-Laure BENABOU, « Les publications scientifiques : faut-il choisir entre libre accès et libre recherche ? », *Hermès*, n°57, « Sciences.com, libre accès et science ouverte », octobre 2010, p.98.

³⁰³ Voir l'annexe 1 « Réaction des bibliothécaires », p. 117.

³⁰⁴ <<http://www.arl.org/sparc/>>

³⁰⁵ <<http://www.sparceurope.org>>

³⁰⁶ Pour rappel, en 2011, la marge bénéficiaire de Reed Elsevier se monte à 27,1%. Source : Reed Elsevier, *2011 Results*, 16 février 2012. [En ligne] <<http://www.reedelsevier.com/mediacentre/pressreleases/2012/Pages/reed-elsevier-2011-results-announcement.aspx>>.

³⁰⁷ La pétition *The Cost of Knowledge* a été lancée par le mathématicien Timothy Gowers ; elle appelle à boycotter l'éditeur Elsevier pour son soutien à la proposition de loi *Research Works Act* (qui souhaitait interdire à toute agence fédérale de soutenir une politique de dissémination des résultats de la recherche sans le consentement préalable des éditeurs), le coût exorbitant de ses périodiques et son offre sous forme de bouquets de revues (*big deals*) : <<http://thecostofknowledge.com/>>. En France, l'Institut Fourier de Grenoble (UFR de Mathématiques) a lancé un appel pour une négociation équilibrée avec Springer : <<http://www-fourier.ujf-grenoble.fr/petitions/index.php?petition=3>>.

³⁰⁸ Voir, notamment, Olivier LEGENDRE, « Elsevier, banderille n° 1 : *Mayo Clinic* », *L'Alambic numérique*, 30 avril 2012. [En ligne]. <<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/blog-bibnum/?p=1651>>.

titres rapides³⁰⁹ et les ventes très faibles. S'ajoutent à l'étiollement des ventes en librairie, la baisse des pratiques de lecture, le tassement des budgets des bibliothèques ou encore le recul de la diffusion des œuvres de langue française à l'étranger³¹⁰. Le caractère atomisé de l'édition scientifique en LSH s'explique par la pertinence dans ces disciplines de l'échelle nationale³¹¹. En effet, les communautés de savoir ne se structurent pas à l'international, mais sont bien davantage au fondement d'écoles de pensée³¹². D'autre part, les langues vernaculaires sont encore le véhicule le plus approprié de diffusion du savoir en littérature et sciences humaines. Ainsi, en France, il y a « une multitude de tout petits éditeurs, ne couvrant qu'une fraction minoritaire des nouveautés universitaires, éditeurs dont les préoccupations sont souvent éloignées du mercantilisme³¹³. » Les maisons qui proposent plus de 10 titres sont les Presses Universitaires de France, la Documentation Française et L'Harmattan³¹⁴. En moyenne, le coût d'un abonnement à une revue française de LSH est de 60 €, ce qui est environ 4 fois moins élevé qu'en STM³¹⁵. Ce différentiel de prix explique en partie la faiblesse du *ratio* des achats de ressources documentaires *pro capita* dans les universités de lettres et sciences humaines – qui est de 600 € /enseignant-chercheur (EC) – contre 714 € /EC dans les universités de droit et sciences économiques, et 1410 € /EC dans celles de sciences exactes et médecine³¹⁶. En tout état de cause, ce n'est pas la documentation de LSH qui grève le plus les budgets des bibliothèques³¹⁷.

La question du libre accès en LSH impose de prendre en compte des données différentes de celles rencontrées dans les sciences exactes. Premièrement, les revues en LSH ne constituent pas l'unique vecteur de diffusion de la recherche. Les ouvrages collectifs, les mélanges, les ouvrages de recherche sont des supports de publication importants pour les chercheurs. De l'avis d'un acteur comme

³⁰⁹ 6500 ouvrages de SHS en 2002, contre 4000 en 1994. Source : Sophie BARLUET, *Édition de sciences humaines et sociales : le cœur en danger*, Paris, Quadrige/PUF, 2004.

³¹⁰ Symptômes mis en lumière par Thomas PARISOT, entretien du 16 octobre 2012.

³¹¹ Voir à ce sujet : Ghislaine CHARTRON, « La quadrature éditoriale : libre accès, qualité, indépendance et pérennité », *Documentaliste-Sciences de l'information*, vol. 48, n°3, 2011.

³¹² On pense forcément, ici, à la *French Theory*.

³¹³ Thierry CHANIER et Jean-Max NOYER (préf.), *Archives ouvertes et publication scientifique : comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ?*, Paris ; Budapest ; Torino ; France, Hongrie, Italie, L'Harmattan, 2004, p.49.

³¹⁴ Jean-Michel SALAÛN, Alain MARTER, Benoît EPRON, *et al.*, *Étude économique et juridique d'un portail pour les revues françaises en sciences humaines et sociales*, Lyon, Institut des Sciences du Document Numérique, Enssib, novembre 2001. [En ligne] <<http://revues.enssib.fr/titre/8etudca/3portail/etude.pdf>>. Voir aussi : Marc MINON et Ghislaine CHARTRON, *État des lieux comparatif de l'offre de revues SHS, France-Espagne-Italie*, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, juin 2005. [En ligne] <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001561>.

³¹⁵ « On relèvera que pour près de 60% des revues, le prix de l'abonnement annuel est inférieur à 60 €, ce qui est un niveau relativement faible. [...] Le contraste est important avec les prix des abonnements aux revues en « sciences dures » pour lesquelles le prix moyen de l'abonnement relevé est de l'ordre de 220 €. » Source : GROUPEMENT FRANÇAIS DE L'INDUSTRIE DE L'INFORMATION (GFII), *L'édition scientifique française en sciences sociales et humaines : Volume 3 Analyse des populations de revues SHS et des catalogues des plates-formes de diffusion numérique*, TGE Adonis, 22 juillet 2009.

³¹⁶ Source : GROUPEMENT FRANÇAIS DE L'INDUSTRIE DE L'INFORMATION (GFII), *L'édition scientifique française en sciences sociales et humaines*, Rapport de synthèse pour le TGE Adonis, 17 novembre 2009. [En ligne] <<http://www.gfii.fr/uploads/docs/l-edition-scientifique-francaise-en-sciences-sociales-et-humaines.pdf>>, p.3-4. <<http://urfist.enc.sorbonne.fr/sites/default/files/file/docsam/PubNum1SHSEBD2011.pdf>>.

³¹⁷ Dans leur article sur la consultation des périodiques numériques, Chérifa Boukacem-Zeghmouri et Rachel Kamga montrent ainsi que « [p]our les autres établissements, plus petits, émargeant dans les dominantes DSEG, LSHS, et bénéficiant de budgets moindres, les chercheurs bénéficient d'un coût d'investissement moyen de ressources beaucoup plus modeste. » Source : Chérifa BOUKACEM-ZEGHMOURI et Rachel KAMGA, « La consultation de périodiques numériques en bibliothèque universitaire : état des lieux », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.53, n°3, 2008. [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-03-0048-006>>.

Cairn³¹⁸, proposer gratuitement l'accès à l'ensemble des contenus de LSH pourrait avoir des « effets de bords importants sur ces autres secteurs éditoriaux » et entraîner, à terme, la destruction d'un certain nombre de structures économiques déjà fragilisées. En second lieu, Cairn estime qu'il est fait trop peu de cas des particularités des publications de LSH en termes de cycle de vie des œuvres. Les bailleurs de fonds qui demandent aux chercheurs de permettre le libre accès aux résultats de travaux de recherche qu'ils financent - soit directement (dans le cadre d'appels à projet) soit, ce qui est plutôt le cas pour les travaux en LSH, indirectement (via le salaire des enseignants-chercheurs) - préconisent une période d'embargo de 12 mois en LSH³¹⁹. Or, sur Cairn.info, les articles publiés dans les 12 derniers mois pèsent moins de 20 % des consultations observées au sein des institutions de recherche et donc moins du tiers de l'intérêt que les utilisateurs et leurs institutions peuvent avoir pour ce service³²⁰. Ne pas prendre la mesure du phénomène de longue traîne pourrait donc déstabiliser en profondeur le modèle économique d'un secteur dont l'équilibre économique est déjà vacillant. Ce constat est étayé par un rapport de mai 2012 de l'ALPSP (*Association of Learned, Professional and Society Publishers*) et de l'Association des éditeurs de Grande-Bretagne³²¹, faisant suite à une enquête auprès de 210 bibliothécaires, qui établit que si les revues de recherche en SHS sont mises en ligne gratuitement après un délai de 6 mois, une baisse de près de deux tiers des achats de celles-ci par les bibliothèques serait observée³²².

Les spécificités des publications et des modes de travail en lettres et sciences humaines sont effectivement bien réelles. En conséquence, mieux diffuser les travaux de recherche dans ces domaines impose de repenser les termes du débat sur l'*Open Access*.

1.2 Le libre accès en LSH, garant de l'excellence de la recherche ?

En dépit de certains points communs, le libre accès en LSH se retrouve au cœur de problématiques (scientifiques, économiques) différentes de celles qui se posent dans les sciences de la matière, de l'univers et de la vie.

Les publications de lettres et de sciences humaines sont susceptibles de toucher un lectorat qui déborde largement la sphère universitaire (pour preuve, les revues de débat et d'opinion). Les mettre à disposition de tous librement revient à promouvoir l'enrichissement intellectuel et la diversité culturelle. L'« accès facilité aux savoirs »³²³ offre une perspective d'élargissement de l'audience de la recherche en LSH. L'aspect économique reste cependant indéterminé.

Par ailleurs, il est des croyances en matière d'*Open Access* qu'il est bon d'examiner d'un œil critique. Il est par exemple souvent porté au crédit du libre accès le pouvoir de dépasser les frontières institutionnelles et favoriser le transfert

³¹⁸ Source : entretien avec Thomas PARISOT, le 29 octobre 2012.

³¹⁹ Ainsi en est-il dans les programmes de recherche financés par la Commission Européenne (7^e Programme Cadre, *Horizon 2020*) ; voir aussi la nouvelle politique des *Research Councils UK* qui prendra effet au 1^{er} avril 2013 : <<http://www.rcuk.ac.uk/media/news/2012news/Pages/120716.aspx>>. Voir l'annexe 1, p. 118.

³²⁰ Voir en annexe : Figure 4 : Répartition dans le temps des consultations en institution des revues de Cairn.info.

³²¹ Linda BENNETT, *The potential effect of making journals free after a six month embargo*, The Association of Learned, Professional and Society Publishers [ALPSP] and The Publishers Association, mai 2012. [En ligne] <<http://www.alpsp.org/ebusiness/AboutALPSP/ALPSPStatements/Statementdetails.aspx?ID=407>>.

³²² Enquête portée à ma connaissance par Thomas Parisot de Cairn.info, le 16 octobre 2012

³²³ Titre du n°68 de la revue *Arabesques*, ABES, octobre-décembre 2012. [En ligne] <<http://www.abes.fr/Arabesques/Arabesques-n-68>>

de connaissances d'une discipline à une autre. L'accès ouvert aux connaissances permettrait de diversifier les sources et de développer des pratiques de lecture scientifique extra-disciplinaires. Suite à son travail d'enquête, Hans Dillaerts a démontré que si l'« accès sans barrière » « facilite la réappropriation d'approches conceptuelles de disciplines étrangères », il « ne décloisonne pas les recherches disciplinaires³²⁴. »

D'autre part, d'aucuns pourraient penser que les chercheurs, étant en capacité d'assumer à eux seuls les fonctions de mise en page et de diffusion, peuvent se réappropriier complètement l'édition de leurs travaux. Mais au contraire, la question de la qualité éditoriale est un enjeu majeur dans des disciplines où le texte en lui-même (sa composition, ses figures et sa matérialité) est fondamental. Les demandes de compléments, les allers et retours entre l'éditeur et le chercheur sont autant d'enrichissements. En outre, la valeur ajoutée d'« intelligence éditoriale » ne saurait être évacuée. Les éditeurs ont aussi pour rôle de sélectionner les axes thématiques de publication et de définir des lignes éditoriales qui distinguent le titre de la revue ou de la collection.

Enfin, comme le rappelle Ghislaine Chartron, il ne faudrait pas non plus négliger la question de l'« indépendance, face aux territoires mandarinaux des communautés de recherche³²⁵ ». Car en LSH, le pouvoir des pairs est très fort. Ils ont la mainmise sur l'évaluation des publications et des travaux de recherche puisqu'ils siègent dans les jurys et les comités de relecture des revues. Détenteurs de l'expertise savante³²⁶, ils ont recours à des critères qui ne sont que rarement formulés explicitement, mais renvoient aux canons intellectuels de chaque discipline. Il ne s'agit pas ici de remettre en question la valeur du jugement des anciens, mais de poser la question de la place qui serait faite à l'innovation et à l'originalité s'ils devaient contrôler toute l'édition du savoir.

Dans ce contexte, l'approche des bibliothèques ne saurait être monolithique. Il convient de prendre conscience des enjeux multiples que recouvre la question du libre accès en LSH et prendre le recul nécessaire. À l'heure actuelle, la dimension politique n'est sans doute pas aussi primordiale pour elles que l'impératif de rester un point de passage influent dans les itinéraires de recherche des usagers.

2. Le libre, une économie ?

Alors qu'elles subissent de plein fouet la crise économique, les bibliothèques pourraient voir dans le libre accès une belle opportunité de faire des économies. Mais cette perspective ne peut faire oublier que produire le savoir et le rendre public a un coût. La question de la viabilité économique du libre accès est incontournable dès lors que se trouve en jeu la pérennité des productions.

³²⁴ Hans DILLAERTS, « Libre accès », « Accès sans barrière », vecteur de la créativité, de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité ?, conférence « Open Access, services, interdisciplinarité et expertise » (Oasie), CNAM, 28 mars 2012. [En ligne] <http://dicen.cnam.fr/medias/fichier/cnam-iscc-dillaerts_1334131676530.pdf>.

³²⁵ Ghislaine CHARTRON, « Une économie renouvelée de la publication scientifique », dans G. CHARTRON (coord.), *Perspectives documentaires en éducation*, n°62, « Diffusion des résultats de la recherche une nouvelle donne numérique », 2005, p.24.

³²⁶ Se reporter à ce sujet à Jean-Pierre GAUDIN, « Modalités et enjeux de l'évaluation des SHS : le tournant actuel », *Revue européenne des sciences sociales*, 2008/2 (XLVI).

2.1 Un contexte budgétaire difficile

Le Projet de Loi de Finances 2013 prévoit 2,2% d'augmentation au budget du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Cette légère hausse n'est pas en mesure de rassurer pleinement les universités dont la situation est difficile : « entre 10 et 15 sont en déficit pour la seconde année consécutive, la moitié n'a plus le fond de roulement d'un mois, et un quart d'entre elles ont une trésorerie négative³²⁷. » Les bibliothèques universitaires et de recherche sont préoccupées par la rigueur budgétaire et leur pouvoir d'achat en berne³²⁸. Du fait de la croissance constante des prix des ressources électroniques, les acquisitions de monographies papier sont devenues la variable d'ajustement des budgets – ce qui est particulièrement problématique dans le domaine des LSH.

Dans ce climat menaçant de récession, grande est la tentation de se tourner vers le libre. Au sein de Couperin, les Groupes de veille disciplinaires qui analysent des produits documentaires, s'appliquent ainsi à comparer l'offre payante et un/des équivalent(s) gratuit(s) - lorsqu'il(s) existe(nt). Dans le domaine du cinéma par exemple, la ressource *Film Index International* diffusée par ProQuest a été comparée :

- pour les données hors bibliographie, avec les bases gratuites *Internet Movie Database* et *British Film Institute Film & TV Database* ;
- pour la bibliographie, avec les bases gratuites *CineFiles* et *Film Literature Index*³²⁹.

Le but de l'analyse comparative est d'interroger la présumée plus-value des ressources payantes d'accès restreint³³⁰. Si ces initiatives peuvent contribuer à rationaliser les achats, il faut noter cependant que ce qui est gratuit ne l'est que pour l'utilisateur final. Bernard Rentier a souligné à l'*Open Access Week* 2012, que l'instruction du libre à l'Université de Liège avait procédé d'« une illusion économique³³¹ » et que l'objectif de réduction des coûts s'est soldé par un échec.

2.2 Le coût du libre pour les bibliothèques

Libre accès n'est pas synonyme de gratuité, bien qu'il puisse y avoir confusion de la part des usagers finaux. Le rapport Salençon rappelle que « nombre d'entre eux connaissent eux-mêmes fort mal le système de l'IST, ses contraintes et ses coûts. Pour correspondre à une tendance générale, particulièrement sensible, aujourd'hui, dans le domaine des industries culturelles (musique et cinéma), la revendication exprimée de plus en plus souvent en faveur d'une gratuité totale et sans condition apparaît déconnectée des situations réelles³³². » Or, derrière le libre accès, coexistent différents modèles économiques,

³²⁷ Propos de Louis VOGEL, président de la Conférence des Présidents d'Université, recueillis par Camille Stromboni, *EducPros.fr*, 28 septembre 2012. [En ligne] <<http://www.educpros.fr/detail-article/h/da10021656/a/budget-2013-les-universites-restant-inquietes.html>>.

³²⁸ Voir le titre d'une session du Congrès de l'ABF de juin 2012 : « Politiques publiques et rigueur budgétaire dans le contexte de crise économique ». [En ligne]. <<http://abfblog.wordpress.com/category/conference/>>.

³²⁹ GROUPE DE VEILLE LSH, « Évaluation des ressources » : FIAF, *site web de Couperin*, 27 septembre 2012. [En ligne] <<http://www.couperin.org/dossier-de-veille-thematiques/bilans-dactivites-couperin/144-bilans-dactivites-couperin/989-fiaf>>.

³³⁰ Source : entretien avec Marie-Joëlle TARIN, membre du Groupe de Veille LSH de Couperin, le 27 juillet 2012.

³³¹ Bernard RENTIER (et Paul THIRION), « OA à l'Université de Liège : le pari d'ORBi », Paris, *Open Access Week* 2012, 23 octobre 2012. [En ligne] <<http://fr.slideshare.net/MyScienceWork/oa-luniversit-de-lige-le-pari-dorbi-par-bernard-rentier>>.

³³² Jean SALENÇON, *Rapport du comité Information Scientifique et Technique*, France, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mai 2008, p.6. [En ligne] <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/084000458/0000.pdf>>.

qui se cherchent encore et dont l'impact sur les bibliothèques est considérablement variable.

2.2.1 Les modèles de financement des revues en *Open Access*

Avec l'*Open Access*, s'opère un glissement du financement public de l'édition du savoir, de l'aval (avec l'allocation d'un budget aux bibliothèques pour leurs dépenses documentaires) vers l'amont.

Aux États-Unis³³³, ont eu lieu des transferts de budgets des bibliothèques (alloués aux acquisitions) aux crédits de la recherche (dédiés à la science) pour financer les articles publiés en *Open Access*. Pour le moment, en France, en ce qui concerne les LSH, il n'est pas question de couper dans les budgets documentaires des bibliothèques. La diffusion en libre accès est assurée par des crédits publics, et l'investissement de l'État en tant qu'opérateur de la mise en ligne. Mais, dans le cas de Persée, le problème de la pérennité des budgets alloués par le MESR se pose³³⁴. D'ailleurs, de façon plus générale, c'est le modèle même de « la subvention publique, verticale, soumise à l'inertie et aux aléas³³⁵ » qui est sur la sellette.

Quant au modèle de l'auteur-payeur – qui, suite à un « détournement » langagier se confond désormais avec la voie dorée de l'*Open Access*³³⁶ – il est assez peu présent en LSH car profondément inadapté : les chercheurs en LSH ne sont pas toujours clairement associés à des structures de recherche ; et, quand ils le sont, ces dernières sont trop peu dotées pour pouvoir s'acquitter des frais de soumission et d'édition des articles³³⁷. D'autre part, il semble difficile en LSH de définir distinctement le périmètre des publications « issues de la recherche financée par des fonds publics » et donc appelées, selon les recommandations de la Commission européenne du 17 juillet 2012, à être « accessibles plus rapidement à un plus large public³³⁸ ». À considérer l'exemple d'un philosophe en poste à l'université, qui intervient dans une revue sur une thématique qu'il développe depuis des années, puis publie un ouvrage sur le même sujet un an plus tard après avoir approfondi sa réflexion : quels contenus seraient accessibles librement, selon quelles modalités et quel mode de financement ?³³⁹

Si la voie *Gold* ne semble pas être celle retenue par la France, il ne serait tout de même pas inenvisageable que l'*Open Access* ait une conséquence sur les budgets d'acquisition des bibliothèques.

³³³ Voir pour plus de détails l'exemple de Berkeley : <<http://www.lib.berkeley.edu/brii/>>.

³³⁴ GFII, *L'édition scientifique française en sciences sociales et humaines*, rapport de synthèse pour le TGE Adonis, *op cit.* (note 314), p. 13.

³³⁵ Marin DACOS, « OpenEdition Freemium », *La lettre du Collège de France*, n° 31, 1 juin 2011, p. 56-67. [En ligne] <<http://lettre-cdf.revues.org/1238>>.

³³⁶ Marin DACOS, « Position du Conseil scientifique d'OpenEdition sur le libre accès », *L'Édition électronique ouverte*, 12 octobre 2012. [En ligne]. <<http://leo.hypotheses.org/9953>>.

³³⁷ Source : *Open Access : l'ADBU soutient la voie verte*, Paris, ADBU, octobre 2012. [En ligne] <http://adbu.fr/wp-content/uploads/2012/10/2012-10_communique-libre-acces.pdf>. De son côté, Thierry CHANIER, dans son ouvrage de 2004, *Archives ouvertes et publication scientifique : comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ?*, précise : « [...] si l'on applique le ratio de réduction habituelle entre les coûts de publication en STM et ceux en SHS, on voit immédiatement qu'à la fourchette de 250 à 2000 € s'appliquant à la publication d'un article en STM correspondrait une fourchette allant de moins de 100 à 700 € en SHS. »

³³⁸ COMMISSION EUROPÉENNE, *Données scientifiques : le libre accès aux résultats de recherche stimulera la capacité d'innovation en Europe*, Communiqué de presse, Bruxelles, 17 juillet 2012. [En ligne] <http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-790_fr.htm>.

³³⁹ Exemple développé lors de l'intervention de Thomas PARISOT, Cairn.info, Enssib, 16 octobre 2012.

2.2.2 Le financement des archives ouvertes

En octobre 2012, l'Association des Directeurs et personnels de direction des Bibliothèques universitaires et de la Documentation (ADBU) a pris position en faveur de la voie verte. Estimant que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le CNRS se sont positionnés pour l'archivage ouvert de la production scientifique sur la base du développement de la plateforme HAL³⁴⁰, elle considère la voie verte comme la seule « soutenable financièrement à long terme³⁴¹ ».

Pour une bibliothèque, la mise en place d'une archive ouverte a surtout un coût en termes de ressources humaines. Selon une enquête Couperin, « les équivalents temps-plein dévolus à la mise en place d'une archive ouverte sont difficiles à estimer, et les réponses font état de moyens généralement très faibles (entre 0,5 et 1 ETP en moyenne)³⁴² ». Les bibliothécaires font généralement partie de l'équipe projet qui décide de la mise en place de l'archive ouverte. Par la suite, ils peuvent prendre en charge des activités de gestion comme la modération des articles (dédoublonnage), la correction de métadonnées, le contrôle technique des documents, l'assistance et la formation des utilisateurs. Quand la bibliothèque est en charge du projet dans son intégralité, le personnel dévolu au fonctionnement peut être plus important, comme à Toulouse par exemple, où l'archive OATAO³⁴³ mobilise environ 10 gestionnaires, mais également 4 administrateurs chargés plus particulièrement du suivi qualité, de l'organisation du *workflow*, de la formation des gestionnaires et de la mise à jour et développement du serveur³⁴⁴. Quant aux coûts techniques, ils sont « relativement marginaux. Le budget communication (affiches, tracts et autres supports) se monte en moyenne à 400 € HT. S'y ajoutent, pour une archive institutionnelle propre, l'achat de matériel informatique (notamment serveurs, à hauteur de 10 000 € HT environ mais avec de fortes disparités). Par comparaison, l'achat de matériel déclaré dans l'enquête se monte en moyenne à 625 € HT pour un portail HAL³⁴⁵. »

2.2.3 Une troisième voie ?

Une troisième voie a émergé, qui permet de publier en *Open Access* sans paiement par l'auteur, la voie « Platinum » incarnée par la plateforme OpenEdition³⁴⁶ du Cléo³⁴⁷. Dans ce modèle, l'accès au texte, au format *princeps* (HTML), est libre pour le lecteur et sans charge pour l'auteur (*free*). En revanche, sont facturés des services complémentaires à valeur ajoutée (*premium*) : l'accès aux formats « détachables » des articles (PDF et ePUB), la mise à disposition de statistiques d'usage Counter, une garantie d'assistance et de formation. Est également mise en avant la possibilité pour les bibliothèques souscrivant à cette

³⁴⁰ cf. partie III - 3.2 Une réflexion politique globale à l'échelle de la France.

³⁴¹ *Open Access : l'ADBU soutient la voie verte*, art. cit.

³⁴² COUPERIN, ADBU, INRA et INRIA, *Synthèse sur les résultats de l'enquête Archives ouvertes*, 2012. [En ligne] <http://www.couperin.org/images/stories/AO/enquete_ao_analyse.pdf>. L'enquête a été menée au premier trimestre 2012 avec l'outil en ligne SurveyMonkey. Elle visait à dresser un panorama des réalisations et des projets d'archives ouvertes de la recherche.

³⁴³ Open Archive Toulouse Archive Ouverte : <<http://oatao.univ-toulouse.fr/>>.

³⁴⁴ Mais pas de personnels dédiés. Source : présentation de Jean-Marie LE BECHEC et Sandrine MALOTAUX du SCD INP Toulouse, ADBS Midi-Pyrénées, 23 novembre 2010.

³⁴⁵ COUPERIN *et al.*, *Synthèse sur les résultats de l'enquête Archives ouvertes*, op. cit.

³⁴⁶ Marin DACOS, « Position du Conseil scientifique d'OpenEdition sur le libre accès », art. cit. (note 336).

³⁴⁷ cf. Partie I - B 2.1 L'invention d'une édition ouverte.

offre OpenEdition *Freemium*³⁴⁸ d'être étroitement associée à la gouvernance du projet³⁴⁹.

Mais il apparaît rapidement que l'abonnement ne repose pas sur les services, mais sur un engagement militant des bibliothèques en faveur du libre accès. La question pourrait être formulée ainsi : les bibliothèques sont-elles (vraiment) prêtes à payer pour du gratuit ? Lors des entretiens menés, certains bibliothécaires ont pu manifester des réticences sur ce modèle de financement par les bibliothèques, se demandant pourquoi, finalement, la forme de la subvention publique ou de la licence nationale n'avaient pas été préférées et s'interrogeant sur la pérennité de ce choix. En outre, le prix est jugé important, étant donné que les contenus sont gratuitement accessibles par ailleurs. Le saut psychologique est d'autant plus rude que se pose le problème de la non-substitution des publications. Un abonnement à OpenEdition *Freemium* ne permet pas aux bibliothèques d'annuler d'autres abonnements (payants) auxquels tiennent les chercheurs. Les coûts s'additionnent. Il en va de même pour le coût technique de signalement des ressources : si le libre offre la possibilité d'économiser en temps de gestion des accès³⁵⁰ et d'authentification, les bibliothécaires ne peuvent faire l'impasse sur le signalement dans les portails documentaires, listes *A to Z* et résolveurs de liens, ni sur la valorisation.

Finalement, les deux modèles – accès restreint payant et accès libre - vont probablement cohabiter encore longtemps. Les deux sont difficiles à porter en même temps pour une bibliothèque. Quelle que soit la durée de cette période de transition, la question financière ne doit pas être taboue : « *good policy outcomes will only result if those involved in the marketplace are willing to acknowledge and evaluate both [benefits and costs] and [the group] calls upon those involved to maintain open dialogue on open access*³⁵¹. » Quant à la bibliothèque, si elle s'affirme comme l'instance de légitimation des contenus (de LSH), peut-être aura-t-elle relevé le défi du libre.

CONCLUSION DE LA 2ÈME PARTIE

L'analyse des ressources libres de LSH dans 10 bibliothèques a permis de dégager plusieurs points d'importance :

1. par définition plus ouvertes et plus flexibles que les ressources d'accès restreint, les ressources libres sont labiles, sujettes à recomposition, voire à disparition, et requièrent donc des bibliothécaires un travail de suivi, d'évaluation et de réactualisation soutenu ;
2. signaler les ressources libres de LSH est difficile à mettre en œuvre d'un point de vue technique, les établissements dotés d'un *Discovery Tool* parviennent toutefois à les rendre visibles à différents niveaux de granularité ;

³⁴⁸ *Freemium*, terme popularité par Chris ANDERSON dans *Free, the future of a radical price*, New York, Hyperion 2009.

³⁴⁹ Source : entretien avec Jean-Christophe PEYSSARD, le 13 juillet 2012.

³⁵⁰ L'accès à des ressources contrôlées suppose authentification, et donc gestion de login et mots de passe, d'adresses IP, programmation de *proxy* et/ou configuration de Shibboleth.

³⁵¹ [« De bons résultats interviendront si ceux qui sont impliqués dans le marché sont désireux de reconnaître et d'évaluer à la fois les bénéfices et les coûts du libre accès et le groupe de travail invite tous les acteurs à maintenir le dialogue ouvert sur l'Open Access »]. [Trad. pers.]. Source : Siân HARRIS, *Moving towards an open access future: the role of academic libraries*, SAGE, The British Library, août 2012, p. 3. [En ligne]. <<http://www.uk.sagepub.com/repository/binaries/pdf/Library-OARreport.pdf>>.

3. le libre accès en LSH n'est pas – encore – au centre des préoccupations des professionnels de bibliothèques, mais la situation est susceptible de changer, essentiellement pour des raisons économiques.

III. DES ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE : MÉDIATION, CRÉATION, DIFFUSION DE CONTENUS

Après avoir esquissé un état de la question du livre en LSH dans les bibliothèques, il est temps de donner quelques pistes d'actions.

A/ POUR UNE MEILLEURE PROMOTION DES CONTENUS DE LSH EN PÉRIODE DE COHABITATION

Dans le modèle traditionnel de l'économie du savoir, les bibliothécaires réalisent des choix : ils « opèrent une sélection dans la production précédemment filtrée par l'entreprise éditoriale³⁵². » C'est le budget dont ils disposent pour les achats documentaires qui fixe la limite indépassable et constitue le critère ultime³⁵³. Avec la progression du nombre de ressources scientifiques accessibles librement sur Internet, la question de la sélection et de la promotion de contenus se pose différemment.

1. Le référencement

Déjà en 1971, l'économiste Herbert Simon³⁵⁴ montre que l'abondance de biens informationnels est à l'origine d'une mutation dans les usages. De nouvelles pratiques d'accès à l'information utile se déploient dans « la nécessité d'allouer cette attention de manière efficace parmi la surabondance d'informations qui peuvent la consommer³⁵⁵ ». Dans ce contexte, les bibliothèques peuvent assumer la fonction hautement stratégique d'orienter les lecteurs vers les sources et les informations secondaires disséminées sur le web.

1.1 La description des ressources libres

Sur le web, l'information disponible est considérable, elle est « dense et impossible à cartographier en raison de sa perpétuelle évolution³⁵⁶. » Les professionnels des bibliothèques doivent-ils pour autant abandonner l'idée d'aider l'utilisateur à trouver ce qu'il cherche dans cet océan ? Est-il encore possible de constituer une offre numérique cohérente et pertinente qui prenne en compte les apports du web ? Selon un bibliothécaire interrogé en juin 2012,

Le seul espoir réside dans la mise en place de systèmes d'auto-catalogage des sites et de moissonnage des métadonnées ainsi produites (un Dublin Core³⁵⁷

³⁵² Bertrand CALENGE, « De quels savoirs la bibliothèque se fera-t-elle médiation ? », *Bertrand Calenge : carnet de notes*, 17 juillet 2012. [En ligne] <<http://bccn.wordpress.com/2012/07/17/de-quels-savoirs-la-bibliotheque-se-fera-t-elle-mediation/>>.

³⁵³ [« We've always had filters – they are called budgets. »] [« Nous avons toujours eu des filtres – ils s'appelaient budgets. »]. [Trad. pers.] Source : Siân HARRIS, *Moving towards an open access future: the role of academic libraries*, *op. cit.* (note 346), p.9.

³⁵⁴ Voir Herbert SIMON, « *Designing organizations for an information-rich world* », dans Martin Greenberger (éd.), *Computers, communication, and the public interest*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1971.

³⁵⁵ *Ibid.*

³⁵⁶ Véronique MESGUICH, « « Web 2.0 » : sept ans de réflexion(s) », dans Muriel AMAR et Véronique MESGUICH (éd.), *Bibliothèques 2.0 à l'heure des médias sociaux*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2012, p. 15.

³⁵⁷ « Le Dublin Core n'est pas une norme. Il s'agit d'un ensemble de recommandations qui peut être qualifiée de standard de fait. Le Dublin Core est né en 1995, lors d'une conférence tenue à Dublin (Ohio). [...] [Il comprend] un ensemble de quinze éléments de base, une sorte de dénominateur commun de la description bibliographique [des documents ou objets

très amélioré), mais cela fait bientôt quinze ans qu'on en parle et rien ne vient.

Face à la profusion exponentielle de ressources informationnelles hétérogènes et fluctuantes, l'établissement de métadonnées propres à les décrire et à les localiser de façon structurée et standardisée apparaît, depuis une dizaine d'années³⁵⁸, comme la réponse la plus appropriée. Mais où en est, aujourd'hui, la description à la source des contenus numériques ?

1.1.1 Les métadonnées à la source

Les travaux scientifiques de sciences humaines et les études sur les textes littéraires paraissent constituer le champ d'application idéal pour une structuration et un développement de fiches de métadonnées riches³⁵⁹. Dès 1987, la mise en place de la *Text Encoding Initiative* (TEI) marque la volonté de la communauté des chercheurs de LSH de s'accorder sur un modèle unique d'encodage des textes. Concrètement, au niveau de l'édition en ligne, est opérée la conversion d'un format traitement de texte vers un document structuré en format XML³⁶⁰, selon une DTD³⁶¹ TEI. Le balisage en TEI permet une meilleure qualification des éléments signifiants d'un texte (noms de personnes, paragraphes, citations, traductions, résumés, etc.). Il est à noter qu'OpenEdition produit dès le départ des contenus TEI avec le logiciel de production électronique *Open Source Lodel*³⁶². Par ailleurs, il est parfois demandé à l'auteur d'insérer lui-même certaines métadonnées descriptives. C'est le cas, de façon très poussée, dans le projet de « La Poule ou l'Œuf »³⁶³, où un procédé d'étiquetage ingénieux permet à l'auteur :

- de créer à certains endroits du livre des repères auxquels d'autres éléments internes pourront faire référence ;
- de marquer quelque élément que ce soit dans le contenu, comme des encarts, des remarques ou des exercices, sous la forme d'une étiquette visible dans le texte et/ou permettre d'élaborer des listes d'éléments étiquetés³⁶⁴.

1.1.2 L'exploitation de ces métadonnées par la bibliothèque

Que faire de ces métadonnées ? Idéalement, la bibliothèque devrait pouvoir les récupérer, évitant ainsi de les (re)créer elle-même et économisant par là-même du temps de signalement. La possibilité d'exploiter ces données externes implique une forte interopérabilité. Cette problématique est d'autant plus aiguë que les

numériques]. » Source : Élisabeth CHERHAL, « Le Dublin Core (DC) », communication faite lors de la journée d'étude *L'indexation des ressources pédagogiques numériques : un partenariat à créer entre les SCD et les services TICE au sein des universités*, Villeurbanne, Enssib, 16 novembre 2004. [En ligne]. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1809>>.

³⁵⁸ Catherine MOREL-PAIR, « Panorama : des métadonnées pour les ressources électroniques », *Atelier des réseaux de la documentation scientifique, « Métadonnées et Archives Ouvertes »*, Arcachon, 14 octobre 2005, p. 2. [En ligne]. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1841>>.

³⁵⁹ Se reporter au mémoire d'étude de François-Xavier BOFFY portant sur l'utilisation des standards de métadonnées dans l'édition électronique ouverte en sciences humaines et sociales : *La qualité des métadonnées en sciences humaines et sociales dans l'édition électronique ouverte*, Villeurbanne, Enssib, janvier 2010. [En ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48443>>.

³⁶⁰ XML : *extensible markup language* ; il s'agit d'un « métalangage ».

³⁶¹ DTD : *document type definition* ; c'est la grammaire d'un document utilisée dans un fichier XML.

³⁶² Source : entretien avec Jean-Christophe PEYSSARD, le 13 juillet 2012.

³⁶³ *La Poule ou l'Œuf*, chaîne éditoriale développée par David DAUVERGNE et Chloé GIRARD de 2006 à 2011. Voir sur Internet : <<http://www.pouleouoef.org/>>.

³⁶⁴ Source : intervention à l'Enssib de Chloé GIRARD, le 10 octobre 2012.

ressources intéressantes à signaler sont de nature hétérogène (documents multimédias, enregistrements sonores, vidéos, supports pédagogiques), s'étalent dans le temps (de la création du web à aujourd'hui) et font appel à des standards et des structurations sémantiques différentes. Si la standardisation et la normalisation des pratiques de codage et d'échange des métadonnées sont importantes, cela n'enlève pas l'obligation pour la bibliothèque de mettre en place un processus d'indexation et un contrôle qualité. Outre que ces opérations sont chronophages, elles posent des questions de politique documentaire majeures :

Que veut-on faire de notre catalogue ? Quelles données sont indispensables ? Desquelles ne peut-on pas se passer ? Et surtout, qu'allons-nous indexer ? Et comment créer une sémantique commune entre les sources ?³⁶⁵

Une autre question reste pendante, celle de la granularité. Sur quoi doivent porter les métadonnées ? Certaines ressources, particulièrement dans les lettres et sciences humaines où la citation exacte de fragments textuels est essentielle, mériteraient d'être décrites suivant différents niveaux de granularité, de la collection au segment de ressource³⁶⁶. Le défi pour les bibliothécaires réside dans leur capacité à rendre visibles les ressources libres et, dans le même temps, les ressources du web invisible, moins aisément repérables par les usagers.

1.2 La méta-information

Afin d'accompagner les usagers dans la découverte de contenus libres, des procédés innovants peuvent être adoptés. Le présent paragraphe a pour objet de formuler quelques pistes relevant globalement de la production de méta-information. Le choix du terme de « méta-information » - au sens de l'information sur l'information - est délibéré et a été préféré à celui de « métadonnées » car les propositions rédigées ci-après dépassent parfois le champ strict de l'information structurée.

Le besoin des usagers d'identifier des unités de sens toujours plus fines (chapitres de monographies, paragraphes, alinéas)³⁶⁷ pourrait être satisfait par le développement - et la publicité - d'indicateurs d'usage d'un nouveau genre.

1.2.1 Le *social gaming* à l'Université d'Huddersfield

Un récent projet du JISC, *Library Impact Data Project*³⁶⁸, a permis d'établir une corrélation significative entre l'usage des ressources de la bibliothèque (et, particulièrement, des ressources électroniques) et la réussite universitaire. Par exemple, à l'Université d'Huddersfield, en Angleterre, il a été constaté que 62% des étudiants ayant abandonné leur cursus universitaire (au dernier trimestre) en 2010/2011 n'avaient jamais utilisé une seule ressource électronique³⁶⁹.

Donner une visibilité sur le profil des étudiants qui ont téléchargé un document numérique donné – quel est leur domaine d'étude, leur grade

³⁶⁵ Source : entretien avec Philippe BOURDENET, le 12 novembre 2012.

³⁶⁶ Cette proposition s'applique - au-delà du libre - à certains ouvrages papier particulièrement présents dans les LSH, à savoir les ouvrages collectifs, mélanges et actes de colloques, comme l'a montré Pierre MARIGE dans son billet, « Ouvrages collectifs de presses universitaires : la somme des parties est supérieure au tout », *aka Reup*, 1 juin 2011. [En ligne]. <<http://akareup.hypotheses.org/260>>.

³⁶⁷ cf. *supra* le développement sur les différents niveaux de granularité.

³⁶⁸ Voir le blog dédié au projet : <<http://library.hud.ac.uk/blogs/projects/lidp/>>.

³⁶⁹ Graham STONE, Ellen COLLINS, et David PATTERN, *Digging deeper into library data: Understanding how library usage and other factors affect student outcomes*, dans *LIBER 41st Annual Conference*, University of Tartu, Estonia, 27-30 juin 2012. [En ligne] <<http://eprints.hud.ac.uk/12973/>>.

universitaire, voire leur *attainment* (le niveau qu'ils ont atteint dans une matière donnée) – permettrait de le porter à la connaissance peut-être plus efficacement que par le biais d'une bibliographie en ligne si l'on en croit le rapport de SAGE et de la *British Library* sur l'*Open Access* : « *Students will increasingly want insight into what resources other students are using*³⁷⁰. »

À l'Université d'Huddersfield, l'idée a été poussée à l'extrême au travers de l'expérience *Lemontree*³⁷¹, qui est une plateforme d'*eLearning* conçue sur le principe du « jeu social »³⁷². *Lemontree* rassemble toutes les informations possibles sur les activités des « *Lemontree gamers* » en lien avec leurs pratiques et usages de la bibliothèque et propose un système élaboré de récompenses :

*Lemontree currently offers points and awards for entering the library, borrowing and returning books and using online resources as well as additional social learning rewards, such as leaving reviews on items borrowed*³⁷³.

Avant la fin de l'année universitaire 2012-2013, l'objectif est de confirmer l'hypothèse selon laquelle le jeu, promoteur d'une certaine idée de la maîtrise de l'information (*information literacy*), peut avoir une influence positive sur le cursus de l'étudiant. Le ressort essentiel du jeu étant l'émulation, il se pourrait que les étudiants se plaisent à imiter ceux de leurs camarades qui utilisent le plus les ressources de la bibliothèque, trouvant leur récompense dans leur succès même. Par ailleurs, les actions des étudiants plus avancés peuvent avoir un pouvoir de prescription et c'est alors un système de recommandation qui se met en place : « *students may be interested in what other students are reading, especially those who are doing well*³⁷⁴. »

On pourrait objecter que promouvoir ce type de recommandation sociale revient à sanctionner un comportement moutonnier. Mais dans l'économie des biens informationnels, biens d'expérience par nature, la prescription par les pairs est plus puissante que la prescription verticale. Plutôt que de vouloir ignorer le phénomène, peut-être vaut-il mieux que la bibliothèque soit au centre du processus, qu'elle rende transparents les choix de ses usagers - qui ont, eux aussi, une expertise du contenu. Il s'agirait finalement d'une manière efficace et innovante de recommander les ressources libres couvrant au mieux leur besoin d'information.

1.2.2 Les métriques alternatives

En ce qui concerne les chercheurs de LSH, eu égard à leur hyperspécialisation³⁷⁵, les bibliothèques pourraient les aider à mieux connaître le paysage de la recherche dans leur discipline, identifier les centres d'excellence et

³⁷⁰ [« Les étudiants vont de plus en plus exiger d'avoir une visibilité sur ce que les autres étudiants utilisent ».] [Trad. pers.]. Siân HARRIS, *Moving towards an open access future: the role of academic libraries*, SAGE et *The British Library*, août 2012, p.2. [En ligne] <<http://www.uk.sagepub.com/repository/binaries/pdf/Library-OARReport.pdf>>.

³⁷¹ Voir : <<https://library.hud.ac.uk/lemontree/about.php>>.

³⁷² « *A custom social, game* ». Source : Graham STONE, « Lemontree », *Library Impact Data Project*, 10 octobre 2012. [En ligne] <<http://library.hud.ac.uk/blogs/projects/lidp/>>.

³⁷³ [« Actuellement, *Lemontree* offre des points et des récompenses si l'on se rend à la bibliothèque, si l'on emprunte et rapporte des ouvrages et si l'on utilise des ressources en ligne, mais également des récompenses spécifiquement liées à des activités de transmission du savoir, comme celle de laisser des commentaires sur des documents empruntés »] [Trad. pers.] Source : *Ibid.*

³⁷⁴ [« Les étudiants peuvent être intéressés par ce que les autres sont en train de lire, en particulier ceux qui réussissent. »] [Trad. pers.]. Siân HARRIS, *Moving towards...*, *op. cit.* (note 370).

³⁷⁵ cf. p. 26

se mettre en rapport avec les autres experts du domaine. Pour ce faire, il faudrait procéder à une analyse statistique s'appuyant sur les métadonnées des ressources électroniques. Sans entrer dans le débat du bien-fondé de la bibliométrie dans les sciences humaines (lié à l'épineuse question de l'évaluation), il s'agit de montrer que certains indicateurs d'usage pourraient apporter une véritable valeur ajoutée aux ressources libres de LSH. En effet, en s'inspirant des nouvelles métriques préconisées par le site [Altmetrics.org](http://altmetrics.org)³⁷⁶ pour évaluer l'impact des publications universitaires présentes sur Internet³⁷⁷, les bibliothèques pourraient publier en ligne :

- des statistiques liées à l'usage – non plus seulement des articles scientifiques, mais aussi de ressources en ligne diverses, thèses, rapports, billets de blogs, diaporamas de cours – telles que le nombre de téléchargements, le nombre de vues ;
- des critères liés à la dimension sociale et de partage du savoir, comme le nombre de fois où un message de la bibliothèque relatif à une ressource libre est partagé sur les réseaux sociaux, par exemple ;
- des listes de publications ciblées par équipes de recherche et rassemblées grâce aux signatures électroniques ;
- une carte permettant de visualiser graphiquement un *cluster* (une communauté) de chercheurs publiant dans HAL-SHS dans tel domaine de recherche émergent³⁷⁸ ;
- un classement des ressources les plus consultées par profils d'utilisateurs³⁷⁹.

Ces initiatives pourraient d'ailleurs trouver un écho dans la bibliothèque physique (toujours appréciée des chercheurs de LSH³⁸⁰). À l'image de ce qui se fait au *Rolex Learning Center* de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, les salles de lecture pourraient être équipées de lampes interactives permettant aux usagers de projeter sur les murs ou le plafond des messages porteurs de leurs thèmes de travail ou de leurs idées³⁸¹.

La bibliothèque peut ainsi exploiter la méta-information sur le libre et la dimension sociale du web pour permettre aux étudiants et aux chercheurs de mieux se repérer dans le volume des productions « académiques » libres de LSH.

2. La curation de contenus

La bibliothèque peut-elle devenir *le* point d'accès à la documentation en ligne ? Si les moteurs de recherche sont très largement utilisés, spécialement par les étudiants, la bibliothèque, considérée comme fiable et pertinente³⁸², peut devenir un lieu de curation de contenus (libres, entre autres).

³⁷⁶ Jason PRIEM, Dario TARABORELLI, Paul GROTH, *et al.*, *Altmetrics : A Manifesto v 1.01*, 28 septembre 2011. [En ligne]. <<http://altmetrics.org/manifesto/>>.

³⁷⁷ Voir à ce sujet le chapitre d'Olivier ERTZSCHEID, « Science 2.0 : renouveau de la recherche et/ou de l'échange scientifique ? », dans Muriel AMAR et Véronique MESGUICH (éd.), *Bibliothèques 2.0 à l'heure des médias sociaux*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2012, p. 163.

³⁷⁸ Cela suppose une exploitation des métadonnées (affiliation des auteurs, mots sujets) qui peut être relativement ardue.

³⁷⁹ Pour peu que soit établie une connexion à l'annuaire LDAP (*Lightweight Directory Access Protocol*).

³⁸⁰ cf. partie I - 1.1 L'importance de la bibliothèque physique.

³⁸¹ EPFL - ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE LAUSANNE, *Rolex Learning Center - Dossier de presse*, 10 juin 2010. [En ligne]

<<http://rolexlearningcenter.epfl.ch/files/content/sites/rolexlearningcenter/files/press%20kit/FRENCH%20Kit2012.pdf>>.

³⁸² Voir Cathy DE ROSA, Joanne CANTRELL, Matthew CARLSON, *et al.*, *Perceptions of Libraries, 2010: Context and Community*, États-Unis, Dublin (Ohio), *On line computer library center* (OCLC), 2011. La majorité des étudiants (83%) commencent leurs recherches documentaires en interrogeant un moteur de recherche (aucun des sondés ne s'est servi du

La curation se définit comme une pratique de sélection, de filtrage et de réorganisation des contenus numériques les plus pertinents eu égard à une thématique donnée. Il ne s'agit pas de mettre en place une simple chambre de résonance, mais bien plutôt de hiérarchiser des données qui n'ont que peu de chance de ressortir suite à une recherche classique sur le web, de les mettre en scène, de les porter à la connaissance des usagers par de nouveaux modes de visualisation.

2.1 Rassembler

Pour rester un « éclairé et un conseiller averti sur le chemin de l'acquisition des connaissances³⁸³ » « à l'heure des médias sociaux³⁸⁴ », le bibliothécaire doit en effet assurer aujourd'hui de nouvelles missions, celles précisément mises en avant par Véronique Mesguich : « disséminer, rassembler, scénariser³⁸⁵ ». Nous avons choisi de reprendre ces trois verbes pour tenter de dessiner suivant ces lignes de force l'espace qui permettrait de mieux promouvoir les contenus libres de LSH auprès de la communauté universitaire et de recherche.

2.1.1 La présentation thématique

En premier lieu, il semble important de présenter les ressources en ligne (qu'elles soient libres ou d'accès restreint) par discipline³⁸⁶. L'accès disciplinaire est fortement structurant pour le public. De surcroît, les entretiens menés avec des chercheurs de lettres et sciences humaines ont montré qu'ils privilégient les entrées qui leur semblent les plus proches de leurs thématiques de recherche³⁸⁷.

Certes, lorsqu'il est fait usage d'un rubriquage disciplinaire, les ressources pluridisciplinaires ainsi que les ressources des disciplines connexes sont généralement reprises pour chaque discipline de LSH. Mais ce mode de présentation se révèle particulièrement adapté pour les étudiants et chercheurs qui ne seraient pas familiers de la documentation électronique et qui voudraient prendre connaissance rapidement, sur le mode du balayage (*browsing*) de ce que la bibliothèque propose, dans une discipline donnée.

2.1.2 Les *Research Guides* de l'*University of Chicago Library*

Dans le même esprit, il peut s'avérer utile de signaler aux usagers non experts ou non spécialisés, des sites ressources qui sont des gisements de données et sont pourtant négligés ou simplement inexplorés par les grands moteurs (bases de données, collections de bibliothèques numériques). Il ne s'agit pas de recréer une base de signets, mais plutôt de donner les moyens aux usagers d'identifier et

site web de la bibliothèque pour ce faire). Toutefois, la bibliothèque est considérée comme fiable (à 76%) et pertinente (à 69%). [En ligne] <http://www.oclc.org/reports/2010perceptions/2010perceptions_all.pdf>.

³⁸³ Ghislaine CHARTRON, « La valeur des services documentaires en prise avec le numérique », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 57, n°5, septembre 2012. [En ligne]. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-05-0014-003>>.

³⁸⁴ Muriel AMAR et Véronique MESGUICH (éd.), *Bibliothèques 2.0 à l'heure des médias sociaux*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2012.

³⁸⁵ Véronique MESGUICH, « Web 2.0 : sept ans de réflexion(s) », dans Muriel AMAR et Véronique MESGUICH (dir.), *op. cit.*, p. 15.

³⁸⁶ 8 des 10 bibliothèques étudiées présentent 2 modes d'accès à la documentation électronique : typologique et disciplinaire. C'est le cas de la Bibliothèque Diderot de Lyon, des bibliothèques de Lyon 2, Lyon 3, Paris 3, Paris 7, Paris-Sorbonne, la BULAC et la BIU de la Sorbonne.

³⁸⁷ Voir l'annexe 4 « Compte rendu de la phase de consultation des chercheurs », p. 130.

de découvrir des sources ou des contenus de qualité et validés³⁸⁸. La bibliothèque de l'Université de Chicago³⁸⁹ présente indistinctement dans ses guides thématiques, les *Research Guides*³⁹⁰, ressources libres et ressources restreintes d'accès. Il en est ainsi sur la page d'accueil du guide consacré à l'Art, l'Architecture et la Photographie³⁹¹ où une rubrique « accès directs » (*quick links*) rassemble les liens vers les ressources majeures du domaine « *for when you know where to start* »³⁹² - de la base d'image payante ARTstor, à la base de recherche en histoire de l'art (*Bibliography of the History of Art*) proposée gratuitement par le Getty Institute, en passant par le blog du Centre de Ressources Visuelles de l'Université³⁹³. Les ressources d'accès restreint sont intégrées à de tels dispositifs en renseignant les paramètres d'un *reverse proxy*³⁹⁴ qui garantit un accès authentifié aux ressources électroniques³⁹⁵. »

Les guides sont donc conçus comme des plateformes attractives, optimisant l'accès aux contenus les plus pertinents, qu'il s'agisse d'ailleurs de ressources documentaires, de lieux clés sur le campus (centres de ressources, laboratoires, bibliothèques spécialisées) ou de personnes ressources (les bibliothécaires rédacteurs des guides sont facilement identifiables – de par la présence éventuelle d'une photo, de liens vers les autres guides créés et la précision de leur domaine d'expertise – et peuvent être directement contactés par *chat*). Le libre est alors pleinement intégré au paysage universitaire et de recherche.

2.2 Scénariser

Seule, cette agrégation de contenus est efficace, mais somme toute relativement classique. Pour que l'ensemble parvienne à capter l'attention de l'utilisateur, une dose de mise en scène est nécessaire. Il importe en effet de créer des modes de consultation plus rapides et directs que les listes statiques de ressources. Lire, chercher de l'information et vérifier l'orthographe d'un mot, tout doit se faire dans le même environnement, les usages ne sont plus dissociés. Est remise en cause ici la pertinence du signalement classique, sous la forme d'hyperliens.

2.2.1 Des parcours différenciés

La bibliothèque peut ainsi s'appliquer à offrir des parcours différenciés, « scénarisés » en fonction des usages connus, afin d'éviter au maximum au lecteur de se trouver confronté à des contenus qu'il connaît déjà ou qui ne l'intéressent pas.

Les guides de la Bibliothèque de l'Université de Chicago³⁹⁶, produits avec l'application web *LibGuides*³⁹⁷, répondent à cette dernière exigence car ils permettent à l'utilisateur de viser directement les contenus qu'il recherche. Les

³⁸⁸ Se reporter aux développements sur les *Research Guides* dans Laura BOWERING-MULLEN, *Open access and its practical impact on the work of academic librarians: collection development, public services, and the library and information science literature*, Oxford, Royaume-Uni, Chandos, 2010, p. 147 sqq.

³⁸⁹ <<http://www.lib.uchicago.edu/e/index.html>>

³⁹⁰ *The University of Chicago Library > Library Guides, Research Guides* : <<http://guides.lib.uchicago.edu/home>>.

³⁹¹ Voir : <<http://guides.lib.uchicago.edu/art>>. Voir en annexe la copie d'écran de ce *Guide*, p. 139.

³⁹² Pourrait être traduit par : « quand vous savez par où commencer ». [Trad. pers.]. Source : *Ibid*.

³⁹³ <<http://lucian.uchicago.edu/blogs/vrc/>>

³⁹⁴ *Reverse proxy* : serveur mandataire qui permet de configurer l'accès distant aux ressources électroniques nécessitant authentification. Squid est une solution gratuite de *reverse proxy*.

³⁹⁵ Julien SICOT, « Libguides, pourquoi s'en passer ? », dans *Marlène's corner*, 31 mai 2010. [En ligne].

<<http://marlenescorner.net/2010/05/31/libguides/>>.

³⁹⁶ cf. partie II - 2.1 Rassembler.

³⁹⁷ Développée par la société Springshare. Voir : <<http://www.springshare.com/libguides/>>

informations sont effectivement fractionnées dans différentes boîtes dont les onglets révèlent la teneur. Les guides sont également reliés les uns aux autres, les possibilités de rebonds sont bien présentes, ce qui, de fait, accroît les points d'accès aux ressources. La structuration du contenu en de multiples briques satisfait donc des besoins contradictoires, mais bien réels, de recherche d'informations ponctuelles et d'approfondissement d'un sujet, le tout en un minimum de clics. Ce dispositif s'il paraît adapté à l'étudiant et au chercheur, dont le temps n'est pas extensible, n'est toutefois pas *Open Source* et demande en conséquence un investissement financier³⁹⁸.

Pour ne pas avoir à recourir à un outil supplémentaire, il peut être décidé de tirer parti du CMS qui gère le contenu du site web de la bibliothèque. Peuvent ainsi être conçues des interfaces (des vues) adaptées au profil de l'utilisateur. C'est ce qu'ont initié, en septembre 2012, les Bibliothèques de l'Université Paris Diderot – Paris 7, en proposant sur leur nouveau site web des suggestions de ressources par profil (LSH, Sciences, Santé), par disciplines, puis par onglets (typologiques)³⁹⁹. Ce travail d'agencement suppose modularité et évolutivité dans l'organisation des données et demande en conséquence un gros travail de préparation.

2.2.2 Une personnalisation accrue

La bibliothèque pourrait aller encore plus loin dans la conception d'itinéraires personnalisés. Les vues s'ajusteraient à des profils spécifiques d'utilisateurs types. Un des bibliothécaires interrogés au cours de notre étude confie ainsi

[Nous aurions] l'idée de pré-orienter l'étudiant (surtout de niveau recherche) vers des réservoirs prédéfinis en fonction de son profil. La masse d'information est telle [...] que « le bruit » est important. La génération de vues spécifiques est en théorie possible, mais il reste à voir le rapport intérêt pour le public/temps de paramétrage pour savoir si la mise en œuvre est souhaitable.⁴⁰⁰

Regrouper des ressources ciblées, voire hyperspécialisées⁴⁰¹, serait faisable. Les propositions se feraient plus analytiques. On peut imaginer que les ressources soient présentées à un niveau de granularité plus fin⁴⁰², éventuellement à l'aide d'outils tels que *Scoop.it*, *Feedly* ou *Paper.li*⁴⁰³, qui permettent de repérer les nouvelles parutions intéressantes sur le web et d'y accéder rapidement, sur le mode de la revue de presse.

2.2.3 Une information structurée

Il semble aujourd'hui que, pour le signalement des ressources électroniques en général, et des ressources libres en particulier, le bon paradigme soit celui du

³⁹⁸ Voir sur Internet : <<http://fr.slideshare.net/jsicot/comparatif-solution-de-subject-guides>>.

³⁹⁹ Voir sur Internet : Université Paris Diderot – Paris 7, Bibliothèque <<http://bibliotheque.univ-paris-diderot.fr/>>, puis Profil LSH <<http://bibliotheque.univ-paris-diderot.fr/lsh>> et, par exemple, Disciplines – Art <<http://bibliotheque.univ-paris-diderot.fr/parcours/arts>>.

⁴⁰⁰ Source : entretien avec Romain LE NEZET, le 15 octobre 2012.

⁴⁰¹ À ce sujet, cf. p.55.

⁴⁰² Pour autant que les ressources disposent d'adresses URL spécifiques et que l'accès par ces liens profonds soit licite.

⁴⁰³ Ce sont des plateformes de curation. *Scoop.it* : <<http://www.scoop.it/>> ; *Feedly* : <<http://www.feedly.com/>> ; *Paper.li* : <<http://paper.li/>>.

*Discovery Tool*⁴⁰⁴, donc d'un système d'exploration documentaire. Au lieu de tout faire entrer dans le périmètre du catalogue traditionnel, il s'agit de tirer parti d'un procédé asynchrone de signalement. Le *Discovery Tool*, qui est sur des flux de données, permet de signaler des ressources de nature hétérogène sans les mettre toutes au même niveau. Les métadonnées des index externes (Primo Central, Summon) ne sont pas inscrites en dur dans le SIGB. Par ailleurs, il est possible avec l'outil de découverte de proposer aux usagers qui font leur requête une fonction de « rebond » vers des applications extérieures (comme Isidore, par exemple). La recherche est alors relancée automatiquement dans le moteur de recherche de l'application et les résultats s'affichent dans l'interface native⁴⁰⁵.

« Pouvoir faire apparaître des données quand on en a besoin, les supprimer quand on estime qu'elles créent du bruit, c'est la clé⁴⁰⁶. » Procéder à des développements aussi exigeants s'avère trop lourd pour un seul établissement, tant les contenus libres sont abondants. Il pourrait être envisagé cependant que les bibliothèques unissent leurs forces, par exemple en s'attachant chacune à déclarer les ressources dont elles sont éditrices ou productrices⁴⁰⁷ dans leur base de connaissances⁴⁰⁸. La réponse pourrait aussi venir du côté de l'ABES, avec un système de gestion mutualisé qui n'est pas encore totalement défini aujourd'hui⁴⁰⁹.

Se pose toutefois la question de l'utilité d'une promotion des contenus conditionnée par la venue des usagers sur le portail documentaire de la bibliothèque.

2.3 Disséminer

La scénarisation des contenus, pour toucher véritablement les usagers, ne doit pas rester confinée derrière les portes (numériques) de la bibliothèque. Sélectionner, organiser et diffuser les contenus - sur le site web officiel - ne suffit plus. Il apparaît plus productif de disséminer ces informations sur les sites tiers les plus fréquentés du web, « là où sont les usagers⁴¹⁰ ». Dans ces conditions, une stratégie de diffusion et de présence sur Internet est à définir et mettre en place. La bibliothèque doit se convertir à une véritable démarche de médiation numérique, avec « un ensemble de dispositifs à la fois techniques, éditoriaux et interactifs favorisant l'accès organisé ou fortuit, l'appropriation et la dissémination de tout contenu proposé à des fins de formation, d'information et de diffusion des savoirs⁴¹¹. »

2.3.1 S'approprier Wikipédia

La bibliothèque, comme le soutient notamment Rémi Mathis (président de Wikimedia France et conservateur des bibliothèques), peut se lancer dans une

⁴⁰⁴ cf. 2.2.3 Le *Discovery Tool*.

⁴⁰⁵ Cette possibilité est effective dans le catalogue de la Bibliothèque Diderot de Lyon. Voir sur : <http://primo.bibliotheque-diderot.org/primo_library/libweb/action/search.do?vid=BDD>.

⁴⁰⁶ Source : entretien avec Philippe BOURDENET, le 12 novembre 2012.

⁴⁰⁷ cf. partie III - B/ La bibliothèque productrice et editrice de contenus de LSH.

⁴⁰⁸ Voir le bouquet « *Open Access French Collection* » d'Ebsco dans lequel sont présentes des revues de la BIUS.

⁴⁰⁹ Le Système de Gestion de Bibliothèque mutualisé. Voir *Système de gestion de bibliothèque mutualisé*, ABES, mai 2012-. [En ligne]. <<http://sgbm.abes.fr/>>.

⁴¹⁰ Expression fréquemment utilisée par les bibliothécaires pour parler de dissémination.

⁴¹¹ Silvère MERCIER, intervention lors de la session 6 « Communication via Internet. Les réseaux sociaux », congrès ABF, Lille, 2 juillet 2011. [En ligne]. <<http://abfblog.wordpress.com/2011/07/02/session-6-communication-via-internet-les-reseaux-sociaux/>>.

démarche de référencement très fine en indexant des ressources sur Wikipédia, par exemple :

Ajouter un lien vers l'ouvrage en ligne dans la bibliographie d'un auteur ne prend que très peu de temps mais est utile au lecteur, tout en donnant un point d'accès de premier ordre à la bibliothèque numérique d'un établissement. Certains – comme l'université Rennes 2, qui le fait presque systématiquement – l'ont très bien compris⁴¹².

De cette façon, Wikipédia entre dans les usages des bibliothécaires. En outre, ce référencement ponctuel et pertinent d'une partie de la bibliothèque numérique d'un établissement permet d'accroître sa visibilité sur Internet et donc d'augmenter les accès.

2.3.2 Exploiter les réseaux sociaux

La dissémination peut aussi investir un autre champ, celui des réseaux sociaux : à chaque fois que, pour un domaine ou une thématique donnés, une ressource numérique nouvelle est signalée⁴¹³ ou produite par l'institution (document patrimonial numérisé, ressource pédagogique mise en ligne), qu'une publication scientifique est versée dans l'archive ouverte, les lecteurs pourraient en avoir connaissance par ce biais. Les ressources peuvent être « poussées » sur les réseaux sociaux de manière automatisée : Facebook et Twitter disposent tous deux d'une interface de programmation (*API*) très ouverte qui permet aux développeurs de les intégrer dans la plupart des environnements web et de poster des informations directement.

Toutefois, cette méthode d'alimentation présente l'inconvénient de ne laisser aucune marge à la personnalisation des messages. Au contraire, une diffusion manuelle, même si elle apparaît désuète et chronophage, assure une meilleure adéquation du contenu au canal choisi. Ainsi, sur Facebook, où l'image est prépondérante, les contenus peuvent être valorisés de façon très visuelle⁴¹⁴. La bibliothèque peut également tirer parti des potentialités inhérentes à ce « pan-catalogue des individualités humaines⁴¹⁵ » en s'insérant dans les échanges des usagers, ce qu'a fait, par exemple, l'Infothèque du Pôle universitaire Léonard de Vinci qui « a créé un profil Facebook et intervient dans le fil de discussion des enseignants et des étudiants pour proposer des conseils documentaires, et notamment des choix d'ouvrages concernant les métiers liés à différentes spécialisations proposées⁴¹⁶ ». Concernant Twitter, Lionel Maurel insiste sur sa dimension « conversationnelle⁴¹⁷ » et explique que le fil @GallicaBnF pointe vers des documents d'exception, liés à l'actualité ou insolites, non pas seulement pour ce qu'ils valent en soi, mais par leur capacité à nourrir des échanges entre

⁴¹² Rémi MATHIS, « Déficiences et production », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.56, n°1, 2011. [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0010-002>>. Pour un exemple, voir l'entrée « Gabriel MILIN » dans Wikipédia : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Gabriel_Milin>.

⁴¹³ cf. *supra* l'évocation des fils RSS de Delicious à Paris-Sorbonne, p. 59.

⁴¹⁴ Idée développée par Lionel MAUREL, « Ce que Twitter fait aux bibliothèques (et ce qu'elles peuvent lui faire en retour) », dans Muriel AMAR et Véronique MESGUICH (éd.), *Bibliothèques 2.0 à l'heure des médias sociaux*, Paris, France, Éd. du Cercle de la librairie, 2012, p.104.

⁴¹⁵ Expression d'Olivier ERTZSCHEID. Source : « L'homme est un document comme les autres : du World Wide Web au World Life Web », *Hermès*, n° 53, 2009, p. 33-40.

⁴¹⁶ Véronique MESGUICH, « Construire la médiation documentaire par les publics : les portails thématiques de l'Infothèque », dans Xavier GALAUP (dir.), *Développer la médiation documentaire numérique*, Villeurbanne, Les Presses de l'Enssib, 2012 (La Boîte à outils), p.103. Page Facebook de l'Infothèque : <<http://fr.facebook.com/pages/Infoth%C3%A8que-L%27universit%C3%A9-L%C3%A9onard-de-Vinci/258613220877003>>.

⁴¹⁷ Lionel MAUREL, « Ce que Twitter fait aux bibliothèques (et ce qu'elles peuvent lui faire en retour) », *ibid.*

utilisateurs (les #Gallicanautes). En tous les cas, l'activité d'éditorialisation comprise au sens d'une reprise hiérarchisée et structurée de flux volatils d'information à des fins de validation⁴¹⁸, est centrale.

2.3.3 Les problèmes posés

Le développement de la présence web d'une bibliothèque pose un certain nombre de questions relevant de la politique documentaire, de l'organisation du travail et de la formation des agents.

En premier lieu, il convient de s'arrêter aux critiques émises par certains professionnels de l'information, comme Alexandre Serres ou Jean-Pierre Lardy. Selon eux, l'adoption d'outils de type collaboratif serait à l'origine de nouvelles « infopollutions ». La dissémination pourrait-elle avoir pour conséquence indésirable de brouiller l'image de la bibliothèque ? Cette éventualité est à prendre au sérieux et renforce la nécessité de définir en amont une ligne éditoriale - propre à chaque support de communication - qui s'inscrive dans le projet d'établissement. Il s'agit de faire se rencontrer une offre et une demande de contenus, en tenant compte des publics et de la temporalité des médias, sans renoncer à se conformer à une méthodologie rigoureuse de sélection des ressources.

Ensuite, comme le souligne Véronique Mesguich, la médiation documentaire exige de nouvelles compétences de diverses natures, tant techniques, rédactionnelles que juridiques et relationnelles⁴¹⁹. Propulser des ressources sur les réseaux sociaux implique en effet, au-delà de la maîtrise d'un savoir-faire technique :

- la capacité à repérer des contenus à mettre en valeur et à les diffuser en respectant les droits d'auteur et le droit à l'image ;
- une aptitude à l'éditorialisation, autrement dit, des compétences d'écriture mises au service de la valorisation des ressources ;
- éventuellement, la spécification et la gestion d'un *workflow* de validation ;
- la construction d'une interaction avec l'utilisateur ;
- la mise en place d'une étude d'impact.

Ces différentes phases de la dissémination requièrent du temps – d'analyse, de rédaction, de publication – et des moyens humains. Faut-il recruter de nouvelles personnes pour insuffler un dynamisme et mettre en route la machine ? Doit-il être envisagé de faire appel à de nouveaux profils, plus proches du journaliste que du bibliothécaire ? D'un côté, Patrick Bazin fait du traitement de l'actualité du monde un enjeu fort du projet d'établissement de la Bpi et ses équipes se forment à l'écriture journalistique⁴²⁰. De l'autre, Bertrand Calenge estime que les bibliothécaires ne sont guère amenés sur le terrain des journalistes qui demeure la « création d'information », mais ont l'apanage d'animer une communauté « par tous moyens⁴²¹ ». En fait, si les fondamentaux du métier de bibliothécaire (sélectionner, organiser, passer les contenus) ne changent pas, il est indéniable que

⁴¹⁸ Source : *Nouvelles formes d'éditorialisation*, Paris, Institut de recherche et d'innovation, 28 octobre 2011. [En ligne]. <<http://www.iri.centrepompidou.fr/recherches/nouvelles-formes-editorialisation/>>.

⁴¹⁹ Véronique MESGUICH, « Construire la médiation documentaire par les publics : les portails thématiques de l'Infothèque », dans Xavier GALAUP, *op. cit.*, p. 100.

⁴²⁰ Voir le *Rapport d'activité 2010*, Bibliothèque publique d'information, 2010. [En ligne]. <http://www.bpi.fr/modules/resources/download/default/Professionnels/Documents/Documents_de_reference/Rapport_2010/index.html#/1/>.

⁴²¹ Bertrand CALENGE, « Des journalistes aux bibliothécaires ? Et vice-versa ? », *Bertrand Calenge : carnet de notes*, 22 octobre 2008. [En ligne]. <<http://bccn.wordpress.com/2008/10/22/des-journalistes-aux-bibliothecaires-et-vice-versa/>>.

des « aptitudes connexes⁴²² » sont à acquérir. Certaines peuvent se déployer sur le tas, par immersion, d'autres sont des extensions de pratiques personnelles. Cependant, la formation et l'accompagnement du personnel demeurent essentiels⁴²³.

Quand bien même la bibliothèque acquerrait les forces en interne pour assumer ce travail, quel retour sur investissement peut-elle en espérer ? Il faut en revenir au constat de la puissance des moteurs de recherche pour trouver un début de réponse. Pour les bibliothèques, le défi est de parvenir à s'inscrire comme un jalon incontournable dans la découverte des ressources informationnelles : « *Individual library value will be judged on quality of provision rather than on breadth of collection*⁴²⁴. » Elles peuvent relever ce défi en se positionnant en médiatrices légitimes de ressources libres et non libres, mais, aussi, comme productrices de matériaux de recherche uniques.

B/ LA BIBLIOTHÈQUE PRODUCTRICE ET ÉDITRICE DE CONTENUS DE LSH

Plus les contenus numériques croissent sur Internet et gagnent en visibilité, plus ils deviennent des matériaux essentiels pour l'enseignement supérieur et la recherche – ce que l'on désignerait par le terme de *commodity*⁴²⁵ en anglais. Or, les bibliothèques possèdent des collections de première importance, sous forme papier ou électronique, dont la valorisation peut prendre des formes multiples une fois leur diffusion en ligne effective. Le recours au numérique permet en effet d'envisager des projets de reproduction de documents, de création de contenus, voire d'édition. Chacune de ces entreprises offre certes des avantages indéniables, mais il ne s'agit pas de mésestimer les écueils auxquelles elles se heurtent en pratique.

1. La production et l'édition de contenus par les bibliothèques

Les bibliothèques universitaires et de recherche regorgent de documents sous forme non électronique : documents patrimoniaux exceptionnels, pièces archivistiques et ressources imprimées, iconographiques, pédagogiques. Permettre aux étudiants, enseignants et chercheurs en lettres et sciences humaines de découvrir et d'accéder facilement à de telles richesses constitue une formidable avancée et justifie le lancement de projets de numérisation ambitieux. Mais si les opportunités du numérique sont nombreuses, les défis ne le sont pas moins, qu'ils relèvent du champ scientifique, juridique ou politique.

⁴²² *Ibid.*

⁴²³ Se reporter au chapitre de Thomas CHAIMBAULT, « Acquérir une culture numérique et utiliser les outils de la médiation documentaire numérique », dans Xavier GALAUP, *op. cit.*, p. 129-134.

⁴²⁴ [« On jugera de la valeur d'une bibliothèque d'après la qualité de sa prestation et non d'après l'étendue de ses collections. »]. [Trad. pers.]. HARRIS, Siân, *Moving towards an open access future: the role of academic libraries*, SAGE, The British Library, août 2012, p. 3. [En ligne]. <<http://www.uk.sagepub.com/repository/binaries/pdf/Library-OAReport.pdf>>.

⁴²⁵ *commodity* : produit de base, matière première.

1.1 La numérisation ⁴²⁶

Si les bibliothèques universitaires françaises ne sont pas les principales détentrices de fonds patrimoniaux, au contraire de ce que l'on observe ailleurs en Europe et en Amérique du Nord, la part patrimoniale des bibliothèques universitaires (majoritairement, interuniversitaires⁴²⁷) est importante dès lors que sont considérés non plus seulement les fonds anciens *stricto sensu*⁴²⁸, mais les volumes antérieurs à 1900. Les projets de numérisation sont à même de seconder, éventuellement de susciter des travaux de recherche. Ils favorisent également un premier contact avec les sources pour les très jeunes chercheurs⁴²⁹. Par exemple, la nouvelle version de la bibliothèque virtuelle des fonds anciens des BU toulousaines, Tolosona⁴³⁰, qui met en valeur 11 corpus thématiques principalement consacrés à Toulouse et sa région⁴³¹ facilite la recherche par un système de facettes.

Par ailleurs, les bibliothèques universitaires et d'enseignement supérieur disposent de fonds thématiques ou spéciaux souvent uniques. Peuvent être cités à titre d'exemple :

- le fonds Cocteau de la bibliothèque interuniversitaire de Montpellier, donné à voir pour partie sur le site dédié « Jean Cocteau unique et multiple »⁴³², présenté et commenté par plusieurs chercheurs en Littérature et en Arts du Spectacle de l'université Paul-Valéry Montpellier 3, associés au programme « Cocteau & Cie » du centre de recherche Rirra21 ;
- le fonds Ferdinand Denis de la bibliothèque Sainte-Geneviève, qui, susceptible de servir de matière première à plusieurs communautés de chercheurs (en histoire du Brésil et histoire des idées notamment), est, à ce titre, appelé à être numérisé⁴³³.

« On est typiquement dans le rôle scientifique de la bibliothèque qui n'est plus là seulement pour fournir une documentation de seconde main mais bien le matériau brut sur lequel se construit la recherche vivante⁴³⁴. » La numérisation des fonds des bibliothèques de l'enseignement universitaire est donc d'un intérêt majeur pour la construction de la connaissance et la fabrique de la thèse.

1.2 La publication d'œuvres dérivées

Dans la foulée de certains programmes de numérisation et au-delà de la seule mise en ligne, les bibliothèques conçoivent des dispositifs de valorisation des documents substantiels. En effet, la diffusion numérique ne garantit nullement l'accessibilité d'une ressource, qui provient avant tout d'un bon référencement. Afin de rendre accessible un contenu numérisé ou numérique, il est nécessaire de

⁴²⁶ On se reportera utilement à l'introduction de l'ouvrage de Thierry CLAERR, Isabelle WESTEEL et Michel MELOT, *Manuel de la numérisation*, Paris, France, Éd. du Cercle de la librairie, 2011, p.17-19.

⁴²⁷ Nous citerons la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, celle de Sainte-Geneviève, la bibliothèque interuniversitaire de Santé et l'ancienne bibliothèque des langues orientales, la BIU de Montpellier, les BU de Toulouse et de Poitiers.

⁴²⁸ Traditionnellement, sont considérés comme anciens les documents imprimés avant 1811, date de la mise en place de la *Bibliographie de la France*.

⁴²⁹ Thierry CLAERR, Isabelle WESTEEL et Michel MELOT, *Manuel de la numérisation*, op. cit., p. 20.

⁴³⁰ Voir sur Internet : <<http://tolosana.univ-toulouse.fr/>>.

⁴³¹ Par exemple, « Arts et littérature en pays toulousain (1500-1830) », « Histoire en pays toulousain (1500-1830) ».

⁴³² <<http://cocteau.biu-montpellier.fr/>>

⁴³³ Source : entretien avec Florence LELEU, le 19 novembre 2012.

⁴³⁴ Florence ROBERT et Frédéric SABY, *La question du patrimoine dans une réflexion d'ensemble sur une politique des publics : l'exemple de Grenoble*, 12 janvier 2012. [En ligne] <<http://culture.univ-lille1.fr/fileadmin/documents/patrimoine/txt/41saby.pdf>>.

l'indexer correctement et de l'insérer dans un réseau de liens structurés. Pour ce faire, il faut créer un contexte favorisant, sinon sa reprise, du moins sa notoriété sur la Toile. Ainsi, des dossiers thématiques et des expositions virtuelles peuvent être réalisés à partir des documents du domaine public numérisés et constituer des supports pédagogiques et culturels de qualité, dont l'usage privé est libre et gratuit. La Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC)⁴³⁵ a conçu une exposition en ligne sur « Vladimir Ablamski : un photographe au Goulag⁴³⁶ » qui permet à l'internaute d'examiner le croquis qui représente le premier tracé du Goulag de l'Ozerlag, aux côtés d'un texte plus tardif de son auteur. Ces rapprochements signifiants en viennent à constituer une œuvre dérivée, véritable création intellectuelle.

1.3 L'édition

Les bibliothèques peuvent enfin développer des projets d'édition électronique portant sur leurs fonds locaux. Ce type d'action répond à plusieurs objectifs :

- de promotion des collections et de l'établissement au plan national, voire international ;
- de diversification des publics visés ;
- d'aide à la recherche.

Naturellement, la mise en œuvre d'un programme d'édition requiert l'existence d'un fonds de qualité et la volonté de la bibliothèque concernée d'explorer des modèles éditoriaux innovants. La politique d'édition électronique de la BIU Sorbonne⁴³⁷ obéit à des impératifs scientifiques précis, puisqu'il s'agit de mettre à la disposition des chercheurs le texte intégral des « sources » à partir desquelles ils élaborent généralement leur travail, dans les disciplines phares de son offre documentaire que sont l'histoire antique, médiévale et moderne, la philosophie et la littérature. Les papiers des enseignants de l'Université de Paris constituent un premier ensemble original et cohérent parmi les corpus appelés à être consultables à distance. De grands répertoires de sources historiques et des correspondances, tous documents rares et peu accessibles, sont déjà publiés en ligne, dans le cadre d'un partenariat avec le consortium Persée⁴³⁸. Ces projets se concentrent sur les potentialités de l'utilisation des sources imprimées et sur la capacité à donner accès à leurs contenus de manière innovante. En conséquence, la bibliothèque se positionne non plus seulement en diffuseur, mais en producteur de contenus, et s'affirme comme « réservoir de ressources primaires, scientifiques, un réservoir où l'on va puiser parce que les données sont là et nulle part ailleurs⁴³⁹. »

2. Les opportunités de la création de contenus de LSH

En LSH, les chercheurs s'appuient de plus en plus fréquemment sur des corpus hétérogènes, constitués de documents textuels, sonores, iconographiques⁴⁴⁰.

⁴³⁵ La BDIC est une bibliothèque interuniversitaire rattachée à l'Université de Paris Ouest Nanterre la Défense.

⁴³⁶ <<http://www.bdic.fr/expositions/ablamski/>>

⁴³⁷ Source : entretien avec Philippe MARCEROU, le 22 novembre 2012.

⁴³⁸ Voir *Publications et série : les collections numériques de la Sorbonne*, Persée. [En ligne]. <<http://www.persee.fr/web/ouvrages/home/prescript/fond/shf>>.

⁴³⁹ Guy COBOLET, « Histoire de la santé et contenus électroniques », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.56, n° 1, 2011, p. 42-44. [En ligne]. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0042-009>>.

⁴⁴⁰ Se reporter au programme COHÉRENCE chargé de la description et de l'exploitation de corpus hétérogènes pour la recherche en SHS. Voir plus particulièrement, Marcelo WESFREID, Igor BABOU et Joëlle LE MAREC (dir.), *Chercheurs à l'œuvre – Étude qualitative des usages du système documentaire de l'Inathèque de France*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme/PNER, 2001.

Leur utilisation du numérique s'intensifie⁴⁴¹. Aussi la numérisation et la mise en ligne par les bibliothèques universitaires et de recherche de leurs sources imprimées dans ces domaines ouvrent-elles la voie à un véritable soutien de l'activité scientifique.

2.1 La constitution de vastes réservoirs de données primaires

La mise à disposition de données primaires ou sources de tous types (textes, archives historiques, données archéologiques, statistiques, enquêtes orales, images, films, photographies) est reconnue de plus en plus nécessaire en lettres et sciences humaines. Pour que de nouveaux rapports entre données primaires et publications s'établissent, les bibliothèques universitaires ont un rôle clé à jouer. Dans un article intitulé « *Caught in the Electronic Revolution*⁴⁴² », l'exemple est donné d'un renouveau de la recherche en histoire de la science, consécutif à la numérisation des manuscrits de Lavoisier : la documentation primaire⁴⁴³ s'est trouvée pour la première fois rapprochée matériellement du catalogue de ses instruments⁴⁴⁴.

Le déploiement de données primaires numériques pour la recherche oblige donc à réfléchir à la structuration même de ces ressources, aux relations de proximité et de voisinage. Il semble plus profitable à la recherche et, en particulier, aux *Digital Humanities*⁴⁴⁵, qu'elles s'inscrivent dans les mouvements actuels de l'*Open Access* et du web de données. La diffusion la plus large et la plus libre ouvre en effet la voie à de possibles renouvellements épistémologiques et à une meilleure valorisation du patrimoine scientifique et culturel. En outre, la structuration des données selon des standards internationaux interopérables et exprimés selon le modèle *Resource Description Framework* (RDF) renforce leur visibilité dans un environnement virtuel de plus en plus foisonnant.

2.2 Les services innovants

Aujourd'hui, la possibilité d'une recherche sur le texte intégral n'est plus suffisante. Il faut pouvoir offrir aux chercheurs une réelle plus-value dans leur interaction avec les documents numériques. « [...] l'interface d'une ressource numérique acquiert une importance primordiale d'un point de vue épistémologique⁴⁴⁶ ». En complément des opérations de numérisation et de mise en ligne, la bibliothèque a tout intérêt à mettre à disposition de nouvelles technologies intellectuelles et à encourager des modes d'accès innovants.

2.2.1 De nouvelles modalités de recherche et de représentation

En premier lieu, la bibliothèque peut travailler à des modes de représentation et de consultation d'ensembles documentaires plus visuels. Proposer une vision synoptique d'images constitue un agencement particulièrement efficace pour le lecteur soucieux de trier, de sélectionner des documents : la prévisualisation lui

⁴⁴¹ cf. 2.1.1 La recherche d'information dans les Humanités.

⁴⁴² Christoph LÜTHY, "Caught in the Electronic Revolution: Observations and Analyses by Some Historians of Science, Medicine, Technology, and Philosophy", *Early Science and Medicine*, vol. 5, n° 1, 1er janvier 2000, p. 75.

⁴⁴³ Les manuscrits de Lavoisier sont conservés à l'Académie des Sciences.

⁴⁴⁴ Les instruments de ses recherches (pourtant décrits dans ces mêmes manuscrits) sont conservés au Conservatoire national des Arts et Métiers.

⁴⁴⁵ cf. 2.2 Le libre accès au fondement des Humanités numériques ?

⁴⁴⁶ Élisabeth DOULKARIDOU, « Manuscrits enluminés numérisés : un chantier critique et pratique », *L'Observatoire critique*, 22 octobre 2012. [En ligne] <<http://observatoire-critique.hypotheses.org/1674>>.

suffit pour identifier, ordonner les objets de sa recherche. La bibliothèque de l'INHA, riche en documents iconographiques, a ainsi choisi une grille de vignettes numériques afin de mettre en valeur les documents similaires à celui consulté⁴⁴⁷. Toutefois, il ne faudrait pas que la mise en page complique la démarche scientifique. Ainsi la présélection de données (par exemple, la seule numérisation de détails au détriment d'un folio entier) doit-elle être évitée au risque d'ajouter une couche d'interprétation de la source.

La bibliothèque est aussi en mesure d'offrir de nouvelles possibilités de recherche car elle peut fournir un gros travail d'indexation. Par exemple, les documents numérisés de Tolosona sont indexés par langue, par siècle, par nom d'imprimeur et par lieu. Tous les critères peuvent être utilisés seuls et les formes rejetées des vedettes d'autorité ont été prises en compte. L'indexation fine permet à la bibliothèque de promouvoir les contenus qu'elle produit.

2.2.2 Des accès collaboratifs

Enfin, des accès collaboratifs aux textes pourraient être ménagés, notamment *via* une « exploitation des réseaux sociaux appliqués aux documents relatifs aux humanités⁴⁴⁸ ». Le potentiel de Twitter et de la blogosphère pour promouvoir des publications librement accessibles a été démontré par le chercheur en humanités numériques à l'*University College London*, Melissa Terras⁴⁴⁹. Le débat d'idées est favorisé puisque les lecteurs non seulement accèdent aux données, mais sont également en capacité de discuter et d'échanger avec tous ceux qui ont contribué à leur élaboration : le producteur des graphes, le chercheur à l'origine de la transcription des textes, le rédacteur du rapport de fouilles, etc.

Dans le prolongement de cette idée, de façon plus expérimentale sans doute, il pourrait être envisagé, avec l'autorisation des auteurs, d'ouvrir certaines publications, qu'il s'agisse des productions de la bibliothèque ou de celles de la communauté universitaire. Cette démarche donnerait lieu à d'éventuelles élaborations collectives. Les annotations deviendraient de vraies contributions qui pourraient déboucher sur un nouveau texte. En conséquence, il n'y aurait plus une, mais plusieurs publications, aux statuts différents, de la publication maîtresse aux publications adventives⁴⁵⁰. Les *liquid publications*⁴⁵¹ font écho à l'entreprise collective d'un réseau de scientifiques francophones travaillant dans les divers domaines d'expertise des sciences humaines et sociales ainsi que des sciences et techniques de l'information et de la communication, Roger T. Pédaque. Sur la base d'un fonctionnement de type wiki, un texte source est annoté librement permettant d'en élaborer une version enrichie, parfois fort différente de l'original⁴⁵².

⁴⁴⁷ Un exemple peut être vu ici : <<http://bibliotheque-numerique.inha.fr/collection/6976-paysage-maritime-avec-un-phare/?n=4>>.

⁴⁴⁸ *Corpus d'auteur "CAHIER" - Consortium de littérature et de philosophie*, CORPUS Infrastructure de recherche, 2011. [En ligne]. <<http://www.corpus-ir.fr/index.php?page=cahier>>.

⁴⁴⁹ Abby TAYLOR et Mayte PEREA LOPEZ (trad.), « Open Access + Média sociaux = Avantage concurrentiel », *My Science Work*, 23 octobre 2012. [En ligne]. <<http://blog.mysciencework.com/2012/10/23/open-access-media-sociaux-avantage-concurrentiel.html>>.

⁴⁵⁰ Idée développée notamment par Dominique FILIPPI. Source : entretien, le 28 juin 2012.

⁴⁵¹ Voir pour plus de détails le billet de Bernard RENTIER, « Publication liquide », *Bernard Rentier, Recteur*, 1 mai 2008. [En ligne]. <<http://recteur.blogs.ulg.ac.be/?cat=8&paged=4>>. Y est évoquée la nécessité d'une révision de l'évaluation par les pairs : ce système conduit à remettre en question la sacralisation du produit fini de la recherche.

⁴⁵² Jean-Michel SALAÛN, « Annotez "Le web sous tensions" ! », *Économie du document - Bloc-notes de Jean-Michel Salaün*, 21 février 2011. [En ligne] <<http://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/index.php/post/2011/02/21/Annoter-%C2%AB-Le-web-sous-tensions-%C2%BB>>.

En tous les cas, la numérisation comme l'édition numérique portent en elles une intention pour les usages futurs.

3. Des difficultés majeures

3.1 Un rétrécissement du domaine de la recherche ?

Avec la numérisation, l'objet même de la recherche change, ainsi que le point de vue que peuvent avoir les chercheurs sur leurs objets⁴⁵³. La diffusion en ligne des archives qui, sans cela, seraient plus difficiles à consulter, peut aussi apparaître à certains comme une menace⁴⁵⁴.

La présence ou l'absence des documents sur Internet préjugerait des travaux universitaires et de recherche menés et de leur réutilisation dans le cadre de prolongements pédagogiques. Les matériaux non numérisés disparaîtraient du champ d'application des historiens. « Le danger : ne plus prendre la peine de "fouiller" dans les bibliothèques. Oublier les textes rares et manuscrits = ne faire exister le passé que s'il est numérisable⁴⁵⁵. » Le numérique serait-il à l'œuvre de logiques de réduction et d'un appauvrissement des pratiques de lecture et de recherche ? L'importance des sources imprimées dans l'étude des lettres et sciences humaines⁴⁵⁶ peut faire penser que les rapports des chercheurs aux textes et à l'information sont encore largement influencés par le paradigme de la lecture sur papier⁴⁵⁷. Néanmoins, il est indéniable que les transformations induites par le numérique imposent aux professionnels des bibliothèques de rester vigilants :

Prenons garde de ne pas sacrifier aux virtualités la connaissance « située » dans le livre. En revanche, profitons pleinement des nouveaux usages permis par le numérique⁴⁵⁸.

La difficulté posée par la question de la numérisation aux bibliothèques d'enseignement et de recherche renvoie à la différence de nature entre le livre numérisé et le livre numérique. Bien qu'ils soient souvent employés l'un pour l'autre, ces termes désignent deux types de livres aux statuts distincts. En effet, le livre numérisé est un fichier numérique (PDF, ePUB) équivalent à la version papier, tandis que le livre numérique est produit directement au format électronique et, partant, est conçu spécifiquement pour un usage en ligne et une lecture interactive. Il semble par conséquent essentiel que les bibliothécaires donnent aux usagers, apprenants et chercheurs, les outils pour penser l'un et l'autre modèle.

⁴⁵³ Se reporter à l'article de Dominique VINCK, « Les transformations des sciences en régime numérique », *Hermès*, n°57, « Sciences.com, libre accès et science ouverte », octobre 2010, p.40.

⁴⁵⁴ « *It is obvious that many archives will never be put on-line for a variety of reasons-there is a danger, I suppose, that students habituated to on-line research will begin choosing problems that can be handled without archival work* ». [« Il est évident que de nombreuses archives ne seront jamais mises en ligne pour des raisons diverses ; il se présente le danger, je crois, que les étudiants accoutumés à la recherche en ligne commencent à choisir des problématiques qui ne nécessitent pas le traitement de telles archives. »] [Trad. pers.] Commentaire de Peter GALISON, dans Christoph LÜTHY, « Caught in the Electronic Revolution: Observations and Analyses by Some Historians of Science, Medicine, Technology, and Philosophy », *Early Science and Medicine*, vol. 5, n° 1, 1er janvier 2000, p. 83.

⁴⁵⁵ Commentaire de Bernard JOLY, dans Christoph LÜTHY, *op. cit.*, p. 84.

⁴⁵⁶ cf. partie I – A/ 1.1 L'importance de la bibliothèque physique.

⁴⁵⁷ Ainsi en va-t-il des pratiques de surlignage et d'annotation, de réalisation de fiches, dossiers ou classeurs.

⁴⁵⁸ Michel MELOT, préface, dans Thierry CLAERR, Isabelle WESTEEL et Michel MELOT, *Manuel de la numérisation*, Paris, France, Éd. du Cercle de la librairie, 2011, p. 16.

3.2 Le rôle spécifique de la bibliothèque ?

Le problème se pose ici de savoir si la création de contenus est une stratégie qui peut être portée par les bibliothèques universitaires et de recherche qui souhaitent promouvoir le libre en LSH.

Il se trouve que les bibliothèques ne disposent pas toutes de documents originaux à numériser. Par ailleurs, on peut se demander si structurer des contenus numérisés tombe dans les prérogatives des bibliothèques. Les chercheurs ont acquis une grande connaissance de ces questions. Le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance⁴⁵⁹ est ainsi spécialisé dans l'édition numérique et est compétent dans le traitement automatique du langage pour la liaison entre la reconnaissance de caractères et l'analyse de données textuelles. Quant aux nouvelles pratiques de cartographie (avec l'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG)⁴⁶⁰), des chercheurs les mettent en place⁴⁶¹, à l'instar de Jean-Luc Pinol, professeur d'histoire contemporaine à l'ENS de Lyon, chercheur au Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (LAHRA), qui a élaboré une cartographie des lieux d'arrestation des enfants juifs de la capitale arrêtés de juillet 1942 à août 1944⁴⁶².

Comme l'a souligné Laura Bowering-Mullen en 2010⁴⁶³, il existe d'autres actions que la numérisation susceptibles de produire des résultats en matière de mise en valeur du libre, actions qui s'inscrivent dans le travail quotidien des bibliothécaires⁴⁶⁴. La bibliothèque peut-elle intégrer concrètement les nouveaux modèles de la communication scientifique ?

C/ LA BIBLIOTHÈQUE DANS L'ÉCOSYSTÈME DU LIBRE

Il n'est pas toujours simple pour les bibliothèques d'instruire la question de la libération de l'accès aux contenus. Doivent-elles contribuer à la dissémination des savoirs ou leur faut-il plutôt rechercher des sources de financement ? Si, de concert avec les autres acteurs de la connaissance, elles travaillent à rendre accessible la production intellectuelle locale, la possibilité de constituer un socle indispensable à toute activité de recherche peut se faire plus tangible. Toutefois, pour faire advenir de nouveaux modèles de diffusion de la connaissance, seule une politique publique volontariste peut avoir quelque efficacité dans l'espace et dans le temps.

1. Pour la liberté des usages

Dans l'environnement numérique, l'ensemble des interventions sur les contenus documentaires peuvent rencontrer des limites posées par le droit d'auteur

⁴⁵⁹ <<http://cesr.univ-tours.fr/>>

⁴⁶⁰ Système d'Information géographique : système qui permet de fédérer et d'organiser des données de sources diverses en les localisant géographiquement.

⁴⁶¹ Voir aussi la « Carte interactive de la correspondance de Jean-Jacques Rousseau », d'infoclio.ch (le portail professionnel des sciences historiques en Suisse, né d'une initiative de la Société suisse d'histoire et de l'Académie suisse des SHS) : <<http://www.infoclio.ch/fr/node/28419>>. Source : entretien avec Benjamin VETTORI, bibliothécaire.

⁴⁶² BADIOU-BUCLON, Corinne, « Les arrestations des enfants juifs à Paris sous un nouveau jour », *site web de l'ENS de Lyon*, 28 septembre 2012. [En ligne]. <<http://www.ens-lyon.eu/actualites/les-arrestations-des-enfants-juifs-a-paris-sous-un-nouveau-jour-168645.kjsp?RH=ENS-LYON-FR-MEDIAS>>.

⁴⁶³ Laura BOWERING-MULLEN, *Open access and its practical impact on the work of academic librarians: collection development, public services, and the library and information science literature*, Oxford, Royaume-Uni, Chandos, 2010 (Chandos information professional series).

⁴⁶⁴ En l'occurrence, la sélection de ressources libres, le signalement et la recommandation, l'orientation bibliographique (en service public), la diffusion dans les archives ouvertes.

et la propriété intellectuelle ou, au contraire, faire naître des droits de propriété sur les objets produits. Les bibliothèques sont-elles en capacité de diffuser largement le domaine public sans porter atteinte à sa nature ? Quel retour sur investissement peuvent-elles en attendre ?

Il ne suffit pas aux bibliothèques de se dire qu'elles vont mettre en ligne des documents pour devenir des fournisseurs de contenus libres. Il faut en effet, pour aller au bout de la démarche, se poser la question de ce que peuvent faire les usagers de ces contenus numériques et numérisés.

1.1 Le libre, une plus-value ?

La diffusion patrimoniale et scientifique est incontestablement dotée d'un potentiel économique. Toutefois, il ne faudrait pas que les bibliothèques mènent un combat d'arrière-garde. Car, ainsi que le souligne Yves Alix,

La bibliothèque numérique de Google, des métadonnées en libre accès, condition de la visibilité sur Internet, et un modèle économique entièrement fondé sur la gratuité payée par la publicité : qui diable aurait encore besoin de bibliothèques dans ce paysage purifié ?⁴⁶⁵

Certaines bibliothèques, conscientes que les usagers pourraient se détourner d'elles pour privilégier des réservoirs d'œuvres utilisables, ont fait le choix de ne pas rajouter une couche de droits, mais, au contraire, de promouvoir l'*Open Content*. Le contenu lui-même (scientifique, pédagogique ou culturel) est voué à circuler et être modifié. Ainsi, la Bibliothèque Sainte Geneviève diffuse sur *Internet Archive* ses collections numérisées sous la licence *Public Domain Mark* depuis 2010. Les incunables, des récits de voyage nordique et des livres rares du XIXe siècle sont donc librement utilisables. La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg a, quant à elle, décidé de s'inscrire pleinement dans le mouvement de l'*Open Data* et a adopté⁴⁶⁶ la licence ouverte Etalab⁴⁶⁷ pour ouvrir ses images numérisées à toutes sortes de réutilisations, sous réserve de mentionner la source. Troisième voie possible, la licence *Creative Commons 0*, par laquelle l'établissement peut signifier qu'il renonce à tous les droits d'auteur et droits affiliés ou connexes sur les œuvres qu'il met en ligne⁴⁶⁸.

De la libération des contenus, les bibliothèques peuvent espérer la réactivation de liens avec les usagers, l'enrichissement de la politique de médiation numérique et une présence accrue dans l'environnement du web (sémantique)⁴⁶⁹.

1.2 Les possibilités de réutilisation

La circulation de contenus sur Internet banalise des pratiques culturelles et créatives de réutilisation, et même de réappropriation, de partage et d'échange. En

⁴⁶⁵ Yves ALIX, Introduction, dans Yves ALIX (dir.), *Droit d'auteur et bibliothèques*, Paris, France, Éd. du Cercle de la Librairie, nouv. éd., 2012 (Bibliothèques), p. 21.

⁴⁶⁶ <<http://www.bnu.fr/collections/la-bibliotheque-numerique/les-images-de-la-bnu-et-la-licence-ouverte>>

⁴⁶⁷ Instrument mis au point par la mission éponyme, placée sous l'autorité du Premier Ministre et en charge de l'ouverture des données publiques et du développement de la plateforme française Open Data. <http://www.etalab.gouv.fr/pages/Qui_sommes_nous_-5883786.html>.

⁴⁶⁸ Lionel MAUREL donne l'exemple du *Rijksmuseum* qui a employé la licence 0 pour diffuser ses métadonnées et ses fichiers numériques. Source : « Bibliothèques, musées : exemples de bonnes pratiques en matière de diffusion du domaine public », *S.I.Lex*, 11 novembre 2012. [En ligne]. <<http://scinfolex.wordpress.com/2012/11/11/bibliotheques-musees-exemples-de-bonnes-pratiques-en-matiere-de-diffusion-du-domaine-public/>>.

⁴⁶⁹ Se reporter à Lionel MAUREL, « L'Open Data à la croisée des chemins juridiques », *Open Data France*, 7 juin 2012. [En ligne] <<http://opendatafrance.net/category/licence-ouverte/>>.

Australie, un concours de *mashup*⁴⁷⁰, *Libraryhack*, invite à réutiliser les données bibliographiques et de contenus du portail data.gov.au⁴⁷¹. Les résultats sont étonnants, à l’instar de ces *Talking Maps* créées à partir de matériaux iconographiques (photos et images numérisées) et d’enregistrements sonores qui ont été recombinaisonnés pour composer des histoires avant d’être « collés » sur des cartes anciennes⁴⁷². Ces pratiques excèdent le strict usage privé et, par conséquent, peuvent se heurter aux limites du droit d’auteur. En effet, la récupération des ressources mises en ligne, si elle ne conduit pas à une altération de l’œuvre originale, peut néanmoins violer le droit moral de l’auteur⁴⁷³.

Dans la sphère de la recherche universitaire cette fois, se développe un autre procédé, le *text mining*⁴⁷⁴, qui consiste à balayer des corpus, par des méthodes automatiques ou semi-automatiques, et à en extraire des informations pertinentes afin de les analyser et les structurer⁴⁷⁵. Dans le domaine des lettres, on peut citer le travail d’Anne-Sophie Bories⁴⁷⁶ sur la métrique de la poésie de Raymond Queneau : au moyen d’outils informatiques, elle a élaboré sa propre base de données qui recense et organise des informations descriptives relatives aux vers de Queneau, puis a procédé à une étude formelle systématique fondée sur des calculs et statistiques⁴⁷⁷. Ces nouveaux moyens d’analyse provoquent et favorisent l’émergence de nouvelles perspectives herméneutiques dans la recherche.

Les réutilisations et réappropriations de contenus sont multiples. Qu’elles servent des intérêts artistiques ou scientifiques, elles favorisent l’innovation et stimulent la création à partir des œuvres du passé.

2. L’enseignement, la recherche en LSH et les bibliothèques : une alliance renouvelée

Réfléchir à l’ouverture juridique est permis. Mais le libre peut-il véritablement être autre chose que la poursuite d’un idéal ? Qu’apporte ce débat aux usagers que les bibliothèques d’enseignement et de recherche desservent au quotidien ? Nous allons tenter de montrer que la question de l’accès libre doit pouvoir intéresser tous les acteurs de l’enseignement et de la recherche pour que s’instaure un cercle vertueux de production de travaux de qualité libres en LSH.

⁴⁷⁰ Le *mashup* est une « pratique de création consistant à prendre des images fixes ou animées de provenances diverses pour les assembler numériquement et créer une nouvelle œuvre inédite, parfois avec ajout de sons récupérés ou créés pour l’occasion. » Source : Julien BAUDRY, *Promouvoir la création numérique amateur en bibliothèque territoriale*, Villeurbanne, Enssib, janvier 2012. [En ligne]. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-56673>>.

⁴⁷¹ <<http://data.gov.au/tag/libraryhack-2011/>>. Source : Lionel MAUREL, « De l’inutilité de l’exception culturelle en matière de réutilisation des données publiques », *S.I.Lex*, 17 mai 2011. [En ligne]. <<http://scinfolex.wordpress.com/2011/05/17/de-linutilite-de-lexception-culturelle-en-matiere-de-reutilisation-des-donnees-publiques/>>.

⁴⁷² <<http://www.talkingmaps.com.au/>>

⁴⁷³ Droit à l’intégrité de l’œuvre en l’occurrence.

⁴⁷⁴ Fouille de données textuelles ; combine les algorithmes et la linguistique.

⁴⁷⁵ Voir à ce sujet le billet de Michèle BATTISTI, « Le datamining, prochaine exception au droit d’auteur ? », *Paralipomènes*, 28 novembre 2011. [En ligne] <<http://paralipomenes.net/wordpress/archives/6490>>.

⁴⁷⁶ Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle, Littératures française et francophone.

⁴⁷⁷ Source : Christof SCHÖCH, “Mining Queneau and the Encyclopédie (or: back from the break)”, *The Dragonfly’s Gaze*, 21 septembre 2012. [En ligne]. <<http://dragonfly.hypotheses.org/123>>.

2.1 Diffuser les ressources pédagogiques

« Les ressources pédagogiques sont des documents comme les autres, les bibliothécaires ont vocation à les gérer et en assurer la diffusion⁴⁷⁸. » Plusieurs actions de valorisation spécifique, inscrites dans une démarche d'*Open Access*, peuvent être conduites par les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ces dernières sont en mesure d'organiser la captation, le *podcast* et la diffusion de conférences et colloques accueillis dans l'enceinte de l'établissement (université, grande école, etc.) et, sous réserve de l'accord des participants, les placer sous licence libre *Creative Commons*, à l'instar de ce que pratique la Bpi⁴⁷⁹.

Concernant les cours, le professeur a seul le droit d'en disposer. « [...] toute autre forme d'exploitation [que la délivrance à l'oral] excède les limites de son service⁴⁸⁰ ». Néanmoins, les enseignants et enseignants-chercheurs ont notamment pour obligation de produire de la connaissance et de la transmettre :

Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique⁴⁸¹.

On peut imaginer que les bibliothèques se chargent de gérer un entrepôt de ressources numériques pédagogiques, dans la mesure où elles sont capables de procurer des garanties d'identification de la source et de traçabilité de la version originale. Au Service Commun de Documentation de l'Université du Maine, les ressources pédagogiques produites par les enseignants des universités des Pays de la Loire sont référencées dans un outil OAI-PMH⁴⁸² et moissonnées par le SIGB :

Comme il y a une grande mouvance dans la collection, et peu de catalogueurs disponibles, se servir à la source semblait être le moyen le plus approprié⁴⁸³.

Diffuser la production des enseignants est totalement compatible avec l'idée du libre accès. Cela conduit à faire connaître et encourager les bonnes pratiques, à l'instar de l'utilisation des licences *Creative Commons*, y compris celles dites « restrictives »⁴⁸⁴. Car il ne convient pas toujours d'être dans une alternative fermée, céder tous ses droits ou, au contraire, s'arc-bouter sur ses droits réservés⁴⁸⁵.

⁴⁷⁸ Sandrine MALOTAUX, « Pour des bibliothèques engagées dans la diffusion des savoirs de l'université », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 56, n° 1, 2011, p.54-59. [En ligne]. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0054-011>>.

⁴⁷⁹ SILVAE [Silvère MERCIER], « Comment utiliser les licences creative commons pour diffuser les archives sonores des bibliothèques ? », *Bibliobsession*, 22 juin 2010. [En ligne]. <http://www.bibliobsession.net/2010/06/22/comment-utiliser-les-licences-creative-commons-pour-diffuser-les-archives-sonores-des-bibliotheques/?doing_wp_cron=1325580755>.

⁴⁸⁰ Marie CORNU, « Création scientifique et statut d'auteur », dans *Hermès*, n° 57, « Sciences.com. Libre accès et science ouverte », Paris, CNRS Éd., 2010, p.86.

⁴⁸¹ Décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences. Version consolidée au 1^{er} septembre 2009, article 3. [En ligne] <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006064492>>.

⁴⁸² *Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting* est un protocole qui permet d'échanger des métadonnées ; il a été mis au point suite à la Convention de Santa Fe (1999).

⁴⁸³ Source : entretien avec Philippe BOURDENET, le 12 novembre 2012.

⁴⁸⁴ C'est ainsi que dans son chapitre « Les archives ouvertes et autres publications scientifiques. L'autogestion des droits par les auteurs », Manuel DURAND-BARTHEZ désigne les licences CC-by nd (*non derivative*), nc (*non commercial*) et sa (*share alike*), dans Yves ALIX (dir.), *Droit d'auteur et bibliothèques*, Paris, France, Éd. du Cercle de la Librairie, nouv. éd., 2012, p. 184-185.

⁴⁸⁵ Idée promue notamment par Danièle BOURCIER, du Comité d'éthique du CNRS et Creative Commons. Source : *Open Access Week 2012*, UPMC, 23 octobre 2012.

Par ailleurs, les enseignants et les étudiants pourraient avoir en complément un accès privilégié à la bibliothèque numérique, qui leur permettrait de travailler sur un mode collaboratif, de réutiliser des matériaux numérisés, dont les droits patrimoniaux ont expiré ou non (au titre de l'exception pédagogique). Serait favorisée la libre diffusion des œuvres dérivées ou composites⁴⁸⁶ résultant de ces travaux.

L'exemple de l'université polytechnique de Catalogne⁴⁸⁷, où ont été mises en place dans chaque bibliothèque des *Factories*⁴⁸⁸, espaces dédiés à la formation des enseignants, est particulièrement éclairant. Ces derniers peuvent s'y procurer un matériel (libre) et un logiciel spécialisé pour la création de ressources pédagogiques au format électronique. Une équipe spécialisée, composée notamment de bibliothécaires, les aide dans leur production de matériaux et l'intégration des ressources de la bibliothèque.

Il est possible que les enseignants, au vu de ces expériences innovantes, soient ensuite plus prompts à libérer leurs publications scientifiques.

2.2 Diffuser les savoirs de l'université

2.2.1 Mettre en ligne le « patrimoine universitaire »

La production institutionnelle constitue un autre gisement à valoriser pour les bibliothèques universitaires. Nombreuses sont celles qui mènent un important travail pour améliorer la visibilité et l'impact des travaux des étudiants. Les bibliothèques des universités de Lorraine ont par exemple développé depuis 2007 une plateforme spécifique pour accéder à la production scientifique des quatre universités, PETALE (Publications Et Travaux Académiques de Lorraine)⁴⁸⁹. Les mémoires et les thèses soutenus à l'UL, soit sont déposés sous forme électronique, soit font l'objet d'une numérisation rétrospective « sous réserve de l'absence de clauses de confidentialités⁴⁹⁰ ». Leur diffusion sur Internet est subordonnée à l'autorisation de l'étudiant. RevEI@Nice⁴⁹¹ lancé en 2003 sous l'impulsion du Conseil Scientifique de l'Université Nice-Sophia Antipolis et ouvert au public depuis 2004 contribue à la promotion et à la valorisation de la recherche universitaire niçoise en sciences humaines et sociales en assurant le développement de revues en *Open Access* jusqu'à leur migration dans une plateforme nationale.

2.2.2 Collaborer avec les chercheurs de LSH

Pour offrir des instruments de travail accompagnés d'une valorisation éditoriale remarquable, les bibliothèques ne peuvent pas faire cavalier seul, mais ont intérêt à se positionner comme de réels partenaires de la recherche.

⁴⁸⁶ L'œuvre composite est définie comme « l'œuvre nouvelle à laquelle est incorporée une œuvre préexistante sans la collaboration de l'auteur de cette dernière ». Source : *Code de la Propriété Intellectuelle*, article L. 113-2.

⁴⁸⁷ Cet exemple de l'UPC illustre les réalisations innovantes en matière de ressources pédagogiques dans l'article de Sandrine MALOTAUX, « Pour des bibliothèques engagées dans la diffusion des savoirs de l'université », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.56, n° 1, 2011, p. 54-59. [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>>.

⁴⁸⁸ Voir la présentation des ateliers de ressources pédagogiques (*Factories*) : <<http://www.upc.edu/factoria/el-servei>>.

⁴⁸⁹ <<http://petale.univ-lorraine.fr/index.html>>

⁴⁹⁰ Source : Arrêté du 7 août 2006 relatif aux modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat. [En ligne] <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000635069>>.

⁴⁹¹ <<http://revel.unice.fr/>>. RevEI est placé sous la responsabilité du directeur du SCD de l'UNS.

La demande peut émaner des chercheurs eux-mêmes. Ainsi le LABEX Observatoire de la vie littéraire (Obvil) du PRES Sorbonne-Universités, porteur d'un projet scientifique dans lequel la numérisation a un rôle central, a-t-il sollicité la BIU Sorbonne pour assurer un support documentaire de premier ordre, eu égard à l'importance de ses collections en histoire littéraire⁴⁹². Les équipes de recherche doivent en effet s'appuyer, pour partie, sur l'observation d'un certain nombre de fonds anciens numérisés, étudiés en particulier dans leur réception à travers les siècles par la numérisation de tous les textes critiques les concernant⁴⁹³.

Il est symptomatique que ces travaux du Laboratoire d'excellence Obvil se situent à l'interface des études littéraires et numériques et relèvent donc des Humanités numériques. Jusqu'ici, on pouvait considérer que le secteur LSH produisait peu de ressources numériques, au contraire de ce qui peut être observé en droit (Cuj@sthèque⁴⁹⁴), en médecine (Medic@⁴⁹⁵) et en mathématiques (Mathdoc⁴⁹⁶). Avec l'émergence des *Digital Humanities* en France, on peut s'attendre à ce que les collaborations entre équipes de recherche en LSH et bibliothèques se développent, les premières apportant leur expertise scientifique et un outillage perfectionné, éventuellement novateur, les secondes mettant à disposition leurs ouvrages.

Plus les bibliothèques sont parties prenantes de tels projets, plus elles confortent leur image d'excellence et ont la chance d'apparaître « comme un laboratoire pour les sciences humaines et sociales⁴⁹⁷ ». Cette dernière comparaison a été employée pour désigner expressément la bibliothèque du Campus Condorcet, engagée dans le projet d'Observatoire du patrimoine écrit du Moyen Âge et de la Renaissance. Or, précisément, cet Equipex Bibliissima⁴⁹⁸ se fait fort de rendre possibles, par les opérations de numérisation des documents anciens, de nouveaux projets de recherche associant enseignants-chercheurs et conservateurs.

2.2.3 Faire tomber les résistances ?

Pour parfaire ce mouvement naissant de mise à disposition des données documentaires et encourager de nouvelles recherches en LSH, nous avons pu constater que certaines bibliothèques se sont saisies de la question du libre⁴⁹⁹. Mais les scientifiques ne sont peut-être pas encore prêts à franchir ce pas.

À partir du moment où les chercheurs apportent une plus-value, de la transcription des manuscrits à l'établissement d'un appareil critique, ils ont une forte tendance à vouloir s'appropriier le document, même si le texte original encapsulé est censé être dans le domaine public. Ce n'est pas qu'à titre individuel les chercheurs ne soient pas favorables à l'ouverture des données. Mais le monde de la recherche est tellement concurrentiel que leur institution d'appartenance (université, laboratoire) les pousse à revendiquer toutes leurs productions. Ils sont

⁴⁹² Source : entretien avec Philippe MARCEROU, le 22 novembre 2012.

⁴⁹³ Appel à projets LABEX, Obvil, 2011. [En ligne] <<http://www.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/labexObvil.pdf>>.

⁴⁹⁴ <<http://cujasweb.univ-paris1.fr/search>>

⁴⁹⁵ <<http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica.htm>>

⁴⁹⁶ <<http://www.mathdoc.fr/>>

⁴⁹⁷ Anne-Marie TURCAN, « Un équipement d'excellence pour le patrimoine écrit : Bibliissima », dans *Biblioblog*, site *Libraria, Annonces*, Paris, IRHT, 2012. [En ligne] <<http://www.libraria.fr/fr/blog/un-%E9quipement-dexcellence-pour-le-patrimoine-%E9crit-bibliissima>>.

⁴⁹⁸ Bibliissima pour *Bibliotheca bibliothecarum novissima*. Projet de 7,1 M€ porté par le Campus Condorcet. Voir : « Une nouvelle "bibliothèque des bibliothèques" », *site web du Campus Condorcet*. [En ligne] <<http://www.campus-condorcet.fr/campus-condorcet/La-politique-scientifique/L-Equipex-Bibliissima/p-642-Une-nouvelle-bibliotheque-des-bibliotheques-.htm>>.

⁴⁹⁹ cf. partie III – C/ 1.1 Le libre, une plus-value ?

rattrapés d'une part, par la cellule de valorisation de la recherche de leur université⁵⁰⁰, et, d'autre part, par les questions d'évaluation, l'un et l'autre phénomène plutôt récents en LSH.

À cela s'ajoute la frilosité de certains chercheurs de lettres et sciences humaines à l'encontre de l'*Open Access*. Les jeunes docteurs qui demandent la confidentialité de leur thèse en LSH sont nombreux. Les archéologues, par exemple, sont motivés par la volonté de protéger leur champ de fouilles. Dans d'autres disciplines, les chercheurs veulent être publiés chez un éditeur privé prestigieux dans l'espoir d'obtenir un poste. Toutefois, il y a de bonnes raisons d'espérer que ce dessein de publier ne constitue plus un frein à la libre diffusion de la thèse sur le site institutionnel public. Si les éditeurs proposent des contrats qui couvrent les usages numériques, la négociation avec les universités est possible, d'autant plus que l'ouvrage à paraître ne correspond pas *stricto sensu* à la version canonique de la thèse, il est souvent remanié lors du processus éditorial, voire parfois complètement réécrit. Pour ce qui est des chercheurs plus avancés, des réticences sont perceptibles également. Les revues en *Open Access* sont envisagées avec prudence car elles ne sont pas considérées comme des modes de publication légitimes.

Pour assurer la diffusion de la production scientifique locale, les bibliothèques de l'enseignement supérieur doivent impérativement créer un service de proximité avec les chercheurs. Qu'elles choisissent de mettre en place une archive institutionnelle propre, conçue pour une appropriation optimale de la part des déposants, ou qu'elles tirent parti de l'archive nationale HAL-SHS, l'idée est de susciter une culture du dépôt. Il convient de rappeler que le dépôt a une valeur juridique et permet de revendiquer des droits sur une œuvre de l'esprit. Les bibliothèques de l'UPMC et de Jean Monnet à Saint-Étienne mettent des liens vers Sherpa/Romeo ; les bibliothèques LSH pourraient faire de même pour diffuser les informations sur la politique des éditeurs en matière d'auto-archivage. En complément, le développement de services sur mesure, tels que les statistiques de téléchargements personnalisées, qui offrent au chercheur l'occasion de mesurer l'usage de ses articles⁵⁰¹, ou la génération automatique d'une liste de ses publications récupérable sur une page web personnelle⁵⁰², doivent contribuer à faire de l'archive ouverte un outil incitatif. De même, montrer qu'un article déposé et bien référencé par un jeu de métadonnées riche et contrôlé est, par suite, aisément repérable dans Google Scholar, concourt à faire de la bibliothèque l'interlocuteur privilégié en matière d'IST et d'*Open Access*. Une fois sensibilisés, il ressort que les publiants en LSH sont convaincus des avantages du libre accès et déposent⁵⁰³.

Est-ce à dire que les bibliothèques sont tenues de convaincre les chercheurs ? Sans doute peuvent-elles dissiper les malentendus et balayer les préventions infondées contre le libre accès. Elles peuvent montrer l'exemple à partir du moment où les bibliothécaires eux-mêmes mettent leurs publications en libre accès. Toutefois, la majorité des chercheurs ne voient pas la nécessité d'être formés à ce qui serait une bonne utilisation de ces ressources. La formation des

⁵⁰⁰ FRANCE, SÉNAT, *Rapport d'information de M. Philippe ADNOT, fait au nom de la commission des finances*, n° 341 (2005-2006), 10 mai 2006. [En ligne] <<http://www.senat.fr/rap/r05-341/r05-341.html>>.

⁵⁰¹ Pour voir une courbe des téléchargements réalisés par chaque article, se reporter à Sandrine MALOTAUX, « Pour des bibliothèques engagées dans la diffusion des savoirs de l'université », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 56, n° 1, p. 54-59, 2011, figure 4. [En ligne]. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0054-011>>.

⁵⁰² Source : entretien avec Camille MEYER, le 17 octobre 2012.

⁵⁰³ Voir l'annexe sur l'utilisation du portail HAL-Diderot, p. 138.

usagers assurée par la bibliothèque est parfois davantage vécue comme une contrainte que comme une opportunité⁵⁰⁴. Serait alors plus fécond pour la bibliothèque de bâtir un véritable partenariat avec ceux qui contribuent à la construction des connaissances.

3. La nécessité d'une impulsion politique

La question du libre accès en LSH, nous avons tâché de le montrer dans cette étude, dépasse le strict champ de la documentation électronique, pour revêtir une dimension politique.

3.1 Une politique d'établissement ?

Une fois l'archive ouverte devenue le reflet exhaustif et fiable des activités de recherche de l'établissement, il y a tout lieu de considérer qu'elle devienne un gisement de ressources incontournable.

Pour répondre à cet objectif, et, surtout, pouvoir en faire la publicité, les spécialistes préconisent que le taux de dépôts de publications des chercheurs dans l'archive institutionnelle se rapproche asymptotiquement des 100%⁵⁰⁵. Or, pour y parvenir, il semble que l'établissement doive en passer par l'obligation⁵⁰⁶ ou une incitation forte⁵⁰⁷ (à l'instar du « mandat ULg » par lequel il est demandé aux chercheurs de déposer leurs articles, publiés depuis 2002, dans l'archive institutionnelle ORBI (*Open Repository and Bibliography*⁵⁰⁸) sous peine qu'ils ne soient pas pris en considération dans l'examen d'une opportunité de promotion professionnelle, ou d'une candidature à un financement par l'institution). Pour le moment, aucune structure de LSH française n'a instauré de dépôt systématique⁵⁰⁹ par l'un ou l'autre biais.

Le libre peut avoir un réel impact sur l'image de l'établissement. La valorisation de la production locale, par le biais de l'archive ouverte institutionnelle, mais aussi des ressources pédagogiques locales, des collections patrimoniales et scientifiques numérisées, confère en effet à l'institution et à la bibliothèque une visibilité stratégique sur le web et une notoriété de premier ordre. Toutefois, ces diverses actions répondent-elles précisément aux besoins des étudiants et des chercheurs de lettres et sciences humaines ? Sans conteste, ces derniers sont demandeurs d'une documentation en ligne toujours plus riche, même si l'intérêt pour l'archive de leur institution de rattachement peut être très limité⁵¹⁰.

Davantage qu'une politique d'établissement, les bibliothèques, afin de soutenir en toute connaissance de cause le libre accès et pouvoir porter une

⁵⁰⁴ Voir à ce propos le billet d'Alexandre SERRES, « Trois « méta-études » sur les comportements informationnels des usagers », *URFIST Info*, 19 mai 2010. [En ligne]. <<http://urfistinfo.hypotheses.org/1551>>.

⁵⁰⁵ Dans sa préface du livre de Christine AUBRY et Joanna JANIK, Laurent ROMARY, alors chargé de mission pour l'IST au CNRS, affirme la nécessité de rendre le dépôt des publications « systématique ». Dans Christine AUBRY, Joanna JANIK (dir.) et Laurent ROMARY (préf.), *Les archives ouvertes : enjeux et pratiques : guide à l'usage des professionnels de l'information*, Paris, France, ADBS éd., 2005, p.7.

⁵⁰⁶ Par exemple, le 1er septembre 2010, l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer) a mis en place une obligation de dépôt de sa documentation dans Archimer, son Archive Institutionnelle.

⁵⁰⁷ Bernard RENTIER, « Chercheurs, vos papiers ! Les dépôts institutionnels obligatoires », dans *Hermès*, n° 57, « Sciences.com. Libre accès et science ouverte », Paris, CNRS Éd., 2010, p.107.

⁵⁰⁸ <<http://orbi.ulg.ac.be/>>

⁵⁰⁹ <<http://roarmap.eprints.org/>>

⁵¹⁰ Thierry Chanier préconise pour les LSH un regroupement des archives ouvertes autour des communautés de chercheurs organisées par grands domaines. Thierry CHANIER et Jean-Max NOYER (préf.), *Archives ouvertes et publication scientifique : comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ?*, Paris, France, L'Harmattan. 2004, p.136-137.

communication claire sur ses bénéfices et implications, attendent du politique qu'il prenne position.

3.2 Une réflexion politique globale à l'échelle de la France

À la date du 1^{er} décembre 2012, la France n'a pas encore adopté de politique publique en faveur du libre accès, même si se dessine une prédilection pour la voie verte⁵¹¹. La réflexion sur la définition de l'*Open Access* et sa promotion en France est en cours, portée par les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche au sein de la TGIR Bibliothèque scientifique numérique (BSN). Le comité de pilotage de cette structure a été mandaté pour valider des axes stratégiques et décider d'un plan d'actions pour les établissements. L'un de ces axes est l'augmentation de la visibilité nationale et internationale des ressources et de la production scientifiques. Aussi la question des archives ouvertes, mais également celle de l'édition électronique sont-elles chacune instruites par un groupe de travail dédié (respectivement, BSN 4 et BSN 7). L'objectif d'une réforme de la gouvernance⁵¹² et du financement de l'archive à vocation nationale HAL, la proposition d'un accompagnement pour les éditeurs, chercheurs et institutions concernés, ainsi que la recherche de nouveaux modèles économiques dans l'édition scientifique, doivent permettre de tracer les lignes d'un engagement politique fort dans le libre accès à la connaissance. Seule l'impulsion politique, en donnant aux bibliothèques les moyens intellectuels et financiers de penser le libre et de le mettre en œuvre, dans le respect de la diversité du paysage de la recherche et de l'édition de savoir, est en mesure de faire de l'accès ouvert à la connaissance une réalité incontestée en LSH.

CONCLUSION DE LA 3^{ÈME} PARTIE

Il s'avère parfois difficile de voir comment il est possible en bibliothèque de passer de la rhétorique du libre accès au travail quotidien sur les collections et en interaction avec le public. Les bibliothèques sont confrontées à des problèmes techniques de référencement du libre : comment concilier la qualité et la quantité ? Si l'ABES ne met pas en place de solution technique globale, les bibliothèques, localement, sont en mesure de développer des outils de curation pour présenter et valoriser auprès des usagers des ressources libres qui ne font pas l'objet d'un contrôle éditorial, sans contrevenir à leur ambition de qualité. Elles peuvent se tourner résolument vers la dissémination et chercher, par des stratégies d'éditorialisation, à rendre visibles leurs contenus dans les résultats des moteurs de recherche et de Wikipédia. Les bibliothèques de l'enseignement supérieur et la recherche en possession de corpus documentaires originaux peuvent procéder à leur numérisation et se faire créatrices de contenus libres de LSH. L'intégration du libre peut également marquer l'avènement d'une nouvelle collaboration avec les enseignants, les chercheurs et les doctorants : les bibliothèques deviendraient un service de proximité capable de faire connaître et de favoriser le libre accès aux savoirs universitaires. Toutefois, en LSH, domaine où les éditeurs scientifiques sont très préoccupés, il serait fâcheux de calquer les solutions préconisées dans les sciences exactes. Les établissements attendent que leurs actions pour le libre soient soutenues à un niveau décisionnel et politique.

⁵¹¹ Sur le soutien de l'ADBU à la voie verte : cf. partie II – C/ 2.2.2 Le financement des archives ouvertes.

⁵¹² Qui s'orienterait vers une Unité Mixte de Service (UMS).

CONCLUSION

Cette étude avait pour ambition de comprendre quelle place les bibliothèques de l'enseignement supérieur et la recherche accordent – consciemment ou non – aux ressources libres de LSH dans leur offre électronique. Depuis l'*Initiative de Budapest* en 2002, les énoncés de principe en faveur de l'*Open Access* et de la connaissance universelle sont régulièrement rappelés. Dans les sciences, techniques et médecine, l'opposition aux trop fortes pressions commerciales du milieu de l'édition convertit toujours plus de chercheurs et d'institutions aux vertus affichées de libre publication et de gratuité. La pratique de l'auto-archivage se généralise, les incitations à la mise à disposition ouverte des travaux de recherche se multiplient. La question est de savoir si, en lettres et sciences humaines, pareilles revendications peuvent être légitimement portées par les bibliothèques et surtout si, au-delà de l'exercice de rhétorique, la mise en œuvre de solutions détaillées, pratiques et réalisables est possible.

Dans un premier temps, il s'est agi d'éclairer le contexte dans lequel s'inscrit cette problématique du bien-fondé du soutien au libre accès. Dans la mesure où les références épistémologiques et les outils conceptuels des chercheurs de LSH s'enracinent pleinement dans l'histoire et la culture du livre, aurait pu être mise en évidence l'inutilité du signalement et de la valorisation de ressources librement accessibles en ligne. Mais la synthèse de la littérature sur les pratiques documentaires des universitaires, ainsi que la collecte de données qualitatives réalisée par le biais d'entretiens effectués auprès de chargés de formations et d'usagers de la Bibliothèque Diderot de Lyon ont permis d'établir que les LSH se sont réellement converties à ce que Milad Doueïhi appelle « l'ère numérique ». Étant donné la grande dispersion des chercheurs, leur hyperspécialisation, et les caractéristiques inhérentes à leur recherche d'informations – itérative, exhaustive, orientée vers l'accès au texte – les documents numériques et numérisés ont une importance cruciale. Cependant, eu égard au matériau documentaire qu'elles détiennent – par accumulation historique, puis par l'acquisition récente de ressources électroniques relevant du domaine des lettres et des sciences humaines – les bibliothèques universitaires et de recherche restent un passage obligé dans les parcours de recherche documentaire.

Néanmoins, avec le libre, les étudiants et chercheurs peuvent accéder aux ressources sans l'intercession des bibliothèques. Il convenait donc de discerner les stratégies déployées par ces dernières pour prendre en considération un objet qui les interroge dans leur mission fondamentale de diffusion de l'information scientifique.

Aussi avons-nous cherché à faire le point sur le traitement du libre en LSH dans les dispositifs de signalement et de valorisation des ressources électroniques de 10 bibliothèques. Les entretiens qualitatifs avec les responsables de documentation électronique, de politique et d'informatique documentaires menés parallèlement à l'exploration des portails desdites bibliothèques ont permis de mettre en avant que les ressources libres majeures (Persée, Revues.org, Érudit, DOAJ), reconnues dans le monde académique et facilement subsumées sous un même genre bibliographique (les revues électroniques) sont systématiquement intégrées dans les outils de gestion documentaire traditionnels. De ce point de vue, les établissements dotés d'un *Discovery Tool* leur donnent encore davantage de visibilité puisqu'elles se trouvent incluses dans la même interface de recherche que

les ressources acquises, imprimées et électroniques. Concernant d'autres ressources libres, objets bibliographiques hybrides et éphémères, tels que les pages web, les prépublications et les projets collaboratifs de type wiki, le constat est différent. Seules les bibliothèques les plus motivées s'attachent à signaler (dans des répertoires de signets ou des listes de bases de données) ces ressources exigeantes, hétérogènes, à la granularité fine et qui ne sont pas passées par le filtre éditorial. Ces résultats montrent que le signalement des ressources libres de LSH est un problème pris en considération par les bibliothèques même si les difficultés techniques n'ont pas encore trouvé de réponse à l'échelon local. Afin de sélectionner, organiser et contrôler la qualité d'une grande masse de contenus dont l'évanescence est avérée, les efforts doivent être mutualisés. La réponse viendra peut-être de l'ABES et d'outils communs en voie de développement.

Il ressort également de notre étude que maîtriser les enjeux du libre en LSH n'est pas chose aisée. Les différents entretiens avec les professionnels des bibliothèques ont mis en évidence la rareté des formations dédiées au libre accès à destination des agents. Alors que les données du problème ne sont pas identiques en LSH et en STM, ce sont précisément les problématiques des sciences exactes qui sont le plus souvent médiatisées et mettent en lumière un positionnement récurrent sur les plans de la morale et du politique. Les lignes de force sont claires : les éditeurs commerciaux sont stigmatisés parce qu'ils verrouillent la diffusion de la littérature scientifique. Dans le même temps, la baisse tendancielle des budgets d'acquisitions des bibliothèques oriente les attentions vers le libre. Or, il est essentiel de garder à l'esprit la spécificité de l'organisation éditoriale et de l'activité de création en LSH pour démêler le rôle que peuvent jouer les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche. Réclamer sur la scène politique une mise à disposition immédiate et gratuite des contenus de ce domaine semble prématuré, sinon inconséquent. Il ne s'agit pas pour autant de se désinvestir, mais de replacer la problématique du libre en LSH dans une politique globale qui dépasse le seul champ de la documentation électronique. Communiquer aux chercheurs et aux étudiants les avancées de l'*Open Access* en matière de propriété intellectuelle et de données juridiques, numériser les sources de la recherche, mettre en ligne les ressources pédagogiques, diffuser les publications et les travaux académiques tout en faisant vivre une exigence de qualité scientifique et technique sont des actions concrètes que les bibliothèques peuvent accomplir à condition de se doter de nouveaux outils de pensée. Il semble en effet indispensable d'admettre la nécessaire participation active de différents services, du catalogage à l'informatique, en passant par la politique documentaire, la formation, et les services aux publics. Pour éviter qu'une vision de l'*Open Access* ne s'impose sans que la voix des LSH ne se soit fait entendre, il revient aux bibliothèques d'être en vigie.

Bibliographie

La présente bibliographie a été arrêtée le 18 décembre 2012. S’y retrouvent les documents qui ont nourri notre réflexion pour construire ce mémoire. Les 8 thèmes retenus recourent les grands mouvements de notre argumentation :

- « Lettres et sciences humaines », « Bibliothèques, documentation et chercheurs », « *Digital Humanities* » rassemblent les documents qui ont servi à dresser un état des lieux des pratiques informationnelles et numériques, principalement en université ;
- dans « Ressources numériques en bibliothèque », « Édition / publication » et « Open Access » sont regroupés les documents qui ont étayé l’analyse des ressources libres de LSH en bibliothèque ;
- les deux derniers thèmes, « Bibliothèques productrices de contenus » et « Dimension politique », présentent les ressources qui ont permis de tracer des perspectives d’actions dans la partie III.

Dans le corps du mémoire, certains documents complémentaires sont mentionnés dans les notes de bas de page. Tous les liens ont été vérifiés à la date du 18 décembre 2012.

1. Lettres et sciences humaines

BADIR, Sémir, « Pour une épistémologie des Lettres » [en ligne], *LHT*, Dossier, n°8, 16 mai 2011. <<http://www.fabula.org/lht/8/index.php?id=285>>.

CARACO, Benjamin, *Bibliothèque de sciences humaines et sociales : quelles particularités dans le contexte du XXIe siècle ?* [en ligne], mémoire d’étude pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction d’Odile Grandet, Villeurbanne, Enssib, janvier 2012. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-56730>>.

DONNEAU, Olivier, « Livres, Internet, sciences humaines » [en ligne], *COntEXTES : Revue de sociologie de la littérature*, 3 avril 2008. <<http://contextes.revues.org/902>>.

GALLY, Michèle, « Les humanités : une formation et un savoir » [en ligne], Intervention lors de l’université d’été du collectif Sauver Les Lettres à Clermont l’Hérault, 26 août 2005. <http://www.sauv.net/univ2005_gally.php>

GAUDIN, Jean-Pierre, « Modalités et enjeux de l’évaluation des SHS : le tournant actuel », dans *Revue européenne des sciences sociales*, n°XLVI-141, 1 mai 2008, p. 63-72.

2. Bibliothèques, documentation et chercheurs

2.1 Perceptions des bibliothèques : généralités

DE ROSA, Cathy, CANTRELL, Joanne, CARLSON, Matthew, *et al.*, *Perceptions of Libraries, 2010: Context and Community* [en ligne], États-Unis, Dublin (Ohio), On line computer library center (OCLC), 2011. <http://www.oclc.org/reports/2010perceptions/2010perceptions_all.pdf>.

2.2 Pratiques documentaires à l'université

CHARTRON, Ghislaine, EPRON, Benoît, MAHÉ, Annaïg (dir.), *Pratiques documentaires numériques à l'université*, Villeurbanne, France, Presses de l'Enssib, 2012 (Papiers).

JISC, THE BRITISH LIBRARY, *Researchers of Tomorrow: the research behaviour of Generation Y doctoral students* [en ligne], HEFCE (Higher Education Funding Council for England) et The British Library, juin 2012. <<http://www.jisc.ac.uk/publications/reports/2012/researchers-of-tomorrow>>.

STONE, Graham, COLLINS, Ellen, PATTERN, David, « Digging deeper into library data: Understanding how library usage and other factors affect student outcomes » [en ligne], dans *LIBER 41st Annual Conference*, University of Tartu, Estonia, 27-30 juin 2012. <<http://eprints.hud.ac.uk/12973/>>.

TENOPIR, Carol, KING, Donald W., SPENCER, Jesse, *et al.*, « Variations in article seeking and reading patterns of academics: What makes a difference? », *Library & Information Science Research*, vol. 31, n° 3, septembre 2009, p. 139-148.

2.3 Usages et logiques d'appropriation de la documentation électronique

2.3.1 Lecture et numérique : généralités

BÉLISLE, Claire, BOOTZ, Philippe, FENNICHE Raja, *et al.*, *Lire dans un monde numérique : état de l'art*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2011.

BÉLISLE, Claire, ROSADO, Eliana, SAEMMER, Alexandra, *et al.*, *Encyclopédies en ligne : quels enjeux pour le lecteur ?* [en ligne], Proposition pour la conférence « Document numérique et Société » DocSoc, Fribourg, Suisse, 20-21 septembre 2006. <<http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/11/20/21/PDF/Encycl-EnjeuxLecteur.pdf>>.

DOUEIHI, Milad, *La grande conversion numérique ; suivi de Rêveries d'un promeneur numérique*, Paris, France, Éd. du Seuil, 2011 (Points. Série Essais).

EVANS, Christophe (dir.), *Lectures et lecteurs à l'heure d'internet : livre, presse, bibliothèques*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2011 (Bibliothèques).

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, DÉPARTEMENT DES ÉTUDES, DE LA PROSPECTIVE ET DES STATISTIQUES ; DONNAT, Olivier (dir.), *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, Paris, La Découverte, 2009.

2.3.2 Documentation numérique et universitaires

BATES, Marcia J., « The Cascade of Interactions in the Digital Library Interface », *Information Processing and Management*, vol.38, n°3, 2002, p.381-400.

BOUKACEM-ZEGHMOURI, Chérifa et KAMGA, Rachel, « La consultation de périodiques numériques en bibliothèque universitaire : état des lieux » [en ligne], *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 53, n°3, 2008. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-03-0048-006>>.

CHARTRON, Ghislaine (dir.), *Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages*, Paris, France, Éd. du Cercle de la librairie, 2002 (Bibliothèques).

DELALANDE, Nicolas, VINCENT, Julien, « Portrait de l'historien-ne en cyborg », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 58-4bis, mai 2011, p. 5-29.

FRY, Jenny, OPPENHEIM, Charles, PROBETS, Stephen, *et al.*, *PEER Behavioural Research: Authors and Users vis-à-vis Journals and Repositories* [en ligne], rapport final, août 2011.

<http://www.peerproject.eu/fileadmin/media/reports/PEER_D4_final_report_29SEPT11.pdf>.

HERRERA, Gail, « Google Scholar Users and User Behaviors: An Exploratory Study » [en ligne], *College & researcher libraries*, vol. 74, n° 4, juillet 2011, p. 316-330. <<http://crl.acrl.org/content/72/4/316.full.pdf>>.

LÜTHY, Christoph, “Caught in the Electronic Revolution: Observations and Analyses by Some Historians of Science, Medicine, Technology, and Philosophy”, *Early Science and Medicine*, vol. 5, n° 1, 1^{er} janvier 2000, p. 64-92.

TALJA, Sanna, VAKKARI, Pertti, FRY, Jenny, *et al.*, “Impact of research cultures on the use of digital library resources”, *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, vol. 58, n° 11, 2007, p. 1674–1685.

2.4 Cas particulier des LSH

BARRETT, Andy, “The Information-Seeking Habits of Graduate Student Researchers in the Humanities”, *The Journal of Academic Librarianship*, vol. 31, n°4, juillet 2005, p. 324-331.

BONVALLOT, Valérie, *La pratique documentaire des chercheurs en SHS : La recherche d'information* [en ligne], CNRS-INIST, octobre 2007. <http://lara.inist.fr/bitstream/handle/2332/1415/INIST_Veille%20Rechercheinfo_ChercheursSHS%20oct07.pdf?sequence=1>.

BESTER, Emma, MOUNIER, Pierre, « Usages des ressources en libre accès dans les bibliothèques universitaires et services communs de documentation : Le cas de Revues.org », dans BOUKACEM-ZEGHMOURI, Chérifa (dir.), *L'information scientifique et technique dans l'univers numérique : mesures et usages*, Actes du colloque Epef 2009 (Lille 3), Paris, France, ADBS Éd., 2010, p.211-226.

CHARRA, Gaëlle, *Pratiques de recherche documentaire et attentes des publics de chercheurs en lettres et sciences humaines : étude à partir du cas de la bibliothèque Denis Diderot* [en ligne], mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Marie-France Peyrelong, Villeurbanne, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2006. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-559>>.

COUZINET, Viviane, « Évaluation de la recherche : cas des sciences de l'information et de la communication », *L'édition électronique : vers de nouveaux modes de valorisation de la recherche ?*, Actes de la journée d'études, URFIST de Toulouse, 21 octobre 2005. Communication disponible en ligne dans *Schedae*, fascicule n°1, prépublication n°8, 2008, p. 77-86.

<<http://www.unicaen.fr/puc/ecrire/preprints/preprint0082008.pdf>>.

PERNOO, Marianne, « Sciences humaines et bibliothèques : quel avenir », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 12, 1^{er} décembre 2012. p. 191-203.

SPIESER, Adèle, « Bibliothèques et chercheurs en sciences humaines et sociales » *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 57, n° 5, 2012, p. 88. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-05-0088-010>>.

THE BRITISH ACADEMY, *E-resources for Research in the Humanities and Social Sciences: A British Academy Policy Review* [en ligne], Londres, The British Academy, 2005. <<http://www.britac.ac.uk/policy/eresources/e-resources.cfm>>.

WARWICK, Claire, TERRAS, Melissa, HUNTINGTON, Paul, *The LAIRAH Project: Log Analysis of Digital Resources in the Arts and Humanities: Final Report to the Arts and Humanities Research Council* [en ligne], School of Library, Archive and Information Studies, University College London, septembre 2006. <<http://www.ucl.ac.uk/infostudies/claire-warwick/publications/LAIRAHreport.pdf>>.

2.5 Bibliothèques et information scientifique

L'Alambic numérique [en ligne], Bibliothèque Clermont Université, 2012. <<http://alambic.hypotheses.org/>>.

DARNTON, Robert, « Accès public, contrôle privé : la bibliothèque universelle, de Voltaire à Google » [en ligne], *Le Monde diplomatique*, 1^{er} mars 2009. <<http://www.monde-diplomatique.fr/2009/03/DARNTON/16871>>.

DELHAYE, Marlène, *Marlène's Corner* [en ligne], Aix-en-Provence, France, 2006-. <<http://marlenescorner.net/>>.

MARIGE, Pierre, *aka Reup* [en ligne], France, 2010-. <<http://akareup.hypotheses.org/>>.

RENOULT, Daniel, « Bibliothèques de recherche et mondialisation » [en ligne], *La mondialisation de la recherche*, Paris, Collège de France, 2011 (« Conférences »). Mis en ligne le 5 août 2011. <<http://conferences-cdf.revues.org/305>>.

2.5.1 Aspect juridique

ALIX, Yves, *Droit d'auteur et bibliothèques*, Paris, France, Éd. du Cercle de la Librairie, nouv. éd., 2012 (Bibliothèques).

BATTISTI, Michèle, *Paralipomènes* [en ligne], 2009-. <<http://paralipomenes.net/wordpress/>>.

MAUREL, Lionel, *S.I.Lex : Au croisement du droit et des sciences de l'information* [en ligne], France, 2009-. <<http://scinfolex.wordpress.com/>>.

SORBARA, Jean-Gabriel, « De quelques conséquences du Code général de la propriété des personnes publiques sur la gestion des collections » [en ligne], *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 54, n° 1, 2009, p. 38-40. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0038-005>>.

3. Digital Humanities

BURNARD, Lou, « Du *literary and linguistic computing* aux *digital humanities* : retour sur 40 ans de relations entre sciences humaines et informatique » [en ligne], dans MOUNIER, Pierre (dir.), *Read/Write Book 2*,

Marseille, OpenEdition Press, 2012 (Read/Write Book). Mis en ligne le 21 septembre 2012: <<http://press.openedition.org/242>>.

CAILLON, Élisabeth, « Que sont les *digital humanities* ? » [en ligne], Digital Humanities International, INTD-CNAM, 16 mai 2011. Mis à jour le 14 juin 2011. <<http://dhi.intd.cnam.fr/2011/05/16/que-sont-les-digital-humanities-2/>>.

CARACO, Benjamin, « Les *digital humanities* et les bibliothèques » [en ligne], *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 57, n° 2, 2012, p. 69-73. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-02-0069-002>>.

CAVERNI, Jean-Paul, DACOS, Marin, *Construire les Digital humanities en France : des Cyber-infrastructures pour les Sciences humaines et sociales* [en ligne], Marseille, Université de Provence/Cléo, octobre 2009. <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00485477>.

DACOS, Marin, « Manifeste des Digital humanities » [en ligne], *ThatCamp Paris*, Paris, ThatCamp, 26 mars 2011. <<http://tcp.hypotheses.org/318>>.

FITZPATRICK, Kathleen, « The Humanities, Done Digitally » [en ligne], *The Chronicle of Higher Education*, 8 mai 2011. <<http://chronicle.com/article/The-Humanities-Done-Digitally/127382/>>.

GUILLAUD, Hubert, « Qu'apportent les *digital humanities* ? » [en ligne], dans MOUNIER, Pierre (dir.), *Read/Write Book 2*, Marseille, OpenEdition Press, 2012 (Read/Write Book). Mis en ligne le 21 septembre 2012. <<http://press.openedition.org/246>>.

4. Ressources numériques en bibliothèque

4.1 Enquêtes et rapports

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION, CAREL, *Enquête sur les abonnements aux ressources numériques payantes dans les bibliothèques de lecture publique : Année 2010* [en ligne], Paris, Bpi-Carel, juillet 2011. <http://www.bpi.fr/modules/resources/download/default/Professionnels/Documents/Carel/Carel_Enquete2010.pdf>.

CARBONE, Pierre, *Commission Bibliothèques numériques : rapport 2011* [en ligne], Paris, Inspection générale des bibliothèques, 1^{er} décembre 2011. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-57065>>.

CARBONE, Pierre, *Coûts, bénéfices et contraintes de la mutualisation des ressources électroniques : éléments de comparaison internationale et propositions* [en ligne], Paris, Inspection générale des bibliothèques, octobre 2010. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48727>>.

RACINE, Bruno, *Schéma numérique des bibliothèques : rapport de Bruno Racine, président de la Bibliothèque nationale de France, élaboré dans le cadre du Conseil du Livre* [en ligne], Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, décembre 2009. <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000143/>>.

4.2 Acquisition et gestion de la documentation électronique

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES)
- <<http://www.abes.fr/>>

Consortium universitaire de publications numériques (Couperin)
- <<http://www.couperin.org/>>

*

BROPHY, Peter, « La bibliothèque hybride » [en ligne], *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 47, n° 4, 2002, p. 14-20. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-04-0014-002>>.

CALENGE, Bertrand, *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2008.

CARBONE, Pierre, CAVALIER, François (dir.), *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2009.

COLCANAP, Grégory, « Acquérir la documentation électronique pour l'enseignement supérieur et la recherche » [en ligne], *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2009, t. 54, n° 6, p.18-21. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-06-0018-003>>.

GILBERT, Raphaële, *Proposer des ressources numériques – grille d'analyse* [en ligne], Direction départementale du Livre et de la Lecture de l'Hérault, 2010. <<http://www.acim.asso.fr/spip.php?article340>>.

GILBERT, Raphaële, *Proposer des ressources numériques en bibliothèque (BDP-BM) : guide pratique* [en ligne], Direction départementale du Livre et de la Lecture de l'Hérault, 2010. <<http://www.acim.asso.fr/spip.php?article340>>.

4.2.1 Signalement des ressources électroniques

BOBER, Benjamin, « Signaler les ressources électroniques : Une priorité du projet d'établissement » [en ligne], *Arabesques*, n° 65, janvier-mars 2012, p. 12-13. <<http://www.abes.fr/Arabesques/Arabesques-n-65>>.

SAMAIN, Thierry, « Du catalogue enrichi au métacatalogue » [en ligne], *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 46, n° 2, 2001, p. 82-86. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-02-0082-001>>.

4.2.2 Métadonnées

AMAR, Muriel, MENON, Bruno, « Web sémantique, web de données : quelle nouvelle donne ? » [en ligne], *Documentaliste-Sciences de l'information*, vol. 48, n° 4, décembre 2011, p. 20-61. <<http://www.adbs.fr/revue-docsi-volume-48-n-4-decembre-2011-dossier-web-semantique-web-de-donnees-quelle-nouvelle-donne--111766.htm?RH=REVUE>>.

BOFFY, François-Xavier, *La qualité des métadonnées en sciences humaines et sociales dans l'édition électronique ouverte* [en ligne], mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Benoît Epron, Villeurbanne, Enssib, janvier 2010. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48443>>.

CHARTRON, Ghislaine, REBILLARD, Franck, *Modèles de publication sur le Web* [en ligne], Action spécifique CNRS 103, Rapport d'activités, Lyon, CNRS, juillet 2004. <http://hal.inria.fr/docs/00/06/24/57/PDF/sic_00001159.pdf>.

CHERHAL, Élisabeth, « Le Dublin Core (DC) » [en ligne], communication faite lors de la journée d'étude *L'indexation des ressources pédagogiques numériques : un partenariat à créer entre les SCD et les services TICE au sein des*

universités, Enssib, 16 novembre 2004. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1809>>.

MOREAU, François, « Méta-information et économie numérique », dans CALDERAN, Lisette, HIDOINE, Bernard, MILLET, Jacques (éd.), *Métadonnées : mutations et perspectives*, Paris, France, ADBS Éd., 2008.

MOREL-PAIR, Catherine, « Panorama : des métadonnées pour les ressources électroniques » [en ligne], dans *Ateliers des réseaux de la documentation scientifique : « Métadonnées et Archives Ouvertes »*, Arcachon, 11-13 octobre 2005. <<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00004979/fr/>>.

5. Édition / publication

La Poule ou l'Œuf, *le logiciel-livre : Chaîne éditoriale Web dédiée documents longs* [en ligne]. <<http://www.pouleouoeuf.org/>>.

L'Édition électronique ouverte : Le carnet d'OpenEdition, Marseille, Cléo, 2007-. <<http://leo.hypotheses.org/>>.

BOISMENU, Gérard, BOUCHER, Martin, EBERLE-SINATRA, Michael, *et al.*, *Le Livre universitaire numérique en sciences humaines et sociales : pour un foyer d'expertise et une infrastructure de stature mondiale* [en ligne], Conseil de recherche en sciences humaines et sociales du Canada, 1^{er} décembre 2010. <<https://depot.erudit.org/id/003372dd>>.

BROUDOUX, Évelyne, CHARTRON, Ghislaine, « Édition en ligne comparée : repositionnement d'acteurs, pratiques émergentes » [en ligne], dans *Enjeux et usages des TIC : Dynamiques de développement : au carrefour des mondes*, Colloque international EUTIC, Lisbonne, 22-25 octobre 2008. <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/33/78/36/PDF/Broudoux_Chartron-EUTIC.pdf>.

CAVALLO, Delphine, « Revues.org : l'invention de l'édition électronique scientifique, entre libre accès et modèle économique pérenne » [en ligne], dans DOZO, Björn-Olav, VACHON, Karine (dir.), *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, « La publication électronique en sciences humaines et sociales », Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec, vol. 1, n° 1, 2009. <<http://www.erudit.org/revue/memoires/2009/v1/n1/038638ar.html>>.

CHARTRON, Ghislaine, « Éléments pour une approche comparée de la publication scientifique » [en ligne], Colloque du centre de coopération interuniversitaire franco-québécois, *La communication scientifique : enjeux du partage de la connaissance*, Archives nationales du Québec, Montréal, 4-6 juin 2003. <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000435.html>.

CHARTRON, Ghislaine, « Une économie renouvelée de la publication scientifique », dans CHARTRON, Ghislaine (coord.), *Perspectives documentaires en éducation*, n° 62, « Diffusion des résultats de la recherche une nouvelle donne numérique », 2005, p. 21-29.

CHARTRON, Ghislaine, « La quadrature éditoriale : libre accès, qualité, indépendance et pérennité », *Documentaliste-Sciences de l'information*, vol. 48, n°3, 2011.

DACOS, Marin (dir.), *Read / Write Book : le livre inscriptible*, Marseille, Cléo, 2009.

DACOS, Marin et MOUNIER, Pierre, *L'édition électronique*, Paris, La Découverte, 2010 (Repères).

DACOS, Marin, « OpenEdition Freemium » [en ligne], *La lettre du Collège de France*, n° 31, 1^{er} juin 2011, p. 56-67. Mis en ligne le 25 novembre 2011. <<http://lettre-cdf.revues.org/1238>>.

DACOS, Marin, MOUNIER, Pierre, *Blogo-numericus* [en ligne], Paris, 2012. <<http://blog.homo-numericus.net>>.

D'IRIBARNE, Alain, « L'édition scientifique en SHS face au numérique et à Internet : un enjeu pour la France », *Social Science Information*, vol. 50, n° 3-4, 1 septembre 2011, p. 513-527.

GIRARD, Chloé, *Chloé Girard. Édition numérique et papier : réflexions, fabrication*, 27 septembre 2008. <<http://girardchloe.wordpress.com/>>.

GROUPEMENT FRANÇAIS DE L'INDUSTRIE ET DE L'INFORMATION, *L'édition scientifique française en sciences humaines et sociales : rapport de synthèse pour le TGE Adonis* [en ligne], Paris, GFII, 17 novembre 2009. <http://www.tge-adonis.fr/sites/default/files/pdf_editionsSHS_vol11_synthese_09_09_12-1.pdf>.

GUILLAUD, Hubert, *LaFeuille : l'édition à l'heure de l'innovation*, France, 2002 -. <<http://lafeuille.blog.lemonde.fr/>>.

LE CROSNIER, Hervé, « Les modèles économiques de l'édition scientifique publique » [en ligne], *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 57, n° 5, 2012, p. 78-79. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-05-0078-003>>.

MINON, Marc et CHARTRON, Ghislaine (coord.), *État des lieux comparatif de l'offre de revues SHS, France-Espagne-Italie* [en ligne], Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, juin 2005. <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001561>.

OpenEdition [en ligne], Marseille, Cléo/OpenEdition, 2012. <<http://www.openedition.org/>>.

PINEAU, Nicolas, « L'édition électronique : quels modèles économiques ? » [en ligne], *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 55, n° 5, 2010, p. 86-87. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0086-004>>.

PRIEM, Jason, TARABORELLI, Dario, GROTH, Paul, *et al.*, *Altmetrics : A Manifesto* [en ligne], 28 septembre 2011. <<http://altmetrics.org/manifesto/>>.

TGE Adonis [en ligne], Paris, TGE Adonis – CNRS, 2012. <<http://www.tge-adonis.fr/>>.

6. Open Access

6.1 Libre accès

Libre accès à l'information scientifique et technique. Actualités, problématiques et perspectives [en ligne], INIST-CNRS, 2003-. <<http://openaccess.inist.fr/>>.

Open Access: All about open access in science [en ligne], Paris, My Science Work, 2011. <<http://blog.mysciencework.com/type/openaccess>>.

Projet AO [en ligne], Service Commun de la Documentation de l'université d'Angers, 2012. <<http://blog.univ-angers.fr/projetao/>>.

BESTER, Emma, *L'économie de l'attention pour le Libre Accès : Le cas de Revues.org dans les bibliothèques universitaires* [en ligne], Mémoire, sciences de l'information, INTD, 2009.

<<http://memic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/52/11/26/PDF/BESTER.pdf>>.

COUPERIN, INIST-CNRS, *Open Access in France: A State of the Art Report* [en ligne], Paris, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, avril 2010.

<http://openaccess.inist.fr/IMG/pdf/Open_Access_in_France_SELLreport_april_2010.pdf>.

DILLAERTS, Hans, « Analyse prospective du libre accès en France », dans BROUDOUX, Évelyne, CHARTRON, Ghislaine (dir.), *Enjeux politiques du document numérique : actes de la troisième conférence Document numérique et société*, « Documents, contenus numériques : politique en question », Aix-en-Provence, 15-16 novembre 2010, Paris, France, ADBS éd., 2010 (Sciences et techniques de l'information), p 47-70.

FARCHY, Joëlle, FROISSART, Pascal et MÉADEL, Cécile (coord.), « Sciences.com libre accès et science ouverte », *Hermès*, n° 57, Paris, CNRS éditions, 2010.

HARNAD, Stevan, BRODY, Tim, VALLIERES, Francois, *et al.*, « The Access/Impact Problem and the Green and Gold Roads to Open Access: An Update », *Serials Review*, vol. 34, n° 1, mars 2008, p.36-40.

HARRIS, Siân, *Moving towards an open access future: the role of academic libraries* [en ligne], SAGE, The British Library, août 2012. <<http://www.uk.sagepub.com/repository/binaries/pdf/Library-OAReport.pdf>>.

JÖTTKANDT, Sigi, « Open Humanities Press: Free/Libre Scholarship », Conférence HumaniTech, University of California, Irvine (California), 3 avril 2008, p.1-8. <<http://eprints.rclis.org/bitstream/10760/3824/1/Jottkandt-03-april-08-Irvine-talk.pdf>>.

MULLEN, Laura Bowering, *Open access and its practical impact on the work of academic librarians : collection development, public services, and the library and information science literature*, Oxford, Royaume-Uni, Chandos, 2010 (Chandos information professional series).

RENTIER, Bernard, *Bernard Rentier, Recteur : Pour une université ouverte et interactive* [en ligne], Liège, Belgique, 2005-. <<http://recteur.blogs.ulg.ac.be/>>.

SALAÛN, Jean-Michel, « Libre accès aux ressources scientifiques et place des bibliothèques » [en ligne], *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 49, n° 6, 2004, p. 20-30. <<http://bbf.ensib.fr/consulter/bbf-2004-06-0020-003>>.

SUBER, Peter, *Open Access Overview* [en ligne], 2004. Mis en ligne le 21 juin 2004. Dernière mise à jour le 16 décembre 2012. <<http://www.earlham.edu/~peters/fos/overview.htm>>.

SWAN, Alma, « Open Access : What it is and why should we have it ? » [en ligne], Conférence *Visible research : Can OAI help?*, mai 2006. <<http://eprints.soton.ac.uk/263028/1/AS-OA-final.pdf>>.

6.2 Archives ouvertes

Les Archives Ouvertes : pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche [en ligne], GTA O Couperin, 2007-2012.

<<http://www.couperin.org/archivesouvertes/>>.

AUBRY, Christine, JANIK, Joanna, ROMARY, Laurent, *Les archives ouvertes : enjeux et pratiques : guide à l'usage des professionnels de l'information*, Paris, France, ADBS éd., 2005 (Sciences et techniques de l'information).

BOURRION, Daniel, BOUTROY, Jean-Louis, GIORDANENGO, Claire, *et al.*, *Les chercheurs en Lettres et Sciences Humaines et les Archives Ouvertes* [en ligne], mémoire de recherche sous la direction de Marianne Pernoo, Villeurbanne, Enssib, janvier 2006. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-649>>.

CHANIER, Thierry, NOYER, Jean-Max (préf.), *Archives ouvertes et publication scientifique : comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ?*, Paris ; Budapest ; Torino, France, Hongrie, Italie : L'Harmattan, 2004.

COUPERIN, ADBU, INRA, INRIA, *Synthèse sur les résultats de l'enquête Archives ouvertes* [en ligne], 2012.

<http://www.couperin.org/images/stories/AO/enquete_ao_analyse.pdf>.

GIRAUDON, Anne, *Les Archives ouvertes* [en ligne], Villeurbanne, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 14 décembre 2007. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1695>>.

L'HOSTIS, Dominique ; AVENTURIER, Pascal, *Archives ouvertes – vers une obligation de dépôt ? Synthèse sur les réalisations existantes, les pratiques des chercheurs et le rôle des institutions* [en ligne], Paris, France, Institut national de la recherche agronomique, 20 novembre 2006. <<http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/13/83/02/PDF/Note-AO-version-211106-diff-Externe.pdf>>.

MAHÉ, Annaïg, « Bibliothèques et archives ouvertes » [en ligne], *Bulletin des bibliothèques de France*, t.56, n°1, 2011, p. 14-18.

<<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0014-003>>.

PROST, Hélène, SCHÖPFEL, Joachim, *Usage of grey literature in open archives: state of the art and empirical results* [en ligne], GreyNet, GL11, Washington DC, 2009. <<http://hdl.handle.net/10068/698110>>.

6.3 Aspect économique

ANDERSON, Chris, *Free: The Future of a Radical Price*, New York, Hyperion, 2009.

DACOS, Marin, « Gratuité ou libre accès? Poser les termes du débat, c'est déjà y répondre en partie » [en ligne], *Blogo-Numericus*, 28 octobre 2012. <<http://blog.homo-numericus.net/article11070.html>>.

RIFKIN, Jeremy, *L'âge de l'accès : la nouvelle culture du capitalisme*, Paris, France, La Découverte, 2005 (La Découverte-poche).

7. Bibliothèques productrices de contenus

7.1 Rapports

FRANCE, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Partager notre patrimoine culturel : propositions pour une charte de la diffusion et de la réutilisation des données publiques culturelles numériques* [en ligne], Ministère de la culture et de la communication, mai 2009. <<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites/Missions-et-rapports/Partager-notre-patrimoine-culturel>>.

FRANCE, MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE, MINISTÈRE DÉLÉGUÉ À LA RECHERCHE ET AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES, *Programme Numérisation pour l'Enseignement et la Recherche : synthèse des travaux (Janvier 1999- Septembre 2002)* [en ligne], Éd. Maison des Sciences de l'Homme, 2002. <<http://edutice.archives-ouvertes.fr/docs/00/00/18/58/PDF/SynthesePNER.pdf>>.

7.2 Curation

AMAR, Muriel, MESGUICH, Véronique (dir.), *Le web 2.0 en bibliothèques : quels services ? quels usages ?*, Paris, France, Éd. du Cercle de la librairie, 2009 (Bibliothèques).

AMAR, Muriel, MESGUICH, Véronique (éd.), *Bibliothèques 2.0 à l'heure des médias sociaux*, Paris, France, Éd. du Cercle de la librairie, nouv. éd., 2012 (Bibliothèques).

CAVALIÉ, Étienne, « Dissémination – pour faire le point » [en ligne], *Bibliothèques [reloaded]*, 1^{er} février 2011. <<http://bibliotheques.wordpress.com/2011/02/01/dissemination-pour-faire-le-point/>>.

DESCHAMPS, Christophe (dir.), « La curation : entre usages individuels et pratiques professionnelles » [en ligne], *Documentaliste-Sciences de l'Information*, vol. 49, n° 1, 2012. <<http://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2012-1.htm>>.

GRUSON-DANIEL, Célya, « Science and Curation : the New Practice of Web 2.0 » [en ligne]., Paris, *My Science Work*, 29 octobre 2012. <<http://blog.mysciencework.com/en/2012/10/29/science-and-curation-the-new-practice-of-web-2-0.html>>.

MATHIS, Rémi, « Déficiences et production » [en ligne], *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 56, n° 1, 2011. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0010-002>>.

7.3 Médiation

GALAUP, Xavier, *Développer la médiation documentaire numérique*, Villeurbanne, France, Presses de l'Enssib, 2012 (La Boîte à outils).

SILVAE [MERCIER, Silvère], *Bibliobsession* [en ligne], France, 2012. <<http://www.bibliobsession.net/>>.

7.4 Numérisation

CLAERR, Thierry, WESTEEL, Isabelle, MELOT, Michel, *Manuel de la numérisation*, Paris, France, Éd. du Cercle de la librairie, 2011 (Bibliothèques).

COBOLET, Guy, « Histoire de la santé et contenus électroniques » [en ligne], *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 56, n° 1, 2011. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0042-009>>.

LECOQ, Benoît, « Quelques réflexions sur les bibliothèques universitaires et leur patrimoine » [en ligne], *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 45, n° 4, 2000, p. 61-65. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-04-0061-006>>.

WESTEEL, Isabelle, « Numériser les œuvres du domaine public, et après ? » [en ligne], *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.54, n° 5, 2009, p. 82-83. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-05-0082-010>>.

7.5 Nouvelles compétences

CALENGE, Bertrand, « Des journalistes aux bibliothécaires ? Et vice-versa ? » [en ligne], *Bertrand Calenge : carnet de notes*, 22 octobre 2008. <<http://bccn.wordpress.com/2008/10/22/des-journalistes-aux-bibliothecaires-et-vice-versa/>>.

« Les bibliothèques à l'heure du numérique, II : le retour ! » [en ligne], *Liber, libri, m. : livre*, 19 janvier 2011. <http://liber-libri.blogspot.fr/2011_01_01_archive.html>.

7.6 Valorisation

« Retour sur les *Journées ABES* : opportunités et défis » [en ligne], *Arabesques*, n°64, octobre-décembre 2011. <<http://www.abes.fr/Arabesques/Arabesques-n-64>>.

BIHAN, Solenn, CAMBIER-MEERSCHMAN, Perrine, GRANGER, Sabrina, « Nouveau dépôt des thèses, nouveau positionnement pour les bibliothèques ? » [en ligne], *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 56, n° 1, p. 37-40. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0037-008>>.

DABERNAT, Séverine, GILOUX, Marianne, MAUGER-PEREZ, Isabelle, MENNESSIER, Anne-Laurence, « Valorisation de la production académique » [en ligne], *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 56, n° 1, 2001, p. 26-33. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0026-006>>.

MALOTAUX, Sandrine, « Pour des bibliothèques engagées dans la diffusion des savoirs de l'université » [en ligne], *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 56, n° 1, p. 54-59, 2011. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0054-011>>.

8. Dimension politique

8.1 Acteurs

8.1.1 Bibliothèque scientifique numérique (BSN)

« Bibliothèque scientifique numérique : un accès facilité aux savoirs » [en ligne], *Arabesques*, n°68, octobre-décembre 2012. <<http://www.abes.fr/Arabesques/Arabesques-n-68>>.

FRANCE, MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, *Les très grandes infrastructures de recherche : Feuille de route française* [en ligne], Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2008. <<http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/07/4/40074.pdf>>.

MARIAN, Michel et GROUDIEV, Stéphanie, « La Bibliothèque scientifique numérique » [en ligne], *Arabesques*, n° 65, janvier-mars 2012, p. 6. <<http://www.abes.fr/Arabesques/Arabesques-n-65>>.

8.1.2 OpenAire

OpenAIRE : Open Access Infrastructure Research for Europe [en ligne], The OpenAIRE Consortium, 2010-. <<https://www.openaire.eu/>>.

8.1.3 SPARC

SPARC : The Scholarly Publishing & Academic Resources Coalition [en ligne], SPARC, 2007-. <<http://www.arl.org/sparc/index.shtml>>.

SPARC Europe [en ligne], SPARC Europe, 2012. <<http://sparceurope.org/>>.

8.2 Prises de position

Open Access : l'ADBU soutient la voie verte [en ligne], Paris, ADBU, octobre 2012. <http://adbu.fr/wp-content/uploads/2012/10/2012-10_communique-libre-acces.pdf>.

COMMISSION EUROPÉENNE, *Horizon 2020 - The Framework Programme for Research and Innovation* [en ligne], Bruxelles, Commission européenne, 30 novembre 2011. <http://ec.europa.eu/research/horizon2020/pdf/proposals/communication_from_the_commission_-_horizon_2020_-_the_framework_programme_for_research_and_innovation.pdf#view=fit&pagemode=none>.

COMMISSION EUROPÉENNE, *Pour un meilleur accès aux informations scientifiques : dynamiser les avantages des investissements publics dans le domaine de la recherche* [en ligne], Bruxelles, Commission européenne, 17 juillet 2012. <http://ec.europa.eu/research/science-society/document_library/pdf_06/era-communication-towards-better-access-to-scientific-information_fr.pdf>.

DACOS, Marin, « Position du Conseil scientifique d'OpenEdition sur le libre accès » [en ligne], *L'Édition électronique ouverte*, 12 octobre 2012. <<http://leo.hypotheses.org/9953>>.

FINCH, Janet *et al.*, *Accessibility, sustainability, excellence: how to expand access to research publications* [en ligne], juin 2012. <<http://www.researchinfonet.org/wp-content/uploads/2012/06/Finch-Group-report-FINAL-VERSION.pdf>>.

SALENÇON, Jean, *Rapport du comité Information Scientifique et Technique* [en ligne], France, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mai 2008. <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/084000458/0000.pdf>>.

Table des annexes

ANNEXE 1 : BRÈVE PRÉSENTATION DU MOUVEMENT DU LIBRE ACCÈS.....	116
ANNEXE 2 : LES BIBLIOTHÈQUES ÉTUDIÉES EN DÉTAIL	120
ANNEXE 3 : LISTE DES ENTRETIENS ET ÉCHANGES AVEC LES PROFESSIONNELS	124
ANNEXE 4 : UNE CONSULTATION DES CHERCHEURS DE LSH	130
ANNEXE 5 : EXEMPLE D'UNE NOTICE DE RESSOURCE LIBRE.....	135
ANNEXE 6 : RESSOURCES DOCUMENTAIRES ACCESSIBLES AVEC UN OUTIL DE DÉCOUVERTE	136
ANNEXE 7 : CYCLE DE VIE DES PUBLICATIONS DE SHS	137
ANNEXE 8 : ÉLÉMENTS CHIFFRÉS SUR LE DÉPÔT DANS LES ARCHIVES OUVERTES	138
ANNEXE 9 : EXEMPLE D'UN <i>RESEARCH GUIDE</i>	139

ANNEXE 1 : BRÈVE PRÉSENTATION DU MOUVEMENT DU LIBRE ACCÈS

CHRONOLOGIE

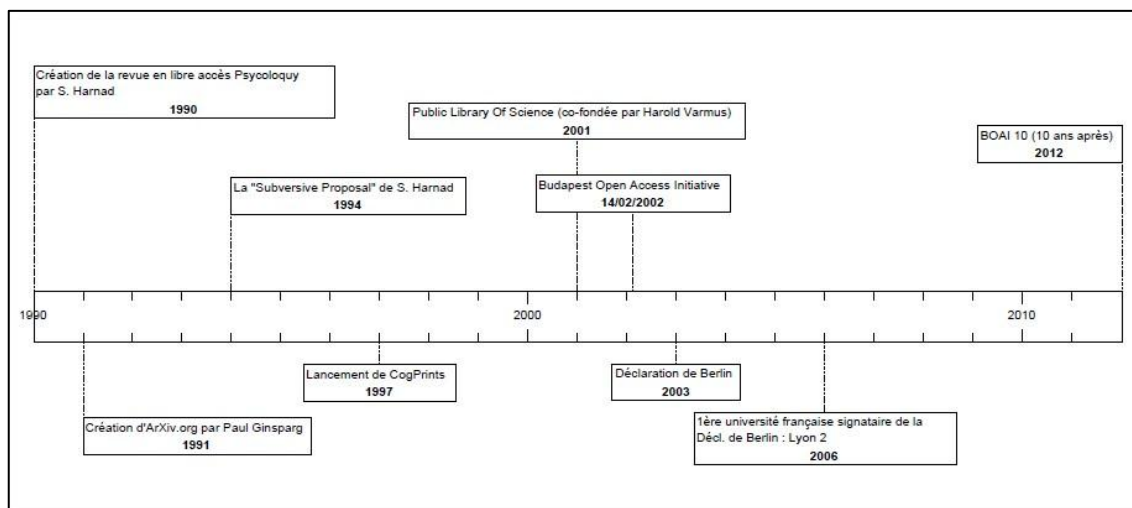


Figure 1 : Chronologie de l'Open Access

AUX ORIGINES, L'ENGAGEMENT DES SCIENTIFIQUES

Au début des années 1990, concomitamment au développement technique du Web, des initiatives émergent au sein de communautés scientifiques pionnières (physique des particules, sciences de la vie, mathématiques), dans le but d'optimiser les échanges de connaissances. Commençant à se défier du système éditorial traditionnel, les chercheurs aspirent à accéder aux résultats de la recherche librement et en temps réel. Paul Ginsparg, physicien à Los Alamos, crée ainsi en 1991 ce qui deviendra ArXiv.org⁵¹³ : un serveur central de dépôts permettant de stocker les articles avant leur publication dans une revue scientifique (*preprints*). La pratique d'une diffusion des documents de travail, courante chez les physiciens, explique en partie la réussite de ce modèle d'auto-archivage : les auteurs soumettent eux-mêmes le texte intégral de leurs publications et la mise en ligne du document est immédiate. Stevan Harnad, professeur en sciences cognitives à l'université de Southampton, lance quant à lui, dès 1990, des revues en libre accès ainsi que l'archive Cogprints⁵¹⁴ et, en 1994, expose sa désormais célèbre « proposition subversive » (*Subversive Proposal*) :

It is applicable only to ESOTERIC (non-trade, no-market) scientific and scholarly publication (but that is the lion's share of the academic corpus anyway), namely, that body of work for which the author does not and never has expected to SELL his words. He wants only to PUBLISH them, that is, to reach the eyes of his peers, his fellow esoteric

⁵¹³ <<http://arxiv.org/>>

⁵¹⁴ <<http://cogprints.org/>>

*scientists and scholars the world over, so that they can build on one another's work in that collaborative enterprise called learned inquiry*⁵¹⁵.

Les projets de libre accès ont apporté aux scientifiques désireux de diffuser le plus largement possible le fruit de leurs recherches une solution pragmatique et efficace : les archives ouvertes (*Open Archives*) leur permettent de faire connaître leurs travaux, potentiellement à toute la communauté scientifique internationale, et, en même temps, de consulter les publications de leurs pairs, de les citer, de les télécharger. Le bénéfice est général, la visibilité accrue, la recherche stimulée.

RÉACTION DES BIBLIOTHÉCAIRES

« Les collections des bibliothèques universitaires et spécialisées doivent répondre aux besoins d'enseignement et de recherche des établissements [...] » ainsi que l'énonce la *Charte des bibliothèques* (article 7). La fonction essentielle, incontestable, des bibliothèques, est de réunir et d'organiser des documents dans un lieu, pour des lecteurs. Dans cet esprit, Jean-Michel Salaün considère qu'elles doivent organiser « la potentialité de consultation sur un temps long d'un très grand nombre de titres⁵¹⁶ ».

Seulement, et ce dès avant la Seconde Guerre mondiale, la satisfaction des exigences des étudiants et chercheurs en matière de documentation est contrainte par la situation budgétaire. Les bibliothécaires recherchent le moyen de diminuer le coût associé à l'usage de chaque document.

L'objectif de se dispenser du coûteux « au cas où » est déjà perceptible dans cette quête, puisque celle-ci revenait en fait à dire : dans quelle limite pouvons-nous nous dispenser d'acheter sans, en pratique, mettre en péril la situation « au cas où » ?⁵¹⁷

Après-guerre, la production scientifique s'accélère, le basculement dans l'explosion documentaire est amorcé. La bibliométrie naît dans les années 1950, à partir des réflexions d'Eugene Garfield⁵¹⁸. Une hiérarchie des revues fondamentales en sciences s'établit, si bien qu'une publication mise en lumière (bien classée) devient indispensable. De grands éditeurs commerciaux prenant conscience que la demande des bibliothèques pour ces revues scientifiques de référence ne serait que peu affectée par des variations de prix ont décidé de capitaliser sur ce marché non-élastique. Réduisant la concurrence à force de concentrations, ils font également augmenter les prix jusqu'à l'extravagance. La recherche de l'adéquation la meilleure entre ressources et usagers arrive

⁵¹⁵ [« Elle [cette proposition subversive] ne s'applique qu'aux publications ésotériques (pour lesquelles il n'y a pas de commerce, pas de marché), publications scientifiques et savantes (mais c'est ce qui représente, de toute façon, la majorité du corpus académique), c'est-à-dire ce travail fourni sans que l'auteur n'ait et n'ait jamais escompté VENDRE ses mots. Il veut seulement les PUBLIER, ce qui veut dire parvenir aux yeux de ses pairs, ses compatriotes ésotériques scientifiques et universitaires du monde entier, afin qu'ils puissent participer, grâce à leurs travaux respectifs, à ce processus de construction collaborative de la science. »] [Trad. pers.] Stevan HARNAD, « Publicly Retrievable FTP Archives for Esoteric Science and Scholarship: A Subversive Proposal », présentation à *The Network Services Conference* (NSC), Londres, Angleterre, 28-30 novembre 1994. [En ligne].

<https://groups.google.com/forum/?hl=en&fromgroups#topic/bit.listserv.vpiej-1/BoKENhK0_00f1-251>.

⁵¹⁶ Jean-Michel SALAÜN, « Libre accès aux ressources scientifiques et place des bibliothèques », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 49, n° 6, 2004, p. 21.

⁵¹⁷ Jean-Claude GUÉDON, « À l'ombre d'Oldenburg : Bibliothécaires, chercheurs scientifiques, maisons d'édition et le contrôle des publications scientifiques », *138th Membership Meeting of the Association of Research Libraries*, Toronto, Ontario, 23-25 mai 2001. [En ligne] <<http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/39/53/66/PDF/oldenburg-jcguedon.pdf>>.

⁵¹⁸ Eugene Garfield, fondateur de l'Institute for Scientific Information (ISI) en 1958. Voir sa page personnelle : <<http://www.garfield.library.upenn.edu/>>

véritablement à un point de rupture au début des années 1990, quand les bibliothèques se retrouvent aux prises avec des périodiques (numérisés) de plus en plus nombreux et que « la morsure financière » n'est plus soutenable (*serial pricing crisis*). Les bibliothèques américaines, puis européennes, sont alors confrontées à la nécessité d'opérer des coupes drastiques dans les abonnements. La double menace, pour les usagers, de ne plus accéder à la mémoire de la science, pour les bibliothèques, de perdre une de leurs raisons d'être, a conduit ces dernières à se regrouper dans des consortiums pour pallier à leur position de faiblesse dans la négociation avec les éditeurs. Mais le système qui s'instaure ne change pas fondamentalement la donne : le *big deal* permet aux usagers d'accéder au texte intégral de tous les titres de revues d'un éditeur (ou, du moins, d'une grande partie), contre le paiement par la bibliothèque d'un abonnement forfaitaire annuel - construit sur la base, plus ou moins majorée, de l'ancien chiffre d'affaires papier et, de ce fait, à un prix déconnecté du marché. Confrontés à ces coûts exorbitants qui exercent une ponction réelle sur les budgets, des bibliothécaires réagissent en fondant l'association SPARC (*Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition*)⁵¹⁹, qui soutient l'émergence de revues alternatives à celles des grandes maisons d'édition, mieux appropriées aux besoins des scientifiques.

INTÉRÊT CROISSANT DES INSTITUTIONS ET ORGANISMES FINANCEURS DE LA RECHERCHE

Entre 2000 et 2005, plusieurs déclarations de scientifiques et d'organismes de différents pays se succèdent pour sensibiliser le monde académique à la thématique du libre accès. En décembre 2001, à Budapest⁵²⁰, les chercheurs les plus favorables au développement des archives ouvertes entendent promouvoir la mise à disposition gratuite, en ligne, des travaux scientifiques. L'appel qui en résulte⁵²¹, connu sous le nom d'*Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert* (*Budapest Open Access Initiative*) propose une première définition du libre accès. Par littérature en libre accès, est désignée une large typologie de documents (articles, thèses, rapports, communications, données, etc.) de qualité scientifique, mis à disposition gratuitement sur Internet, sans barrière financière et, autant que faire se peut, exempts de contraintes juridiques. « La seule contrainte sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du copyright dans ce domaine devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités »⁵²².

Ce texte est approfondi par la Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance de 2003⁵²³ qui reconnaît l'*Open Access* comme un nouveau paradigme de dissémination de la connaissance scientifique et du patrimoine culturel. Les auteurs réclament la mise à disposition en accès libre des documents,

⁵¹⁹ La fondation de SPARC se fait en 1998, sous les auspices de l'*Association of Research Libraries* : <<http://www.arl.org/sparc/>>. La version européenne de SPARC, SPARC Europe, promue par la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (Liber), est née en 2001 : <<http://sparceurope.org/>>.

⁵²⁰ Le congrès est organisé par Georges Soros à Budapest, les 1^{er} et 2 décembre 2001.

⁵²¹ Disponible sur le site « Libre accès à l'information scientifique et technique » de l'Inist : <<http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-l>>

⁵²² *Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert*, 14 février 2002, trad. et publiée par l'Inist le 26 mars 2004. [En ligne]. <<http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-l>>.

⁵²³ La *Déclaration de Berlin sur le Libre Accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales* (*Berlin Declaration on Open Access to Knowledge in the Sciences and Humanities*) est disponible sur le site « Libre accès à l'information scientifique et technique » de l'Inist : <<http://openaccess.inist.fr/?Declaration-de-Berlin-sur-le-Libre>>.

mais également de l'ensemble du matériel permettant de soutenir l'argumentation scientifique (y compris les données brutes). Le mouvement revêt alors une nouvelle dimension, institutionnelle : l'appel est cette fois signé par les représentants des institutions de recherche. En France, le CNRS et l'Inserm⁵²⁴ figurent parmi les premiers signataires, la première université à signer étant l'Université Lyon 2, en 2006.

Les institutions s'engagent de plus en plus manifestement dans le mouvement pour l'accès libre. On trouve sur le site JULIET⁵²⁵ un répertoire des politiques des agences de financement. Concernant plus particulièrement l'obligation de dépôt dans une archive ouverte édictée par les institutions de recherche et les organismes financeurs, on se réfèrera au registre des politiques d'auto-archivage, ROARMAP (*Registry of Open Access Repository Material Archiving Policies*)⁵²⁶. Pour donner un exemple récent, en avril 2012, les conseils scientifiques de Grande-Bretagne ont assorti d'une obligation de libre accès tout article rendant compte des résultats de recherches qu'ils financent, 6 mois au plus après leur publication (12 mois pour les sciences humaines et sociales)⁵²⁷. Car, du point de vue des bailleurs de fonds de recherche, est en jeu la rénovation de leurs investissements. L'objectif qu'ils souhaitent atteindre est celui d'un partage global des connaissances. Dès lors que le financement de l'activité scientifique est public, toute la société civile devrait pouvoir bénéficier de ses avancées. Le libre accès apparaît comme la clé d'une science ouverte sur le monde.

⁵²⁴ Institut national de la santé et de la recherche médicale : <<http://www.inserm.fr/>>.

⁵²⁵ <<http://www.sherpa.ac.uk/juliet/>>

⁵²⁶ <<http://roarmap.eprints.org/>>

⁵²⁷ THE RESEARCH COUNCILS, *RCUK Proposed Policy on Access to Research Outputs*, avril 2012. [En ligne]. <http://www.openscholarship.org/upload/docs/application/pdf/2012-03/rcuk_proposed_policy_on_access_to_research_outputs.pdf>.

ANNEXE 2 : LES BIBLIOTHÈQUES ÉTUDIÉES EN DÉTAIL

TRAVAIL D'ENQUÊTE

Cible

- i. *Des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche qui possèdent entre 80 et 150 ressources électroniques payantes de LSH*

Hypothèse (à confirmer ou infirmer) : les établissements qui offrent un accès large aux ressources électroniques d'accès restreint n'accorderaient pas toute sa place au libre.

- ii. *Des établissements documentaires pluridisciplinaires à la condition qu'ils offrent plus de 30 ressources électroniques payantes de LSH :*

Hypothèse : dans des établissements où les LSH cohabitent avec d'autres secteurs documentaires, la volonté de signaler des ressources libres serait plus prégnante.

- iii. *Des bibliothèques pluridisciplinaires qui proposent des ressources de niche dans un domaine des humanités.*

Hypothèse : les bibliothèques qui s'adressent à des publics spécialisés s'attacheraient davantage à valoriser des ressources libres.

Questions

Données quantitatives sur la bibliothèque

- Chiffres sur les publics
- Part du budget documentaire consacré aux ressources électroniques
- Points forts de la bibliothèque en matière de documentation

Procédures de signalement des ressources électroniques

- De quels outils de gestion des collections électroniques disposez-vous ?
- Comment et où signalez-vous les ressources libres ?

Veille sur le libre

- Quelle part de votre temps de travail est consacrée à la veille sur le libre ?
- Quels sont les sites ressources utilisés pour effectuer cette veille ?

Valorisation du libre

- Quelles actions sont menées pour promouvoir les ressources libres ?
- Proposez-vous à vos collègues des formations spécifiques dédiées à des ressources libres ?
- Au cours des formations documentaires destinées à vos usagers, présentez-vous des ressources libres ? Dans quel cadre ? En combien de temps ?
- Lors de ces formations, y a-t-il une sensibilisation aux enjeux de l'Open Access ?




Modèle économique

- Que pensez-vous de l'offre *Freemium* d'OpenEdition ?

GRILLE DE PRÉSENTATION DES BIBLIOTHÈQUES ÉTUDIÉES

Bibliothèques	Type de bib.	LSH ?	Remarque	Nbr de ressources électroniques payantes LSH (hors Droit, Économie, Sociologie)
BIU Sorbonne	BIU	dominante		●
BULAC	BU	dominante	GIP (9 fondateurs : État, Inalco, EPHE, EHESS, École française d'Extrême-Orient, universités Paris I, Paris 3, Paris-Sorbonne, Paris 7 Diderot)	●
Diderot Lyon	BIU	dominante		●
ENS Ulm - LSH	bibliothèque de grande école	dominante		●
Lyon 2	BU	dominante		●
Lyon 3	BU	composante	Pluridisciplinaire avec dominante Droit-Gestion Points forts LSH : Langues slaves et est-asiatiques.	●
Paris 3	BU	dominante		●
Paris-Sorbonne	BU	dominante		●
Paris 7	BU	composante	Pluridisciplinaire Forte composante LSH (Langues, Littérature, Arts, Philosophie, Histoire et Géographie).	●
Sainte-Barbe	BIU	composante	Pluridisciplinaire Forte composante LSH (Langues, Littérature, Arts, Philosophie, Histoire et Géographie).	●

Tableau 3 : Présentation des bibliothèques étudiées

Légende		< 50
		↓
		≥ 150

TABLEAUX - QUELQUES RESSOURCES LIBRES ET GRATUITES DANS LES BIBLIOTHÈQUES ÉTUDIÉES

Bibliothèques	BIU Sorbonne	BULAC	Diderot Lyon	ENS Ulm - LSH	Lyon 2	Lyon 3	Paris 3	Paris-Sorbonne	Paris 7	Sainte-Barbe
Titres de revues libres	liste A-Z	liste A-Z	liste A-Z ; Discovery Tool	SIGB	liste A-Z ; Discovery Tool	liste A-Z	liste A-Z ; Discovery Tool	liste A-Z ; (SIGB en cours)	liste A-Z ; Discovery Tool	liste A-Z ; Discovery Tool
Titres d'e-books libres	∅	∅	∅	∅	liste A-Z (provenance : DOAB, OAPEN, UC Press...)	∅	∅	∅	∅	∅
TLFi	oui	s.o.	∅	∅	oui	∅	oui	oui	∅	∅
Dictionnaires de langue libres	Dictionnaire de l'Académie française	33 dans les signets	Dictionnaire des synonymes CRISCO	oui (Lexilogos, Word Reference, Lexikon of Greek personal names, ...)	∅	Dictionnaire de l'Académie française et Grand dictionnaire terminologique	oui (Dictionnaire de l'Académie française, ...)	243 dans les signets	∅	∅
Encyclopédies libres	Stanford Encycl. of Philosophy	8 dans les signets	Encycl. de Diderot et d'Alembert	∅	Encycl. canadienne, Encycl. de l'agora	∅	Oui (dont Stanford Encycl. of Philosophy)	136 dans les signets	Encycl. de Diderot et d'Alembert	Quid, DWDS
Wikipédia	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	oui	∅	∅
Littérature grise frç	theses.fr	theses.fr	theses.fr	TEL, OpenGrey, DUMAS	Cybertheses Lyon 2, theses.fr, mémoires IEP Lyon	Portail des thèses de Lyon 3, theses.fr	theses.fr	e-Sorbonne, theses.fr, TEL, DUMAS	OpenGrey, theses.fr	∅
Archives ouvertes	∅	OAIster, HAL	HAL	HAL-SHS, OAIster	collection Lyon 2 dans HAL-SHS, HAL, OAIster	∅	HAL-SHS, OAIster, etc.	OAIster + 47 dans les signets	HAL	∅
Portails de revues libres	Persée, DOAJ	DOAJ, Persée, Revues.org, Gallica	Érudit, Persée, OpenEdition, Dialnet	Érudit, Persée, Revues.org, Gallica, DOAJ, Dialnet, EZB	DOAJ, Persée, Revues.org, Gallica, SciELO	DOAJ, Gallica, Persée, Revues.org	Érudit, OpenEdition, Persée, RevEL@Nice, SciELO	Persée, Revues.org, Érudit + signets	DOAJ, Érudit, Persée, Revues.org	Persée, Érudit, OpenEdition
Plateformes d'e-books libres	liste doc élec (DOAB)	signets et liste doc élec (Google Books)	∅	liste doc élec (OpenLibrary, Google Books)	liste doc élec (DOAB, UC Press, Google Books etc.)	liste doc élec (Revues.org)	liste doc élec (DOAB, OAPEN, etc.)	signets (DOAB, Google Books, etc.)	∅	∅
Livres anciens numérisés	CEFAEL, Digmom	Europeana, Gallica	Gallica	Europeana, Gallica	Europeana, Gallica, CEFAEL	∅	Gallica	signets (Digmom, Europeana, Gallica, etc.)	Gallica	∅
Wikisource	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	oui	∅	∅
Isidore	oui	∅	rebond dans le catalogue	∅	oui	1 actualité	oui	oui	∅	oui
Google scholar	∅	∅	∅	oui	oui	∅	oui	oui	∅	∅

Tableau 4 : Quelques ressources libres et gratuites dans les bibliothèques étudiées

Ressource	Contenu	Adresse URL
CEFAEL	Collections de l'Ecole française d'Athènes depuis 1877.	http://cefael.efa.gr/site.php
Dialnet	Portail de diffusion de la production scientifique espagnole (éd. Universidad de La Rioja).	http://dialnet.unirioja.es/
Digimom	Bibliothèque numérique de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée.	http://www.mom.fr/digimom/index.php
DUMAS	Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance. cf. partie II - A 2.1 Les publications	http://dumas.ccsd.cnrs.fr/
DWDS	Wörterbuch der deutschen Sprache des 20. Jahrhunderts.	http://www.dwds.de/
EZB	Elektronische Zeitschriftenbibliothek - Portail de revues scientifiques en ligne (éd. bibliothèque universitaire de Regensburg en Allemagne).	http://rzblx1.uni-regensburg.de/ezeit/index.phtml
LGPN	Lexicon of Greek Personal Names.	http://www.lgpn.ox.ac.uk/
Lexilogos	Annuaire de dictionnaires classés par langue.	http://www.lexilogos.com/
OAIster	Moteur de recherche spécialisé dans le moissonnage des serveurs d'archives ouvertes (développé par l'Université du Michigan).	http://www.oaister.worldcat.org/
OpenGrey	Base européenne en littérature grise.	http://www.opengrey.eu/
OpenLibrary	Plateforme qui donne accès aux livres du domaine public pour le téléchargement, à des liens vers des sites commerciaux pour l'achat et des liens vers les bibliothèques pour l'emprunt par le biais de WorldCat.	http://openlibrary.org/
ReVEL@Nice	Site de mise en ligne de revues électroniques et de colloques, ReVEL@Nice est né sous l'impulsion du Conseil Scientifique de l'Université Nice-Sophia Antipolis.	http://revel.unice.fr/
SciELO	Plateforme multidisciplinaire de publication de revues scientifiques.	http://www.scielo.org/php/index.php
Stanford Encycl. of Philosophy	Stanford Encyclopedia of Philosophy. cf. partie II - A 2.1 Les publications.	http://plato.stanford.edu/
TEL	Auto-archivage des thèses de doctorat et des habilitations à diriger des recherches.	http://tel.archives-ouvertes.fr/
UC Press	Base UC Press E-Books Collection. cf. partie II - A 2.2 Les agrégateurs.	http://publishing.cdlib.org/ucpressebooks/
Word Reference	Dictionnaire anglais-français et traduction vers l'anglais, l'espagnol, le portugais ou l'italien.	http://www.wordreference.com/

Tableau 5 : Focus sur certaines ressources libres mentionnées précédemment

ANNEXE 3 : LISTE DES ENTRETIENS ET ÉCHANGES AVEC LES PROFESSIONNELS

3.1. LISTE DES ENTRETIENS ET ÉCHANGES AVEC DES PROFESSIONNELS DE BIBLIOTHÈQUES

3.1.1 Professionnels des bibliothèques choisies pour l'étude du traitement des ressources libres

1. Bibliothèque interuniversitaire de lettres et sciences humaines de Lyon (Bibliothèque Diderot de Lyon) :

- Marianne Pernoo, alors responsable du développement des collections et acquéreur en latin et grec.
Entretien le 29 mai 2012. Courriel le 24 septembre 2012.
- Gabrielle Richard, responsable de la documentation électronique.
Entretiens des 12 juin et 17 juillet 2012. Entretien téléphonique le 12 octobre 2012.
- Françoise Lagnau, responsable du pôle Littérature, acquéreur en langue et littérature françaises et en littérature comparée.
Entretien le 12 juin 2012.
- Vincent BAAS, responsable service numérisation Bibliothèque Diderot de Lyon.
Courriel le 10 décembre 2012

2. Bibliothèques de l'École normale supérieure Ulm-Jourdan – Lettres et Sciences Humaines

- Nathalie Marcerou-Ramel, directrice des Bibliothèques de l'ENS Ulm-Jourdan.
- Danièle Ablin, responsable de l'informatisation et de la rétroconversion.
- Gilles Sosnowski, responsable de la politique documentaire et des ressources électroniques.
- David Schreiber, responsable des services aux publics.
→ Entretien commun le 15 juin 2012.

3. Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe

- Emmanuelle Sordet, directrice adjointe et responsable des ressources documentaires.
Courriel du 5 septembre 2012.
- Pierre Marige, acquéreur en lettres.
- Muriel Armanet, alors responsable des ressources électroniques et des périodiques.
→ Courriel le 4 juin 2012. Entretien commun le 26 juin 2012.

4. Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC)

- Bernadette Vincent, responsable des ressources numériques.
Entretien le 28 juin 2012. Courriel le 3 septembre 2012.

5. Bibliothèques de Paris-Sorbonne

- Dominique Filippi, responsable des collections et services numériques, système d'information.

Entretien le 28 juin 2012. Courriel le 14 septembre 2012.

6. Bibliothèques de l'Université Jean Moulin Lyon 3

- Christine Darlin, responsable des acquisitions de documentation numérique.
- Christiane Gallix, responsable du Pôle LSH de la Bibliothèque de la Manufacture.
→ Entretien commun le 3 juillet 2012.

- Valérie Bertrand, responsable de l'informatique documentaire.
Entretien le 3 juillet 2012.

7. SCD de l'Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle

- Romain Le Nezet, responsable de la bibliothèque numérique.
- Stéphanie Boudet, service de la bibliothèque numérique.
- Laurence Sunyach, responsable du service des thèses.
→ Entretien commun le 9 juillet 2012. Courriel le 11 octobre 2012.

- François-Xavier ANDRE, responsable de la formation des usagers.
Courriel le 16 juillet 2012.

8. SCD de l'Université Paris Diderot - Paris 7

- Natacha Leclercq, responsable de la documentation électronique.
- Clémence Carraud-Joste, responsable du service d'Organisation des Collections, responsable du pôle Sciences humaines et sociales et correspondante documentation électronique du secteur Lettres et Sciences humaines.
→ Entretien commun les 12 juillet 2012 et 7 septembre 2012.
- Avec le concours de Christophe Pion, responsable de la documentation électronique en santé et en sciences.

9. Bibliothèques de l'Université Lumière Lyon 2

- Isabelle Bontemps, responsable du Service Politique Documentaire.
Courriel le 16 juillet 2012.

- Nathalie Varrault, responsable de la politique documentaire.
Courriels les 3 septembre et 8 octobre 2012.

10. Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne

- Marie-Joëlle Tarin, responsable de la documentation électronique.
Entretien le 27 juillet 2012. Courriel le 19 septembre 2012.

3.1.2 Professionnels de la documentation électronique

11. Service Commun de la Documentation de l'Université Rennes 2

- Dominique Ferré, responsable du service des périodiques et ressources électroniques. Entretien téléphonique le 19 octobre 2012.

12. Bibliothèque de l'Enssib

- Catherine Muller, adjointe de la bibliothèque de l'Enssib, chargée du développement numérique. Entretien le 6 septembre 2012.

13. Bibliothèque Clermont Université

⇒ Particularités : une dominante sciences et santé, le blog *L'Alambic numérique*⁵²⁸, un « engagement sur la question du libre de bon aloi »⁵²⁹

- Olivier Legendre, adjoint au directeur de la BCU et responsable de la bibliothèque numérique. Entretien le 17 octobre 2012.

- Camille Meyer, service de la bibliothèque numérique, responsable des archives ouvertes et du site web. Entretien le 17 octobre 2012.

14. Service Commun de la Documentation de l'Université Jean Monnet, Saint-Étienne – Bibliothèque Sciences

⇒ Particularités : une dominante sciences, une bibliothèque adhérente au DOAJ⁵³⁰ et membre de SPARC Europe

- Dominique Rouger, artisan de l'accès à la documentation numérique. Entretien téléphonique le 22 octobre et courriel le 25 octobre 2012.

15. Direction de la Documentation et de l'Édition de l'Université de Lorraine

⇒ Particularités : membre de SPARC Europe, implication dans le projet européen OpenAire

- Jean-François Lutz, responsable de la bibliothèque numérique. Entretien téléphonique le 28 septembre 2012.

16. Bibliothèque de l'Université Pierre et Marie Curie (BUPMC)

⇒ Particularités : une dominante sciences et santé, mise en place d'une liste *A to Z* et d'un résolveur de liens récente (mars 2012)

⁵²⁸ *L'Alambic numérique*, Bibliothèque Clermont Université. [En ligne]. <<http://alambic.hypotheses.org/>>.

⁵²⁹ Source : entretien avec Olivier Legendre, le 17 octobre 2012.

⁵³⁰ À ce titre, la bibliothèque a accès à la liste des titres récemment ajoutés et à celle des titres supprimés, est abonnée à une liste de diffusion réservée aux adhérents du DOAJ et peut faire usage de l'adhésion au DOAJ pour des activités de promotion. Tarif annuel de l'adhésion pour une bibliothèque : 440 €. [En ligne]. <<http://www.doaj.org/doi?func=loadTempl&templ=membership&uiLanguage=fr>>.

- Yves Momboisse, service de la documentation électronique. Entretien le 20 juillet 2012.

17. Direction des systèmes d'information de l'Université du Maine

- Philippe Bourdenet, responsable informatique, ingénieur documentaire. Courriel du 12 novembre 2011.

⇒ Membre de la FULBI : la Fédération des Utilisateurs de Logiciels pour Bibliothèques, Documentation, Information. A travaillé à l'indexation des ressources numériques pédagogiques dans ORI-OAI.

3.1.3 Professionnels en charge de l'enrichissement et de la mise à jour d'un répertoire de signets

18. Bibliothèque nationale de France

- Alexandre Chautemps, Département de la Recherche bibliographique, Coordinateur des signets. Entretien le 20 septembre 2012.

19. CNRS, Bibliothèque de sciences humaines et sociales Descartes

- Marie-Josèphe Pierrat, chargée de ressources documentaires au CNRS (Cermes3⁵³¹), membre fondateur du réseau de documentalistes en SHS ISORE⁵³² et animatrice du projet « Sociopôle : ressources francophones en sociologie »⁵³³.

- Sandra Challin, responsable des acquisitions niveau recherche/langues étrangères (monographies) et membre du Groupe de travail Sociopôle.

→ Courriel le 5 septembre 2012.

20. CERIMES, Centre de ressources et d'information sur les multimédias pour l'enseignement supérieur

- Damien Poïvet, alors responsable des sites Canal-U⁵³⁴ et Signets des Universités. Courriels les 3 et 25 septembre 2012.

3.1.4 Professionnels interrogés sur les questions de numérisation et d'édition électronique

21. Ministère de la Culture et de la Communication, Service du livre et de la lecture

- Thierry Claerr, adjoint au chef du département des bibliothèques, en charge notamment de la coordination des projets numériques. Entretien téléphonique le 5 novembre 2012.

⁵³¹ Cermes3 - Centre de recherche Médecine, Sciences, Santé, Santé mentale, Société.

⁵³² <<http://www.isore.cnrs.fr/>>

⁵³³ <<http://www.sociopole.cnrs.fr/>>

⁵³⁴ La vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur : <<http://www.canal-u.tv/>>.

22. Bibliothèque Sainte-Geneviève

- Florence Leleu, adjointe au directeur. Entretien téléphonique le 19 novembre 2012.

23. Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne

- Philippe Marcerou, directeur. Entretien téléphonique le 22 novembre 2012.

24. Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

- Frédérique Joannic-Seta, adjointe à la Direction. Entretien téléphonique le 23 novembre 2012.

25. Bibliothèque de l'INHA

- Anne Weber, responsable de la bibliothèque numérique. Entretien téléphonique le 30 novembre 2012.

3.1.5 Professionnels rencontrés au cours de l'Open Access Week 2012 (Paris)

26. A la découverte de l'Open Access à l'UPMC (23/10/2012)

- « Introduction à l'Open Access : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir à propos de l'OA », par Annaïg Mahé.

- « L'Open Access : hier, aujourd'hui et demain », par Jean-François Lutz.

- « Open Access + réseaux sociaux = la combinaison gagnante », par Odile Hologne, directrice déléguée à l'Information scientifique et technique, INRA.

- « Open Access à l'Université de Liège : le pari d'ORBi », par Bernard Rentier, Recteur.

- « Les publications en libre accès : l'exemple d'OpenEdition », par Pierre Mounier, directeur adjoint du Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo).

27. "Measuring the impact of Open Access" à l'Unesco (25/10/2012)

- « Open Access: What do scientists think? », Bart Van Tiggelen, directeur de recherche au CNRS, professeur de physique (Grenoble).

- « Open Access: Reclaiming our Scholarship », par Curt Rice, université de Tromsø (Norvège).

- « Policy Guidelines », par Neupane Bahnu, Unesco.

- « Open Access in the biomedical field - the rise of PloS ONE », par Nathalie Duchange, Inserm.

3.2. LISTE DES ENTRETIENS ET ÉCHANGES AVEC D'AUTRES ACTEURS DU SAVOIR

3.2.1 Professionnels chargés de formation dans les URFIST

28. URFIST de Bretagne-Pays de la Loire à Rennes

- Alexandre Serres, Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication, co-responsable de l'URFIST (Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique). Entretien téléphonique le 19 octobre 2012.

29. URFIST de Paris

- Annaïg Mahé, Maître de conférences à l'Urfist de Paris / École Nationale des Chartes. Chercheur dans l'équipe DICEN (« Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ère Numérique - Île-de-France ») du Conservatoire national des arts et métiers. Entretien téléphonique le 22 octobre 2012.

3.2.2 Professionnel chargé des productions scientifiques

30. Direction d'Appui à la Recherche et à l'Innovation, Université Paris Diderot - Paris 7

- Nathalie Reymonet, chargée de productions scientifiques. Entretien téléphonique le 30 novembre 2012.

3.2.3 Représentants du monde de l'édition en LSH

31. Centre pour l'édition électronique ouverte

- Jean-Christophe Peyssard, responsable du pôle OpenEdition *Freemium* et responsable des partenariats au Cléo. Entretien téléphonique le 13 juillet 2012.

32. Cairn.info

- Thomas Parisot, responsable des relations institutionnelles. Entretien téléphonique le 29 octobre 2012.

ANNEXE 4 : UNE CONSULTATION DES CHERCHEURS DE LSH

COMPTE RENDU DE LA PHASE DE CONSULTATION DES CHERCHEURS

Dans le but de mieux comprendre ce que les chercheurs font réellement des ressources électroniques de LSH, en particulier des ressources libres, ce qu'ils en attendent et ce qu'ils pourraient en faire, il a été décidé d'initier une consultation des usagers.

Étant donné le temps imparti pour mener la présente étude, et compte tenu l'ampleur du travail d'enquête mené auprès des professionnels de bibliothèques et autres acteurs du savoir⁵³⁵, seuls 2 entretiens qualitatifs en face-à-face et 7 échanges par courriels ont eu lieu. Si le nombre limité de réponses n'autorise aucune montée en généralité, ces interviews ont néanmoins pu étayer quelques pistes de réflexion intéressantes dégagées à l'occasion des lectures d'enquêtes et d'autres travaux exploratoires⁵³⁶. Ci-après sera présenté un résumé de chacun des entretiens⁵³⁷.

Les usagers interrogés

- 3 doctorants, deux en littérature, l'autre en histoire ;
- 6 enseignants-chercheurs de lettres ;
- tous usagers de la Bibliothèque Diderot de Lyon.

Les modalités de la consultation

- Période : juin et septembre ;
- Pour les entretiens en face-à-face : à la Bibliothèque Diderot de Lyon, entre 45 minutes et 1h ;
- Pour les échanges par courriels : envoi d'un questionnaire.

Le questionnaire

Des questions générales

- Sexe
- Âge
- Niveau d'étude
- Activité
- Domaine / sujet de recherche
- Fréquentation des bibliothèques physiques

⁵³⁵ *cf. supra*

⁵³⁶ Par exemple, le projet LAIRAH, étude de 15 mois (juin 2005-sept. 2006) destinée à découvrir ce qui influence l'utilisation à long terme des ressources numériques dans les sciences humaines à travers l'analyse et l'évaluation de leur utilisation en temps réel (*cf.* projet britannique LAIRAH) ; l'enquête menée par Revues.org sur l'identité, des comportements et des attentes de ses lecteurs en 2008-2009 (*cf.* L'enquête réalisée par Revues.org ; les différents travaux rapportés dans Ghislaine CHARTRON, Benoît EPRON et Annaïg MAHÉ (dir.), *Pratiques documentaires numériques à l'université*, Villeurbanne, France, Presses de l'Esssib, 2012.

⁵³⁷ Les décisions prises au sujet de cette consultation ont fait suite à un échange avec Christophe EVANS, sociologue à la Bibliothèque publique d'information et enseignant-chercheur associé à l'Esssib, le 5 juin 2012.

Des questions par grand thème

- Modalités d'utilisation du site web de la bibliothèque

« À quelle fréquence consultez-vous le site Web de votre bibliothèque ? Si vous avez déjà consulté le site Web de la bibliothèque, diriez-vous qu'il vous a aidé dans vos recherches documentaires ? Pourquoi ? »

- Définition d'une ressource libre

« Comment définiriez-vous une ressource électronique libre ? Quelles ressources électroniques libres consultez-vous régulièrement ? »

- Modalités d'usage des ressources libres

« Comment faites-vous pour consulter ces ressources ? »

- Recueil d'impressions vis-à-vis de ressources électroniques (libres et non libres) de LSH

- Perception de la bibliothèque

« Pensez-vous que la bibliothèque puisse vous aider à identifier ces ressources et à y faire des recherches pertinentes ? »

Le profil des personnes interrogées

NB : les entretiens qualitatifs sont les deux derniers retranscrits ci-après.

Nous ne fournirons pas le texte intégral des entretiens, n'ayant pu obtenir toutes les autorisations nécessaires.

Retour n°1. Femme, 34 ans, enseignante-chercheuse, spécialiste de littérature, esthétique, rhétorique et théologie médiévales. Fréquente la BnF, les différentes bibliothèques de Lyon (Lyon 2, Lyon 3, Université Catholique de Lyon, Bibliothèque Diderot de Lyon), la bibliothèque du Saulchoir. Les sites web des bibliothèques lui sont précieux principalement parce que la recherche dans les catalogues lui « évite de se déplacer pour rien » et qu'elle y trouve des références bibliographiques correctes. Pour elle, une ressource libre est une ressource à laquelle « on accède sans aucun code ». Toutefois, elle avoue ne pas en être très sûre et cite en unique exemple Persée. Elle reconnaît y accéder sans l'entremise de la bibliothèque, mais, soit en passant par un moteur de recherche, soit par les favoris de son navigateur. Elle connaît Isidore, mais ne l'utilise jamais, en raison de son « manque de clarté ».

Retour n°2. Femme, 25 ans, doctorante, en 1^{ère} année de thèse, travaille sur la littérature médiévale. Elle fréquente tous les jours les Bibliothèques Diderot de Lyon et de Lyon 2. Elle apprécie particulièrement qu'au terme de recherches infructueuses dans le catalogue de la Bibliothèque Diderot de Lyon, un rebond se fasse automatiquement dans le SUDOC. « La consultation des œuvres médiévales et des dictionnaires en ligne est également très utile ». Elle ne distingue pas ressources libres et ressources payantes auxquelles la bibliothèque s'est abonnée, puisqu'elle cite comme libre le corpus de la littérature médiévale des Classiques Garnier. Elle recherche avant tout le texte intégral « pour retrouver des passages ou des citations précises ». Étant en 1^{ère} année, elle est encore à la recherche de ressources intéressantes pour sa thèse. C'est aussi la raison pour laquelle elle a souvent recours aux portails de bibliothèques.

Retour n°3. Femme, 57 ans, enseignante-chercheuse, spécialiste en langue et littérature françaises et latines médiévales. Ses recherches sont axées sur la

traduction du latin à la langue romane, l'allégorie médiévale, la réception de l'Antiquité au Moyen Âge, l'édition des manuscrits médiévaux. Elle fréquente assidûment (au moins une fois par semaine) la Bibliothèque Universitaire Chevreul, pôle Lettres-Musicologie (Lyon 2), la Bibliothèque Diderot de Lyon et la BM de Valence. Une ressource libre se définit par sa rapidité d'accès et la disponibilité des documents.

Retour n°4. Femme, âge non communiqué, enseignante-chercheuse, avec HDR⁵³⁸, spécialiste de la littérature du XVI^e siècle. Ses domaines de recherche sont la poésie, les arts poétiques, la spiritualité et la philosophie. Elle fréquente les bibliothèques au moins une fois par mois. Quand elle consulte les portails de bibliothèques, c'est pour y « trouver des références, des articles *in extenso*, identifier des citations ». À la question « comment définiriez-vous une ressource électronique libre ? », elle répond : « 1. ressources d'accès gratuit (Persée) et directement en ligne sans besoin de codes ; 2. ressources d'accès payant mais prises en charge par une bibliothèque pour un accès libre grâce à des identifiants (Jstor) ». Elle illustre ensuite les ressources d'accès gratuit en parlant de Persée, Gallica et Google Books ; pour les ressources d'accès payant, elle cite Jstor, la *Patrologia latina* de Migne, LLT-A et LLT-B (Library of latin texts de l'éditeur Brepols). Pour accéder à ces différentes ressources, elle a recours aux portails de bibliothèques, à BiblioSHS⁵³⁹, aux moteurs de recherche généralistes et à ses favoris. Elle estime que « le texte intégral est toujours préférable ». Les sites ressources lui servent essentiellement à « faire de la biblio ».

Retour n°5. Femme, 26 ans, enseignante-chercheuse, travaille sur le théâtre français du XIX^e siècle. Elle fréquente au moins une fois par semaine la Bibliothèque Diderot de Lyon. Elle utilise très fréquemment le catalogue de cette dernière, dont elle salue « l'efficacité ». Elle reconnaît ne pas vraiment savoir ce qu'est une ressource libre, et « imagine que c'est une série de documents libres de droits (livres, revues) qui ont été informatisés et mis à disposition des étudiants : consultables en ligne ». Elle cite en exemple Gallica, sans être tout à fait convaincue de la justesse de sa réponse. Elle utilise très fréquemment les moteurs de recherche et les favoris de son navigateur. Ce dont elle a besoin avant tout, c'est de « consulter des textes du théâtre et de la presse française du XIX^e siècle ». Interrogée sur son utilisation du répertoire de bases de données gratuites DADI⁵⁴⁰ (de l'Urfist de Lyon), elle considère qu'il ne répond pas tout à fait à ses besoins et s'explique : « je n'y ai pas trouvé de page spécialisée "théâtre". » Elle précise qu'elle « vi[t] à Lyon et l'accès aux textes originaux n'est pas évident. Donc les ressources en ligne sont intéressantes. »

Retour n°6. Homme, 26 ans, doctorant, en 3^e année de thèse, travaille sur l'histoire sociale de la France du XIX^e siècle. Il fréquente très assidûment (au moins une fois par semaine) les bibliothèques de Lyon 2, Toulouse Le Mirail et la Bibliothèque Diderot de Lyon. Sa définition d'une ressource libre est plutôt étoffée : « qui nous apporte matière à réflexion, conseil méthodologique, matière de recherche (source, article) libre d'accès, et aisée d'utilisation » et révèle pour partie les attentes qu'il peut avoir vis-à-vis d'une ressource en ligne. Les ressources libres qu'il cite sont Cairn, *Calenda*, Persée, base WBIS, rares blogs. Il est à noter que Cairn et le *World Biographical Information System*, qui permet d'accéder à des données bio-bibliographiques issues de sources du XVI^e au XXI^e

⁵³⁸ HDR : Habilitation à diriger des recherches

⁵³⁹ Portail d'information scientifique des unités CNRS en Sciences humaines et sociales : <<http://biblioshs.inist.fr/>>.

⁵⁴⁰ DADI, répertoire des bases de données gratuites disponibles sur Internet : <<http://dadi.univ-lyon1.fr/>>.

siècle, sont des ressources payantes d'accès restreint. Pour consulter ces ressources, il passe par les portails de bibliothèques, les moteurs de recherche et ses favoris. Il pense que la bibliothèque peut aider à trouver des ressources « à condition de bien cibler le public, car les besoins et le type de ressources varient beaucoup selon les publics concernés, selon leur champ de recherche ». Amené à visiter le site des Signets des Universités qu'il ne connaissait pas auparavant, il a estimé que « la centralisation de sites ressources constitue un gain de temps et un moyen d'accroître le champ des ressources disponibles sur le net. »

Retour n°7. Femme, 37 ans, enseignante-chercheuse, spécialiste de la littérature française du XVI^e siècle. Elle fréquente au moins une fois par semaine les bibliothèques de Lyon 2, la Bibliothèque Diderot de Lyon et la BM de Lyon. Elle utilise le catalogue de la Bibliothèque Diderot car il « mêl[e] sources papiers et numériques ». Pour elle, une ressource libre est une ressource « gratuite, dont le contenu est scientifiquement contrôlé, intégralement ou partiellement accessible, téléchargeable ou non ». Il est intéressant de noter que même une ressource « partiellement accessible » en ligne est ici considérée comme libre. Les ressources libres qu'elle cite en exemple sont les sites de livres numérisés (type Hathitrust), Persée, Wikipédia et Wikisource, Gallica, BVH [Les Bibliothèques Virtuelles Humanistes⁵⁴¹]. Si toutes ces ressources sont effectivement accessibles en ligne gratuitement, le fait que des ressources légitimes, et d'autres qui le sont sans doute moins, soient mises au même niveau est à retenir. Pour accéder à ces différentes ressources en ligne, elle ne passe pas par les portails de bibliothèques, mais a recours aux moteurs de recherche et à un « fichier Word perso ». Elle recherche principalement « le texte intégral des articles des bases de revues et des livres » qu'elle voudrait téléchargeable. Quand elle ne peut accéder au texte complet depuis une base spécialisée (type les Classiques Garnier), elle se tourne vers des « sites ressources, comme Gallica, Google books ». Elle se prononce contre les sites de signets car elle n'a pas « envie de dire au moteur de recherche la base qu'[elle] veu[t] (à lui d'en proposer en ligne) ».

Retour n°8. Femme, 27 ans, en 4^e année de doctorat, dont les sujets d'étude sont la littérature francophone du XX^e siècle, particulièrement la poésie. Les ressources en ligne qu'elle consulte le plus sont le catalogue SUDOC et Google Scholar « *ex aequo* ». Elle ne se souvient pas du titre du dernier livre numérique qu'elle a lu, mais est certaine en revanche de sa provenance, en l'occurrence Google Books. Lorsqu'elle consulte un livre en ligne, il s'agit d'une lecture cursive, et non linéaire. Elle souhaiterait « une meilleure numérisation des livres qui sont épuisés ». Pour son corpus, elle aimerait « voir numériser des livres par la BnF et ils ne le sont pas ». Elle souhaiterait également pouvoir accéder, non à des corpus de textes, puisqu'elle ne fait pas de travail linguistique, mais à des collections de textes numérisés ressortissant à son domaine de recherche. Car, si elle a recours à Google Books, elle trouve frustrant le fait que le nombre de pages visibles soit limité. Elle utilise beaucoup Wikisource. Concernant les bases de données bibliographiques littéraires, elle a le sentiment très net qu'au niveau de la recherche française, « c'est moins bien référencé que la recherche anglo-saxonne ». Elle a toutefois souvent recours à MLA⁵⁴². En termes de ressources libres, elle pense immédiatement Persée, Érudit et Google Scholar. Elle trouve que les articles

⁵⁴¹ Le programme des «Bibliothèques Virtuelles Humanistes» diffuse des documents patrimoniaux : une sélection de fac-similés d'ouvrages de la Renaissance numérisés en Région Centre et dans les établissements partenaires, la base textuelle Epistemon, qui offre des transcriptions en XML-TEI et des transcriptions ou analyses de minutes notariales et des manuscrits : <<http://www.bvh.univ-tours.fr/>>.

⁵⁴² MLA : *Modern Language Association*

sont le support le plus adapté à la lecture en ligne. Le format papier demeure pour elle indispensable pour pallier à la fatigue visuelle liée à l'écran, garder le toucher du livre, et annoter facilement le texte.

Retour n°9. Femme, 30 ans, doctorante et ATER⁵⁴³ en littérature française, spécialiste de littérature comparée. Ses recherches sont axées sur le théâtre dans les domaines français, germanique et russe. Pour elle, les ressources numériques de LSH renvoient aux « revues, articles, dictionnaires en ligne et publication en ligne sur HAL ». Elle n'a pas véritablement repéré de ressources numériques incontournables : « c'est très variable ». Suivant ce sur quoi elle travaille, elle utilise des plateformes différentes. Il lui faut lire l'article qui l'intéresse rapidement ; « après, c'est moins pertinent », elle l'enregistre sur son ordinateur, mais « ça passe un peu aux oubliettes ». Le problème qui lui semble le plus saillant est « l'absence d'exhaustivité ». Elle explique passer sa vie « à courir d'une bibliothèque à l'autre pour avoir un accès ». Cela est d'autant plus « agaçant » qu'il s'agit de documentation dématérialisée. Ce qui l'ennuie le plus est vraiment de « ne pas pouvoir accéder » à ce dont elle a besoin, au moment où elle en a besoin. Elle utilise Google Books pour vérifier des passages de livres qu'elle a déjà lus. Elle a recours à Gallica mais n'estime pas que cela soit « de la lecture » : elle « feuillette parce qu'on lui a refusé le livre papier vu que c'était numérisé ». Elle ajoute : « on préfère tous le support papier », qui est « moins agressif, plus reposant ». Elle reconnaît « penser d'abord papier » et, s'il n'y a pas, pense après au numérique. Il lui semble impensable de remplacer le papier par le numérique. « Au niveau de la recherche, ce n'est pas la même chose. Ce n'est pas l'un au détriment de l'autre. On n'a pas les mêmes réflexes de lecture à l'écran, pas la même concentration. On peut manipuler avec une page papier. À l'écran, c'est trop petit, plus laborieux de faire des va-et-vient. On repère moins bien les choses et les yeux fatiguent. Le numérique est adapté à l'article, mais moins à l'ouvrage. La génération qui a grandi avec le numérique se sert peut-être moins bien du livre ». Concernant les bases d'articles, elle regrette de ne pas avoir de possibilité de recherche par nom d'auteur. « On ne peut pas naviguer de la même façon que dans les catalogues de bibliothèque. » Elle déplore aussi les résultats non pertinents auxquels elle arrive au terme d'une recherche : « il faut éplucher pour trouver ce que l'on cherche. » Elle conclut : « il vaut mieux savoir ce que l'on recherche. » Elle souhaiterait pouvoir faire une recherche fédérée : « il manque un super moteur de recherche qui fonctionnerait pour tout. » En revanche, elle trouve très commode d'obtenir des articles au format PDF, surtout s'il est possible de faire des copier-coller. Elle se dit « plutôt satisfaite » de Wikisource : « on peut faire des recherches par mots-clés, c'est léger, ça avance bien. Pour cela, c'est pas mal. Mais ce n'est pas de qualité. Par exemple, ce sont de vieilles traductions pour les livres étrangers ». Toutefois les comparatistes y trouvent l'avantage de pouvoir mettre en regard la version française et la version étrangère d'un texte : « on peut naviguer entre les deux ; cela ne marche que pour les choses très connues, mais c'est déjà ça. » Lorsqu'elle conseille des lectures à ses étudiants, elle leur précise qu'ils peuvent trouver les textes sur Wikisource.

⁵⁴³ ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

ANNEXE 5 : EXEMPLE D'UNE NOTICE DE RESSOURCE LIBRE

UNE NOTICE DE PERSÉE

<pre> LEADER 00000nam0 2200000 450 001 ENSb12950567 100 20050202d2004 k y0frey0103 ba 101 0 fre 102 FR 105 vr 200 1 Persée bressource électronique eportail de revues scientifiques en sciences humaines et sociales fcréé par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche gréalisé par Aliacom et l'université Lumière Lyon 2 210 Paris cMinistère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche d2004 230 Accès internet 327 Collections rétrospectives numérisées d'une sélection de revues scientifiques en sciences humaines et sociales de langue française : Annales (hes, hs, esc, hss), Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, L'Homme, Matériaux pour l'histoire de notre temps, Revue de l'art, Revue économique, Revue française de sciences politiques 336 Base de données textuelles sur Internet à l'adresse <http: //www.persee.fr/> 530 0 Persée 606 Sciences humaines xPériodiques 606 Sciences sociales xPériodiques 610 08 WWW * toutes les publications en ligne à l'Ens 610 08 WWW * bases de données 610 08 WWW * journaux électroniques - texte intégral 712 01 France bMinistère de l'éducation 4340 712 02 Université Lumière cLyon 4340 712 02 Aliacom 4340 801 0 FR bENS c20050202 ddab vebf 856 4 uhttp://www.persee.fr/ zAccès à Persée </pre>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>Unimarc - Zone 200 : Titre et mention de responsabilité</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>Zone 327 : Note de contenu</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Zone 856\$u : URL d'accès à la ressource en ligne</p> </div>
--	---

Figure 2 : Une notice de Persée, catalogue des bibliothèques de l'ENS Ulm-Jourdan.

Source : <http://halley.ens.fr/record=b1295056~S25*frf>.

ANNEXE 6 : RESSOURCES DOCUMENTAIRES ACCESSIBLES AVEC UN OUTIL DE DÉCOUVERTE

SCHEMA INITIÉ PAR UN OUTIL DE DÉCOUVERTE

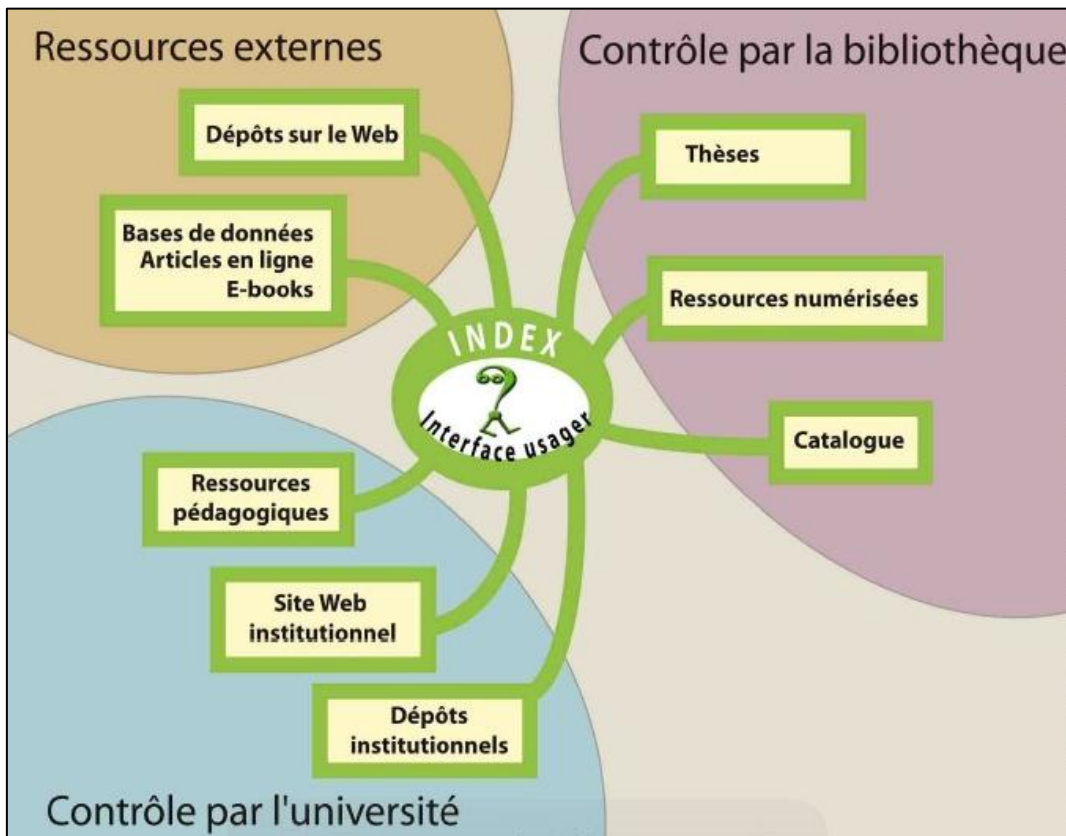


Figure 3 : « Ressources documentaires accessibles » avec un outil de découverte.

Source : SCD DE TOURS, Anne SLOMOVICI et Gérard BRUÈRE, « Présentation d'Encore – Société Innovative », Journée d'étude Couperin : « Discovery tools », Paris Diderot - Paris 7 - 24 janvier 2012. [En ligne].

<http://www.couperin.org/images/stories/Discovery_tools/encore_scd_tours_anne_slomovici.pdf>.

ANNEXE 7 : CYCLE DE VIE DES PUBLICATIONS DE SHS

RÉPARTITION DANS LE TEMPS DES CONSULTATIONS EN INSTITUTIONS DES REVUES PROPOSÉES SUR LA PLATEFORME CAIRN.INFO

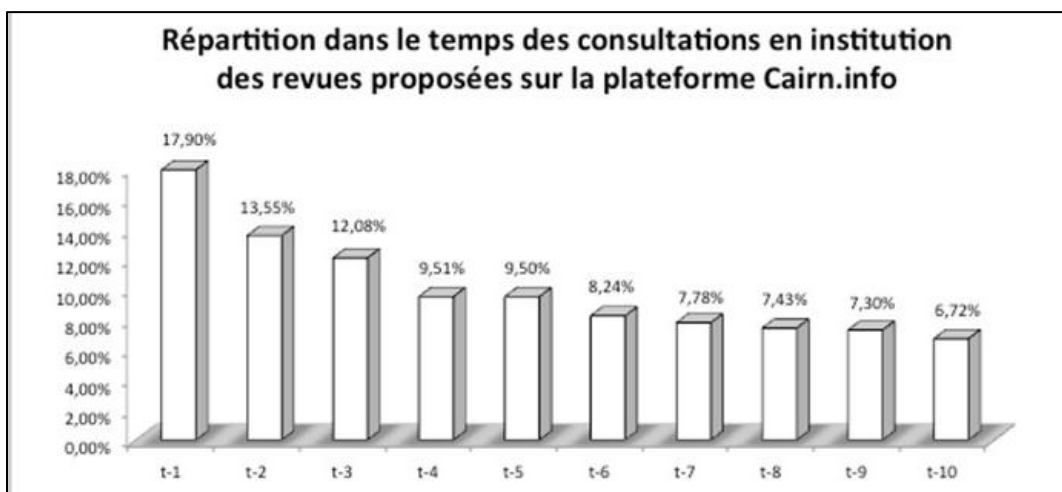


Figure 4 : Répartition dans le temps des consultations en institution des revues de Cairn.info.

Ce diagramme montre qu'en LSH l'intérêt des lecteurs pour une publication peut aller jusqu'à 10 ans*. Ainsi la 10^{ème} année (*t-10*) rassemble ici 6,72 % des consultations observées en cumulé.

Les articles publiés dans les 12 derniers mois pèsent seulement 17,90% des consultations des usagers (*t-1*).

Appliquer un délai d'embargo de 12 mois - entre l'édition du texte et sa mise à disposition libre - ne permettrait pas une exploitation normale en LSH selon Cairn. L'effet économique pourrait être dévastateur pour l'édition scientifique de ce domaine.

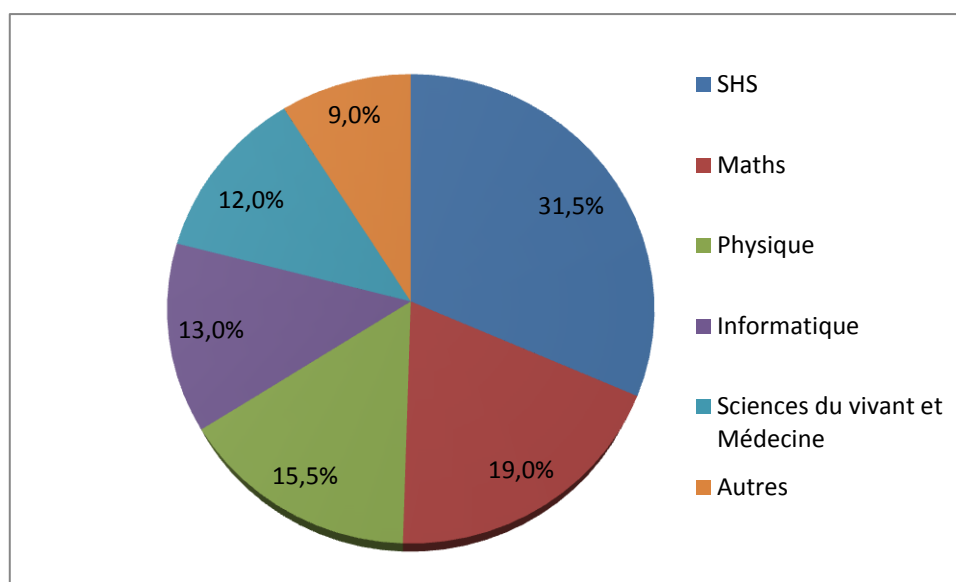
* : *L'intérêt des lecteurs pour les publications de LSH peut aller au-delà de 10 ans. Le fait est que Cairn est une ressource qui porte (en règle générale) sur les numéros parus ces 10 dernières années, et ne dispose donc de données que sur cette période.*

Source : Thomas Parisot, pour Cairn.info, le 29 octobre 2012.

ANNEXE 8 : ÉLÉMENTS CHIFFRÉS SUR LE DÉPÔT DANS LES ARCHIVES OUVERTES

UTILISATION DU PORTAIL HAL-DIDEROT PAR LES ÉQUIPES DE RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT-PARIS 7

Comportement selon les disciplines : dépôt du texte intégral



Graphique 1 : Dépôt du texte intégral dans HAL-Diderot

Comportement selon les sous-disciplines des SHS

Les plus gros contributeurs à Diderot sont en Géographie (29%) et Linguistique (29%), puis Histoire et Philosophie des sciences (12%), puis viennent les autres sous-disciplines (Anthropologie sociale et ethnologie, Sociologie, Littérature, etc.).

Types de publications déposés

Les SHS déposent des articles (33%), des chapitres (23%), des communications avec actes (11%) et d'autres publications de tous types (thèses, communications sans actes, conférences, ouvrages scientifiques).

Source : Nathalie Reymonet, pour l'université Paris Diderot-Paris 7, le 30 novembre 2012.

ANNEXE 9 : EXEMPLE D'UN RESEARCH GUIDE

RESEARCH GUIDE : ART, ARCHITECTURE & PHOTOGRAPHY

The screenshot shows a research guide interface with a top navigation bar containing links for Home, Books, Articles, Reference Sources, Art Reading Room, Auction Sales & Provenance, and Course & Topic Guides. Below this is a sub-navigation bar with Research Photographs and Images. A search bar is located on the right side of the page. The main content area is divided into three columns:

- QUICK LINKS:** Quick links for when you know where to start. Includes links to Art Abstracts, Art Index Retrospective, ARTbibliographies Modern, ARTstor, Avery Index to Architectural Periodicals, Bibliography of the History of Art, LUNA, Masters' Papers in Art (University of Chicago), Project Muse, ProQuest Dissertations and Theses, and WorldCat.
- STARTING POINTS:** For background and quick lookup. Includes Oxford Art Online, Dictionary of Art Historians, Johns Hopkins Guide to Literary Theory, and Oxford Reference Online--Art & Architecture.
- CAMPUS RESOURCES:** Includes Art History Department, Center for the Art of East Asia, Department of Visual Arts, Film Studies Center, Master of Arts Program in the Humanities, Renaissance Society, and Smart Museum of Art.
- RELATED GUIDES:** Includes Medieval & Byzantine Studies.
- SUBJECT SPECIALIST:** Nancy Spiegel, with a portrait image and a Live Chat button (Unavailable).
- Contact Info:** Bibliographer for Art and Cinema, Bibliographer for History, Regenstein Library Room 463, 773-702-5193, Send Email.
- Links:** Profile & Guides.

Figure 5 : Un *Research Guide* de la Bibliothèque universitaire de Chicago. Source : <http://guides.lib.uchicago.edu/art>.

Table des illustrations

Tableau 1 : Le signalement spécifique des ressources libres LSH dans les 10 établissements documentaires étudiés	48
Tableau 2 : Le signalement intégré des ressources libres LSH dans les 10 établissements documentaires étudiés	49
Figure 1 : Chronologie de l'Open Access.....	116
Tableau 3 : Présentation des bibliothèques étudiées.....	121
Tableau 4 : Quelques ressources libres et gratuites dans les bibliothèques étudiées	122
Tableau 5 : Focus sur certaines ressources libres mentionnées précédemment	123
Figure 2 : Une notice de Persée, catalogue des bibliothèques de l'ENS Ulm-Jourdan.	135
Figure 3 : « Ressources documentaires accessibles » avec un outil de découverte.	136
Figure 4 : Répartition dans le temps des consultations en institution des revues de Cairn.info.....	137
Graphique 1 : Dépôt du texte intégral dans HAL-Diderot	138
Figure 5 : Un <i>Research Guide</i> de la Bibliothèque universitaire de Chicago.....	139